



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Entre Nous

VOLUME 27 n° 1

Le Nord et le Sud

Rencontre en territoire nouveau

Mission La réinsertion sociale

La libération conditionnelle

Une façon de contribuer à la
sécurité des collectivités



Service correctionnel
Canada

Correctional Service
Canada

Canada

Entre Nous

Le magazine *Entre Nous* est publié par le Secteur des communications et de la consultation du Service correctionnel du Canada. Les opinions exprimées dans les articles qui suivent ne reflètent pas nécessairement celles de la commissaire.

Commissaire adjoint Tim Farr
Rédacteur en chef Pierre Simard
Rédacteur en chef adjoint Martin Bélanger
Rédacteur, réviseur et photographe Bill Rankin
Révision Julie Renaud
Rédactrice, révision française et anglaise Djamilia Amellal
Rédaction anglaise Graham Chartier
Distribution Stéphane Bachand
Traduction Bureau de la traduction
Service de révision Mary Jean McAleer
Conception graphique Marc Quirouet

Comité de rédaction

Chantal Allen Jim Laplante
 Nadine Archambault Julie McGregor
 Cathy Barnes Shereen Miller
 Troy Demers France Myre
 Julie Fournier Fernande Rainville
 Peter Hecht Bill Staub
 Ellen Henderson Lisa Watson
 Dean Jones

Collaborateurs

Manchettes Doreen Dinn
 Jane MacEwen
 Heather Hurst
Cahier sectoriel Ed Muise
 Kathryn Hanington
 Troy Demers
 Tara Gapp
 Karen Robertson
 Sheila Liston
 Paul Provost
 Ellen Henderson
Atlantique Denis D'Amour
 Shannon Oickle
 Lynn Chaplin
 Bill Geier
 Rob Landry
 Fred Tulk
Québec Dorma Grant
 Céline Laplante
 Denis Cantin
 Daniel Mériteau
 Michel Bleau
 Sylvain Parenteau
 Joan Shanks
Ontario Peter Harper
Prairies Greg Basky
 Donna Kell
 Eugene Stevens
 Gaylene Romero
Pacifique Jim Tenhoeve
 David S. Dick
 Lisa Bayne
 Arlene Thygessen
 Lori Chortyk
 Dennis Finlay

Les articles peuvent être reproduits, entièrement ou en partie, en précisant qu'ils sont publiés par le Service correctionnel du Canada.

L'équipe d'*Entre Nous* serait heureuse de publier vos articles et lettres d'opinion, ainsi que de connaître vos suggestions d'articles. Les textes soumis sont susceptibles d'être révisés sur le plan du style et de la longueur. Veuillez indiquer votre adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on pourra vous joindre pendant la journée et faites parvenir votre envoi à l'adresse ci-dessous :

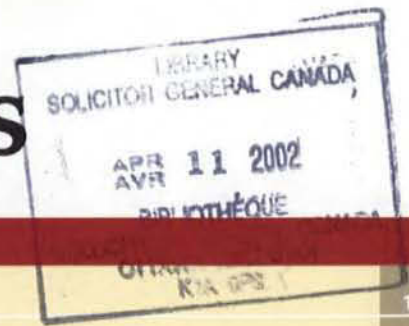
Entre Nous / Let's Talk
 Service correctionnel du Canada
 340, avenue Laurier ouest
 Ottawa (Ontario) K1A 0P9
 Téléphone : (613) 995-5364
 Télécopieur : (613) 947-0091
 Internet : www.csc-ccc.gc.ca

ISSN 0715-285X

© Service correctionnel du Canada 2002
 Imprimé au Canada sur du papier recyclé
 Dans le présent document, la forme masculine, qui a valeur de genre neutre, désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Entre Nous

2002 Vol. 27, n° 1



MANCHETTES

| | |
|--|----|
| ÉDITORIAL DE LA COMMISSAIRE | 1 |
| LE NORD ET LE SUD : RENCONTRE EN TERRITOIRE NOUVEAU | 2 |
| MISSION : LA RÉINSERTION SOCIALE | 5 |
| LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE - UNE FAÇON DE CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS | 7 |
| VIDÉO SUR L'EXTRACTION DE CELLULE | 9 |
| RECONNAISSANCE DE L'UNE DES PIONNIÈRES | 11 |
| LES RÉCIPENDAIRES GARDENT VIVANTE LA MÉMOIRE DE DAN ROWAN | 12 |
| PRIX DU CHEF DE LA FONCTION PUBLIQUE POUR L'ANNÉE 2001 | 12 |
| FORUM D'EXPERTS INTERNATIONAUX | 13 |
| LEADERSHIP RENOUVÉLÉ | 13 |

ARTICLES

CAHIER SECTORIEL

| | |
|---|----|
| Le Centre de détention Mitrovica : Une leçon en sécurité | 14 |
| Programme intensif de traitement de la toxicomanie | 16 |
| Hommage aux <i>Citoyens en action</i> | 17 |
| En vedette sur Internet | 18 |
| Rétrospective de la Semaine de la justice réparatrice 2001 | 18 |
| Les provinces se branchent au Système de gestion des délinquants | 20 |
| Le documentaire vidéo <i>From Nothing to Something</i> remporte un prix prestigieux | 20 |
| Le prix de la justice réparatrice Ron Wiebe 2001 | 21 |
| La justice réparatrice au sein de la communauté internationale | 22 |
| Dites-moi ce que vous jetez et je vous dirai qui vous êtes | 23 |

LES DÉPÊCHES RÉGIONALES

| | |
|--|----|
| Région de l'Atlantique | |
| Cérémonie de passation de pouvoirs | 24 |
| Journée de formation sur la gestion des situations d'urgence | 24 |
| Le prix du délégué syndical de l'année remis à une infirmière du pénitencier Dorchester | 24 |
| Initiative de sensibilisation à la prévention du crime | 25 |
| Circuit Carrière - Un coup de main pour bâtir un avenir meilleur | 25 |
| Des canettes qui rapportent de l'argent | 26 |
| Une vraie réussite | 26 |
| Des chiens dépisteurs de drogue dans les centres communautaires correctionnels d'Halifax | 26 |
| Région du Québec | |
| Justice et sagesse | 27 |
| La nouvelle unité <i>Milieu de vie structuré</i> : Un franc succès ! | 28 |

| | |
|---|----|
| Une histoire de coopération avec le Mali | 29 |
| Une visite spirituelle remplie de foi et d'espoir | 29 |
| Éloge d'un champion | 30 |
| Des visiteurs professionnels sont reconnus | 31 |
| Le SCC remporte la finale au concours Énergie de l'ACME | 31 |
| Région de l'Ontario | |
| Émissions sur la justice pénale à la télévision par câble | 32 |
| Des diplômés du cours de formation des membres des équipes pénitentiaires d'intervention en cas d'urgence | 32 |
| Souper et chansons pour les bénévoles | 33 |
| Région des Prairies | |
| Un partenariat mutuellement avantageux | 33 |
| Le chiot de fourrière qui excelle à détecter la drogue | 35 |
| Les employés et les détenus du pénitencier de la Saskatchewan travaillent de concert pour aider la collectivité | 35 |
| Le réseau de télévision des peuples autochtones réalisera un film à l'établissement Stony Mountain | 36 |
| Région du Pacifique | |
| Formation de négociateurs en situation d'urgence | 37 |
| Les comités consultatifs de citoyens sensibilisent la collectivité | 38 |
| Une journée portes ouvertes organisées dans le cadre du Programme des ordinateurs pour les écoles | 38 |
| Conférence sur l'article 84 | 39 |
| Ouverture d'un atelier de confection | 39 |
| Des délinquants du Centre Sumas viennent en aide à des chiens | 40 |
| L'établissement William Head tient un symposium sur la justice réparatrice | 40 |

La sécurité publique passe par les partenariats

Nous nous sommes mis d'accord qu'au 21^e siècle, une approche correctionnelle judicieuse, c'est plus que des établissements et des bureaux de libération conditionnelle travaillant ensemble pour assurer la sécurité publique. Une approche correctionnelle judicieuse repose sur la collaboration de personnes issues de toutes les couches de la communauté, qui nous aident à remplir notre mandat et, pendant le processus, bâtissent et nourrissent des partenariats qui garantiront notre succès à l'avenir.

Les services correctionnels ne constituent qu'un élément du système de justice pénale du Canada : nous participons en effet à un vaste réseau qui inclut la police, les tribunaux et divers organismes gouvernementaux s'employant tous à assurer la sécurité publique. Comme les Canadiennes et les Canadiens veulent participer aux décisions qui touchent leur vie, nous devons forger de nouvelles alliances avec un éventail incroyablement diversifié de groupes et de personnes (animés par la même vision et déterminés à travailler ensemble pour la réaliser).

La présente livraison d'*Entre Nous* met en relief des partenariats avec des groupes et des individus qui partagent notre volonté de rendre nos communautés sécuritaires. Je songe à des personnes comme Mark Otto et son épouse Sharon, qui sont respectivement directeur régional et administratrice de bureau au Nunavut, notre nouveau territoire. Il n'y a pas longtemps, ils étaient les seuls employés du SCC dans un territoire de 1,9 million de kilomètres carrés, répondant aux besoins d'une population de 28 000 habitants. Dans l'exercice de ses fonctions, Mark est appelé à servir de catalyseur pour opérer un rapprochement entre le gouvernement du Nunavut, les détachements locaux de la GRC, les travailleurs sociaux et les agents de correction de la collectivité, et notre propre établissement Fenbrook. Ensemble, ils s'emploient à répondre aux besoins spéciaux des Inuits et à aider un nombre croissant de délinquants à rester dans leur territoire natal.

Certains partenariats sont de plus humble envergure, mais produisent des résultats tout aussi impressionnants. Signalons par exemple l'existence d'un programme novateur du SCC dans la région du Pacifique, mené par le centre correctionnel communautaire Sumas et la société protectrice des animaux de la Colombie-Britannique, qui a donné lieu à la création d'un nouveau chenil pour un maximum de 24 chiens en dressage. Les délinquants sous

responsabilité fédérale sont le cœur et l'âme de ce programme; ils assument la responsabilité des chiens difficiles. Non seulement leur appui enlève-t-il un fardeau qui pèse lourd sur la communauté, mais leur travail contribue à éliminer le comportement négatif des animaux, ce qui peut nuire à leur adoption. Le centre et la société parrainent aussi le projet Ark, qui permet d'héberger temporairement jusqu'à 600 chats par année.

Mentionnons aussi l'Université de la Saskatchewan et le Centre psychiatrique régional, qui ont établi des liens de recherche et d'éducation permettant aux membres du personnel du CPR d'avoir accès aux ressources de l'université et aussi aux étudiants en médecine familiale, en psychiatrie, en psychologie et en sciences infirmières d'acquérir une expérience pratique en milieu clinique. Il s'agit là d'une des nombreuses relations suivies entre un de nos centres psychiatriques et une université. Ceci représente une formule gagnante pour le SCC et les communautés qu'il dessert.

Ces partenariats et bien d'autres montrent que nous pouvons accomplir beaucoup plus en travaillant ensemble plutôt que séparément. Le SCC fait partie de la communauté qu'il dessert, et l'époque est depuis longtemps révolue où nous pouvions accomplir notre mandat sans l'aide ni l'appui d'autres organismes et de nos concitoyens. Qu'il s'agisse d'un autre ordre de gouvernement, d'un organisme d'assistance postpénale ou d'un collège communautaire, les employés du SCC et les délinquants créent des alliances comme jamais auparavant. Bref, les partenariats font tourner le monde et nous aident à atteindre les buts de la *Loi* et de notre mission.



Lucie McClung
Commissaire
Service correctionnel du Canada



**La sécurité,
le respect
et la
dignité
pour tous**



**Safety,
Respect
and
Dignity
for All**



Le Nord et le Sud Rencontre en territoire nouveau

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Il fait un soleil éclatant en ce jour de décembre dans le centre-ville d'Ottawa. Mark et Sharon Otto se dirigent en hâte vers le balcon de l'hôtel Westin pour aller fumer une cigarette et profiter des quelques rayons de soleil lors d'une pause, alors qu'ils présentaient une communication à un atelier de la conférence sur la libération conditionnelle. Là où ils demeurent, la lumière naturelle se fait plutôt rare à cette période de l'année. En fait, ils vivent dans la semi-obscurité depuis novembre 2001, et ils ne verront pas beaucoup le soleil avant le milieu de février 2002, lorsque la lumière recommencera graduellement à s'infiltrer dans leur monde.

Mark est directeur du bureau de libération conditionnelle et Sharon est adjointe administrative dans le nouveau territoire du Nunavut dont la population compte 28 000 habitants. Jusqu'à cette année, ils y étaient les seuls employés du Service correctionnel du Canada (SCC). Le Nunavut est un territoire immense (1,9 million de km²), découpé dans les Territoires du Nord-Ouest en 1999, dans le cadre du plus important règlement en matière de revendications territoriales de l'histoire du Canada.

Mark et Sharon s'occupent des délinquants en libération conditionnelle dans 28 collectivités, qui sont accessibles



De gauche à droite : Barbara Cook, directrice des relations fédérales, provinciales et territoriales, Sharon et Mark Otto

uniquement par avion ou par bateau et qui s'étendent sur une terre stérile, sans routes, de la grandeur approximative du Mexique. Les problèmes qui se posent dans ces collectivités sont aussi effroyables que le paysage encombré par les glaces – chômage, violence familiale, alcoolisme, toxicomanie et suicide –, et pourtant ces deux sudistes déplacés considèrent que leur emploi dans les régions éloignées du Nord comporte des avantages uniques.

POURQUOI ALLER TRAVAILLER DANS LE NORD?

« Cela nous semblait intéressant comme expérience, car nous aurions une belle occasion de contribuer à la mise en place de services correctionnels », nous dit Mark pour expliquer son choix d'aller travailler dans le Nord. « Il y a des possibilités extraordinaires avec le nouveau gouvernement du Nunavut. On doit se pencher sur un si grand nombre de questions – des défis qui nous ont mis à rude épreuve et qui nous ont obligés à faire montre d'imagination. »

L'autre raison qui a motivé ce séjour dans le Nord était d'examiner la possibilité de ramener dans leur territoire autochtone les délinquants inuits incarcérés à l'établissement Bowden et à l'établissement Fenbrook. À l'heure actuelle, en vertu d'un accord d'échange de services avec le Nunavut, les délinquants sous responsabilité fédérale sont d'abord détenus au Centre correctionnel de Baffin (CCB) - qui peut recevoir 60 délinquants - à Iqaluit (la capitale du Nunavut), puis transférés dans le sud, à l'établissement Fenbrook, pour purger leur peine dans la région de Muskoka en Ontario. Cette formule fonctionne très bien grâce à la relation de travail particulière et à la grande collaboration entre Mark, Ron McCormick, directeur des services correctionnels et communautaires du Nunavut, et le directeur de l'établissement Fenbrook, Mike Provan.

Les délinquants qui arrivent à Fenbrook subissent parfois un choc culturel en même temps qu'un dépaysement géographique. Certains Inuits n'ont jamais vu d'arbres avant de descendre de l'avion dans le sud de l'Ontario. Selon leur adaptation à la vie carcérale, le progrès réalisé dans les programmes suivis et la disponibilité de places, ils peuvent retourner au CCB pour purger le reste de leur peine dans un environnement plus familier.

Contrairement à la plupart des gens du Sud, les Inuits désirent vivement que leurs délinquants soient libérés des pénitenciers fédéraux pour être pris en charge par leurs collectivités. La collectivité de Kugluktuk (appelée Coppermine auparavant) a déjà soumis au gouvernement du Nunavut une proposition bien étayée afin d'ouvrir un centre correctionnel communautaire de 20 places.

« Pour évaluer ces possibilités, il faut bien comprendre la situation locale. Je pensais que j'avais compris avant d'arriver ici », nous dit Mark arborant un sourire piteux, « parce que j'avais travaillé auprès de délinquants inuits à Bowden et parce que j'avais lu des livres et vu des films. Mais après quelques semaines à

Iqaluit (la capitale du Nunavut), je me suis rendu compte que je n'avais pas compris. Je n'avais rien compris. Il faut se rendre sur place et y passer beaucoup de temps avant de commencer à comprendre. »

« Il ne faut pas oublier que ces gens survivent dans le Nord depuis déjà 4 000 ans sans notre aide. Les gouvernements antérieurs ont essayé de les changer – ils les ont forcés à s'établir ailleurs, brisant des familles et envoyant les enfants dans des écoles résidentielles par exemple. Nous savons ce que cela a donné; ils en ressentent encore les répercussions. »

Les qualités qui leur ont permis de survivre dans un climat aussi hostile sont celles qui leur permettront de bien réussir dans d'autres entreprises.

Malgré les problèmes sociaux issus des expériences gouvernementales des années 1950 et 1960, Mark et Sharon ont le sentiment que peu d'Inuits accepteraient d'échanger leurs motoneiges et leur chauffage au diesel contre les attelages de chiens et les igloos d'avant. Ils demeurent toutefois méfiants à l'égard des façons de faire des Blancs. Actuellement, la population entière vit une période de grand optimisme grâce à la création du nouveau territoire doté d'un gouvernement en grande partie autonome.

« N'essayez pas d'aller les voir et de leur dire ce qui est meilleur pour eux », avertit Mark. « Ils réagissent immédiatement avec ressentiment. Tout ce qu'on peut faire est de leur proposer des solutions de rechange. Il faut les aider à concrétiser leurs propres solutions. Pour ce faire, il faut gagner leur confiance, mais la confiance est difficile à instaurer et elle se perd facilement. »

L'ACCÈS AUX COLLECTIVITÉS

Mark décrit ses longues heures de travail, dont il passe la grande partie, assis dans de minuscules aérogares à attendre les avions qui le transportent vers les collectivités éloignées où demeurent ses clients. Les horaires des vols lui permettent l'accès à ces endroits habituellement une fois par semaine seulement – s'il a de la chance. Les déplacements, qui se font par avion mixte (un Boeing 727 adapté et configuré pour transporter moitié passagers et moitié marchandises) ou par avion à hélice – Hawker-Siddeley et Twin Otter (la bête de somme de l'aviation dans l'Arctique), sont



Vue d'Iqaluit de la rive



Le bureau du Service correctionnel du Canada à Iqaluit

extrêmement chers. Par exemple, le tarif aller-retour entre Iqaluit et Kugluktuk (distance équivalant à la distance entre Ottawa et Edmonton) coûte 4 500 \$. Il peut y avoir des imprévus et la durée de tous les trajets dépend entièrement des conditions météorologiques – la neige et le brouillard concourent à créer des voiles blancs qui empêchent les atterrissages ou les décollages pendant des périodes indéterminées. Il est déjà arrivé à Mark de se rendre à une destination isolée pour une rencontre de quatre heures avec un délinquant en libération conditionnelle et de se retrouver coincé à cet endroit pendant plusieurs jours.

« La charge de travail ne représente jamais un problème ici, dit-il. Ce sont les grandes distances et les conditions météorologiques hostiles qui constituent les véritables obstacles. Ils peuvent parfois nous mettre dans l'impossibilité matérielle d'atteindre nos objectifs. C'est pourquoi il est très important d'entretenir de bonnes relations avec nos homologues territoriaux (intervenants des programmes correctionnels communautaires, travailleurs sociaux, et agents de la GRC) qui se trouvent dans une collectivité où nous ne pouvons pas nous rendre. Nous avons réellement besoin de leur aide. Seulement pour vous donner une idée, il y a présentement six collectivités où il n'y a aucun intervenant. J'avais un client à Repulse Bay et il n'y avait aucun travailleur social et aucun agent de la GRC. Pour le rencontrer à quatre reprises, j'ai dû voyager pendant 67 jours ! »

Ces obstacles semblent accablants, mais il y en a un autre de taille : la communication. Certains Inuits, en particulier les plus âgés, parlent l'inuktitut et très peu l'anglais, sinon pas du tout, de sorte que les agents de libéra-

tion conditionnelle doivent être accompagnés d'un traducteur lors de leurs visites – une autre dépense additionnelle.

Les signaux de télévision et de courrier électronique envoyés vers le Nord rebondissent vers le Nord et le Sud comme des balles de ping-pong frappant un satellite en orbite et sont soumis à des interférences provenant de fluctuations aléatoires dans l'atmosphère ou de pannes mécaniques. « Les téléphones cellulaires ? », ajoute Mark en souriant. « Il faut oublier ça ! Les réseaux ne vont pas plus loin qu'Iqaluit. J'ai eu des visiteurs qui se demandaient pourquoi ils ne pouvaient pas prendre leurs messages téléphoniques. C'est tout simplement parce que les messages ne se rendent pas jusqu'ici. »

NOUVEAU TERRITOIRE, NOUVELLES IDÉES

Cela fera maintenant bientôt trois ans que les Otto sont à Iqaluit. Ils ont eu suffisamment de temps pour se faire une opinion sur les services correctionnels au Nunavut. Les particularités de l'endroit exigent des solutions innovatrices, estime Mark.

« Je crois que nous devons changer nos priorités. Les programmes pour délinquants que nous supervisons sont corrects, mais nous devons aller dans les écoles pour rejoindre les enfants. Avec la GRC, nous devons contribuer à la prévention du crime. Il faut leur montrer où la criminalité les mènera, pour qu'ils puissent avoir la possibilité de changer avant d'avoir de gros ennuis. »

RETOUR DANS LE SUD

Les Otto feront leurs bagages et quitteront Iqaluit pour de bon à l'été 2002. Leurs enfants grandissent et Mark et Sharon jugent qu'il est temps pour eux de se retrouver dans un système éducatif plus structuré. Leurs enfants

vivent maintenant certaines situations imprévues qui découlent de la vie dans une collectivité si fermée. « Ton père a envoyé mon père en prison », a dit récemment une fillette de sixième année en pointant un index accusateur vers la fille de Mark et Sharon. « Comment un enfant de l'âge de ma fille peut-il expliquer la vérité ? », demande Mark.

DES SOUVENIRS IMPÉRISSABLES

Lorsqu'ils plieront bagage, le couple emportera avec lui des images durables.

« Ce dont je me souviendrai le plus, ce sont les contrastes énormes du Nunavut, dit Mark. Il y a des gens qui vivent encore de la chasse. Ils nourrissent leur famille en tuant un caribou ou en harponnant un phoque. On peut voir un chasseur entrer dans la banque de l'endroit portant un fusil de chasse de gros calibre en bandoulière, et personne ne sourcille. Imaginez-vous quelqu'un armé d'un fusil entrer nonchalamment dans une banque du centre-ville de Toronto ! »

« Et je n'oublierai jamais le premier festin traditionnel auquel j'ai été convié – très étrange pour les personnes du Sud. En fait, il y a une bûche au milieu de la pièce, couverte de pièces de viande crue. Vous taillez un morceau de viande avec votre couteau et vous le mangez. Et si vous refusez, vous commettez un impair. J'ai bien aimé l'omble chevalier, mais je ne crois pas que je prendrai jamais goût au phoque cru ! »

« Il y a des aînés qui passent encore les soirées d'hiver à jouer à des jeux traditionnels de ficelle, dit Sharon. Pendant ce temps, leurs enfants grandissent dans un monde de musique et de télévision qui leur est transmis par satellite. Ces jeunes se tournent vers la culture pop pour avoir des réponses à leurs questions, et non vers leurs aînés. C'est une période difficile, qui est caractérisée par des changements énormes. »

« Mais la résistance des Inuits est absolument stupéfiante, déclare Mark. Je ne pourrais jamais survivre dans cet endroit. Jamais. Les qualités qui leur ont permis de survivre dans un climat aussi hostile sont celles qui leur permettront de bien réussir dans d'autres entreprises. »

Les Otto vivent des émotions contradictoires à l'idée de quitter Iqaluit et ils ne savent pas encore où ils s'établiront dans le Sud, mais ils aimeraient bien pouvoir s'installer à Ottawa. Le temps dira où ils iront en fin de compte. Pour l'instant, ils tournent leur visage vers le soleil, contents de prendre encore quelques rayons sur le balcon de l'hôtel avant de retourner vers l'obscurité du Nord. ♦

Mission

La réinsertion sociale

Par Djamila Amellal, agente de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos : Benoit Aquin

« Enfin, je serai un étudiant comme les autres ! » s'est exclamé Keith, dans un moment de délivrance et de joie. Les dernières vingt-cinq minutes ont été très angoissantes pour Keith qui attendait le résultat de la délibération des membres de la Commission nationale de libération conditionnelle (CNLC) qui devait rendre la décision relative à sa condition spéciale d'assignation à résidence en libération d'office.

Grâce à une entente conclue en juin 2000 entre le ministère de l'Éducation du Québec et le Service correctionnel du Canada (SCC), région du Québec, il devient possible, pour des détenus en transition comme Keith de poursuivre des études collégiales dans la communauté, favorisant ainsi leur réinsertion sociale en leur redonnant une chance de se revaloriser.

En effet, comme le précise le responsable du programme, M. Jean-Pierre Simoneau, du Cégep Marie-Victorin à Montréal, le Cégep mandataire, le programme *PRET 2000* s'adresse à des personnes sous la juridiction du Service correctionnel du Canada (SCC), qui bénéficient d'une permission de sortir sans escorte ou d'une forme de mise en liberté sous condition et qui désirent entreprendre ou poursuivre des études collégiales. Les candidats pourront compter sur l'aide d'une personne ressource pour faciliter leur cheminement scolaire, leur intégration à la vie étudiante et enfin obtenir un diplôme et un emploi.

Le programme s'appuie sur les valeurs de la mission du SCC et les candidats doivent être recommandés par leur agent de libération conditionnelle, satisfaire aux critères

d'admission du SCC, à ceux établis par le responsable du programme *PRET 2000* ainsi qu'aux critères de sélection des programmes d'études collégiales.

SUITE À UNE SENTENCE DE PLUS DE QUATRE ANS

Lorsque Keith est arrivé ce matin-là dans la salle d'attente du Centre fédéral de formation (CFF) de Laval, lieu de l'audience, il était 8 h 30. Jeune, beau et bien mis, il avait en effet toute l'allure d'un étudiant. Il parlait études, philosophie et sociologie avec deux jeunes dames en sa compagnie.

L'une d'elles est agente de libération conditionnelle (ALC) à l'établissement Cowansville où Keith était préalablement incarcéré. L'autre est agente de libération conditionnelle stagiaire au Centre correctionnel communautaire (CCC) Sherbrooke de Montréal. Ils sont rejoints par Jean-Pierre, le responsable du programme *PRET 2000*. Ensemble, ils avaient l'air de nourrir un grand espoir pour l'appui de la CNLC ce matin-là. En fait, tous étaient là pour l'audience de Keith, 22 ans, délinquant incarcéré à l'établissement Cowansville d'abord, puis assigné à résidence dans le CCC Sherbrooke de Montréal. Keith a déjà purgé deux tiers de sa peine, soit trois années d'incarcération.

Informés du début de l'audience, nous nous sommes rendus dans une petite salle au fond du couloir, où des chaises étaient disposées en trois rangées de façon à faire face au panel des membres de la CNLC, Madame Odette Gravel-Dunberry et M. Gilles Roussel, les deux commissaires chargés d'étudier et de délibérer sur le cas de Keith. À leur gauche, se trouve la greffière. Au fond, un poster sur lequel on peut lire « 1899 - 1999, cent ans de libération conditionnelle ».

Keith s'assit au centre de la première rangée. Keith est bien encadré, d'un côté, son agente de libération conditionnelle et, de l'autre, le responsable du programme *PRET 2000*. Derrière, se trouve l'agente stagiaire.



À gauche, Jean-Pierre Simoneau, responsable du programme *PRET 2000*, Cégep Marie-Victorin à Montréal et Keith, en libération conditionnelle

L'AUDIENCE COMMENCE

La commissaire, M^{me} Odette Gravel-Dunberry, ouvre l'audience en s'adressant à Keith et en précisant que l'objet de la rencontre concerne la condition spéciale d'assignation à résidence en libération d'office. Elle cède la parole à la greffière qui s'assure que les garanties procédurales ont été respectées (par exemple, elle confirme le partage des renseignements communiqués, la langue de communication choisie par Keith, etc.), demande à ce que les participants s'identifient en citant leur titre et signale la présence d'observateurs du SCC. Keith confirme. La greffière cède ensuite la parole aux deux commissaires de la CNLC qui eux se tournent vers l'ALC.

Lorsque l'ALC prend la parole, Keith ne la quitte pas du regard. Celle-ci cite un certain nombre de faits concernant Keith, entre autres, qu'il a été condamné à une sentence de quatre ans et trois mois suite à des vols qualifiés, qu'il n'a fait l'objet d'aucune tentative d'évasion depuis, qu'il a été très coopératif, qu'il a démontré de la stabilité dans son comportement et dans ses études, qu'il a respecté l'interdiction de fréquenter ses anciens complices durant sa libération sous condition, qu'il est maintenant devenu moins impulsif. Une seule ombre au tableau, il n'a pas suivi le programme de maîtrise de la colère recommandé dans le plan correctionnel sous prétexte qu'il voulait entreprendre des études collégiales. L'ALC a fini en émettant un avis favorable à ce que Keith soit soutenu car capable, malgré tout, de canaliser ses énergies. Elle a ensuite cédé la parole aux membres de la CNLC.

Le deuxième commissaire, M. Gilles Roussel, s'adresse ensuite au détenu en lui disant

« Parlez-nous de vous, Monsieur. » C'est au tour de Keith de prendre la parole et de faire un portrait de lui-même. Il explique comment il a été condamné à quatre ans et trois mois de prison pour vols et violence. Répondant au commentaire du commissaire, Keith admet que ce qu'il a fait est grave et qu'il le regrette. Il insiste sur le fait qu'il a changé. À la question du commissaire lui demandant d'expliquer pourquoi il a posé de tels gestes, il dit que c'est pour des gains, qu'il était frustré de ne pas avoir d'argent. Quant à la violence dont il a fait preuve, Keith l'explique en disant que c'est dû à tout ce qu'il a connu et subi dans sa jeunesse. M. Roussel le regarde dans les yeux et lui dit : « On vous voit mal dans le rôle de celui qui reçoit des claques ! ». À sa question :

« Vos études, cela vous aide ?

- Oui, la psychologie, la sociologie, la philosophie, cela m'aide beaucoup à comprendre,

Malgré son apparence confiante, Keith est très nerveux. Il écoute ses accompagnateurs avec beaucoup d'espoir dans le regard. Puis il se met à parler, des mots pour lutter contre le stress et l'angoisse.



Keith, un étudiant comme les autres étudiants du Cégep Marie-Victorin

s'empresse de répondre Keith. J'ai hâte de travailler en équipe avec des étudiants au Cégep. »

Le commissaire ajoute qu'ils ne veulent pas le condamner une deuxième fois ou le punir de quelque façon que ce soit, mais que leur rôle est de s'assurer que son retour en société se fera avec le moins de risque possible.

Soulignant qu'on doit d'abord régler les problèmes qui mènent au crime avant de penser à l'avenir, M^{me} Gravel-Dunberry lui rappelle que dans son cas le programme de maîtrise de la colère est un élément majeur de son plan de correction. Elle lui demande :

« Pourquoi ne l'avez-vous pas suivi ?

- J'aime mes études et ces dernières ne me laissent pas beaucoup de temps pour ce programme-là, répond Keith.

- Quel autre projet avez-vous en tête ?

- Suivre un programme psychologique de maîtrise de la colère, joindre une équipe sportive et régler mes problèmes de criminalité, répond Keith.

- Mais vous n'aurez pas assez d'argent comme étudiant, ajoute M. Roussel.

- Si, j'en aurai assez car grâce au programme *PRET 2000*, je pourrai effectuer ma demande de prêt et bourse auxquels je suis admissible, de répondre Keith. »

La parole est ensuite donnée à Jean-Pierre, le responsable du programme *PRET 2000*. Jean-Pierre confirme que Keith possède les capacités et l'énergie nécessaires pour suivre des études collégiales. Selon lui, les professeurs du Cégep ont affirmé que Keith a obtenu une bonne moyenne. Ces derniers savent que Keith est un détenu et que ses études contribuent au développement de son estime de soi. Jean-Pierre appuie donc Keith dans sa demande. Il estime que ses résultats scolaires sont très encourageants.

Après avoir demandé à Keith s'il y avait des choses qu'il voulait rajouter, les commissaires se retirent pour délibérer et nous quittons la salle d'audience.

DES MOTS POUR LUTTER CONTRE LE STRESS ET L'ANGOISSE

Il est 9 h 20. Dans la salle d'attente, les professionnels qui ont accompagné Keith parlent entre eux. Keith vient de rentrer, il est allé fumer une cigarette à l'extérieur du centre. Il se place aux côtés de son ALC, comme s'il cherchait une certaine protection. Le visage rouge et le sourire grand malgré tout, Keith s'engage dans une conversation avec elle, en ajoutant « Il y a plein de choses que j'aurais dû dire. » Malgré son apparence confiante, Keith est très nerveux. Il écoute ses accompagnateurs avec beaucoup d'espoir dans le regard. Puis il se met à parler vite, des mots pour lutter contre le stress et l'angoisse.

À 9 h 45, arrive la greffière qui nous demande de retourner à la salle d'audience. Tous les regards se tournent vers Keith et ses accompagnateurs se mettent autour de lui, dans un geste de réconfort. Tous se dirigent vers la salle pour entendre la décision finale des commissaires.

LA LIBERTÉ

Les yeux fixés sur les lèvres du commissaire, Keith l'entend finalement dire ce dont il a rêvé tous les

jours, depuis son arrivée dans le pénitencier. « On vous a écouté, vous reconnaissez avoir négligé le programme de maîtrise de la colère, vous reconnaissez aussi qu'il vous reste beaucoup à faire sur le plan personnalité avec le psychologue. Toutefois, votre motivation pour les études est forte et vos résultats sont encourageants. Nous avons donc décidé de retirer la condition d'assignation à résidence. Par contre, nous vous demandons de suivre le programme de maîtrise de la colère, en communauté, et nous vous souhaitons bonne chance ! » Keith a tout de suite tourné son regard plein de reconnaissance vers son ALC et le responsable du programme, puis il a remercié les deux commissaires.

Il est 10 h. Les commissaires, Mme Gravel-Dunberry et M. Roussell se sont retirés pour rédiger le rapport de la journée.

Pour se renseigner sur le programme *PRET 2000* qui a joué un rôle positif dans l'octroi de la libération conditionnelle de Keith sans assignation à résidence, veuillez communiquer avec Jean-Pierre Simoneau, par téléphone, au (514) 325-0150, poste 2110. ♦

La libération conditionnelle

Une façon de contribuer à la sécurité des collectivités

Par Doreen Dinn, commissaire à la CNLC, Région de l'Atlantique, et Djamilia Amellal, agente de communication, Secteur des communications et de la consultation

« On se fait toujours du soucis au sujet des délinquants qu'on a remis en liberté, et lorsqu'on annonce aux nouvelles qu'une infraction a été commise, on prie pour que personne n'ait été blessé et pour que l'infraction n'ait pas été commise par quelqu'un à qui on a accordé la mise en liberté », déclare Doreen Dinn avec une voix douce, empreinte de chaleur et d'humanité.

Doreen est membre de la Commission nationale de libération conditionnelle (CNLC) de la région de l'Atlantique. En tant que commissaire, son mandat statutaire consiste à prendre des décisions relatives à la mise en liberté sous condition, une tâche souvent ardue. Chaque fois qu'elle évalue un délinquant, elle doit adopter les mesures les moins restrictives qui soient et compatibles avec la protection de la société, en se basant sur une évaluation approfondie du risque que présente le délinquant pour la collectivité. Aussi, elle sait combien très préoccupantes ces décisions peuvent être pour le public.

La CNLC est l'organisme investi, par la loi, du pouvoir de mettre tous les délinquants sous responsabilité fédérale et certains autres sous responsabilité provinciale en liberté sous condition. Elle constitue une partie intégrante du système de justice pénale et se focalise sur la protection de la société, en prenant en toute indépendance des décisions judicieuses sur la mise en liberté sous condition et en favorisant - en temps opportun - la réinsertion des délinquants comme citoyens respectueux des lois.

Le programme *PRET 2000* est offert uniquement au Québec et ses services sont disponibles pour tous les étudiants désireux de poursuivre leurs études dans l'ensemble des Cégeps publics.

Il est ouvert aux hommes et aux femmes, aux francophones et aux anglophones.

Si vous êtes intéressé par le programme, veuillez communiquer avec Jean-Pierre Simoneau, au (514) 325-0150 poste 2110.

PRÉPARATION ET ÉTUDE DES DOSSIERS

Lorsque Doreen se rend dans un pénitencier fédéral afin d'interviewer des détenus relativement à leur demande de mise en liberté, elle a déjà travaillé d'arrache-pied à examiner minutieusement leurs dossiers.

Les dossiers des délinquants comprenant les faits importants sur lesquels elle devra baser ses décisions finales d'acceptation ou de refus de la mise en liberté, sont préparés essentiellement par le Service correctionnel du Canada (SCC) à qui il incombe d'obtenir, entre autres, les rapports de police sur les infractions commises, un rapport d'enquête communautaire, le rapport d'évaluation initiale ainsi que le plan correctionnel établi lors de l'admission en prison. Le SCC fournit également des rapports décrivant la participation du délinquant aux différents programmes offerts en établissement, les progrès qu'il a réalisés et les opinions professionnelles portant sur ses risques de récidive.

Les renseignements contenus dans les dossiers permettent aux commissaires d'établir un plan pour interroger le détenu. La loi exige que deux membres (commissaires) de la CNLC examinent les demandes et fassent part de leur décision. Lorsqu'il s'agit de cas de condamnés à perpétuité qui peuvent être plus complexes, l'examen et la prise de décision doivent être faits par trois membres. Lors de l'audience, les détenus sont accompagnés d'un agent de libération conditionnelle de l'établissement. Ce dernier est l'employé du SCC ayant préparé le cas en vue de l'audience et il formule une recommandation précise en faveur de l'octroi ou du refus de la mise en liberté. Les commissaires examinent les dossiers et font part de leur décision.

UNE LOURDE RESPONSABILITÉ

« C'est une lourde responsabilité qui donne à réfléchir que de décider de la liberté d'un autre être humain, confie Doreen. Savoir que l'on peut mettre en liberté quelqu'un qui va récidiver, et penser aux conséquences que cela peut avoir, voilà également de quoi faire réfléchir. »

« Au cours de chaque audience, nous examinons les faits saillants de la vie criminelle du détenu. Nous le questionnons sur ses antécédents et sur ses plans d'avenir. Il est essentiel de pouvoir déterminer si l'individu a changé. Autrement dit, ces changements sont-ils suffisants pour croire que le détenu est prêt à purger le reste de sa peine dans la collectivité sous la surveillance d'un agent de libération conditionnelle, et si le risque qu'il récidive une fois dans la collectivité n'est plus élevé », déclare Doreen.

Doreen est bien consciente que lorsqu'il s'agit de questions liées au comportement humain, il est bien difficile de garantir quoi que ce soit. Raison pour laquelle elle doit s'assurer qu'elle possède tous les renseignements importants pour prendre la décision. Par exemple, quelle est l'infraction pour laquelle le détenu a été condamné, quelles incidences l'infraction a eu sur les victimes et la collectivité, mais surtout si le risque présenté par le détenu est assez réduit pour être géré efficacement et en toute sécurité dans la collectivité.



Doreen Dinn, membre de la Commission nationale de libération conditionnelle

Parfois, les opinions de psychologues, de psychiatres ainsi que celles d'autres professionnels sont également prises en considération.

L'audience tire à sa fin lorsque Doreen et l'autre collègue commissaire se retirent pour délibérer. La décision définitive est prise à ce moment-là. C'est un moment très angoissant pour le détenu qui jusque là a nourri un grand espoir, en pensant que le rêve de liberté qu'il caresse depuis des années risque de s'estomper et de ne pas devenir réalité. Une fois la décision finale rendue, les noms des décideurs sont ajoutés au dossier auquel le public a accès.

DES JOURNÉES COMPLÈTES ET DES DÉCISIONS IMPORTANTES

La journée typique d'un membre de la CNLC peut varier énormément. Elle est souvent très chargée, empreinte de pression et incluant des présentations orales et écrites des victimes. Cette fois-ci, Doreen et sa collègue ont accordé la semi-liberté à deux détenus et la libération conditionnelle totale à un troisième. Elles ont également refusé la mise en liberté à trois

détenus. Elles ont tenu six audiences au total.

Parmi ceux auxquels la semi-liberté a été accordée, un détenu âgé de 32 ans. Il a été condamné à quatre ans d'emprisonnement pour une série de vols avec effraction, commis pour se procurer de la drogue. Il a, depuis son admission à l'établissement Springhill, suivi un programme pour toxicomanes, réussi au Test de connaissance générale et a, de plus, obtenu un emploi dans sa collectivité d'origine où sa conjointe et ses deux enfants l'attendent. Ses progrès et le fait d'avoir obtenu un emploi dans sa collectivité d'origine ont joué en faveur du détenu. Durant la période de surveillance, il doit absolument s'abstenir de consommer des drogues ou de l'alcool.

L'autre détenu ayant bénéficié de la semi-liberté est un délinquant sexuel de 57 ans purgeant une peine de cinq ans et demi, suite à des infractions sexuelles commises sur la personne de sa fille et de son amie. Ce dernier a regretté ses faits et est conscient du tort qu'il a causé à ses victimes. Le rapport établi par le responsable du programme de traitement pour délinquants sexuels auquel il a participé est positif. La semi-liberté lui permettra une réinsertion graduelle dans la collectivité et les six mois suivants se feront dans une maison de transition. Il lui est strictement interdit d'avoir des contacts avec ses victimes.

Parmi ceux qui ont essayé un refus à cette série d'audiences, un détenu qui purge une peine pour des infractions liées à la drogue et pour violence conjugale et voies de fait causant des lésions corporelles. C'est sa deuxième incarcération. Les commissaires ont estimé que des changements positifs ainsi que la participation à des programmes en établissement étaient encore nécessaires.

Pour la journée qu'elle vient d'accomplir, Doreen estime avoir été équitable dans son évaluation du risque posé par les détenus et équitable envers la collectivité où ils vont retourner. Doreen se dit convaincue que la libération conditionnelle constitue le meilleur moyen d'assurer la protection de la population.

« Il n'existe pas de garantie absolue quand il s'agit de comportement humain. Cependant, j'ai pour tâche de rendre de telles décisions et je dois en rendre chaque jour. Mon souci primordial est toujours la protection de la société », de conclure Doreen, avec conviction et sincérité.

La Commission nationale des libérations conditionnelles est disponible pour répondre à vos questions.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la direction des communications de la CNLC au (613) 954-6549. ♦

Une équipe pénitentiaire d'intervention en cas d'urgence (EPIU) composée d'instructeurs provenant de toutes les régions

Rangée avant, de gauche à droite : Leon Durette, Mark Noon-Ward, Albert Boucher

Rangée arrière, de gauche à droite : Carl McLaughlin, Réjean Viola. Ne figure pas sur la photo : Richard Allen.



Vidéo sur l'extraction de cellule

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos : Bill Rankin

Les cris et les jurons d'hommes agités retentissent sur les murs de ciment comme des coups de fusil. De lourdes bottes frappent des portes d'acier dans un rythme soutenu. Des détenus présentent leur visage contre les fenêtres étroites de la porte de leurs cellules, tendant le cou pour mieux voir le couloir. Une lourde porte s'ouvre soudainement au fond de ce couloir pour laisser passer une phalange d'hommes revêtus de la tête aux pieds de vêtements de protection – des casques rutilants, des masques à gaz, des visières, des boucliers et des bottes de sécurité.

Plus les hommes avancent dans le bloc cellulaire, plus le volume des cris augmente, atteignant une intensité presque insoutenable. Les visages des détenus derrière les fenêtres sont tordus par l'effort, les bouches contorsionnées et les veines dans les cous saillantes.

« Coupez ! Coupez ! », crie le réalisateur. Il quitte son moniteur vidéo, frappant des mains pour attirer l'attention. Les hommes en noir s'immobilisent, relèvent leur visière et s'essuient le front. Les cris des détenus se calment, les portes de leurs cellules s'ouvrent. Ils sortent dans le couloir d'un pas nonchalant avec un grand sourire sur le visage. Le cadreur accroupi se relève lentement.

« Les gars, s'il vous plaît, ne regardez pas la caméra », lance le réalisateur Raymond Charrette, s'adressant aux détenus. « Suivez l'action. Lorsque les membres de l'équipe pénitentiaire d'intervention d'urgence passent la porte, gardez les yeux rivés sur eux. OK ? »

Les détenus acquiescent et sourient, se donnant les uns les autres des coups de coude, comme des écoliers, avant de reprendre le chemin de leurs cellules. Un agent de correction remonte lestement le corridor, fermant bien les portes des cellules derrière lui. Les membres de l'EPIU abaissent leurs visières et reprennent leurs places, d'un pas traînant.

« OK ! Silence, s'il vous plaît », commande R. Charrette. « Caméras... » Il lève le bras au-dessus de sa tête, fait une pause et le rabaisse dans un mouvement décisif. « Tournez ! »

« La caméra tourne », confirme le cadreur. « Action ! »

Encore une fois, les cris fusent de la gorge des détenus. L'un d'eux, particulièrement enthousiaste, improvise en lançant une boîte de métal contre le mur intérieur d'une cellule qui produit un bruit de coup de point puissant. BOOM ! BOOM ! BOOM ! Le preneur de son tressaille en entendant ce vacarme soudain dans ses écouteurs, puis sourit et lève le pouce en regardant le réalisateur pour lui signifier que tout va bien. L'action continue.



Le réalisateur Raymond Charrette renseigne la SCA Thérèse Leblanc et les instructeurs régionaux d'EPIU sur une scène à venir.



Dans le rôle d'un détenu, l'acteur Ian Bertrand est filmé dans sa cellule par les caméramans Brian Morris et Gary Lackner



Le conseiller technique Butch Snider et la maquilleuse Sandra Little donnent au visage de l'acteur Bertrand l'apparence d'un visage irrité par du gaz inflammatoire.



L'acteur Bertrand « engueule » le réalisateur Charrette, pendant que le cadreur Lackner filme l'action.



La procédure d'extraction de cellule est suivie minutieusement. Le détenu est menotté pendant qu'un membre de l'EPIU consigne la procédure.

Ce n'est là qu'un scénario utilisé dans la production d'un nouveau film vidéo du Service correctionnel du Canada (SCC). L'emplacement choisi est un bloc cellulaire de la Prison des femmes, un établissement qui n'a pas vu l'ombre d'une véritable prisonnière depuis maintenant deux ans. Dans la vie, les détenus de la production sont de l'autre côté des barreaux - ce sont des recrues du collège du personnel des agents de correction de Kingston. Les recrues prennent part à une production du SCC dans un dessein sérieux : informer le personnel et les gestionnaires sur les extractions de cellule, en montrant comment celles-ci sont réellement effectuées et en faisant connaître la politique et les procédures en place.

« Certaines des scènes sont typiques », d'ajouter Denyse Plante, directrice générale de l'Apprentissage et de l'avancement professionnel. « Nous avons tenté de les rendre aussi réalistes que possible. Toutefois, l'accent est plutôt mis sur la négociation et la collaboration, et non sur la contrainte. La vidéo traite d'une grande diversité de situations faisant partie du Modèle de gestion des situations et illustre le cadre juridique régissant l'application de ce modèle. Les extractions de cellules sont toujours une solution de dernier recours avec les détenus récalcitrants. »

Lisa Quirion, agente principale de projet, est tout à fait d'accord. « Les employés sont renversants, de vrais professionnels. Ils ne se vengent pas lorsqu'ils reçoivent des coups, parce qu'ils ont l'équipement et la formation nécessaires pour maîtriser la situation. » Lisa a déjà elle-même fait partie d'une EPIU. Elle a piloté le projet depuis le début : elle a rédigé le scénario avec l'aide d'une équipe créative de la société *Affinity Productions*. Elle a fait le repérage d'endroits appropriés, elle a choisi les acteurs et les membres du personnel du SCC qui ont été appelés à jouer des rôles et elle a coordonné le tournage avec le réalisateur Raymond Charrette et son équipe.

« L'expérience a été formidable, déclare Lisa. L'équipe de tournage a été très enthousiaste depuis le début et nous avons eu l'aide de quelques personnes qui occupent des fonctions de premier plan au SCC - des instructeurs régionaux d'EPIU, des infirmières, des travailleurs de première ligne de l'établissement Joliette, la formatrice Loretta Mazzocchi, l'agent de correction Daniel Gilbert, le directeur d'établissement Mike Provan, la sous-commissaire adjointe Thérèse Leblanc et bien d'autres personnes. »

Le formateur régional de l'Ontario pour les EPIU, Butch Snider, un homme doté d'une réputation internationale dans son domaine, s'est mis à la disposition de l'équipe comme conseiller technique tout au long du tournage. Butch a été témoin de grandes améliorations qui ont été apportées au fil des ans à la façon de maîtriser les prisonniers difficiles.

« Les méthodes utilisées pour extraire les détenus des cellules ont évolué à la suite de changements qui ont été apportés à la loi et d'un certain nombre d'enquêtes importantes qui ont eu cours à la fin des années 70, explique Butch. Nous avons fait beaucoup de chemin depuis l'époque où quelques-uns des agents de correction les plus costauds devaient aller dans une cellule et immobiliser un détenu rebelle contre le mur au moyen d'un matelas. Aujourd'hui, nous mettons l'accent énormément sur les négociations avant de nous engager dans une opération d'extraction. »

Le film vidéo est le premier d'une série mise en branle par Apprentissage et avancement professionnel. Trois autres films sont en préparation : une vidéo sur les fouilles et les saisies, en cours de production dans la région du Pacifique, l'histoire du SCC qui sera tournée dans la région des Prairies, et une autre qui portera sur la sécurité des collectivités, devant être produite à Toronto. ♦

Le 25^e anniversaire des EPIU

L'année 2002 marque le 25^e anniversaire des Équipes pénitentiaires d'intervention d'urgence au Service correctionnel du Canada. Les EPIU font appel à des femmes et des hommes qui effectuent volontairement un travail difficile dans des circonstances dangereuses. Le personnel de tout le Service admire le courage de ces équipes d'intervention et reconnaît leurs compétences partout au pays.

Nos félicitations à tous les membres !

Reconnaissance de l'une des pionnières

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Lors de la conférence nationale du Service correctionnel du Canada (SCC) 2001, à Mont-Tremblant (Québec), la commissaire Lucie McClung a reconnu la contribution de longue date de Gisèle Côté, surveillante correctionnelle, en lui présentant un certificat d'appréciation.

Gisèle a commencé sa carrière au SCC en 1979 comme participante au projet pilote qui étudiait la possibilité de doter les établissements fédéraux pour hommes d'agents de correction (AC). Gisèle se rappelle que, à l'époque, les détenus étaient surpris de sa présence sans pour autant s'y opposer, tandis que les AC de sexe masculin avaient des réserves parce qu'ils craignaient pour la sécurité des femmes. Gisèle prétend toutefois qu'elle s'est sentie à sa place dès son arrivée.

À l'époque, les AC de sexe féminin avaient fait couler beaucoup d'encre, si bien qu'elles ont été suivies par un journaliste pendant la durée de leur formation. Elles ont fait la revue *Maclean's* et la une de nombreux journaux canadiens.

Gisèle et d'autres agentes de correction s'entendent pour dire que l'expérience était pénible par moments, mais qu'elles ont prouvé qu'elles étaient compétentes, ont marqué l'histoire et ont ouvert la voie à l'acceptation d'autres AC de sexe féminin.

« Nous avons prouvé qu'en travaillant en équipe et en ayant l'appui de nos pairs, de nos collègues et de notre employeur, nous pouvions assurer le succès de cette entreprise. Je suis personnellement très fier d'avoir fait partie de ce groupe. Ce qui a commencé comme un projet pilote d'un an est désormais monnaie courante au SCC. »

Depuis, Gisèle a travaillé au sein de nombreux établissements, dont l'établissement Matsqui, Bowden et Ferndale. Elle est actuellement surveillante correctionnelle à l'établissement Mission et est membre à part entière de l'équipe. Elle est reconnue pour son leadership et son professionnalisme.



Gisèle Côté, surveillante correctionnelle, et la commissaire Lucie McClung

Quand on lui demande à quelles qualités elle attribue le succès de sa carrière, elle répond que le sens de l'équité, la compassion, une méthode réaliste et le désir de relever des défis sont essentiels. Aux femmes qui songent à une carrière d'AC, Gisèle s'exclame : « Allez-y! » ♦

Quand on lui demande à quelles qualités elle attribue le succès de sa carrière, elle répond que le sens de l'équité, la compassion, une méthode réaliste et le désir de relever des défis sont essentiels.

Les récipiendaires gardent vivante la mémoire de Dan Rowan

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation



Lors d'une cérémonie tenue le 21 décembre 2001, la commissaire Lucie McClung a remis le prix commémoratif Dan Rowan 2001 au conseiller principal des relations avec les médias, Richard Moore. Était présent le récipiendaire de l'an dernier et *Keeper of the Bear* (gardien de l'ours), Jim Murphy, qui a remis à Richard la sculpture inuite qui accompagne le prix.

« Je salue les membres du comité pour le travail qu'ils ont accompli afin de garder vivant le souvenir de Dan, a déclaré Richard, et parce qu'ils nous rappellent chaque année à quel point la vie est précieuse. Ce qui rend ce prix bien spécial, c'est que Dan était un de mes amis. Je suis fier de pouvoir faire connaître aux autres ne serait-ce qu'une petite partie de ses qualités. »



De gauche à droite : Pierangela Rowan, Elena Rowan (assise), Pierre-Paul Matte, Richard Moore, Tom Black et Pam Haslam

Se sont jointes à Richard pour la cérémonie la femme et la fille de Dan Rowan – Pierangela et Elena – ainsi que l'autre personne mise en nomination pour le prix, Pam Haslam, gestionnaire de portefeuille, Planification stratégique et politiques. Pierre-Paul Matte, le frère de Lucille Matte qui était analyste principale d'enquête à l'Évaluation du rendement et qui est maintenant décédée, et le partenaire de Lucille, John McPherson, ont accepté un certificat en son nom. Tom Black, le mari de Sandra Black, coordonnatrice du Programme national des maladies infectieuses, a également accepté un certificat pour sa femme.

Même si toutes les personnes mises en nomination satisfaisaient aux critères du prix, Richard a obtenu le plus fort appui de ses pairs parce que ceux-ci le considèrent comme leur mentor, un modèle à suivre et un homme qui amène ses collègues à viser l'excellence.

Félicitations, Richard, et félicitations également à toutes les personnes qui ont été mises en nomination ! ♦

Prix du Chef de la fonction publique pour l'année 2001

Par Jane MacEwen, agente de programmes, établissement Pittsburgh

Au cours d'une cérémonie tenue à Ottawa le 10 décembre dernier, Mel Cappe, le greffier du Conseil privé et secrétaire du Cabinet, a remis un prix du Chef de la fonction publique à Alex MacNair, directeur adjoint des Programmes correctionnels à l'établissement Pittsburgh, pour sa capacité à valoriser et à appuyer les gens.



Le greffier du Conseil privé Mel Cappe remet à Alex MacNair ce prix bien mérité.

Le personnel du service des Programmes correctionnels a présenté la candidature de M. MacNair, en invoquant la vision, la créativité, la capacité à motiver les gens, la détermination, l'honnêteté, la gentillesse de ce dernier, ainsi que son intérêt pour le bénévolat et son approche axée sur les personnes. M. MacNair est notamment responsable de la mise en œuvre du Programme de permissions de sortir avec escorte et du programme LINKS (*Letting Inmates Network their Knowledge of Substance Abuse*) dans les collectivités avoisinantes de l'établissement.

Dans son mot de remerciement, M. MacNair a indiqué : « Ce qui me flatte plus particulièrement, c'est que les membres de mon personnel aient présenté ma candidature avec l'appui d'un bénévole et d'un délinquant... Nous croyons tous en l'importance du respect, de l'intégrité, de l'ouverture d'esprit et de l'équité, qui constituent les fondements de notre mission... Le SCC a adopté des Valeurs fondamentales, que je suis fier de partager. Or, selon moi, il ne faut pas s'en tenir aux énoncés de la mission. La Valeur fondamentale 3, selon laquelle notre personnel constitue notre force, me tient particulièrement à cœur. Les attentats du 11 septembre ont donné à chacun l'occasion de réfléchir et ont fait ressortir le bon côté des gens et l'esprit de bénévolat... Pour moi, il est très important d'appuyer notre personnel et de les encourager à atteindre leurs buts en leur offrant des occasions de le faire. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont permis de faire de cette journée un moment saillant de ma carrière dans le domaine correctionnel. » ♦

Forum d'experts internationaux

Orientation de la recherche correctionnelle sur la toxicomanie

Île-du-Prince-Édouard, du 30 avril au 2 mai 2002

Par Heather Hurst, conseillère en communications, Secteur des communications et de la consultation

Les autorités à l'échelle internationale reconnaissent de plus en plus la nécessité de régler de façon efficace les problèmes liés à la toxicomanie au sein des systèmes correctionnels. En plus des difficultés qu'elle crée sur le plan opérationnel, la toxicomanie a une incidence négative sur les collectivités lorsque les délinquants sont mis en liberté. En mettant au point des interventions efficaces, nous pouvons contribuer à améliorer la sécurité de nos collectivités respectives.

Au printemps, le Centre de recherche en toxicomanie du SCC, le Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal ainsi que le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies parrainent ensemble un forum international pour les experts du domaine. Ces experts du Canada et du monde entier se réuniront à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard. Au cours de ce forum, chaque expert présentera ce qui se fait dans son pays et parlera des

pratiques exemplaires. Ensemble, ils donneront une orientation aux travaux de recherche afin de consolider les acquis et d'assurer une coopération efficace. Le Forum sera une sorte de vitrine du Centre de recherche en toxicomanie pour les experts canadiens et internationaux. Il les encouragera à participer au développement de ce centre de niveau international dans le domaine de la recherche correctionnelle sur la toxicomanie. ♦

LEADERSHIP Renouvelé

Administration centrale

Christine Manuge

Directrice, Affaires des détenus
En poste depuis le
25 février 2002

Mike Johnston

Directeur général, Planification
des opérations
En poste depuis le
1er janvier 2002

Régions

Janet de Laat

Directrice, Établissement
Frontenac, région de l'Ontario
En poste depuis le
11 mars 2002

Paul Snyder

Directeur, Établissement
Pittsburgh, région de l'Ontario
En poste depuis le
18 février 2002

James Marshall

Directeur, Établissement
Millhaven, région de l'Ontario
En poste depuis le
18 février 2002

Yvan Thibault

Directeur, Établissement
Warkworth, région de l'Ontario
En poste depuis le
6 mars 2002

Ross Toller

Commissaire Adjoint,
région des Prairies
En poste depuis le
14 janvier 2002

Floyd Wilson

Directeur, Établissement
Drumheller, région des Prairies
En poste depuis le
5 mars 2002

Rémi Gobeil

Commissaire Adjoint,
région de l'Atlantique
En poste depuis le
5 novembre 2001

Terry Hatcher

Conseiller spécial auprès du
commissaire adjoint, région
de l'Atlantique
En poste depuis le
6 novembre 2001

Lou Kelly

Sous-commissaire adjoint,
Opérations, région de l'Ontario
En poste depuis le
8 octobre 2001

Donna Morrin

Directrice, Pénitencier de
Kingston, région de l'Ontario
En poste depuis le
4 mars 2002

Monty Bourke

Conseiller spécial auprès du
sous-commissaire adjoint,
région de l'Ontario
En poste depuis le
4 mars 2002

Peter White

Directeur, Établissement Beaver
Creek, région de l'Ontario
En poste depuis le 6 mars 2002

Therese Gascon

Directrice, Établissement Bath,
région de l'Ontario
En poste depuis le
18 février 2002

Alphonse Cormier

Commissaire Adjoint,
région du Pacifique,
En poste depuis le
29 octobre 2002

Larry Stebbins

Directeur, Établissement
Joyceville, région de l'Ontario
En poste depuis le
11 mars 2002

Tim Fullerton

Conseiller spécial auprès
du commissaire adjoint,
région des Prairies
En poste depuis le
11 février 2002



Le Centre de détention Mitrovica Une leçon en sécurité

Par Ed Muise, gestionnaire d'unité, pénitencier Dorchester, et Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos : Ed Muise

Dans le cadre de l'entente conclue entre le SCC et l'ACDI, Ed Muise a travaillé pendant trois mois au Kosovo, soit de juin à septembre 2000, comme directeur du recrutement et de la formation pour le Service correctionnel du Kosovo. Il est reparti au Kosovo en janvier 2001, en vertu d'un contrat de six mois conclu avec les Nations-Unies, pour y remplir les fonctions de directeur du Centre de détention de Mitrovica, dans le nord du Kosovo.

Alors que la plupart des citoyens de Pristina étaient encore au lit, Ed Muise, lui, était au volant de la Toyota 4-Runner des Nations-Unies, en direction nord, pour se rendre à la ville de Mitrovica et commencer sa journée comme directeur du Centre de détention de Mitrovica. La distance à parcourir pouvait prendre entre 30 minutes et une heure, selon ce qui se présenterait devant lui sur sa route : des tracteurs, des chevaux et des charrettes ou les convois de véhicules militaires omniprésents.

UNE PRÉSENCE MILITAIRE FORTE

À mesure que Monsieur Muise se rapprochait de Mitrovica, la présence militaire devenait de plus en plus visible. Chaque jour de travail, il devait traverser une série de postes de contrôle et parcourir des routes étroites et tortueuses sur lesquelles on avait placé des herses pour crever les pneus des véhicules. Des soldats

français armés et membres de la KFOR (Forces du Kosovo), le contingent de 7 300 militaires qui tentait de maintenir la loi et l'ordre dans le pays désorganisé, surveillaient les lieux. La paix précaire instaurée par l'ONU était parfois interrompue par des échauffourées violentes entre les deux factions ethniques ou entre les factions et les militaires. Les troubles sporadiques étaient une réalité avec laquelle la population civile devait composer.

À chaque poste de contrôle, M. Muise devait montrer ses documents officiels et sa carte d'identité des Nations-Unies, que les soldats examinaient soigneusement avant de lui laisser la voie libre. Une fois le dernier poste passé, il prenait la direction nord, traversait le pont de l'Est sur la rivière Ibar qui divise la ville en deux – les Kosovars albanais au sud et les Kosovars serbes au nord – un gouffre ethnique beaucoup plus large et profond que la rivière même.

Les mesures de surveillance et de sécurité ne prenaient pas fin lorsque M. Muise avait atteint le côté nord. Un réseau de sentinelles paramilitaires serbes connues sous le nom des *surveillants du pont* par les gens de l'endroit, scrutait du regard la circulation à partir de points d'observation sur les trottoirs, essayant de repérer des Albanais qui auraient été assez téméraires pour s'aventurer en territoire serbe. Ceux qui avaient eu cette hardiesse, s'ils étaient découverts, étaient bien chanceux de pouvoir retourner de leur côté de la rivière encore vivants.

LE MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ

Le Centre de détention de Mitrovica est situé sur un terrain bien en retrait, dans des rues de service du quartier nord de la ville, à l'intérieur d'un complexe clôturé partagé avec un bataillon d'infanterie français. La présence de chars d'assaut français, de véhicules de transport du personnel et d'autres composantes du matériel militaire rassurait certainement les membres du personnel international travaillant à la prison, mais tout cela leur rappelait aussi que Mitrovica était un endroit où il était dangereux de travailler.

Une fois à l'intérieur, M. Muise rassemblait son personnel administratif pour faire le point sur les événements des 24 heures précédentes et pour attribuer les tâches quotidiennes : les fouilles dans les cellules, le traitement des plaintes des prisonniers et l'accompagnement des entrepreneurs en construction. Une fois la tenue du petit caucus terminée, M. Muise entamait ses rondes, en se rendant d'un secteur du Centre à l'autre pour s'assurer que son personnel multinational et disparate appliquait les bonnes pratiques correctionnelles. Lorsqu'il a débuté comme directeur, il a été clair à l'effet qu'il ne tolérerait aucun manquement aux droits de la personne pour des fins de maintien de l'ordre.

« Il y a de nombreux agents de police étrangers au Kosovo, a expliqué M. Muise. Bien avant mon arrivée, il a été décidé que 66 de ces agents allaient travailler au centre de détention. La décision a créé une situation difficile, parce que les policiers ne sont pas habitués au travail de gardien de prison. Ils n'ont pas la formation requise et ils ont peu d'expérience dans le domaine. Pour compléter les choses encore davantage, il y avait un roulement régulier d'agents provenant de diverses parties du globe – le Bangladesh, le Ghana, le Nigeria, la Russie, la Bulgarie, l'Égypte et le Canada. Les capacités et les attentes étaient bien différentes, mais nous faisons équipe et nous avons acquis la

réputation de gens qui appliquent des pratiques humaines tout en exerçant la sécurité la plus serrée à l'intérieur du Service correctionnel du Kosovo. »

En effet, la sécurité représentait une priorité dans un milieu qui constituait un microcosme de la ville entière. Ainsi, l'établissement, qui logeait au total 52 prisonniers était divisé en deux parties - les Kosovars albanais étaient incarcérés au deuxième étage et les Kosovars serbes, dont certains étaient condamnés pour génocide et d'autres pour crimes de guerre, occupaient le rez-de-chaussée. Selon M. Muise, l'atmosphère très tendue qui régnait au Centre était semblable à celle palpable dans le reste de Mitrovica - « un état perpétuel de calme tendu ». La séparation complète des groupes ethniques était essentielle pour le maintien de l'ordre.

« C'est un honneur pour le SCC que la direction du Centre de détention de Mitrovica ait été confiée presque exclusivement à des

membres du personnel du SCC recrutés dans le cadre d'un contrat des Nations-Unies, a fait observer M. Muise. Les employés du SCC ont ainsi gagné le respect des autres, au niveau international, pour les compétences et les capacités uniques dont ils ont fait montre. »

PROBLÈMES QUOTIDIENS

Outre les conflits ethniques, il y avait les problèmes courants causés par des services publics peu fiables : des robinets et des toilettes subitement à sec lorsque l'approvisionnement en eau était interrompu sans que cela ait été prévu et sans avertissement, et des pannes d'électricité qui pouvaient plonger la prison entière dans le noir pendant de très longues secondes avant que les génératrices de secours ne prennent la relève.

Un directeur de prison canadien débrouillard qui avait précédé M. Muise, Cal Mac Ausland, avait fait construire une citerne en ciment pouvant contenir 30 000 gallons. Cette

citerne, qui assure un approvisionnement régulier en eau fraîche, a été mise en service pendant le mandat de M. Muise. Le personnel a fonctionné avec deux génératrices électriques jusqu'à ce qu'une ligne d'énergie électrique soit installée, ce qui a permis de faire fonctionner tout l'établissement, à l'exception de quelques interruptions.

UN ÉTABLISSEMENT RÉPUTÉ

Comme le Centre jouissait d'une bonne réputation, M. Muise a accueilli un flot constant de visiteurs, consacrant souvent sa journée à faire visiter l'endroit et à répondre aux questions de représentants de la Croix-Rouge et du Commissaire des droits de l'homme des Nations-Unies ainsi que de juges et de procureurs locaux ou internationaux. Les observateurs de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe étaient régulièrement de passage, pour informer les prisonniers serbes de l'avancement des procès.

VIVRE DANGEREUSEMENT

En avril 2001, les *surveillants du pont* ont protesté contre l'imposition d'un droit sanctionné par l'ONU sur toutes les marchandises arrivant au Kosovo en mobilisant leurs troupes paramilitaires et en barricadant les principales artères reliant le nord de Mitrovica au reste de la ville. Pour les employés du centre de détention qui devaient traverser le pont afin de se rendre au travail, cela créait des difficultés importantes. Lorsque les barricades ont été mises en place, les employés du Centre ont dû attendre trois jours avant de pouvoir sortir de l'établissement. Le troisième jour, malgré les menaces proférées par les *surveillants du pont*, M. Muise et ses hommes, vêtus de gilets pare-balles, ont réussi à traverser le pont dans des véhicules militaires. Ils ont été déposés à une base technique située à moins de 600 mètres du centre de détention et ont été prévenus qu'ils devaient continuer le chemin seuls. Ils se rendirent donc au Centre à pied, nerveusement, sachant qu'ils circulaient sur une route exposée à la vue de francs-tireurs qui auraient pu se cacher dans les immeubles à appartements qui longeaient leur chemin. « Ce fut l'une des très rares fois où je me suis senti vraiment en danger au Kosovo », a déclaré M. Muise.

Heureusement, aucun coup de feu n'a été tiré dans leur direction. L'unité française de la KFOR est demeurée en état d'alerte soutenue pendant les 32 jours au cours desquels les *surveillants du pont* ont exercé leurs moyens de pression. Le bataillon détaché au centre de détention bouclait complètement le complexe, à l'arrière et à l'avant, en plaçant des chars



La rivière Ibar sépare la ville de Mitrovica, au sud (côté gauche) vivent les Albanais et au nord les Kosovars serbes.



M. Muise se tient à côté d'une plaque érigée en hommage à ceux qui sont morts dans l'écrasement d'avion où un employé du SCC, Dan Rowan, a perdu la vie.

dans les entrées. Les soldats, quant à eux, portaient une tenue anti-émeute complète pour réagir en cas d'attaque. « Je me sentais vraiment en danger, se rappelle M. Muise. Mais je sentais également que l'on était fermement décidé à assurer la protection de mon personnel et des détenus. Les soldats français nous ont assurés qu'ils défendraient notre périmètre et notre propriété. Dans une atmosphère comme celle qui régnait dans la section nord de Mitrovica, vous vous rendez vraiment compte qu'il est important de nouer et de maintenir de bons partenariats ! »

LEÇONS APPRISSES

M. Muise a tiré de nombreuses leçons de son expérience au Kosovo : il a pris conscience de la liberté qui existe au Canada, de ses richesses et de l'esprit de tolérance qui y règne. Toutefois, il a éprouvé quelques difficultés à se réajuster à son poste de gestionnaire d'unité au pénitencier Dorchester.

« Notre service correctionnel est tellement avancé qu'une bonne partie du travail que je faisais à Mitrovica a déjà été accomplie au Canada il y a des lustres. Les défis qu'il y avait à relever au Kosovo me manquent ici, tout comme les réalisations tangibles que nous avons accomplies au Centre de détention de Mitrovica. Je m'ennuie également de « l'inconnu » et du genre de stress qui faisait monter mon taux d'adrénaline. À côté du travail que je faisais au Kosovo, mon poste au pénitencier Dorchester est moins excitant. »

Beaucoup de soldats des forces internationales de maintien de la paix qui reviennent chez eux, en Amérique du Nord, éprouvent les mêmes sentiments. Les policiers canadiens ont inventé une expression pour désigner le phénomène, disant que leur travail a rétréci.

M. Muise est d'avis que les compétences qu'il a acquises outre-mer pourraient être mises à profit au SCC, si seulement il y avait moyen de les canaliser. « Je crois que mon expérience m'a préparé à de l'avancement, commente-t-il. Je me suis qualifié pour figurer sur la liste des sous-directeurs et j'espère avoir une affectation un jour. Avec le recul, je crois que j'aurais aimé être affecté à un projet spécial à mon retour. »

Entre-temps, M. Muise profite de sa vie de famille. « Je suis content d'avoir vécu ces expériences. J'ai eu le soutien de mon fils et de ma femme, Susan. Pendant neuf mois, en 2000-2001, elle s'est acquittée de ses tâches au SCC, elle a géré la maison et joué le rôle de chef de famille monoparentale pendant que je poursuivais mon rêve et vivais cette aventure. Je suis également reconnaissant à mes gestionnaires au SCC qui m'ont donné leur appui. » ♦

Programme intensif de traitement de la toxicomanie

Par Kathryn Hanington et Joel Ginsburg, Division des programmes de réinsertion sociale

De nombreux délinquants sous la responsabilité du Service correctionnel du Canada (SCC) sont toxicomanes. En effet, des études montrent qu'il existe un lien étroit entre la toxicomanie et la criminalité. Or, si nombre de ces délinquants bénéficient du Programme prélibératoire pour toxicomanes et de Choix, le programme de traitement, de prévention de la rechute et de suivi dans la collectivité, le SCC constate que certains d'entre eux, ceux qui ont des problèmes graves ont besoin d'une intervention intensive.

C'est ainsi que Sylvie Blanchet, John Eno, Steve Dine, Edward Hansen et Carmen Long ont récemment créé le Programme intensif de traitement de la toxicomanie pour transmettre à ces délinquants les compétences dont ils ont besoin afin de cesser ou de réduire leur consommation de substances interdites ou leur abus de l'alcool et, à terme, de ne plus commettre d'actes criminels.

Le Programme intensif de traitement de la toxicomanie s'inscrit dans une démarche continue en trois volets : le premier est constitué de mesures intensives; le second comprend des séances de suivi en établissement destinées à renforcer les acquis du programme et à préparer le délinquant à la mise en liberté; le troisième prévoit des

interventions auprès du délinquant libéré qui se poursuivent jusqu'à la date d'expiration du mandat.

Le programme se fonde sur la théorie de l'apprentissage social, qui reconnaît l'influence des pairs, de la culture et d'autres facteurs présents dans le milieu de la personne sur sa décision d'abuser de l'alcool ou de consommer des drogues illicites. Les participants apprennent à reconnaître et à modifier leurs pensées et comportements mésadaptés liés à la toxicomanie. Ils apprennent aussi à planifier différents aspects de leur vie (emploi, relations familiales, activités récréatives) et à surveiller leur conduite afin d'éviter de retomber dans la toxicomanie. Les animateurs du programme font appel à des moyens interactifs, tels que des jeux de rôles et des exercices afin de transmettre les compétences aux participants.

Le Programme intensif de traitement de la toxicomanie comporte environ 100 séances de deux heures chacune, réparties sur près de dix-huit semaines. Jusqu'ici, il a été mis à l'essai à deux reprises par des agents de programmes travaillant en équipe de deux, aux établissements Matsqui, Drumheller et Warkworth, à l'établissement Leclerc et au Centre fédéral de formation au Québec, mais on prévoit l'offrir ailleurs aussi. ♦



De gauche à droite : Don Gibson, établissement Warkworth; Joel Ginsburg, AC; Ellen Jones, AR, Prairies; Steve Dine, AR, Ontario; Steve Lloyd, établissement Matsqui; Edward Hansen, AC; Sherry Leslie, établissement Drumheller; Jackie Anderson, établissement Matsqui; John Eno, AR, Pacifique; Sharon Tattersal, établissement Springhill; Paulette Robichaud, AR, Atlantique; Stéphanie Robert, établissement Leclerc; Josée Durocher, Centre fédéral de formation; George Manula, Centre fédéral de formation; Linda Burns, établissement Warkworth; Bev Pitcher, AR, Ontario; Louise Kloot, établissement Drumheller; Andrea Moser, AC; Sylvie Blanchet, AR, Atlantique; Carole Taillon, établissement La Macaza; Josée Labelle, établissement Leclerc; Mike Nicholson, établissement William Head

Absents lors de la photo : Chantal Langevin, AC; Carmen Long, bureau de libération conditionnelle de Saskatoon; Michael Wilson, établissement Springhill

Hommage aux *Citoyens en action*

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos : Bill Rankin

Le Service correctionnel du Canada (SCC), en collaboration avec ses comités consultatifs des citoyens (CCC) et l'*International Association of Justice Volunteerism*, a rendu hommage à plus de 300 de ses bénévoles dans le cadre d'une conférence internationale qui a eu lieu à l'hôtel Marriott à Ottawa, du 30 novembre au 2 décembre. Cette activité de trois jours a été organisée pour honorer les quelque 10 000 citoyens qui donnent de leur temps et de leur énergie pour rendre les collectivités canadiennes plus sécuritaires grâce à leur travail comme bénévoles au sein du système correctionnel fédéral. « Ils donnent du temps, ce dont la plupart d'entre nous n'avons pas assez », a indiqué Lucie McClung, la commissaire du SCC.

Le solliciteur général, Monsieur Lawrence MacAulay, a fait l'éloge des bénévoles et a rendu un hommage, en particulier, à la contribution continue de Monsieur Charles Taylor et de son épouse Charlotte, qui ont agi comme conseillers spirituels auprès des délinquants dans le cadre de leur propre ministère. M. et M^{me} Taylor sont les premiers à recevoir un prix annuel nommé en leur honneur, le prix Taylor, nouvellement créé par le SCC pour célébrer les contributions exceptionnelles de bénévoles aux services correctionnels. Les Taylor ont remercié le solliciteur général et l'assistance à partir de leur domicile à Wolfville en Nouvelle-Écosse au moyen d'un message préenregistré. C'est leur fils, David Taylor, qui a accepté le premier prix Taylor en leur nom. Le prix sera décerné chaque année à la personne qui fera preuve d'un dévouement exemplaire en tant que bénévole.

« Ils donnent du temps, ce dont la plupart d'entre nous n'avons pas assez », a indiqué Lucie McClung, la commissaire du SCC.



Remise du premier prix de l'Association nationale des bénévoles. De gauche à droite : le Solliciteur général du Canada, Lawrence MacAulay, le révérend Pierre Allard, la commissaire Lucie McClung et David Taylor (fils des recipients)



Mario Paparozzi, président de la commission des libérations conditionnelles du New Jersey, Johanne Vallée, directrice générale de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec Inc., et Paddy Bowen, directrice générale de Bénévoles Canada

Le solliciteur général a également annoncé la création de l'Association nationale des bénévoles (ANB), qui facilitera la communication entre les bénévoles, le SCC et les partenaires dans la collectivité. Le prix Taylor et l'ANB ont tous deux été créés pour marquer l'Année internationale des volontaires et pour célébrer le rôle important de ces personnes bienveillantes dans la société canadienne.

Les participants ont entendu divers conférenciers, notamment Mario Paparozzi, président de la commission des libérations conditionnelles du New Jersey, Paddy Bowen, directrice générale de Bénévoles Canada, et Johanne Vallée, directrice générale de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec inc., qui ont traité des enjeux touchant leur organisation.

Au cours d'une trentaine d'ateliers, les participants ont discuté des problèmes

auxquels doivent faire face les bénévoles, notamment les besoins particuliers des délinquants autochtones, les ex-délinquants sans-abri et la liaison avec la collectivité.

Le vendredi 30 novembre, les bénévoles étaient invités en soirée à une réception dans le hall principal du Musée des beaux-arts du Canada. Ils ont été accueillis par leur hôte, le révérend Pierre Allard et divertis par la chorale du service de police d'Ottawa. Ils ont également été invités à une visite privée de la collection d'art canadien du musée et ont eu le plaisir d'admirer en partie une superbe exposition de photos intitulée *Prisoners of Age* du photographe Ron Levine et du concepteur graphique Michael Wou. Les deux artistes étaient sur place pour répondre aux questions concernant leurs images extraordinaires et pour signer des exemplaires de leur livre traitant de ce sujet. ♦

En vedette sur Internet

Renseignements sur les questions et les services correctionnels accessibles sur Internet

L'International Corrections and Prisons Association (ICPA)

<http://www.icpa.ca>

Le site Web de l'ICPA permet aux professionnels de la justice pénale d'échanger des idées et des pratiques dans le but d'améliorer les services correctionnels. Le site contient de l'information sur les lois correctionnelles, en provenance de toutes les parties du monde, ainsi que des renseignements sur les échanges de personnel et un centre de mise en commun des meilleures pratiques correctionnelles.

Les programmes de réconciliation entre la victime et le délinquant (VORP)

<http://vorp.com>

Le site Web des programmes de réconciliation entre la victime et le délinquant, également appelés programmes de médiation entre la victime et le délinquant, est un site américain (Victim-Offender Reconciliation Programs) qui diffuse de l'information concernant le face-à-face des délinquants avec les victimes de leurs crimes, et avec l'aide d'un médiateur dûment formé qui est habituellement un bénévole de la collectivité. Sa mission est d'intégrer la réforme de la justice réparatrice dans les systèmes de justice pénale, de donner aux victimes, aux délinquants et aux collectivités les moyens de se remettre des effets de la criminalité, de freiner la récidive et d'offrir à la société une solution de rechange plus efficace et plus humaine aux huées grandissantes en faveur de peines plus sévères et d'un recours accru à l'emprisonnement.

Le site propose des liens vers des articles, des cours de formation, des conférences et des services reliés à la réconciliation entre la victime et le délinquant.

L'International Institute for Restorative Practices

<http://www.restorativepractices.org>

L'International Institute for Restorative Practices (IIRP) est une organisation sans but lucratif qui réalise des études et des recherches favorisant le développement de pratiques fondées sur la justice réparatrice, dont les objectifs sont les suivants :

- discuter des définitions, des idées, des pratiques exemplaires, des théories et des normes qui s'appliquent aux pratiques fondées sur la justice réparatrice, et les faire connaître;
- réaliser des recherches utiles sur les pratiques fondées sur la justice réparatrice et en diffuser les résultats;
- encourager la mise au point de ressources en éducation et en formation concernant les pratiques fondées sur la justice réparatrice.

Le site permet de consulter une liste d'ouvrages sur la justice réparatrice et donne accès à du matériel pédagogique.

Rétrospective de la Semaine de la justice réparatrice 2001

Par Troy Demers, agent de projet, Direction de la justice réparatrice et du règlement des différends

Si l'on en juge par les nombreuses célébrations et activités communautaires organisées aussi bien au Service correctionnel du Canada (SCC) que dans les collectivités canadiennes, la sixième Semaine annuelle de la justice réparatrice, qui a eu lieu du 18 au 25 novembre 2001, a été un franc succès. Cette initiative éducative à caractère communautaire reçoit l'appui de la Direction de la justice réparatrice et du règlement des différends, de la Division de l'aumônerie du SCC, du Comité interconfessionnel de l'aumônerie du SCC et de différents partenaires communautaires.

Prenant la parole à une cérémonie de lancement qui avait lieu à la Tribune de la presse parlementaire à Ottawa, Monsieur Lynn Myers, secrétaire parlementaire du solliciteur général, a déclaré : « Choisir la voie de la justice réparatrice, c'est choisir la voie de l'espoir, l'espoir d'obtenir le droit de parole et la réparation pour les victimes, l'espoir de rendre les délinquants responsables d'une manière qui les encourage à prendre conscience des conséquences de leurs actes et à faire des efforts personnels pour bien réintégrer la société, et l'espoir d'une collectivité plus forte et plus sûre, où tous ont la possibilité de guérir. » C'est cette vision d'espoir que traduit le thème de la Semaine de la justice réparatrice 2001, *Quand l'espoir devient parole*.

Les activités ont été encore plus nombreuses cette année, partout au Canada, et le SCC a eu la chance de pouvoir participer, aussi bien dans ses établissements que dans la collectivité, à quelques événements uniques qui lui ont permis de former et de mettre à profit des partenariats stimulants avec d'autres organismes du système de justice pénale, des organismes d'aide aux victimes, des groupes communautaires et des gens du public en général. Il est évidemment impossible de présenter ici la liste complète des événements qui ont eu lieu cette année, mais voici un aperçu des principales activités organisées sur le thème de la justice réparatrice.

ACTIVITÉS CONSACRÉES À LA JUSTICE RÉPARATRICE AU SCC

Région de l'Atlantique

Le 19 novembre, Siegfried Janzen, membre du comité consultatif de citoyens de l'établissement Westmorland et médiateur de formation, a fait le récit de certaines rencontres fructueuses de médiation



interpersonnelle et de counseling qu'il a animées avec des détenus, leurs familles et les victimes, à l'Université St. Thomas de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Le 25 novembre, des membres du réseau de la justice réparatrice de la coopérative de règlement des différends de l'Île-du-Prince-Édouard ont joué *Conversation at the Well*, une pièce en trois actes décrivant une discussion « droite contre gauche » sur la foi et la justice, à l'Église unie de Spring Park.

Région du Québec

Le 19 novembre, cinq détenus de l'établissement Archambault ont animé une discussion avec une vingtaine d'élèves de niveau secondaire à qui ils ont expliqué les mythes et les réalités de la vie en prison. Le 23 novembre, le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie et l'ASRSQ ont organisé un forum communautaire intitulé *Les médias : parole d'espoir ou de désespoir*. Ce forum avait pour but d'examiner l'influence des médias sur la perception publique de la criminalité, des contrevenants et du processus de réinsertion sociale. Au Centre fédéral de formation, Johanne Vallée, directrice générale de l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec (ASRSQ), a présenté au personnel et aux détenus des exposés sur la justice réparatrice.

Région de l'Ontario

Le 21 novembre, le comité de la justice réparatrice du pénitencier de Kingston a organisé plusieurs activités, y compris une assemblée d'information à l'intention du

Choisir la voie de la justice réparatrice, c'est choisir la voie de l'espoir, l'espoir d'obtenir le droit de parole et la réparation pour les victimes, l'espoir de rendre les délinquants responsables d'une manière qui les encourage à prendre conscience des conséquences de leurs actes et à faire des efforts personnels pour bien réintégrer la société.



Un événement communautaire à l'Université d'Ottawa. De gauche à droite : Tara Gapp, Celine Lee, Scott Harris, Troy Demers, Jane Miller-Ashton et Carol-Anne Grenier

personnel. Le 22 novembre, les *Restorative Justice Initiatives* de Windsor et du comté d'Essex ont parrainé un forum sur la justice réparatrice à l'Université de Windsor, avec Wilma Derksen comme conférencière principale. M^{me} Derksen est mère, épouse, journaliste, auteure, conférencière et animatrice de groupes de victimes. Le conseil municipal de Windsor a proclamé officiellement que la semaine du 18 au 25 novembre était la Semaine de la justice réparatrice. À l'établissement Joyceville, les délinquants ont eu la possibilité de participer à des séances d'information sur la justice réparatrice. Les aumôniers et les membres du personnel ont tenu une assemblée, organisé un barbecue et reçu tous les jours le matériel nécessaire à la promotion de la Semaine de la justice réparatrice.

Région des Prairies

Le comité de la justice réparatrice de Winnipeg a invité Bill Pelke, président et cofondateur de *Journey of Hope... from Violence to Healing*, à livrer toute la semaine son message sur la justice réparatrice à l'occasion de diverses rencontres. Le 18 novembre, la cérémonie d'ouverture comprenait une prière et une séance de médiation réunissant les membres de différentes communautés culturelles et confessionnelles. Le Centre psychiatrique régional a organisé le mardi soir deux ateliers sur la justice réparatrice à l'intention des détenus ainsi que deux séances d'information sur la justice réparatrice à l'intention du personnel, à l'heure du lunch.

Région du Pacifique

Le 22 novembre, Liz Elliot, coordonnatrice du *Centre for Restorative Justice* de l'Université Simon Fraser, Marc Forget, associé de programme du *Quaker Committee on Jails and Justice*, et Meredith Egan, du *Deep Humanity*

Institute, ont présenté au personnel et aux détenus de l'établissement Matsqui une introduction au concept et aux valeurs de la justice réparatrice. Le 24 novembre, la *Restorative Justice Coalition* a présenté à l'établissement William Head son troisième symposium public, auquel ont participé plus de deux cents personnes, y compris des délinquants, des victimes et des partenaires communautaires du domaine de la justice réparatrice. À la 6^e Conférence annuelle sur la justice réparatrice de l'établissement Ferndale, les participants ont eu l'occasion d'assister pendant toute la journée à des événements artistiques axés sur le thème de la justice réparatrice.

Administration centrale

Pendant toute la semaine, les membres du personnel de l'administration centrale ont bénéficié de nombreuses occasions d'échanger entre eux, avec les partenaires du système de justice pénale et avec le public. Des partenariats avec le ministère de la Justice, la Commission du droit du Canada et les membres du public ont permis de présenter pendant toute la semaine différentes activités comme un lancement, une démonstration au moyen d'un jeu de rôles animée par Jamie Scott, coordonnateur du Collaborative Justice Project, un visionnement du nouveau vidéo du SCC, *La justice réparatrice : des racines profondes et des ramifications nombreuses*, une célébration multiconfessionnelle à l'église Saint-Jean d'Ottawa et un exposé par Celine Lee, une femme qui a perdu sa mère et sa sœur dans un incendie domiciliaire résultant d'une introduction par effraction. Celle-ci a raconté le processus de guérison qu'elle a vécu à la suite de sa participation au programme de médiation entre la victime et le délinquant offert en Colombie-Britannique avec la collaboration du SCC. ♦

Les provinces se branchent au Système de gestion des délinquants



Par Sheila Liston, agente de communication, Projet de renouvellement du SGD

Dans le cadre du projet pilote d'un an, qui a pour but d'améliorer la communication d'informations sur les délinquants entre les différents partenaires de la justice pénale, y compris ceux des provinces et des territoires, le Service correctionnel de la Saskatchewan se voit finalement accorder l'accès électronique au Système de gestion des délinquants (SGD).

Cette stratégie vise la communication réciproque de renseignements sur les délinquants consignés dans le SGD et le Système de renseignements sur les délinquants de la Saskatchewan (CMIS). Au moment de la requête électronique, seules les informations concernant des délinquants en détention dans des établissements du SCC ou du Service correctionnel de la Saskatchewan sont disponibles. Par l'entremise d'un poste de travail situé en établissement provincial, il est possible d'accéder au menu personnalisé du SGD. De son côté, le Service correctionnel de la Saskatchewan s'engage à fournir au SCC l'accès à son propre système de renseignements.

La sécurité des télécommunications a été établie entre les deux organismes, et les conditions de la communication de renseignements ont été précisées. Le SCC et le Service correctionnel de la Saskatchewan auront tous deux accès, respectivement, au SGD et au CMIS par l'entremise d'un poste de travail situé dans un de leurs établissements. L'établissement choisi s'occupera de la coordination des requêtes concernant les délinquants incarcérés et de la distribution des résultats de cette requête au ministère concerné.

« Le but premier de ce projet est de renforcer la sécurité publique en permettant la communication rapide de renseignements sur les délinquants, ce qui assurera le succès de leur réinsertion sociale », déclare Jeffrey Jones, chef des opérations du RSGD. « Nous devons stimuler le dialogue entre les organismes correctionnels du Canada afin d'améliorer la communication de renseignements entre eux. »

La priorité est également de déterminer les contraintes légales, politiques, techniques et opérationnelles qui empêchent les organismes correctionnels de communiquer des renseignements.

Ainsi, ce projet pilote permettra la mise en œuvre de la stratégie de communication de renseignements sur les délinquants qui a été approuvée lors de la réunion FPT des services correctionnels, en 1999, ainsi que par le Comité de direction du SCC.

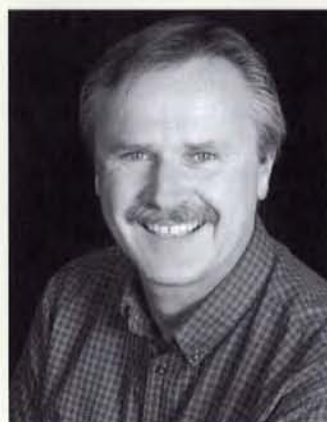
Les résultats de ce projet pilote serviront à activer le système de communication de renseignements sur les délinquants auquel sera lié, non seulement le Service correctionnel de la Saskatchewan, mais aussi d'autres services correctionnels provinciaux. ♦

Le documentaire vidéo *From Nothing to Something* remporte un prix prestigieux

Par Ellen Henderson, conseillère principale en communications, CORCAN

Photos : Carleton Productions International

From Nothing to Something, une émission d'une demi-heure portant sur une équipe de construction de l'établissement Nova entièrement composée de femmes a remporté la prestigieuse *Gold World Medal* au Festival de New York, un événement de renommée internationale. Diffusé sur le réseau CTV à l'automne 2001, le documentaire sera présenté de nouveau sur un certain nombre de chaînes tout au long de l'année 2002.



Le producteur et directeur artistique Bill (Butch) Buchanan



La rédactrice, productrice et réalisatrice Suzanne Kukko

Depuis 43 ans, le Festival de New York honore les médias de communication du monde entier qui arrivent à toucher le cœur et l'esprit de leurs lecteurs, de leurs auditeurs ou de leurs spectateurs. Issu d'un projet conjoint de CORCAN et du Secteur des délinquantes et produit par *Carleton Productions International*, le documentaire relate, de façon émouvante, l'expérience de vie et la croissance personnelle d'un groupe de délinquantes qui construisent, pour elles-mêmes, une résidence de trois millions de dollars à l'intérieur du périmètre de l'établissement Nova. Comme elles l'affirment elles-mêmes, le documentaire témoigne du pouvoir de guérison qu'a le travail et de la dignité personnelle qu'il peut apporter aux personnes.

« Dès que j'ai entendu parler du projet, j'ai senti que nous avions là une formule gagnante, a déclaré la sous-commissaire Nancy Stableforth. Voilà une démonstration tangible de mesures de réadaptation et de réinsertion sociale efficaces. Quelle chance nous avons de pouvoir montrer aux Canadiens et aux Canadiennes ce que le Service accomplit, jour après jour, pour aider les délinquants

Le prix de la justice réparatrice Ron Wiebe 2001

By Karen Robertson, conseillère en communication, Secteur des communications et de la consultation

à acquérir les compétences et à adopter les comportements dont ils auront besoin pour se réintégrer dans la société et devenir des citoyens productifs. Et cela est un avantage supplémentaire que de pouvoir donner à ces femmes la possibilité de parler elles-mêmes de leur cheminement personnel.»

Pour le président de *Carleton Productions International*, Mark Ross, la médaille d'or gagnée dans un concours mettant en compétition des participants dans le monde entier confirme ce qu'il savait déjà : le Service avait une histoire convaincante à raconter. « Nous voulions que le public voie ce que nous avons vu et ressente ce que nous avons ressenti lorsque nous avons filmé ces femmes; qu'il sache que ces gens peuvent changer s'ils le veulent. Et s'ils le veulent, il est important de les aider autant que possible.»

Pour Ross, il importe de mettre sur pellicule ces histoires qui se terminent bien. « Voir, c'est croire pour la plupart des gens, et tout particulièrement pour le public. Telle est vraiment la réalité. Les gens qui disent que les établissements sont des « clubs fed » n'ont manifestement jamais mis les pieds dans un seul pénitencier, ni parlé aux gens qui y vivent. Les projets de CORCAN jouent un rôle important dans le processus de guérison. J'y crois sincèrement », a-t-il ajouté.

Pour Suzanne Kukko, qui a produit l'émission, l'expérience a été très révélatrice. « J'ai appris que les programmes de CORCAN ne servent pas seulement à enseigner des métiers donnés ... Elles (les femmes) ont appris qu'un travail est un privilège qui aide à structurer votre vie et à lui donner un sens.»

De l'avis du directeur exécutif de CORCAN, Sudin Ray, le fait que le titre de l'émission – *From Nothing to Something* – ait été suggéré par une des délinquantes montre clairement que le travail peut transformer des vies.

« Elle décrivait l'émotion ressentie en voyant ses réalisations se matérialiser jour après jour au travail, a raconté Ray. Elle avait un scintillement dans les yeux lorsqu'elle a parlé de la fois où la structure a pris forme. En disant : 'C'est comme passer de rien à quelque chose, vous savez?', elle ne parlait pas seulement de la construction des unités d'habitation; elle parlait de son sentiment d'estime de soi qui prenait forme.»

Et Ray a demandé : « Qu'est-ce qui pourrait prouver de façon plus convaincante que ce que nous faisons fonctionne ? Je lève mon chapeau à tout le personnel de CORCAN qui accomplit ce travail sans fanfare ni trompettes – chaque jour ! » ♦

La commissaire Lucie McClung a remis le prix de la justice réparatrice Ron Wiebe à M^{me} Wilma Derksen, directrice de *Victims' Voice*, en reconnaissance des réalisations exceptionnelles qu'elle a accomplies dans le domaine de la justice réparatrice. M^{me} Shirley Wiebe, la veuve de Ron Wiebe, s'est jointe à la commissaire McClung pour remettre le prix à l'occasion d'un dialogue sur la justice réparatrice qui a eu lieu le 23 novembre 2001 à la Faculté de théologie de l'Université Queen, à Kingston, en Ontario.



Wilma Derksen, au centre, la commissaire Lucie McClung et Cliff Derksen

Au début de la journée, les personnes présentes ont formé un cercle pour prier et participer à une cérémonie de purification sous la direction de l'Ainé Bob Lovelace. Un invité spécial, M. Chris Marshall, chercheur, auteur et conférencier venu de la Nouvelle-Zélande, a livré un message d'espoir.

« La justice réparatrice est plus qu'un simple processus. C'est même plus qu'un ensemble de valeurs. C'est une chose qui traduit la véritable nature de la réalité. Au lieu de considérer le crime comme une infraction à la loi, nous devons le considérer comme une atteinte à l'intégrité des individus et des relations humaines.»

Au cours de la cérémonie de remise du prix, Helgi Eyjolfsson, ex-directeur général de la sécurité et ami de Ron Wiebe, ainsi que Jeff Wiebe, fils de Ron et agent de correction dans la région du Pacifique, ont rendu hom-

mage à Ron Wiebe. Jane Miller-Ashton, directrice générale, Direction de la justice réparatrice et du règlement des différends, et Mike Ryan, sous-directeur du pénitencier de Kingston, ont souligné l'excellent travail de la récipiendaire et des autres personnes mises en candidature cette année. Stéphanie Coward, chanteuse, musicienne et activiste qui faisait partie des candidats au prix, a chanté quelques chansons au cours de la cérémonie.

La récipiendaire de cette année a été le centre d'intérêt de cette journée. Après l'enlèvement et la mort de sa fille Candace en 1984, Wilma Derksen s'est mise à militer activement pour faire triompher la justice à Winnipeg et partout au Canada. Elle s'attache à mieux faire comprendre ce que vivent les victimes de crimes et leurs familles. Son courage et sa faculté de compassion constituent une source d'inspiration pour des publics du monde entier. Par le travail qu'elle accomplit auprès de tous ceux qui sont touchés par le crime – les victimes, les délinquants et les mem-

bres de la collectivité –, elle fait comprendre et fait vivre aux autres le processus de guérison et de transformation qui commence après un crime.

Vingt-six personnes, provenant de toutes les régions du Canada et de toutes les sphères d'activité, âgées de 17 à 80 ans, avaient été mises en nomination pour le prix. M^{me} Derksen, en mettant en pratique les principes de la justice réparatrice et en faisant montre d'une passion pour la justice au quotidien, a aidé à transformer de façon positive la vie de nombreuses personnes.

On peut obtenir plus de renseignements sur le prix Ron Wiebe en communiquant avec Carol-Anne Grenier, agente de projet, Direction de la justice réparatrice et du règlement des différends, au (613) 943-5049, ou par courrier électronique, à : GrenierCA@csc-scc.gc.ca. ♦

La justice réparatrice au sein de la communauté internationale

Par Tara Gapp, agente de projet intérimaire, Direction de la justice réparatrice et du règlement des différends

La communauté internationale a franchi un pas de plus vers l'adoption d'une déclaration des principes de base sur l'utilisation des programmes de justice réparatrice au sein du système de justice pénale.

Le Service correctionnel du Canada (SCC) a participé à un groupe de travail avec d'autres ministères fédéraux dont l'objectif était la tenue d'une réunion d'un groupe d'experts des Nations Unies, du 29 octobre au 1^{er} novembre 2001. Le Comité canadien de planification a organisé la réunion et préparé la réponse du Canada sur la nécessité de mettre en place des instruments de justice réparatrice à l'échelle internationale.

« Vos travaux éclaireront la voie pour les pays et les systèmes de justice pénale cherchant une orientation qui leur permettra de prévoir l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de justice réparatrice dans leurs lois. »

Pierre Allard

Dix-huit experts internationaux de seize pays différents, ainsi que huit observateurs des Nations Unies, ont participé à cette réunion de trois jours. Jane Miller-Ashton, directrice générale, Direction de la justice réparatrice et du règlement des différends, a accueilli les différents délégués au Canada dans leur propre langue, tout un exploit étant donné que les délégués venaient de différents pays du monde, représentant les cinq divisions régionales des Nations Unies.

Dans son mot de bienvenue, Pierre Allard, commissaire adjoint du Secteur de l'engagement communautaire, a signalé l'importance



De gauche à droite : Romola Trebilcock, l'Aïné William Commanda, Pierre Allard et Clemence Masango, représentant du Zimbabwe

de la réunion : « Vos travaux éclaireront la voie pour les pays et les systèmes de justice pénale cherchant une orientation qui leur permettra de prévoir l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de justice réparatrice dans leurs lois. »

Les participants ont discuté du concept de la justice réparatrice et de l'utilité d'établir des principes communs. Ils ont également examiné les éléments préliminaires d'une déclaration des principes de base sur l'utilisation des programmes de justice réparatrice dans les affaires criminelles. Au fil des jours, il est ressorti que tous les pays représentés appuyaient l'adoption de principes de justice réparatrice, mais que chacun était lié par ses structures sociales, politiques et juridiques. Les participants ont convenu qu'il fallait mettre en place un instrument international comportant des principes directeurs mais permettant une certaine liberté d'interprétation. Les représentants ont appuyé l'adoption, par les Nations Unies, d'une version préliminaire d'une déclaration des principes de base, et ont autorisé la présentation de ce document au Secrétariat de l'ONU, en vue d'un examen par la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale lors de sa 11^e séance qui devrait avoir lieu en avril 2002.

Monsieur Daniel Van Ness, vice-président de *Prison Fellowship International*, un organisme de justice réparatrice d'initiative américaine, a donné un aperçu des principales raisons motivant l'élaboration de principes communs à l'échelle internationale, soit de garantir une approche uniforme et d'aider les pays qui veulent mettre au point des activités de justice réparatrice conformes aux lois existantes.

Selon Jane Miller-Ashton, « La participation à la réunion a permis d'étudier de façon plus profonde les obstacles auxquels doivent faire face les défenseurs de la justice réparatrice afin de répondre aux

besoins de la collectivité internationale et aux besoins des personnes victimes de torts par suite de conflits individuels. En reconnaissant et en appuyant les principes établis, la communauté internationale crée une place pour les processus de justice réparatrice, ce qui permettra d'y recourir plus souvent, à plus d'endroits et pour plus de gens. » ♦

« La participation à la réunion a permis d'étudier de façon plus profonde les obstacles auxquels doivent faire face les défenseurs de la justice réparatrice »

Jane Miller-Ashton

Dites-moi ce que vous jetez et je vous dirai qui vous êtes

Par Paul Provost, conseiller principal en environnement

La protection de l'environnement est souvent associée à la façon dont nous gérons nos déchets. Nous pouvons tenter de justifier cette perception populaire du fait que ce que nous faisons de nos déchets constitue une réalité quotidienne des plus transparente, visible, incontournable et qui nous touche tous. Après tout, chaque Canadien produit en moyenne près d'une tonne métrique de déchets par année. Alors il faudrait arrêter de croire que 20 millions de tonnes de déchets générés annuellement au Canada ont peu de répercussions sur l'environnement et exercent peu de pression sur nos ressources naturelles. Corrélativement, comment expliquer que certains établissements traitent leurs déchets comme des ressources, non comme des vidanges ?

Certains progrès ont été accomplis mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir.

SITUATION CORPORATIVE

Les données que nous possédons démontrent que les établissements du Service correctionnel du Canada (SCC) ne bénéficiant que d'un programme de recyclage et compostage rudimentaire des déchets solides, rejettent en moyenne près de 2.0 kg/occupant/jour vers les dépotoirs. Lorsqu'un bon système de récupération des matières recyclables est implanté en établissement, cette moyenne diminue à environ 1.6 kg/occupant/jour (soit une réduction se situant entre 20 et 30 p. 100). Et si l'on ajoute au recyclage, le compostage de la fraction organique des déchets, la moyenne institutionnelle baisse à 0.6 kg/occupant/jour, une diminution additionnelle de 50 p. 100. Ainsi, un établissement qui recycle et composte ses déchets, à l'interne ou à l'externe, peut réduire de 70 à 80 p.100 et plus ses matières résiduelles qui seraient autrement destinées à l'enfouissement. Preuve qu'il ne s'agit pas de fiction, nous avons même

constaté au SCC certains cas où une réduction de 90 p. 100 des déchets avait été atteinte - ce qui équivaut à 0.2 kg/occupant/jour. Enfin, une étude réalisée en 2001 par Conseils et Vérification Canada pour le compte du SCC, devrait confirmer que notre moyenne corporative en terme de déchets produits se situe à 1.6 kg/occupant/jour. À ce titre, on peut donc affirmer que certains progrès ont été accomplis mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour atteindre la cible corporative de 1.0 kg/occupant/jour telle que stipulée dans la Stratégie de développement durable, Révision 2000.

CAS EXEMPLAIRE

Depuis décembre 1998, un imposant centre de tri/recyclage/compostage est opéré par l'établissement Westmorland (N.-B.). Desservant les établissements Westmorland, Dorchester et plus récemment Atlantique, ce centre traite approximativement 20,000 verges cubes par année de déchets alimentaires et de fumier provenant des fermes de CORCAN. Pour le moins qu'on puisse dire, ce projet représente un cas exemplaire d'efforts concertés visant à transformer d'importantes quantités de déchets en ressources (voir les photos). Mike Colwell, chef, Ingénierie et entretien, établissement Westmorland, souligne que le compost produit est de très bonne qualité et que CORCAN en bénéficie directement au moyen de l'application sur ses terres, de la vente annuelle aux résidents locaux et de la réduction de l'utilisation d'engrais et de pesticides. De plus, depuis novembre 2000, les tenants du compostage ont trouvé une méthode économique pour transporter et intégrer au système, environ 8, 000 kg par mois de déchets alimentaires provenant de l'établissement Atlantique. Ceci dit, même si certains défis restent à relever afin d'accroître la participation des détenus et l'intérêt du personnel desservis par ce programme, l'avenir de ce plan de compostage reste des plus prometteurs.

ACQUIS ET DÉFIS

Il va sans dire que la réduction des déchets destinés à l'enfouissement sanitaire a emprunté la voie du rayonnement dans les communautés où le SCC opère car cet aspect environnemental intéresse toute la population. Le



Déchets à composter au moyen de retourneur d'andains (avant le traitement/ début du procédé) Centre de compostage, Établissement Westmorland



Andains de compostage à maturité (après le traitement/fin du procédé de compostage) Centre de compostage, Établissement Westmorland

SCC s'est éloigné de la cible sur la réduction des déchets (de 0.6 à 1.0 kg/occupant/jour) dans sa Stratégie de développement durable 2000, après avoir compris l'ampleur de l'effort exigé. En matière de diminution des déchets enfouis, on constate des variations significatives de rendement d'un établissement à l'autre. On retrouve aussi des variations d'une région à une autre. Évidemment pour se rapprocher de la cible de 1.0 kg/occupant/jour, la résolution du problème requiert plus qu'un petit effort. Ça demande souvent plusieurs années de détermination pour relever le défi. Et c'est d'autant plus exigeant encore lorsque l'on considère les problèmes associés au compostage institutionnel. Malgré tout, plusieurs établissements poursuivent des initiatives dans cette voie. Finalement, un certain nombre de ceux-ci ont bénéficié d'équipements de mesurage des déchets. Or, plusieurs cas démontrent que le mesurage des déchets transcende de loin les vœux et tentatives éphémères de réduction des déchets. Car nous savons tous très bien que, en général, ce qui n'est pas mesuré, n'est pas fait encore... ♦



Alphonse Cormier (à gauche) et Rémi Gobeil regardent la commissaire Lucie McClung signer l'attestation de passation de pouvoirs de la région de l'Atlantique.

Cérémonie de passation de pouvoirs

Par Denis D'Amour, analyste, Communications et services à la haute direction, administration régionale de l'Atlantique

Le 14 novembre, à Montague, Île-du-Prince-Édouard, la commissaire Lucie McClung a présidé la cérémonie de passation de pouvoirs au cours de laquelle Rémi Gobeil a été nommé sous-commissaire de la région de l'Atlantique, poste qu'occupait avant lui Alphonse Cormier.

Cette brève cérémonie a eu lieu au moment même où se tenait la réunion de novembre du Comité de direction, à laquelle participaient des membres du Comité régional de gestion de l'Atlantique et des administrateurs régionaux. Pour sceller cet engagement, une attestation

de passation de pouvoirs a été signée conjointement par la commissaire McClung, M. Cormier et M. Gobeil.



M. Cormier a quitté la région de l'Atlantique pour la région du Pacifique en tant que sous-commissaire, où il a remplacé Pieter De Vink, qui vient de quitter le Service correctionnel du Canada (SCC) pour prendre sa retraite. M. Gobeil, anciennement sous-commissaire de la région des Prairies, retourne dans la région de l'Atlantique, où il a occupé le poste de sous-commissaire entre 1992 et 1995. ♦

Journée de formation sur la gestion des situations d'urgence

Par Shannon Oickle, agente de formation du personnel, établissement Springhill

Le lundi 26 novembre 2001, le service de la formation du personnel a tenu une séance de formation sur la gestion des situations d'urgence destinée à tous les employés de l'établissement Springhill. À cette occasion, l'agent de sécurité préventive de l'établissement (ASPE) a présenté un exposé sur la sécurité axé sur les 12 délinquants les plus notoires incarcérés à Springhill, suivi d'un aperçu du plan d'urgence.

La vidéo intitulée *Séquestration : Histoire d'une survie* a été montrée au personnel, qui s'est ensuite réparti en groupes de discussion dirigés par les membres de l'équipe pénitentiaire d'intervention en cas d'urgence (EPIU), les représentants du programme de gestion du stress à la suite d'un incident critique et d'aide aux employés, les responsables de la gestion des situations d'urgence et les négociateurs. Par la suite, des représentants de Santé Canada et du service local des incendies ont présenté un exposé sur la maladie du charbon. Des membres du personnel de l'unité de logement 11 ont animé une séance d'information sur la nouvelle unité de soutien intensif (USI) conçue pour fournir aux délinquants un milieu exempt de substances intoxicantes. Des activités de financement ont été organisées pendant toute la journée au profit de Centraide. Enfin, pour terminer, l'EPIU a effectué une démonstration fort captivante. ♦

Le Prix du délégué syndical de l'année

Remis à une infirmière du pénitencier Dorchester

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Six délégués syndicaux (un par région) ont reçu le Prix du délégué syndical de l'année à la réunion annuelle générale de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada (IPFPC). M^{me} Margaret (McCoy) Elliot, une infirmière au centre régional de traitement du pénitencier Dorchester à Moncton (Nouveau-Brunswick), a été choisie pour avoir fait preuve de dévouement en représentant l'IPFPC et ses membres dans sa région au cours des dix dernières années.

Marg a exercé de nombreuses fonctions au sein du syndicat et, selon Mona Tilhoff, coordonnatrice des délégués syndicaux, elle ne s'est jamais plainte du travail qu'elle effectue pour le syndicat et n'a jamais hésité à s'acquitter des responsabilités du poste.

Marg déclare qu'elle aime résoudre les problèmes de la façon la plus simple possible, soit aux niveaux organisationnels les plus bas. Elle était donc toute indiquée pour le travail de délégué syndical.

« Si vous pensez posséder de bonnes compétences en règlement des conflits, vous devez les mettre à profit, déclare Marg. C'est un honneur pour moi que mes collègues me reconnaissent ainsi, mais ce qui compte vraiment, c'est le travail qu'accomplit un délégué syndical ».

Toutes nos félicitations Marg ! ♦

Initiative de sensibilisation à la prévention du crime

Par Lynn Chaplin, coordonnatrice de la liaison avec la collectivité, Moncton

Un grand nombre d'organismes ont uni leurs efforts en novembre 2001 pour faire pleins feux sur un projet d'emploi à l'établissement Westmorland. Des délégués de la conférence sur la prévention du crime au Nouveau-Brunswick (tenue à Moncton le même mois) ainsi que des représentants de la section de Moncton de la Société John Howard, des *Sisters of Hope*, de Développement des ressources humaines Canada, en plus de la coordonnatrice de la liaison avec la collectivité du SCC, se sont rassemblés pour en savoir plus sur cette initiative intéressante.

Financé par les services à la jeunesse, le projet de construction met à contribution des délinquants de moins de 30 ans pour une période de 22 semaines. Les délinquants participants acquièrent des compétences professionnelles pendant la construction et reçoivent une formation en dynamique de la vie

une fois par semaine. Un des participants a indiqué qu'il avait appris à collaborer avec d'autres personnes, à bien gérer les conflits au travail et à faire face aux frustrations et aux déceptions. Ce genre de formation devrait améliorer les chances des délinquants sur le marché du travail.

Les divers représentants ont ensuite discuté des avantages que comporte ce genre de programme et du lien qui existe entre celui-ci, la prévention du crime et la réinsertion sociale réussie, ainsi que de l'importance de partenariats étroits lorsqu'on veut atteindre des objectifs communs. ♦



Les deux personnes de gauche ne sont pas identifiées. Celles à droite, en partant de la gauche sont : Lynn Chaplin, coordonnatrice de la liaison avec la collectivité, Danny Smyth, directeur adjoint par intérim des Programmes correctionnels, et Gary Arbour, agent de police communautaire de Fredericton.

Circuit Carrière

Un coup de main pour bâtir un avenir meilleur

Par Denis D'Amour, analyste, Communications et services à la haute direction, administration régionale de l'Atlantique

Fidèle à son engagement d'offrir des services d'emploi, CORCAN consacre du temps, des efforts et des ressources afin d'aider les jeunes à s'organiser et à se construire un avenir meilleur.

CORCAN est maintenant membre de Circuit Carrière, une initiative proposant aux intervenants des outils utiles pour travailler avec les jeunes (jusqu'à l'âge de 29 ans) qui ont des difficultés à élaborer leurs propres stratégies d'emploi. Alors que certains sont peu motivés, d'autres ont si peu d'espoir qu'ils n'entrevoient aucun avenir pour eux-mêmes. Circuit Carrière donne accès, en ligne, à un réseau d'organismes membres (maintenant plus de 5 200), à une base de données sur les ressources professionnelles ainsi qu'à des milliers d'autres ressources en ligne et sur cédérom.

Le programme Circuit Carrière propose également du matériel de formation pratique qui facilite les interventions auprès des jeunes. Ce matériel est présenté sous forme

d'outil de développement professionnel autogéré, disponible en ligne, sur disquette, sur cédérom ou sur support papier (format PDF). Ce segment du programme, appelé Compagnon de circuit, consiste en quelque 90 heures de cours visant à aider les prestataires de services à explorer les différentes ressources disponibles.

Karen Bradford, coordonnatrice de l'emploi des détenus pour CORCAN dans la région de l'Atlantique, est l'une des nouvelles formatrices de Circuit Carrière et offre maintenant cette même formation à des représentants d'autres organismes gouvernementaux ainsi qu'à des prestataires de services communautaires. ♦



À la mi-décembre, Karen Bradford a offert la formation Compagnon de circuit à des partenaires dont la Société John Howard, le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi du Nouveau-Brunswick et la société Moncton Headstart Recycles, pour n'en nommer que quelques-uns.

Des canettes qui rapportent de l'argent

Par Bill Geier, coordonnateur, Éducation et développement personnel, pénitencier Dorchester

Les détenus du pénitencier Dorchester utilisent leur savoir-faire pour amasser de l'argent avec des canettes qu'ils remettent ensuite à des œuvres de charité. L'argent perçu du recyclage des canettes de boissons gazeuses recueillies à l'intérieur de l'établissement sert à appuyer des groupes locaux qui rendent service à la collectivité.

Ainsi, l'été dernier, une somme de 1200 \$, tirée de l'argent amassé, a servi à parrainer deux personnes qui ont pu profiter d'un camp pour individus ayant des besoins spéciaux. Celui-ci a été organisé par le Club Rotary, dans le cadre d'un vaste programme d'été à l'extérieur de Fredericton.

Ému par les attentats tragiques du 11 septembre, le Comité des détenus du pénitencier Dorchester a aidé à amasser 545 \$ en dons individuels qui ont été remis à la Croix-Rouge. ♦



Paul LeBlanc, du Fairfield Care Home, et Lucille Gallant, du LeBlanc's Care Home, au Camp Rotary

Une vraie réussite!

Par Fred Tulk, agent principal de libération conditionnelle, bureau du district de Terre-Neuve et du Labrador

Terry Carey, un résident du centre correctionnel communautaire (CCC) de Terre-Neuve et du Labrador, a proposé à l'agent principal de libération conditionnelle, Fred Tulk, de mettre sur pied, au centre, un programme de recyclage des canettes. Terry et d'autres résidents ont convenu de faire la collecte des canettes et des bouteilles en plastique toutes les deux ou trois semaines et de les apporter au local de dépôt. L'argent ainsi amassé sera donné au centre communautaire Virginia Park.



L'idée de Terry Carey permettra d'amasser des fonds pour la garderie.

Le 30 novembre 2001, Terry a quitté le CCC, mais avant de partir, il a rencontré d'autres résidents qui sont prêts à prendre la relève afin que cette initiative se perpétue. Nous devons féliciter Terry et tous les résidents pour cette initiative qui permettra d'amasser des fonds pour la garderie du centre communautaire Virginia Park. ♦

Des chiens dépisteurs de drogue Dans les centres communautaires correctionnels d'Halifax

Par Rob Landry, agent de libération conditionnelle, annexe du centre Carlton

Grâce à un partenariat avec l'Agence des douanes et du revenu du Canada et le service de police régional d'Halifax, les centres communautaires correctionnels d'Halifax (CCC) se servent maintenant de chiens détecteurs de drogue lors des fouilles au CCC Carlton et à l'annexe du CCC Carlton à Halifax.

« Cette initiative permet aux agents de libération conditionnelle d'aider les délinquants à suivre leur plan correctionnel car elle réduit l'incidence de la consommation de drogue dans les CCC », a commenté Ron Lawlor, directeur du district de la région métropolitaine d'Halifax.

M. Lawlor croit que cette nouvelle tactique de détection sert l'intérêt public et permet d'appuyer les CCC d'Halifax dans leur engagement de tolérance zéro relativement à la drogue et à l'alcool. « Il est clairement établi qu'un environnement sécuritaire et sans drogue est une condition primordiale au succès de la réinsertion sociale », souligne-t-il. Celui-ci se dit également heureux de la contribution de l'Agence des douanes et du revenu du Canada et du service de police régional d'Halifax.

Les agents de libération conditionnelle Paul Jewers et Rob Landry de l'annexe du centre Carlton ont investi beaucoup d'efforts pour que cette initiative intersectoriale prenne forme. ♦



De gauche à droite : Dana Cavanaugh, agente principale de libération conditionnelle; Robert Safire, agent de libération conditionnelle; Paul Veino, agent de libération conditionnelle; Rob Landry, agent de ressources et de libération conditionnelle; l'agent Steve Langille, Police régionale d'Halifax; Joanne Hughes, agente des douanes; Dutch, le chien dépisteur de drogues; l'agent Sean Martin, Police régionale d'Halifax

Justice et sagesse

Par Dorma Grant, agente de libération conditionnelle, établissement Bath
(en échange linguistique à l'établissement Drummond)

Le 4 décembre 2001, une conférence a eu lieu à l'établissement Drummond à l'occasion de la semaine de la justice réparatrice prévue auparavant. Pierre Allard, commissaire adjoint, Secteur de l'engagement communautaire, a consacré une après-midi à une séance pour les employés, le clergé et les bénévoles. Dans sa courte introduction, il a raconté comment il était venu à jouer un rôle dans les services correctionnels et dans le mouvement de la justice réparatrice. Il a décrit ses débuts en tant que jeune aumônier, à l'époque où il ne travaillait pas directement avec les victimes de crimes. Il estimait que son rôle était d'encourager les délinquants à participer aux activités religieuses et de favoriser leur propre processus de réhabilitation. Il était satisfait de ce travail jusqu'à ce que lui et sa famille soient devenus des victimes en raison du meurtre brutal de son frère aîné. Le meurtrier n'a jamais été appréhendé.

Cet acte l'a plongé dans un rôle de travail très différent. Pierre dit qu'à son retour au poste d'aumônier de prison, il était confus. Il savait qu'une personne comme celles qu'il aidait tous les jours dans la prison lui avait enlevé un être cher. Son sentiment de sécurité et de paix a été détruit.

L'objectif des efforts de justice réparatrice déployés au Canada est de combler le fossé creusé par les actes criminels. Pierre Allard décrit une démarche en trois temps qui réunit et rapproche les personnes affectées et lance un processus de médiation qui permet aux participants de retrouver leur équilibre.

ÉCOUTER

La première étape consiste à bien écouter ce que tous les intervenants ont à dire, y compris les aveux de culpabilité de la part du délinquant. Ceci veut non seulement dire avouer les détails de l'acte, mais aussi admettre sa responsabilité et reconnaître les effets émotionnel et spirituel causés par le fait d'être l'auteur de cet acte. La différence entre le regret et le remords doit être expliquée. Si le sentiment dominant est le regret, il faudra faire des efforts pour le transformer en remords, sans quoi la guérison ne peut commencer.

Il est important que les victimes puissent parler à des gens qui comprennent leurs circonstances personnelles, y compris leurs sentiments de perte, d'insécurité et d'injustice provoqués par un appareil judiciaire qui confronte l'homme avec son prochain et le peuple avec la Couronne. Le mot « contre » lui-même, propre aux instances judiciaires, favorise une atmosphère belliqueuse qui met les parties sur la défensive et sape l'énergie du processus de réhabilitation. La soif de vengeance est l'écueil qui fait si souvent surface et qui empêche de progresser au-delà du rôle de victime. La guérison ne peut commencer que quand les victimes surmontent le besoin, tant humain soit-il, de reprendre de l'auteur du crime ce que ce dernier lui a pris.

Les victimes ressentent souvent le besoin de raconter leur histoire à plusieurs reprises, dans un environnement sûr. Il faut trouver le juste milieu entre écouter de façon positive et faciliter indûment les comportements improductifs.

ÉQUILIBRE

La deuxième étape consiste à permettre à tous les intervenants de retrouver un équilibre. Il est peu probable qu'on puisse retrouver l'harmonie de sa vie avant le crime. Cependant, on peut atteindre un niveau qui permettra à tous de consolider la force acquise pendant la crise.

RÉPARER

La dernière étape, la réparation, est le moment à partir duquel chacun reprend sa vie en main et se sent capable de se protéger contre des atteintes futures. Dans le meilleur des cas, le processus de justice réparatrice permet à chacun de donner un nouveau sens constructif à sa vie. Par conséquent, il faut marier la justice à la sagesse afin de véritablement réparer les vies ayant subi le traumatisme d'un acte criminel.

À l'issue de la conférence, Pierre Allard a rencontré une trentaine de détenus à qui il a présenté les objectifs et les principes de base du mouvement de justice réparatrice. Ils ont écouté et posé maintes questions. Ils ont

exprimé leur reconnaissance en demandant s'ils pouvaient assister à des conférences plus détaillées sur le sujet et sur les initiatives d'engagement communautaire.

C'était la première fois que les détenus et les employés avaient entendu les détails de ces initiatives. Les commentaires étaient encourageants. Il y a beaucoup de façons de savoir si un groupe s'intéresse à ce que dit l'orateur, notamment de compter le nombre de gens qui partent après la pause café. À notre grande joie, la salle est restée pleine et quelques employés se sont même présentés pendant leur temps libre. Cela nous encourage à poursuivre nos efforts et à engager le personnel carcéral à discuter des façons d'améliorer le travail que nous faisons.

Ce même soir, Pierre Allard était conférencier invité du club Rotary de Drummondville. Sa présentation a suscité grand intérêt puisque bon nombre d'entre eux n'avaient jamais entendu parlé de l'initiative de justice réparatrice et n'avaient qu'une connaissance superficielle des mesures prises par le Service pour faire contribuer la collectivité à la réinsertion sociale des détenus. Les spectateurs ont reçu l'exposé de M. Allard avec enthousiasme et ont demandé de plus amples renseignements. Des films et des livres ont été distribués et on s'attend à ce que les dialogues se poursuivent au courant de l'année. ♦

L'objectif des efforts de justice réparatrice déployés au Canada est de combler le fossé creusé par les actes criminels.

La nouvelle unité *Milieu de vie structuré* Un franc succès !

Par Céline Laplante, agente de projet, établissement Joliette

Le 31 août dernier, des partenaires corporatifs, sociaux et communautaires de l'établissement Joliette de concert avec cinq représentants des médias ont participé à l'ouverture de la nouvelle unité *Milieu de vie structuré* à l'établissement Joliette.

Cet événement s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale d'intervention intensive annoncée par le solliciteur général le 3 septembre 1999.

Parmi les invités corporatifs, soulignons la présence de la sous-commissaire principale et sous-commissaire pour les femmes, M^{me} Nancy Stableforth, et celle du sous-commissaire régional, M. Richard Watkins.

Monsieur Daniel Méryneau, directeur intérimaire de l'établissement Joliette, a déclaré que le milieu de vie structuré se devait de s'apparenter le plus possible à la vie en communauté. « *Le but ultime étant de pouvoir aiguiller les femmes le plus rapidement possible vers la population régulière de l'établissement, ainsi que vers une réinsertion sociale réussie; ceci nous permettant de rencontrer les valeurs et objectifs visés par notre mission.* » Il a aussi souligné les difficultés rencontrées depuis le début des travaux de construction de l'unité en janvier 2001. « *Sans entrer dans les détails techniques, a-t-il dit, mentionnons seulement que composer avec un chantier de construction dans l'enceinte même du pénitencier a nécessité des trésors de patience et de compréhension chez les détenues ainsi que chez les membres du personnel.* »

En terminant, M. Méryneau a exprimé sa gratitude pour l'effort continu démontré par le personnel de l'établissement au cours des derniers mois et il a remercié particulièrement M^{me} Chantal Lanthier, gérante de projet, pour le professionnalisme dont elle a fait preuve tout au long de ce projet.

Avant de se diriger vers l'unité *Milieu de vie structuré*, les représentants des médias intéressés ont pu profiter d'entrevues avec les intervenants et les gestionnaires. Un buffet froid a clôturé l'événement.

Compte tenu des commentaires élogieux des participants et de la couverture médiatique favorable reçus, nous pouvons conclure que cette activité a été un franc succès sur tous les plans. Fait inusité, cet événement a fait

l'objet de la « *Bonne nouvelle TVA!* ».

Par ailleurs, le 5 octobre dernier, c'était au tour du personnel de l'établissement Joliette d'être invité à visiter les lieux de l'unité *Milieu de vie structuré* et à s'entretenir avec les divers intervenants. Le directeur intérimaire a profité de cette occasion pour remettre des certificats de reconnaissance.

Enfin, le 12 octobre, les détenues et les bénévoles y travaillant ont été invités à leur tour à visiter les lieux. Inviter les bénévoles à

de telles activités est toujours touchant; ils apprécient tellement d'y participer.

Le premier volet de la Stratégie d'intervention intensive étant complété, n'allez surtout pas croire que les employés de l'établissement Joliette peuvent maintenant dormir sur leurs lauriers. Le deuxième volet est amorcé depuis déjà un bon moment et sera prêt à accueillir les détenues nécessitant un encadrement sécuritaire de niveau maximal, vers septembre 2002. ♦



Équipe partielle de l'unité *Milieu de vie structuré*, devant le nouveau bâtiment:

À l'avant, de gauche à droite: Danie Roberge, Manon Roussel, Nadia Deslauriers, Louise Geoffroy, André Marion, France Aubut et Diane Beaudoin

À l'arrière, de gauche à droite: Lyne Chénard, Renée Richard, Marilou Dufour, David Lapierre, Thérèse Boudreau, Sonya Forget, Normand Chartrand, Rachèle Madison, Daniel Cournoyer et Maryse Marois



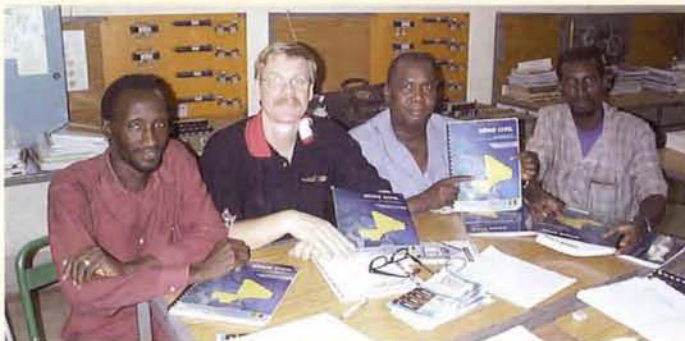
En route vers l'unité *Milieu de vie structuré*

Une histoire de coopération avec le Mali

Par Denis Cantin, centre fédéral de formation

Le gouvernement du Mali et la Banque mondiale ont mis sur pied, en janvier 2000, un projet de consolidation de la formation professionnelle au Mali. Des experts canadiens en formation professionnelle ont été invités à aider les Maliens à corriger certaines insuffisances de leur système scolaire. Les métiers visés par cette réforme étaient essentiellement l'industrie de la construction dont la maçonnerie.

L'adaptation aux méthodes, équipements et habitudes de travail a constitué la contrainte majeure à laquelle il a été confronté. En compagnie de trois formateurs maliens, avec lesquels il a collaboré pour ajuster les modèles et les techniques de formation, une session complète adaptée d'un programme d'étude, d'un guide pédagogique et d'un guide d'évaluation et d'apprentissage a été donnée aux autorités.



De gauche à droite : Makan Cissoko, Germain Fillion, Boubacar Houdo Diallo et Tahirou Diawara

C'est à titre d'expert national en maçonnerie que Monsieur Germain Fillion, professeur au Centre fédéral de formation, a été approché par cette délégation. Reconnu pour ses nombreuses participations en tant qu'entraîneur, juge et expert dans les compétitions régionales, nationales et internationales de formation professionnelle, il représentait le candidat idéal pour réviser l'infrastructure pédagogique, les programmes d'étude, le matériel didactique et le perfectionnement des enseignants de ce pays.

Pendant douze semaines, notre collègue a relevé ce défi. Après avoir terminé avec les examens médicaux, les vaccins et la formation sur les coutumes de ce pays en grande partie musulmane, M. Fillion a quitté le Québec pour se consacrer à cette tâche énorme.

Selon M. Fillion, l'ordre et la sévérité des règlements et des lois qui prévalent dans ce pays lui ont procuré une sécurité et une qualité de vie qui l'a étonné. Malgré la pauvreté et l'absence de moyens, les Maliens demeurent un peuple accueillant, jovial et très intéressé par notre expertise. Cette expérience unique ainsi que le climat chaud qui prévalait en janvier et en février ont été particulièrement appréciés.

De retour au Québec, dans son atelier de formation professionnelle en maçonnerie, il en profite maintenant pour partager ses expériences avec les détenus de son équipe et leur rappeler que nos efforts mènent à des reconnaissances qui dépassent parfois nos frontières. ♦

Une visite spirituelle remplie de foi et d'espoir !

Par Daniel Méreineau, directeur intérimaire, établissement Joliette

C'est avec beaucoup d'émotion et de plaisir que des résidentes, des bénévoles et des employés de l'établissement Joliette ont accueilli le reliquaire de sainte Thérèse de l'enfant Jésus le 13 novembre 2001.

Thérèse Martin est née en Normandie en 1873. Dernière d'une famille de neuf enfants, elle a grandi dans un environnement très religieux. À l'âge de 14 ans

déjà, elle désirait entrer au monastère. À 16 ans, elle se rend à Rome et réussit à rencontrer le Pape. Elle obtient par la suite, une permission spéciale pour entrer au Carmel malgré le refus de son évêque. Elle y vivra une vie très effacée, sans aucune histoire. Tout au long de sa vie, elle aura démontré une confiance absolue en son Dieu et un cœur rempli d'amour pour Jésus. Avant de mourir de la tuberculose, à l'âge de 24 ans, elle affirmera son intention de ne faire que du bien sur la terre. Celle qui n'est jamais sortie de son couvent a été nommée patronne des Missions.



Photo prise vers l'âge de 22 ans, par sa sœur qui est aussi entrée au couvent à la mort de son père.

Quelle femme surprenante !

Dès sept heures du matin, huit bénévoles sont là pour l'accueillir alors que plus d'une trentaine de résidentes et quelques employés sont rassemblés pour la prière qui commence à huit heures.

Animation, psaumes, chants, intentions de prière se poursuivent dans un silence rempli par la présence de sainte Thérèse elle-même, mais aussi par la foi et l'espérance des participants.

À la fin, un geste simple mais rempli d'émotion et de confiance, est posé. Tous les participants viennent se confier à Ste-Thérèse, en déposant la main sur son reliquaire et en la suppliant.

Les bénévoles ont été particulièrement vaillants et les membres du personnel particulièrement accueillants et disponibles. Après avoir manifesté un grand intérêt, les résidentes sont reparties contentes de cette expérience. ♦

Éloge d'un champion

Par Sylvain Parenteau, agent de libération conditionnelle, établissement Leclerc

Todd Ring, agent de correction à l'établissement Leclerc, a participé à la compétition *The National Law Enforcement Games* qui s'est tenue à Hamilton en juin 2001, et y a remporté, pour une deuxième année consécutive, la médaille d'or. Il a également remporté la médaille de bronze en équipe avec son coéquipier Dan Doyon, de la région de Guelph, en Ontario. Entre ces deux compétitions, il avait également pris part à *The International Law Enforcement Games* au mois d'août 2000 en Floride. Il s'était alors classé parmi les dix meilleurs candidats, un excellent résultat si l'on tient compte du calibre très élevé de cette compétition internationale. Il est d'ailleurs le seul employé du Service correctionnel du Canada à participer à cette compétition.



Todd Ring à l'entraînement

C'est lors de la compétition appelée le « *Toughest Competitor Alive* » (TCA) que M. Ring s'est le plus distingué. Le TCA compte les huit épreuves suivantes : la course à pied de 5 kilomètres, le lancer du poids, le sprint de 100 mètres, la nage sur une distance de 100 mètres, le « *rope climb* », le « *chin ups* » et le « *bench press* ». Toutes ces épreuves à passer l'une après l'autre, se terminent par un parcours parsemé de divers obstacles.

Un bon équilibre entre le poids de l'athlète et une bonne préparation physique et mentale constituent des atouts importants pour bien travailler lors de telles compétitions. La plupart des athlètes s'assurent de conserver un poids qui varie entre 185 et 195 livres, de façon à leur assurer un bon



Todd Ring en compagnie de Bruny Surin

équilibre entre force et vitesse. Le niveau de performance est relativement similaire parmi l'élite du groupe d'où l'importance d'une bonne préparation mentale.

La concentration devient donc un facteur clé dans le résultat final et les conseils donnés par ses instructeurs, M. Morency et M. Kramer, entraîneurs reconnus de plusieurs athlètes olympiques, ont joué un rôle essentiel dans sa préparation. Son entraînement intensif et son désir d'accomplissement lui ont d'ailleurs valu un certificat de mérite pour sa performance et son esprit sportif, ainsi que la reconnaissance et l'admiration des autres compétiteurs, de ses confrères de travail et de ses entraîneurs du « Club de natation Laval ».

Dès son arrivée au Service correctionnel du Canada (SCC), Todd Ring a manifesté un intérêt soutenu pour les groupes d'intervention (GI) et la sécurité. Cet intérêt l'a amené à participer à quelques entraînements avec la police provinciale de l'Ontario (OPP), avec l'équipe d'intervention d'urgence des services de police de Montréal et de Toronto. Ces contacts lui ont permis non seulement de développer son expertise au niveau tactique, mais lui ont fourni l'occasion de comparer ses performances avec celles des membres de ces équipes spécialisées et de constater qu'il pourrait y faire bonne figure.

Pour devenir compétitif, Todd Ring s'est imposé de nombreux sacrifices et de très longues heures d'entraînement afin de développer à la fois sa force physique, son

endurance et son agilité. Durant les deux dernières années, il dit s'être entraîné entre 2.5 à 3 heures par jour, six jours par semaine. Un régime de vie qui exige beaucoup de sacrifices d'autant plus que Todd a dû le faire durant son temps libre. Selon lui, il est impossible d'arriver à de tels résultats sans un entraînement intensif et sans le support de ses proches parents, de ses amis et de son milieu de travail.

Outre le support moral et financier du SCC, Todd Ring a obtenu l'aide de différents commanditaires, tels Adidas, Oakley, Chlorophylle et Supplement Technology Superior.



De gauche à droite: Mark Kraft, Todd Ring et Samuel Schrader, de l'Uniform Division. MM. Kraft et Schrader sont accompagnés de leur chien de la *Canine Explosives Detection Team*.

Participer à ces compétitions lui ont permis de rencontrer des agents de la paix provenant du monde entier, d'échanger avec eux et de profiter de privilèges habituellement réservés à des diplomates. Il a été invité à la Maison Blanche. Il a rencontré le président des États-Unis, M. Georges Bush et sa femme, a visité le siège social du *Federal Bureau of Investigation* (FBI) et les locaux des Services secrets américains (USSS) de même que le Capitole.

Le SCC est fier de souligner la participation et la performance d'un de ses agents de correction à ces compétitions d'envergure internationale. Il contribue ainsi à faire connaître avantageusement le SCC à travers le monde entier. Super Todd! ♦

Des visiteurs professionnels sont reconnus

Par la révérende Joan Shanks, éditrice, *The Montreal Anglican*

Récemment, par un dimanche, deux membres de l'Église anglicane, Janet Stewart et Stan Wilson, ont été honorés à l'occasion de leur 85^e anniversaire de naissance pour leurs nombreuses années de bénévolat en milieu carcéral.

Ces deux aînés énergétiques ont rendu visite pendant de nombreuses années à des prisonniers de divers établissements des environs de Montréal et de Québec. Janet commence tout juste sa dix-septième année de visites – un détenu atteint du sida, un autre à l'établissement Leclerc ou encore trois condamnés à perpétuité au Centre fédéral de formation. Elle reste également en contact avec deux hommes incarcérés à l'établissement Donnacona et assiste au service célébré chaque dimanche à la chapelle de l'établissement Archambault. Stan Wilson, pour sa part, a prêté assistance à un nombre incalculable de jeunes hommes et il les a aidés

à surmonter le rejet, la pauvreté, la toxicomanie et le manque d'estime de soi.

Le révérend David Shantz, aumônier au Centre fédéral de formation, à Laval, où la cérémonie a eu lieu, a pris la parole et fait

l'apologie de Stan et de Janet dont le travail a enrichi la vie de tant de gens. Il a souligné la générosité, l'amour et la patience des deux bénévoles. ♦



Janet Stewart et Stan Wilson (assis) avec un groupe d'invités venus leur présenter leurs vœux à l'occasion du 85^e anniversaire de naissance des deux bénévoles

Le SCC remporte la finale au concours Énergia de l'AQME

Par Michel Bleau, administration régionale, Division des Services techniques

Le 25 octobre dernier, lors de la 12^e édition du concours *Énergia* organisé par l'Association québécoise de la maîtrise de l'énergie (AQME), un projet de construction et d'entretien du SCC a été retenu parmi les trois premiers finalistes de la catégorie « Bâtiment Institutionnel ».

Le concours *Énergia* a pour but de connaître l'excellence et le mérite des réalisations en matière d'efficacité énergétique et de la maîtrise de l'énergie qui sont réalisés dans les secteurs privés, les institutions publiques et parapubliques de la province du Québec. Pour les participants, ce concours représente une excellente occasion de faire connaître leurs réalisations dans le domaine de l'efficacité de l'énergie. Les projets présentés deviennent souvent une source d'inspiration fondée sur des expériences concrètes.

Pour sa première participation à ce concours, le SCC a présenté le projet « *Programme d'audit de vapeur de remplacement*



De gauche à droite : Martin Gagnon, Yves Desormaux, Richard Bernier, Henri Dion, Daniel Roy, Jocelyn Martel et Michel Bleau

de purgeurs à vapeur défectueux » dont l'analyse de rentabilité avait permis de conclure qu'il s'autofinancit à l'intérieur d'une période de quatre mois, ce qui est très rapide. Pour l'ensemble des établissements de la région du Québec, ce projet devrait nous permettre d'économiser plus de 438,000 \$ par année à l'intérieur du budget total d'opération.

Parmi l'ensemble des projets d'économie d'énergie qui ont été présentés, le projet du SCC s'est qualifié jusqu'à la fin alors que le projet de rénovation de la centrale thermique de l'hôpital Charles Lemoyne de Greenfield Park a remporté les honneurs de la compétition.

Les représentants du SCC ont profité de l'occasion pour acquérir de nouvelles connaissances relatives à une gestion saine de l'énergie, pour échanger avec d'autres confrères sur des domaines techniques qui doivent aussi gérer l'énergie dans diverses entreprises situées au Québec et enfin pour partager leurs expériences respectives.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tout le personnel des Services techniques des établissements et de construction CORCAN. Leurs efforts ont permis la réalisation de ce projet et leur reconnaissance est bien méritée. Félicitations ! ♦

Émissions sur la justice pénale à la télévision par câble

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation



Le lundi 7 janvier, la quatrième émission d'une série de cinq portant sur la justice pénale a été diffusée sur les ondes de COGECO Câble de Kingston. Le projet visait à sensibiliser la collectivité de Kingston au système de justice pénale. Ceci est une autre initiative résultant du projet de liaison avec la collectivité de Kingston, mis en œuvre par le Secteur des communications et de la consultation et la région de l'Ontario du SCC.

L'émission, qui traitait de la mise en liberté sous condition et du rôle des agents de libération conditionnelle, était animée par la journaliste chevronnée J.C. Kenny et un groupe d'experts formé de Peter Longarini, agent de libération conditionnelle à Kingston, de John Leeman, intervenant du programme Option vie, et de Trish Crawford, directrice exécutive de la Société Elizabeth Fry à Kingston. M^{me} Kenny a pris des appels de téléspectateurs au hasard, et les experts ont répondu à leurs questions.

Parmi les appels reçus, soulignons celui de l'épouse d'un délinquant condamné à perpétuité qui a témoigné à John Leeman sa reconnaissance pour avoir aidé son époux à composer avec son incarcération prolongée.

Chris Stafford, coordonnateur de liaison avec la collectivité au SCC (Kingston), a indiqué que la production de la série a été pour le SCC une excellente occasion de collaborer avec des partenaires connus et moins connus du système de justice pénale. ♦



De gauche à droite : Peter Longarini, John Leeman, Trish Crawford et l'animatrice J.C. Kenny

Des diplômés du cours de formation des membres des équipes pénitentiaires d'intervention en cas d'urgence

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Le Service correctionnel du Canada (SCC) célèbre cette année le 25^e anniversaire de la création des équipes pénitentiaires d'intervention en cas d'urgence. Voici quelques-uns des diplômés du cours d'accréditation national sur l'arrestation et le contrôle, l'autodéfense et le maniement du bâton donné au Centre du personnel de la région de l'Ontario, en janvier 2002.

Toutes nos félicitations aux diplômés! ♦



Rangée arrière, de gauche à droite : Ron Wartman, établissement Bath; Jacques Brien, Collège du personnel du Québec; Doug Senior, Collège du personnel de l'Ontario/établissement Collins Bay; Bob Trainor, Collège du personnel de l'Ontario/pénitencier de Kingston; Todd Yolland, Collège du personnel du Pacifique
Rangée du centre, de gauche à droite : Steve Loeb, Collège du personnel du Pacifique; Mark Timson, établissement Millhaven; Jobert DeGuzman, établissement Joyceville; Dan O'Rourke, établissement Warkworth; Jean-Luc Chamailard, établissement Fenbrook; Michel Richtot, Collège du personnel du Québec
Rangée avant, de gauche à droite : Dennis Bally, AC, concepteur de cours; Butch Snider, Collège du personnel de l'Ontario, instructeur; Karl McLaughlin, Collège du personnel de l'Ontario, instructeur

Souper et chansons pour les bénévoles

Par Peter Harper, coordonnateur des bénévoles, établissement Pittsburgh

Le 5 décembre 2001, l'établissement Pittsburgh a tenu, comme chaque année, une soirée pour remercier les bénévoles. Plus de 110 personnes ont assisté à cette soirée très réussie, y compris des membres d'organismes locaux divers et des bénévoles de la chapelle, certains venant d'aussi loin qu'Ottawa.

L'établissement était représenté par la directrice, Therese Gascon, le sous-directeur, Ron Fairley, la directrice adjointe intérimaire, Ann Ewing, et le coordonnateur des bénévoles, Peter Harper. Les aumôniers de l'établissement ainsi que 25 délinquants du Programme de service à la collectivité (PSC) et du Programme LINKS (*Letting Inmates Network their Knowledge of Substance Abuse*) étaient également présents. Les invités ont eu droit à un délicieux repas préparé par le personnel des services d'alimentation et des délinquants et servi par des délinquants bénévoles.

Peter Harper, l'animateur, a présenté les personnes qui ont pris la parole durant la soirée, soit Therese Gascon, Roger Gipson, un accompagnateur bénévole du *Festival of the Islands*, et Kelly Murphy, de la *Kingston Humane Society*. La directrice a parlé des nombreuses contributions des bénévoles dans l'établissement et a rappelé que les délinquants ont besoin d'avoir des contacts avec des personnes autres que le personnel. Kelly Murphy et Roger Gipson ont tous deux fait état du travail remarquable et du talent des délinquants bénévoles qui travaillent au sein de leur organisme et de l'importance du PSC.

Au nom des détenus de l'établissement Pittsburgh, Kim Austin a remercié tous les bénévoles qui viennent en aide à des délinquants comme lui-même. C'est grâce aux efforts des bénévoles, a-t-il affirmé, que les délinquants se sentent respectés et qu'ils acquièrent la confiance dont ils ont besoin pour retourner dans la société.

On a remis à quinze organismes communautaires des certificats encadrés pour leur participation continue au PSC de l'établissement. On a également remis aux délinquants participant au programme LINKS et au PSC un certificat d'appréciation.

La chorale de Pittsburgh, composée de bénévoles de la collectivité et de délinquants, a donné un concert, en deux parties de 20 minutes chacune, au grand plaisir des personnes présentes. La soirée s'est terminée lorsque les participants et les délinquants se sont joints à la chorale pour chanter des airs de Noël bien connus.

On espère que 2002 sera encore plus réussie et que d'autres bénévoles participeront aux efforts de réinsertion sociale et aux projets de liaison communautaire du SCC. ♦

Un partenariat mutuellement avantageux

Par Greg Basky, éditeur, *On Campus News*

L'Université de la Saskatchewan et son voisin, le Centre psychiatrique régional (CPR), sont non seulement proches sur le plan géographique, mais ils le sont aussi dans leur relation de travail. En effet, un lien a officiellement été établi entre eux en 1984, grâce à un contrat d'affiliation passé entre le gouvernement du Canada et l'Université.

Dans ce document, on précise les liens en matière de recherche et d'éducation qui unissent les deux organisations et qui permettent au personnel du CPR d'avoir accès aux ressources de l'Université, ainsi qu'aux étudiants en médecine familiale, en psychiatrie, en psychologie et en soins infirmiers d'obtenir une expérience pratique fort précieuse. Bon nombre des membres du personnel de recherche et du personnel clinique enseignant d'ailleurs à temps partiel dans différents départements et collèges de l'Université.

UN CENTRE D'APPRENTISSAGE LOCAL

« En plus de constituer un véritable contexte clinique pour les étudiants de l'Université,

le CPR est un laboratoire de recherche tout à fait original. Il s'agit d'un établissement spécialisé où chaque délinquant-client est unique », affirme M. Steve Wormith, directeur du Programme de psychologie médico-légale du Département de psychologie. « C'est, tant pour les étudiants que pour moi, un environnement formidable pour l'apprentissage de la médecine légale. De plus, il offre, pour ces mêmes raisons, une multitude de possibilités de recherche. »

Bien que les centres psychiatriques dans les quatre autres régions du Service correctionnel du Canada (SCC) soient aussi rattachés à des universités, c'est en Saskatchewan que la première relation de la sorte a été établie et qu'elle demeure la plus serrée, selon M. Wormith. Le poste de celui-ci a été créé en 2000 grâce au soutien apporté par une bourse de cinq ans du SCC.

Compte tenu des liens étroits entre le Département de psychologie et le CPR, il est tout naturel que ce dernier ait le rôle d'hôte du Symposium biennal sur la violence et l'agres-

sion, un événement axé sur la recherche, avec des conférenciers venus de partout en Amérique du Nord et qui attire des chercheurs, des professionnels de la santé mentale et des membres du personnel de correction des Prairies. Un autre forum axé sur la recherche

Cet atelier biennal rassemble des infirmiers et des infirmières des quatre coins de l'Amérique du Nord et du monde entier pour échanger sur des questions ayant trait aux soins infirmiers au sein du système de justice pénale.



Photo - Greg Beaky

Les étudiants des deuxième et troisième cycles du Programme de psychologie à l'Université de la Saskatchewan visitent régulièrement le CPR dans le cadre de leurs études. Sur la photo, prise juste à l'intérieur de l'entrée principale de l'établissement, se trouvent (de gauche à droite) : Danny Krupp, étudiant à la maîtrise ès arts, psychologie sociale appliquée; Karen Parhar, étudiante à la maîtrise ès arts, psychologie sociale appliquée; Abigail Malillin (à l'avant), étudiante à la maîtrise ès arts, psychologie clinique; Keira Stockdale (à l'arrière), étudiante à la maîtrise ès arts, psychologie clinique; Stephen Wormith, directeur du Programme de psychologie médico-légale à l'Université de la Saskatchewan; Cindy Presse, psychologue au CPR et professeure adjointe à l'Université de la Saskatchewan; Shannon Costigan (à l'avant), étudiante au doctorat, psychologie clinique; Michael Sheppard (à l'arrière), étudiant à la maîtrise ès arts, psychologie clinique.

concertée est la Conférence sur la détention et les soins, celle-ci organisée par le Collège des soins infirmiers et le CPR. Cet atelier biennal rassemble des infirmiers et des infirmières des quatre coins de l'Amérique du Nord et du monde entier pour échanger sur des questions ayant trait aux soins infirmiers au sein du système de justice pénale.

UNE RELATION ET DES INSTALLATIONS UNIQUES

M. Wormith explique que le CPR est, de bien des façons, un hôpital d'enseignement. « Il est établi sur le terrain de l'Université, et il existe une relation administrative officielle ainsi que des liens entre la faculté, les étudiants et les employés de l'établissement. Or, les hôpitaux universitaires sont des structures éducatives communes; les établissements du milieu correctionnel, eux, ne le sont pas. »

Ce sentiment trouve écho dans les propos de M. David Keegan, directeur intérimaire du Département de psychiatrie, au sein du Collège de médecine, et représentant désigné de l'Université faisant partie du Conseil du CPR depuis 10 ans. « Cela nous donne une véritable force dans le domaine de la formation », explique-t-il. « Sans le CPR et son personnel, nous ne serions pas en mesure de donner le même enseignement à nos résidents en psychiatrie. » La composante de

médecine légale signifie en effet que le programme forme des diplômés pourvus d'une compétence unique, que les psychiatres non spécialisés n'ont pas.

LES AVANTAGES DONT PROFITE L'UNIVERSITÉ

Le Collège des soins infirmiers de l'Université se sert du CPR, depuis de nombreuses années, pour placer ses étudiants dans un contexte clinique de santé mentale. M^{me} Beth Horsburgh, doyenne du Collège des soins infirmiers et représentante actuelle de l'Université au sein du Conseil des gouverneurs du CPR, affirme qu'il existe un enthousiasme grandissant à l'idée de continuer à consolider ce partenariat de façon à devenir un chef de

« Le fait d'avoir une relation de travail avec l'Université nous permet d'avoir l'infrastructure pour la formation et la recherche, ce qui enrichit notre approche à l'égard de notre travail », explique Leis

file national dans le domaine relativement nouveau des soins infirmiers médico-légaux.

« C'est une relation à laquelle nous tenons et que nous avons l'intention de développer davantage avec le temps », fait valoir M^{me} Horsburgh. « Nous espérons pouvoir établir un centre national d'excellence dans le domaine des soins infirmiers médico-légaux. C'est certainement là notre vision. Il existe d'ailleurs, au Collège, un consensus selon lequel la médecine légale devrait être l'un de nos centres d'intérêt. Et dans le budget du Collège, des fonds ont été prévus pour 14 nouveaux postes menant à la permanence dans un programme de soins infirmiers médico-légaux. »

À l'instar du Collège des soins infirmiers, le Département de psychiatrie cherche à établir un programme de médecine légale et à créer des postes de professeurs de faculté spécialisés ainsi que des possibilités de bourses pour les étudiants des deuxième et troisième cycles. M. Keegan et ses collègues mettent actuellement la dernière main aux dispositions en matière de financement et en sont aux dernières étapes du recrutement d'un directeur de programme. Ils espèrent pouvoir annoncer du nouveau au cours des prochains mois.

UNE EXPÉRIENCE MUTUELLEMENT AVANTAGEUSE

D'après Tim Leis, le directeur exécutif du CPR, l'établissement tire de nombreux avantages de ses liens étroits avec l'Université de la Saskatchewan. « Le fait d'avoir une relation de travail avec l'Université nous permet d'avoir l'infrastructure pour la formation et la recherche, ce qui enrichit notre approche à l'égard de notre travail », explique-t-il. « Le contact avec les étudiants renouvelle, quant à lui, la perspective de notre personnel clinique et de notre personnel de recherche, ce qui leur permet de voir les choses différemment. »

De plus, la recherche concertée aide le CPR à transmettre, dans l'ensemble du Canada et à l'échelle du monde, de l'information au sujet du travail qu'il accomplit. « La recherche est un mode de communication internationale, et nous en tirons profit », affirme M. Leis.

« Les liens de recherche et d'enseignement entre les deux organisations ont permis au CPR de devenir un centre d'excellence dans le traitement des délinquants ayant des besoins élevés », soutient M. Leis. Il ajoute que « la relation entre le CPR et l'Université de la Saskatchewan a fait en sorte que nous avons acquis des connaissances et des compétences pouvant aujourd'hui être appliquées à certaines des plus importantes préoccupations dans notre système de justice pénale. » ♦

Le chiot de fourrière qui excelle à détecter la drogue

Par Donna Kell, adjointe principale aux communications, Ville de Brampton

L'été dernier, le refuge pour animaux de la ville de Brampton a recueilli Tucker, un épagneul springer, qui depuis a suivi et terminé son entraînement avec succès et s'est mérité le poste de chien détecteur de drogue dans un pénitencier de l'Alberta.

En juillet, une famille avait amené le petit chiot brun et blanc de neuf mois au refuge en raison d'allergies. Les employés du refuge ont très vite remarqué les nombreux talents de Tucker. Ils l'ont donc confié aux bons soins de Darryl Martin, maître-chien à l'Agence des douanes du Canada, qui, voyant en lui un gagnant, l'a envoyé suivre un entraînement.

« Très rapidement, il nous a prouvé qu'il était excellent », a déclaré Daniel T. Massey, l'entraîneur de Tucker pendant dix semaines à Rigaud, au Québec. « Il a terminé parmi les meilleurs de son groupe pour l'obéissance et la détection de la drogue. Sa vitesse d'apprentissage est fulgurante. »

Ce toutou plein d'entrain de 50 livres a déjà démontré ses nombreux talents à l'établissement Bowden. Il a travaillé avec Daniel T. Massey, coordonnateur des fouilles en établissement et maître-chien du Service correctionnel du Canada, et a détecté la présence de stupéfiants dans différents endroits de l'établissement, sur des gens et dans des voitures.

Massey croit que Tucker est avantagé par sa petite taille puisqu'elle lui permet de se glisser dans de très petits espaces et de fouiller aussi des endroits plus élevés.

« C'est un chien extraordinaire, il n'est ici que depuis un mois et sa réputation ne cesse de grandir, dit-il. Ça nous prendrait des heures pour fouiller à la main les endroits que moi et Tucker fouillons en quelques minutes, il est donc un partenaire vraiment rentable. »

« Les amis que Tucker s'est faits au refuge pour animaux lui souhaitent beaucoup de succès », déclare Tamara Taylor, surveillant des services aux animaux à la ville de Brampton. « Il nous manque beaucoup, mais nous savons qu'il n'aurait pu trouver meilleur refuge. » Elle dit qu'un autre chien, qu'on a retrouvé égaré et qui a été recueilli au refuge, sera également pris en considération pour participer à ce programme. Le programme de chiens détecteurs du SCC a débuté l'an passé et on s'attend, d'ici la fin de l'année 2003, à placer 48 chiens partout au Canada. On utilise les chiens détecteurs pour augmenter la sécurité des employés, des délinquants et des collectivités avoisinantes. ♦

Les employés et les détenus du pénitencier de la Saskatchewan travaillent de concert pour aider la collectivité

Par Eugene Stevens, coordonnateur des événements et chef d'unité, pénitencier de la Saskatchewan

Grâce à différents types d'activités bénévoles, les employés et les détenus du pénitencier de la Saskatchewan viennent en aide sans relâche aux gens de Prince Albert et des environs. Leurs efforts se sont poursuivis tout au long de l'Année internationale des volontaires pour culminer lors d'événements spéciaux en décembre.

Au cours de ce mois, les employés et les détenus ont tenu des levées de fonds pour offrir des cadeaux à 85 enfants immigrants. Le Comité de bien-être des détenus, présidé par Ronald Mathieu, a réussi à amasser la prodigieuse somme de 762 \$, et les employés membres ont, pour leur part, pu amasser 1050 \$ grâce à la tenue d'un nombre d'événements sociaux, tels qu'un déjeuner de crêpes, un repas-partage et un tirage de CORCAN. Grâce à des dons totalisant 1812 \$ et de généreux rabais offerts par Wal-Mart, les employées membres de l'unité n° 2, Heather Adamson et Annette Schaan ont pu acheter 100 cadeaux, dont la plupart ont été emballés personnellement pour chacun des enfants.



De gauche à droite : Bruce Moan, agent de correction; Arthur Ding, sous-directeur intérimaire de l'établissement; Peter Guenther, directeur intérimaire d'établissement; Marge Nainaar, présidente du Comité consultatif des citoyens; Ronald Mathieu, président du Comité de bien-être des détenus; Eugene Stevens, coordonnateur des événements

Le 18 décembre, les cadeaux et 222 \$ ont été remis au centre multiculturel de Prince Albert pour fin de distribution. Ceux qui y travaillaient ont été réjouis par la prestation d'un talentueux groupe musical formé par des détenus, à leur tête, les pasteurs Steven Brewer et Deborah Tanasichuk. De plus, les bénévoles ont eu droit à des rafraîchissements offerts par M. Benmarzoug et les employés des services d'alimentation.

En plus d'entendre le directeur d'établissement intérimaire, Peter Guenther, le sous-directeur intérimaire, Arthur Ding, l'agent de correction, Bruce Moan (également président local du SACC) et le conseiller municipal, Lee Atkinson, les spectateurs ont été amenés à réfléchir lors de l'écoute du discours du président du Comité de bien-être des détenus, Ronald Mathieu, qui a minimisé les dons offerts par les détenus et qui a parlé de l'importance de travailler tous ensemble à des causes dignes de ce nom.

Encore plus émouvants ont été les remerciements de l'infatigable Marge Nainaar et de Mohamed Daoud (nouvellement arrivé du Soudan), gestionnaire principal et coordonnateur des programmes du Conseil multiculturel de Prince Albert, qui ont accepté les dons au nom de tous les enfants. La plupart des familles qui ont reçu ces cadeaux viennent de l'ex-Yougoslavie, un pays dévasté par la guerre, de différents pays du Moyen-Orient, du Kenya ainsi que d'autres pays d'Afrique.

Cet événement a été couvert par de nombreux médias, tels que la CBC, la CTV, le canal 10 local, la chaîne de radio CKBI 900 et le *Prince Albert Herald*. La distribution des cadeaux aux enfants dans leurs foyers a été diffusée le samedi 22 décembre. Arthur Ding, sous-directeur intérimaire de l'établissement (personne à l'origine de ce projet), Lee Atkinson, conseiller municipal et Marge Nainaar ont participé à cette distribution. La vue de sourires s'épanouissant sur leurs petits visages réchauffait le cœur.

Les employés et les détenus du pénitencier de la Saskatchewan sont heureux d'avoir eu la chance d'améliorer leurs relations avec la collectivité en contribuant au bien-être public. Mais, encore plus important, d'offrir un peu d'espoir à ces nouveaux membres de la collectivité de Prince Albert en leur réservant un accueil chaleureux. ♦

Le Réseau de télévision des peuples autochtones réalisera un film à l'établissement Stony Mountain

Par Gaylene Romero, agent de correction, établissement Stony Mountain



L'établissement Stony Mountain servira de toile de fond pour un documentaire d'une demi-heure intitulé *Inside the Walls*, qui sera réalisé par l'APTN (le Réseau de télévision des peuples autochtones) et la Fraternité des Autochtones. Des délinquants autochtones purgeant leur peine dans des établissements correctionnels fédéraux raconteront leurs histoires et feront connaître leurs expériences.

L'accent sera mis sur les jeunes délinquants autochtones, mais le film pourra intéresser également tous ceux qui veulent connaître l'expérience des Autochtones dans le système de justice pénale. La tranche d'âge des détenus qui paraissent dans le documentaire varie entre la vingtaine avancée et la cinquantaine. Ces détenus purgent des peines allant de plusieurs années à l'emprisonnement à perpétuité ou à une peine de durée indéterminée. Tous suivent des programmes de formation et de travail offerts en établissement.

L'agent de développement socio-culturel (ADSC) de l'établissement Stony Mountain, Art Eck, veille à la coordination de la production. Art travaille au Service correctionnel du Canada (SCC) depuis 15 ans et il a passé la moitié de ce temps au secteur des programmes. Le mandat de l'ADSC consiste à s'occuper des questions culturelles et sociales qui relient les délinquants à la collectivité.

Le commentaire devrait se révéler un outil éducatif attrayant qui aidera

à orienter les jeunes vers une vie dans le respect des lois et à les dissuader d'appartenir à un gang de jeunes. On prévoit que le documentaire montrera les progrès réalisés par le SCC et son engagement à appuyer les détenus autochtones dans la préservation de leurs origines.

Le SCC répond aux besoins culturels des détenus autochtones en mettant à leur disposition des installations et des ressources pour organiser des cérémonies autochtones et des sueries, engager des agents de liaison autochtone et aménager des pavillons de spiritualité en établissement et dans la collectivité.

La Fraternité des Autochtones s'occupe de l'orientation des jeunes Autochtones pour encourager leurs liens avec la collectivité et elle jouit d'un appui total de Gunar Ivans, le directeur adjoint des Services de gestion. Selon M. Ivans, il s'agit là d'une bonne occasion de montrer au public les vraies conséquences d'une vie criminelle. On choisira également un Aîné qui participera au programme. Le SCC reconnaît les rapports particuliers qui se créent entre les délinquants et les Aînés, et il espère que l'orientation assurée par ces derniers produira des résultats positifs.

La diffusion du programme est prévue pour l'automne de l'année 2002. ♦



Formation de négociateurs en situation d'urgence

Par Jim Tenhoeve, agent de correction, établissement Matsqui, et Adele Buhay, surveillante correctionnelle, établissement Kent

Du 22 octobre au 2 novembre 2001, une formation de négociateurs en situation d'urgence, d'une durée de dix jours, a été offerte à la nouvelle école de la GRC, située à Chilliwack, dans la région du Pacifique. Ainsi, 23 personnes y ont participé, dont 18 employés du Service correctionnel du Canada (SCC) et 5 employés du Centre correctionnel pour femmes de Burnaby, du Service correctionnel de la Colombie-Britannique.

Jim Tenhoeve, agent de correction, établissement Matsqui, et Adele Buhay, surveillante correctionnelle, établissement Kent, ont animé la première semaine de formation. Puis, ce fut au tour de Lucy Bellavance, agente de développement socio-culturel, établissement Ferndale, et de Doug Milino, agent de correction, établissement Kent, d'animer la deuxième semaine. À la fin de celle-ci, ils ont tous deux été reconnus instructeurs.

La formation est constituée de deux aperçus dans deux domaines principaux : celui des stratégies psychologiques d'ordre général et celui des négociations du SCC selon les lignes directrices en vigueur. La partie pratique de la formation comprend des mises en situation et des simulations intenses. Les gestionnaires du SCC ont beaucoup apporté à la formation en participant eux aussi à ces simulations effectuées à des étapes différentes.

Dans la région du Pacifique, on a fait appel, avec succès, à ces négociateurs dans de nombreuses situations. Ceux-ci ont réussi à désamorcer des situations précaires et à ramener la paix. À la fin de cette formation, 15 nouveaux négociateurs se sont joints à l'équipe de la région du Pacifique ainsi que deux nouveaux instructeurs. Une autre formation de cinq jours devrait avoir lieu au début de l'année 2002. ♦

Dans la région du Pacifique, on a fait appel, avec succès, à ces négociateurs dans de nombreuses situations. Ceux-ci ont réussi à désamorcer des situations précaires et à ramener la paix.



Rangée du haut, de gauche à droite : Jim Tenhoeve, Janice Sandeson, Rhonda Cochrane, Diane Knopf, Jeff Spooner, Dinah-Lee Hnetka, Rob Thomas, Doug Milino, John Romaine. Rangée du bas, de gauche à droite : Lynn Sutherland, Linda Hosier, Carol McCaughan, Caralynn Morris, Adele Buhay, Lucie Bellavance.



Rangée arrière : Mike O'Dell, Scott Puttee, Don Saunders, Diane Knopf, Karleen Scott, Tami Magee, Brad Wiens. Rangée du centre : Martina Cahill, Deborah Pollard, Jackie Anderson, Suzanne Tarlier, Donna Seaweed. Rangée avant : Doug Milino, Adele Buhay, Lucie Bellavance, Jim Tenhoeve

Les comités consultatifs de citoyens sensibilisent la collectivité

Par David S. Dick, directeur adjoint par intérim, Services de gestion, établissement Kent

Lors de la Semaine de remerciement des comités consultatifs de citoyens (CCC), des membres des CCC des établissements Kent et Mountain ont tenu un kiosque d'information le 10 novembre au Cottonwood Mall, le plus grand centre commercial de Chilliwack. Cette activité a été organisée dans le cadre du programme de sensibilisation du public aux fonctions et au rôle du Service correctionnel du Canada (SCC) au sein de la collectivité, puis de recruter de nouveaux membres.



De gauche à droite : Leroy Burden, président du CCC, établissement Kent; Paul Urson, directeur, établissement Kent; Ella Pretty, présidente du CCC, pavillon de ressourcement Kwikwèwelhp; Alex Lubimiv, directeur, établissement Mountain; Ron Hardy, président du CCC, établissement Mountain; Jack Byers, membre du CCC, établissement Mountain

Tout au long de la journée, plusieurs membres des CCC des établissements Kent et Mountain se sont joints à leurs présidents, Leroy Burden et Ron Hardy. Était également présente, l'invitée spéciale, Ella Pretty, membre du CCC du pavillon de ressourcement Kwikwèwelhp et de l'établissement Elbow Lake et une des pionnières des CCC au sein du SCC. Les directeurs Paul Urson and Alex Lubimiv, respectivement de l'établissement Kent et Mountain et David S. Dick, directeur adjoint intérimaire, établissement Kent, ont également participé à l'événement.

Les membres des comités ont répondu, sur place, à de nombreuses questions du public sur le rôle de leurs comités au sein du SCC. Le public a également pu visionner une cassette vidéo créée, au départ, dans le cadre du 20^e anniversaire de l'établissement Kent. Ils ont pu y voir l'établissement lui-même et les activités quotidiennes s'y déroulant. Comme le collège universitaire de la vallée du Fraser offre un programme de certificat de deux ans sur la justice pénale, de nombreuses personnes ont voulu en savoir plus sur le recrutement.

Les membres des comités se sont dit heureux de la réaction du public. Ils sont impatients de tenir d'autres activités de liaisons. Plusieurs personnes ont dit vouloir s'impliquer au sein de ces comités. Les présidents les inviteront donc à se joindre à eux lors de leurs réunions à venir. ♦

Une journée portes ouvertes dans le cadre du Programme des ordinateurs pour les écoles

Par Lisa Bayne, coordonnatrice de la liaison avec la collectivité, Vancouver

Le 30 octobre dernier, les responsables du Programme des ordinateurs pour les écoles ont organisé une journée portes ouvertes pour célébrer de nouvelles installations à Burnaby, un événement auquel une cinquantaine de personnes ont pris part.

Cet atelier de réparation d'ordinateurs est le fruit d'un partenariat unique entre le Programme des ordinateurs pour les écoles et le Service correctionnel du Canada (SCC), qui vise à enseigner à des délinquants sous responsabilité fédérale qui ont été mis en liberté sous condition comment réparer des ordinateurs usagés en vue de les donner à des écoles. Et depuis 1998, les participants du programme ont remis à neuf et donné plus de 3 000 ordinateurs !



Le sergent Griff Simmonds, du Programme de liaison avec les écoles de la police de Vancouver, remet un ordinateur au chef Arnold Solomon.

Le chef Arnold Solomon, de la bande indienne de Toosey à Risk Creek, était du nombre des personnes présentes et a accepté des ordinateurs qui lui ont été remis pour la nouvelle école primaire de la bande. Pour sa part, le sergent Griff Simmonds, du Programme de liaison avec les écoles de la police de Vancouver, a présenté des ordinateurs à une autre école fort reconnaissante de la ville. Parmi les autres invités spéciaux, on comptait Sarah Chilvers, de la Fondation de Vancouver, des membres de la commission scolaire de Vancouver, de même que Doug Evans, maire intérimaire de Burnaby.

La journée portes ouvertes a contribué à accroître l'enthousiasme et l'engagement à l'égard de l'expansion du projet. Comme bon nombre l'ont répété au cours de la matinée, c'est « une situation où tout le monde gagne ! ». ♦

Conférence sur l'article 84

Par Lisa Bayne, coordonnatrice de la liaison avec la collectivité, Vancouver

T enue en novembre 2001, la conférence avait pour but de présenter le concept de l'article 84 aux chefs, aux services sociaux et aux organismes juridiques du *Lower Mainland* et à favoriser la communication pour accroître le nombre de délinquants autochtones mis en liberté conformément à l'article 84. Elle avait aussi pour objectif important de sensibiliser le public aux questions correctionnelles. Au total, 42 personnes ont assisté à la conférence.

En matinée, l'ancien chef de la bande indienne de Burrard, Leonard George, a ouvert la conférence par un chant de prière. Brian Lang, directeur des Services correctionnels communautaires, a officiellement accueilli les participants. Patricia Shea et Joanna Moore ont préparé un exposé sur l'article 84 et ont donné la parole aux participants pour qu'ils puissent poser leurs questions, auxquelles elles



Leonard George, ancien chef de la bande indienne de Burrard, et Marge White, directrice générale de la *Circle of Eagles Society*

ont répondu avec l'aide de Dave Owen de la Direction des programmes autochtones de l'administration régionale.

L'après-midi, Fraser Simmons et Evelyn Blair de la Commission nationale des libérations conditionnelles ont traité de l'expérience de la Commission en ce qui

concerne l'article 84. Marge White, directrice générale de la *Circle of Eagles Society*, a parlé de son organisation. Elle était suivie de l'Ainé Bruce Williams, de Mission en Colombie-Britannique, qui a expliqué le rôle de l'Ainé dans les établissements. Lisa Bayne a rappelé les besoins en matière de bénévoles et d'employés autochtones. La conférence s'est terminée par un exposé de Joe Manitopes, un détenu en libération conditionnelle, et par un mot enthousiaste de Glenn Campbell des *United Native Nations*.

La conférence a réussi à sensibiliser les différents organismes de services sociaux. Les organisateurs enverront des lettres aux invités qui n'ont pas assisté à la conférence pour leur offrir la visite d'un membre du Service qui viendra leur expliquer le fonctionnement de l'article 84 ainsi que d'autres questions touchant le SCC. ♦

Ouverture d'un atelier de confection

Par Arlene Thygessen, directrice adjointe, établissement Ferndale



Le 20 décembre 2001, l'établissement Ferndale célébrait l'ouverture d'un nouvel atelier de confection en organisant un goûter de Noël et une visite du nouvel immeuble. La sous-commissaire adjointe Heather Bergen, le directeur exécutif de CORCAN Sudin Ray et la directrice de l'établissement Dianne Brown ont participé à la cérémonie d'inauguration. Des membres du comité consultatif de citoyens local, des clients locaux de CORCAN ainsi que des employés et des délinquants de l'établissement Ferndale ont visité les installations.

L'atelier de confection de CORCAN emploiera jusqu'à 30 délinquants et leur donnera l'occasion d'acquérir des compé-

tences et des bonnes pratiques de travail. Les recettes des ventes des produits fabriqués sur place assureront l'autonomie de l'entreprise et contribueront au processus correctionnel à peu de frais pour les contribuables.

L'atelier produit divers articles spécialisés pour des clients locaux ainsi que de l'équipement et des accessoires pour le Service correctionnel du Canada (SCC), notamment de l'équipement pour les agents de sécurité : ceinturons de service, porte-bâton et porte-lampe de poche, gants et pochettes à menottes. CORCAN fabrique également des cordons porte-carte, des étuis de porte-feuille, des couvre-matelas pour établissements et des rideaux de douches.

Le personnel travaille étroitement avec les clients pour les aider à définir leurs besoins et à développer les produits souhaités. Il a pu trouver des solutions novatrices menant à la création de nouveaux produits pour les équipes de recherche et de sauvetage locales, y compris des sacs pour les patients et l'équipement ainsi que des gilets.

Pour obtenir plus de renseignements sur les produits CORCAN, veuillez communiquer avec Sandra Thiessen, directrice régionale de CORCAN dans la région du Pacifique, au numéro suivant : (604) 870-2549. ♦

Des délinquants du Centre Sumas viennent en aide à des chiens

Par Lori Chortyk, directrice des Relations avec la collectivité, Société de la Colombie-Britannique pour la prévention de la cruauté envers les animaux

Les délinquants du Centre correctionnel communautaire de Sumas à Abbotsford participent à un programme novateur nouvellement mis en œuvre pour aider à faire adopter un plus grand nombre de chiens sans foyer et maltraités. Dans le cadre de ce programme – le premier du genre au Canada – les délinquants s'emploient à dresser des chiens *potentiellement adoptables*, provenant de la vallée du bas Fraser et qui sont sans foyer. Un nouveau chenil, qui pourra accueillir 24 chiens, a été construit au Centre Sumas qui est financé par le gouvernement fédéral et la Société de la Colombie-Britannique pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA).

Selon Erwin Berg, directeur de secteur, bureau de libération conditionnelle du district de la vallée du bas Fraser « ce genre de programme profitera aux délinquants. Il favorise l'acquisition de bonnes habitudes de travail et celle du sens des responsabilités en plus d'offrir aux délinquants qui y participent l'occasion d'établir des relations de confiance et d'affection – soit une expérience qu'ils

n'ont peut-être jamais vécue dans leur vie ». Actuellement, sept hommes se sont engagés à participer au programme.

Les délinquants du Centre Sumas travailleront avec les chiens dans le but de les aider à mettre un terme aux mauvais comportements et de les rendre plus attirants aux yeux de propriétaires éventuels. « Grâce à notre partenariat avec le Centre Sumas, nous avons un endroit où nous pouvons obtenir de l'aide pour ces chiens et nous savons que cela augmentera grandement leurs chances d'adoption », a déclaré Bob Gordon, un responsable de la SPCA de la Colombie-Britannique qui a aidé à monter le programme.

Le projet de réadaptation des chiens, que les organisateurs espèrent voir devenir un modèle pour d'autres établissements un peu partout au Canada, constitue le deuxième partenariat conclu entre le Centre Sumas et la SPCA de la province. Les deux organismes parrainent actuellement le projet Ark, qui fournit chaque année un abri temporaire à quelque 600 chats confiés aux soins de la SPCA. ♦



De gauche à droite : Erwin Berg, directeur de secteur, secteur de libération conditionnelle du district de la vallée du bas Fraser; Alphonse Cormier, commissaire adjoint, région du Pacifique; Doug Brimacombe, directeur général, SPCA de la CB; Brian Lang, directeur des services correctionnels communautaires, région du Pacifique; Donna Yates, présidente, Comité consultatif de citoyens de la vallée du bas Fraser

L'établissement William Head tient un symposium sur la justice réparatrice

Par Dennis Finlay, agent régional des communications, région du Pacifique

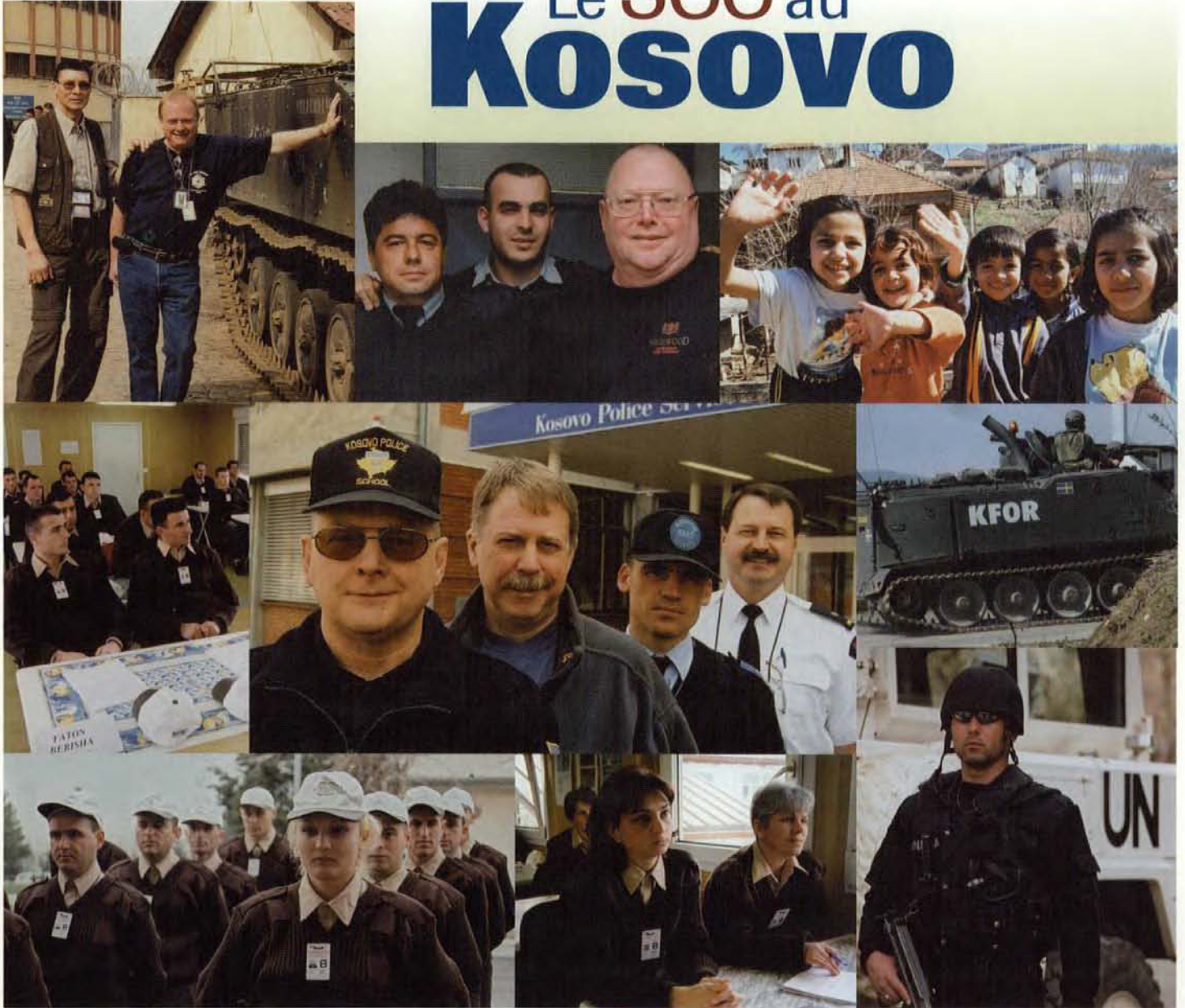
L'établissement William Head a tenu son troisième symposium annuel sur la Coalition de la justice réparatrice le 24 novembre 2001. La Coalition inclut tous ceux qui veulent y participer, mais elle se compose principalement de détenus et de bénévoles de la grande région de Victoria. Depuis le 9 juillet 1998, la Coalition tient un cercle de dialogue et d'étude sur la justice réparatrice à l'intérieur de cet établissement. Le symposium avait pour thème *Healing the Harm* (Guérir ses plaies) et nombre de conférenciers y ont participé. Environ 200 personnes (dont 154 provenant de la collectivité) ont assisté à la rencontre d'une journée. La Coalition a déjà sorti deux publications et elle espère en publier une autre qui portera sur ce symposium.

Les activités de la Coalition ont également été mises sur pellicule et présentées dans deux documentaires vidéo portant sur la justice réparatrice. Gumboot Productions a terminé dernièrement deux émissions d'une demi-heure que la société a eu le plaisir de présenter à l'établissement William Head, où elle avait obtenu tant de matériel et tant d'aide pour produire ses émissions. *Spiritual Roots of Restorative Justice* donne un grand aperçu de la justice réparatrice, présenté sous de nombreux aspects et *Journey to the Centre* montre la justice réparatrice en action dans le cadre d'une collaboration entre la Cathédrale de l'Église du Christ à Victoria et les détenus de l'établissement William Head qui participent à un programme de placement à l'extérieur. *Journey to the Centre* a été réalisé en association avec Vision TV. ♦

Entre Nous

VOLUME 27, n° 2

Le SCC au **KOSOVO**



L'établissement Leclerc
Où la **sécurité dynamique**
prend tout son sens

Les bénévoles dans le cadre
des services correctionnels
communautaires



Service correctionnel
Canada

Correctional Service
Canada

Canada

Entre Nous

Le magazine *Entre Nous* est publié par le Secteur des communications et de la consultation du Service correctionnel du Canada. Les opinions exprimées dans les articles qui suivent ne reflètent pas nécessairement celles de la commissaire.

Commissaire adjoint Tim Farr
Rédacteur en chef Pierre Simard
Rédacteur en chef adjoint Martin Bélanger
Rédacteur, réviseur et photographe Bill Rankin
Rédactrice Julie Renaud
Rédactrice, révision française et anglaise Djamilia Amellal
Rédaction anglaise Graham Chartier
Distribution Denis Bertrand
Traduction Bureau de la traduction
Service de révision Mary Jean McAleer
Conception graphique Marc Quirouet

Comité de rédaction

Chantal Allen Jim Laplante
 Nadine Archambault Julie McGregor
 Cathy Barnes Shereen Miller
 Troy Demers Fernande Rainville
 Julie Fournier Bill Staubi
 Peter Hecht Lisa Watson
 Ellen Henderson
 Dean Jones

Collaborateurs

Manchettes Lorraine Joannis
 Michelle Bridgen
Cahier sectoriel Darrell Phillips
 Ellen Henderson
 Greg Kelly
 Shelley Trevehan
 Heather Lockwood
 Paul Provost
 Bill Staubi
Atlantique Debbie Eason
 Justin Simons
 Eric Allain
 Chantal Albert
 Denis D'Amour
 Vernon Brideau
 Angela Gates
 Bud Morrison
Québec Dominique Phaneuf
 Diane Beaudoin
 Chantal Fortier
 Gaëtan Éthier
 Philippe Bensimon
Ontario Janet Harris
 Jocelyn Corrigan
 Dan St. Amand
Prairies Darcy Graham
 Kendall Kerr
 Andrea Markowski
 Trent Mitchell
 Gaylene Romero
Pacifique Dennis Finlay
 Deborah Podurgiel

Les articles peuvent être reproduits, entièrement ou en partie, en précisant qu'ils sont publiés par le Service correctionnel du Canada.

L'équipe d'*Entre Nous* serait heureuse de publier vos articles et lettres d'opinion, ainsi que de connaître vos suggestions d'articles. Les textes soumis sont susceptibles d'être révisés sur le plan du style et de la longueur. Veuillez indiquer votre adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on pourra vous joindre pendant la journée et faites parvenir votre envoi à l'adresse ci-dessous :

Entre Nous / Let's Talk
 Service correctionnel du Canada
 340, avenue Laurier ouest
 Ottawa (Ontario) K1A 0P9
 Téléphone : (613) 995-5364
 Télécopieur : (613) 947-0091
 Internet : www.csc-scc.gc.ca

ISSN 0715-285X

© Service correctionnel du Canada 2002

Imprimé au Canada sur du papier recyclé

Dans le présent document, la forme masculine, qui a valeur de genre neutre, désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Entre Nous

2002

Vol. 27, n° 2

LIBRARY
 SOLICITOR GENERAL CANADA

FEB 23 2003

BIBLIOTHÈQUE

MANCHETTES

ÉDITORIAL DE LA COMMISSAIRE

LE SCC AU KOSOVO

• LE CONFLIT AU KOSOVO

• LES INSTALLATIONS CORRECTIONNELLES – DE LA RUINE À LA RENAISSANCE

• DE BAS EN HAUT – RECRUTEMENT ET FORMATION

• LA VIE AU KOSOVO – L'ONU ASSURE UNE PAIX FRAGILE

• CE QUI NOUS ATTEND

L'ÉTABLISSEMENT LECLERC – OÙ LA SÉCURITÉ DYNAMIQUE PREND TOUT SON SENS

UN ACTE DE CITOYENNETÉ

UNE SOLUTION PLUS SÛRE

LE RENOUVELLEMENT ORGANISATIONNEL ÉTUDIÉ SOUS TOUS SES ANGLES

LES VALEURS DU SCC AU-DELÀ DE LA FRONTIÈRE CANADIENNE

ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

CONFÉRENCE DU GROUPE WP À OTTAWA

L'EXPOSITION LES PRISONNIERS DU TEMPS EST PRÉSENTÉE À OTTAWA

LEADERSHIP RENOUVELÉ

LA REVUE CRIMINOLOGIE

ARTICLES

CAHIER SECTORIEL

| | |
|--|----|
| Initiative sur les gangs autochtones | 22 |
| L'Orient rencontre l'Occident | |
| Échange Hong Kong/SCC | 23 |
| Agence des douanes et du revenu du Canada | |
| Un client satisfait | 24 |
| Nous savons maintenant ce que vous pensez de nous ! | 25 |
| Conférence sur la diversité | 26 |
| Prix de la justice réparatrice | |
| Ron Wiebe pour l'année 2002 | 26 |
| 5 ^e réunion annuelle du SCC sur la recherche autochtone | 27 |
| Quel talent ! | 27 |
| La saison du smog – La région du Pacifique | |
| prêche par l'exemple | 28 |

LES DÉPÊCHES RÉGIONALES

Région de l'Atlantique

| | |
|---|----|
| Une fillette affligée d'une bactérie mortelle... Des employés à l'appui | 29 |
| Danser ou frissonner | 29 |
| Félicitations aux frères Belliveau ! | 30 |
| La formation va bon train pour le personnel d'entretien et d'ingénierie | 30 |
| Roy MacLean | |
| Réceptiendaire du Prix de la GSIC 2001 | 31 |
| Cap sur un partenariat transparent | 31 |
| La justice réparatrice sur scène | 32 |
| Prime instantanée remise à un analyste en communication | 32 |
| La santé et la sécurité au travail – Une priorité absolue | 32 |

Région du Québec

| | |
|------------------------|----|
| L'Expression par l'art | |
| Un programme efficace | 33 |

| | |
|--|----|
| Bravo Nathalie ! | 34 |
| Rencontre avec l'écrivain Yves Beauchemin | 34 |
| La zoothérapie au Centre régional de réception – Ça marche ! | 34 |
| La passion d'aider | 35 |
| Pour que progresse la justice réparatrice | |
| Améliorer les pratiques et élargir les horizons | 36 |
| Le polygraphe | 36 |
| Ce n'est qu'un au revoir, mon frère | 36 |

Région de l'Ontario

| | |
|--|----|
| Atelier de sculpture à Fenbrook | 37 |
| Un directeur attaché à sa collectivité | 38 |
| Réponse très favorable du public | 38 |
| Dix-huit directeurs plus tard... | 39 |
| Un bel exemple de générosité | 39 |
| Le comité du gymnase avance à grands pas | 40 |

Région des Prairies

| | |
|---|----|
| Des délinquants disent non aux drogues | 40 |
| Des projets de détenus qui rapportent à la collectivité | 41 |
| Êtes-vous de taille à relever ce défi? | 42 |
| Remise des diplômes du programme de traitement des traumatismes | 42 |
| Engagement communautaire au pénitencier de la Saskatchewan | 43 |
| L'extérieur à l'intérieur | 43 |
| Une façon unique et créative pour promouvoir la santé | 44 |

Région du Pacifique

| | |
|---|----|
| Encan d'œuvres d'art créées par des délinquants | 44 |
| Perspectives sur la réduction des méfaits | 45 |
| Prix Trono | 46 |



L'apprentissage au Service correctionnel du Canada

L'apprentissage s'est imposé graduellement comme priorité au fil des efforts de renouvellement au sein de la fonction publique. Le premier engagement formel à l'égard de l'apprentissage remonte à la création, en 1989, du Groupe de travail de la Fonction publique 2000 sur la formation et le développement, lequel prônait une culture d'apprentissage continu.

Depuis, l'apprentissage a été vivement endossé comme partie intégrante des systèmes de gouvernance, à partir desquels les responsabilités de formuler des avis de politiques ou d'offrir des programmes pourraient être poursuivis avec excellence.

C'est dans un tel contexte d'« apprentissage continu » que le Service correctionnel du Canada doit poursuivre son mandat. Le contexte doit être large et regrouper plusieurs éléments allant des révisions systématiques de nos politiques et procédures jusqu'à l'élaboration de plans précis d'apprentissage pour chaque employé(e). L'objectif poursuivi doit être clair : permettre à

l'entière organisation de bénéficier des apprentissages, aux termes de l'amélioration de notre capacité, pour atteindre les résultats qu'exigent les Canadiennes et les Canadiens.

Des discussions s'imposent à ce sujet pour mieux cerner nos mécanismes actuels d'apprentissage et aussi pour en créer d'autres. Le Comité de direction se penchera plus particulièrement sur les moyens qui favoriseront une culture d'apprentissage au sein du Service. En fait, c'est uniquement par la promotion d'une gestion éclairée du savoir et de l'apprentissage continu pour tous et toutes que nous serons capables de remplir à l'avenir notre mandat de contribuer à la sécurité du public.

A handwritten signature in black ink, reading 'McClung'.

Lucie McClung
Commissaire
Service correctionnel du Canada

**La sécurité,
le respect
et la
dignité
pour tous**



**Safety,
Respect
and
Dignity
for All**

Le SCC au Kosovo

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos : Bill Rankin



Le conflit au Kosovo

En mars dernier, j'ai passé dix jours au Kosovo. Le but de mon voyage était de rendre par des mots et des photos les efforts déployés par les employés du Service correctionnel du Canada (SCC) à la revitalisation et à la réforme du Service correctionnel du Kosovo.

Il est clair que le SCC a beaucoup fait au Kosovo. J'en ai été témoin, et je sais à quel point ce soutien est apprécié par les habitants car j'ai vu leurs sourires et entendu leurs remerciements. Nos employés ont tout lieu d'être fiers de ce qu'ils accomplissent dans cette partie du monde.

Le présent article, accompagné de photos, se veut plus qu'une simple description d'établissements correctionnels. En effet, il m'est impossible de vous raconter cette histoire sans vous exposer les éléments qui tissent sa toile de fond : les soldats et les policiers toujours présents, les villageois et les enfants vivant parmi les immeubles démolis qui nous rappellent tristement ce qui s'est passé dans cette région, il y a à peine trois ans.



On reconnaît les villages serbes à leurs magnifiques églises chrétiennes orthodoxes.

J'ai été sidéré en constatant les conséquences de la guerre sur cette petite province et de voir les efforts déployés par ses inébranlables habitants, épaulés par des organismes étrangers tels que le SCC, pour surmonter cette épreuve.

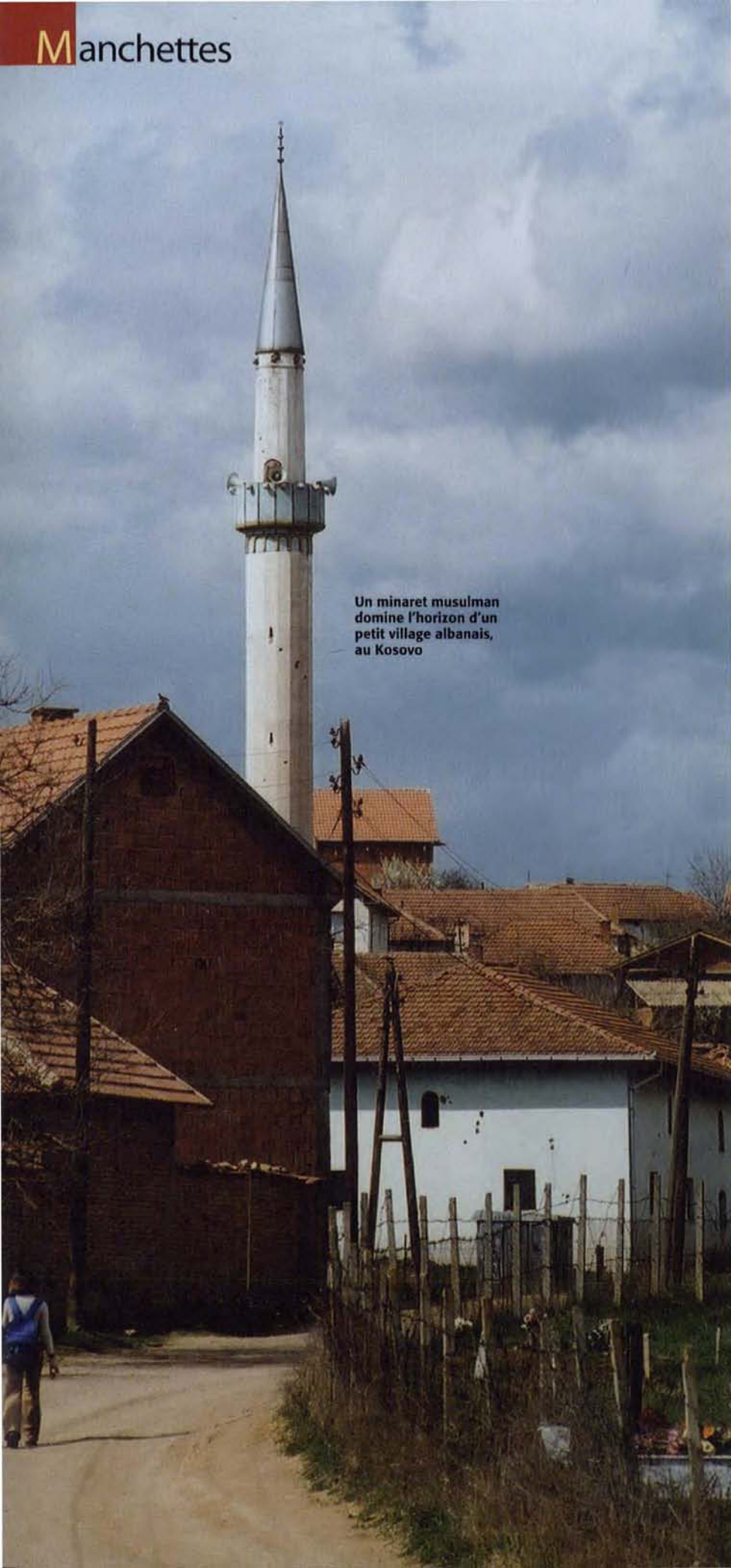
Il est impossible de rendre par quelques photos et paragraphes ce qui s'est produit à l'autre bout du monde, mais j'espère que mon article vous permettra de mieux saisir ce que c'est que de travailler au Kosovo et de prendre la pleine mesure des accomplissements du SCC.

HISTORIQUE DU CONFLIT

Pour comprendre la situation dans laquelle est plongé présentement le Kosovo, il est important de faire un survol rapide des événements historiques des vingt-cinq dernières années. En 1980, deux incidents de nature distincte viennent toucher profondément cette région de l'Europe de l'Est, auparavant appelée la Yougoslavie. Le premier est la mort du leader Joseph Tito, partisan de la ligne dure, et le second est la chute de l'ex-URSS. N'ayant plus de liens auxquels s'accrocher, et pressée par les groupes nationalistes ethniques en quête de plus de pouvoir, la Yougoslavie se voit alors entraînée dans une série de lourds conflits ethniques.



Le Kosovo est une petite province de l'ancienne Yougoslavie, enclavée à l'intérieur des terres.



Un minaret musulman domine l'horizon d'un petit village albanais, au Kosovo

LE KOSOVO EST UNE PETITE PROVINCE ENCLAVÉE DE L'EX-YOUGOSLAVIE

Les conflits qui finissent par embraser le Kosovo tout entier éclatent en 1998. Les Albanais musulmans, qui représentent 90 p.100 de la population, se battent pour l'obtention d'un État indépendant, alors que les Serbes chrétiens, de leur côté, luttent pour garder la province du Kosovo dans le giron de la Serbie. Lorsque les pourparlers de maintien de la paix échouent, l'OTAN lance des attaques aériennes contre les Serbes pour les forcer à conclure une entente visant à mettre fin à la guerre terrestre. Plutôt que de régler le conflit, cette initiative mène à l'escalade des combats, poussant près d'un million d'Albanais du Kosovo à quitter leurs maisons pour trouver refuge un peu partout dans le monde.

C'est en 1999 que le conflit prend finalement fin et que la majorité des ethnies albanaises retourne au Kosovo. Bon nombre de Serbes du Kosovo ont également été obligés de chercher refuge ailleurs, et presque 150 000 d'entre eux habitent encore toujours à l'extérieur du Kosovo. Les représailles persistent toutefois malgré la présence de forces internationales de maintien de la paix.

LES ORIGINES DU CONFLIT

Pourquoi les Serbes et les Albanais s'intéressent-ils autant au Kosovo ? Le Kosovo est une très petite province. Celle-ci ne fait pas plus de 100 kilomètres, d'une extrémité à l'autre, soit environ la grandeur de la région métropolitaine de Toronto. Pour les Serbes nationalistes, le Kosovo représente pourtant leur histoire et fait partie intégrante de leur identité, car cette région est leur terre d'origine, le berceau de leur culture et de leur religion chrétienne orthodoxe. Les Albanais de souche considèrent également le Kosovo comme leur terre ancestrale, laquelle est également étroitement reliée à leur culture.

POURQUOI SOMMES-NOUS AU KOSOVO ?

La stabilité dans l'ex-Yougoslavie est essentielle à la sécurité en Europe, qui n'est en soi qu'un élément de la paix mondiale. Dave Connor, gestionnaire du projet du SCC au Kosovo, explique sa vision des liens internationaux en temps de guerre et de paix : « Le 11 septembre dit tout : si le reste du monde n'est pas en sécurité, le Canada ne l'est pas non plus. » Le 37^e discours du Trône vient donner du poids aux paroles de M. Connor : « Le bien-être du Canada et des Canadiens est tributaire de la sécurité humaine [...] à l'échelle du monde. »

À la suite du conflit, en 1999, on a demandé au Canada de participer aux efforts de reconstruction. En raison de sa réputation en tant que chef de file dans le domaine correctionnel, le Service correctionnel du Canada a décidé de participer de façon active, décision appuyée par la politique étrangère du Canada et la mission du SCC. ♦

Le SCC au
Kosovo

Les installations correctionnelles De la ruine à la renaissance

DE NOUVEAUX PÉNITENCIERS

Depuis la fin de la guerre, en 1999, la Section de gestion pénale du département de la Justice des Nations Unies a créé un système correctionnel fonctionnel à partir de rien, pour ainsi dire. Sept centres inhabitables ont été pris en main, rendus sécuritaires, remis à neuf, dotés de personnel et mis en service. L'infrastructure et les politiques correctionnelles qui avaient disparu suite à l'évacuation des Serbes vers le nord ont été rétablies ou de nouvelles ont été mises en place.

LE RÔLE DU CANADA

Le SCC apporte une contribution importante au système de justice pénale du Kosovo. En plus d'agir comme conseillers en matière de formation et de recrutement, ses représentants ont été fort occupés à établir un cadre stratégique et des directives permanentes – l'équivalent, pour le Kosovo, des directives de la commissaire. Le budget de ce projet de deux ans se chiffre à 1,7 million de dollars, payé par le partenaire financier du SCC, l'Agence canadienne de développement international. Il fait partie de la contribution du Canada aux efforts de reconstruction de l'OTAN qui font suite au conflit.

Parlant des employés du SCC, Dave Connor, gestionnaire du projet du SCC au Kosovo, déclare : « Le Kosovo est une importante occasion de perfectionnement pour le personnel. Le SCC n'aurait jamais les moyens de concevoir un cours de formation qui se rapprocherait de l'expérience que vivent nos gens au Kosovo. Il n'y a pas de doute qu'à leur retour du Kosovo, ils sont mieux outillés comme professionnels des services correctionnels pour être sensibles à la primauté du droit et au respect des droits de la personne et pour tenir compte de la diversité des cultures et des antécédents. »

LES EMPLOYÉS CANADIENS

Bruce Megeney, Joe Truckair et Terry Sharun, employés au SCC, ont été prêtés gracieusement au Kosovo pour des périodes de trois mois. Ils touchent leur salaire régulier et viennent en aide au Service correctionnel du Kosovo (SCK) en élaborant des politiques et en donnant des conseils en matière de formation du personnel, d'infrastructure et de sécurité.

Ces hommes sont venus tous trois au Kosovo pour changer un peu de la routine de leur travail. « C'est vraiment impressionnant de voir ce qu'ils (SCC) ont fait ici, affirme

Joe Truckair. Les prisons sont vieilles, mais elles sont très propres et en ordre.

Notre travail ici est à peu près terminé et bientôt, il sera temps de nous retirer et de laisser le Service correctionnel du Kosovo prendre la relève. »

Terry Sharun avoue avoir subi un choc culturel à son arrivée, mais il s'est vite adapté et il aime tellement ça qu'il envisage de prolonger son séjour de travail de trois autres mois.

Le SCC a également trois employés en congé sans solde au Kosovo qui sont engagés à contrat par les Nations Unies pour trois à six mois, afin de diriger des établissements kosovars. Au moment de rédiger cet article, le Centre de détention Mitrovica, dans le nord du Kosovo, est dirigé par le directeur Ray Cardinal (du Centre Pê Sâkâstêw) et le sous-directeur Mark Pauline (de l'établissement Edmonton). Le Centre de détention Gnjilane, dans le sud-est, est géré par Joe Sinclair (de l'établissement Edmonton) et a pour sous-directeur John Rose (du Centre fédéral de formation au Québec). Enfin, la prison pour femmes et pour jeunes de Lipljan est dirigée par la directrice Marjo Callahan (de l'administration centrale) et par la sous-directrice Wanda Boudreau (du pénitencier Dorchester).

LE CENTRE DE DÉTENTION MITROVICA

Le Centre de détention Mitrovica (CDM), à proximité de la frontière serbe, est l'anomalie dans le Service correctionnel du Kosovo. Il se trouve dans une enclave serbe au milieu de la province à domination albanaise. Alors que tous les autres établissements pénaux emploient à la fois des Albanais et des Serbes, le CDM est incapable d'engager des Albanais ou des Serbes, car le conflit ethnique éclate encore à l'occasion dans cette ville volatile de 60 000 habitants. C'est pourquoi le personnel de cette prison, gérée par le SCK, se compose entièrement de policiers venus de dix-neuf pays différents – le Canada, les États-Unis, l'Allemagne, le Kenya, la Russie, le Ghana et le Zaïre, pour n'en nommer que quelques-uns.

Les rues sont patrouillées par 7 300 soldats français de la KFOR. Un soldat décrit la ville comme « le bord coupé de la blessure » au Kosovo.

Le Centre est situé dans un complexe dont il partage les locaux avec un peloton de soldats français de la KFOR qui protège le périmètre extérieur. À l'intérieur se trouvent 52 détenus, les uns condamnés, les autres en attente de leur



Joe Sinclair, directeur du Centre de détention de Gnjilane; Terry Sharun, conseiller du SCC; Wanda Boudreau, sous-directrice de la prison de Lipljan; Bruce Megeney, conseiller du SCC; Joe Truckair, chef d'équipe du SCC



Le personnel multinational du Centre de détention Mitrovica et un soldat français de la KFOR, à côté d'un char d'assaut à l'extérieur du Centre. Debout, deuxième à partir de la droite, le directeur Ray Cardinal. Accroupi et troisième à partir de la gauche, le sous-directeur Mark Pauline



Le Centre de détention Gnjilane et le Service de police du Kosovo partagent un complexe situé sur la rue principale de la ville.

procès, pour des infractions allant de voies de fait aux crimes de guerre. Un homme est accusé d'un crime bizarre : celui d'avoir volé et stocké 20 000 livres de pommes de terre pendant le récent conflit. On dirait une infraction mineure, mais en fait, celle-ci est considérée comme un crime de guerre étant donné que la population locale manquait désespérément de nourriture à l'époque. L'accusé espère que son avocat pourra faire réduire l'accusation à celle de vol ordinaire. Une autre cellule renferme un mercenaire allemand condamné pour actes de terrorisme, qui lui ont valu une peine de quinze ans.

Le directeur Ray Cardinal et le sous-directeur Mark Pauline conviennent que l'important roulement de personnel au centre et les communications entre les membres de l'équipe multinationale constituent des difficultés majeures à surmonter. Les employés se disent entre eux : « Parle lentement pour que je comprenne rapidement ! »

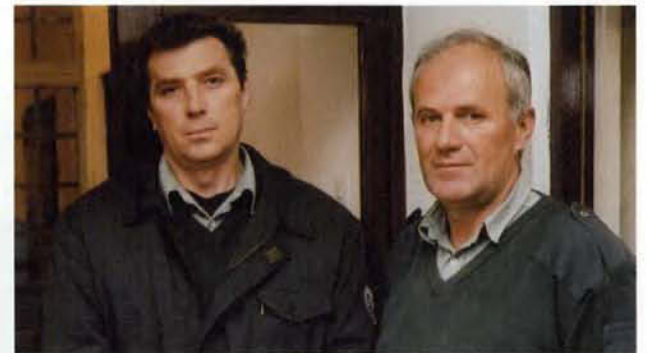
LE CENTRE DE DÉTENTION GNJILANE

Les Serbes et les Albanais ont des relations plus amicales dans cette ville du sud que dans le nord du Kosovo, selon Joe Sinclair, le directeur du Centre de détention Gnjilane (CDG). Les relations entre ses employés albanais, serbes et bosniaques sont cordiales.

« C'est un défi que de tenir compte de la culture, soutient M. Sinclair. Il faut essayer de laisser derrière soi ses idées et ses hypothèses de Canadien et se mettre dans la peau des gens de l'endroit pour envisager la situation. Mes agents ont de solides relations avec le milieu et ça aide. »

LA PRISON DE LIPLJAN

Lipljan est un établissement qui accueille au total 88 détenus – des femmes, des jeunes délinquants et des détenus atteints de maladie mentale. Contrairement à bien des établissements correctionnels kosovars, cette prison est située à la campagne, sur de vastes terrains, et elle dispose d'ateliers et d'un gymnase. Certes, elle a été endommagée pendant le conflit, mais elle a fait l'objet d'importantes réparations et présente encore de grandes possibilités de restauration.



Deux agents de correction, l'un serbe (à gauche) et l'autre albanais, travaillent ensemble à la prison de Lipljan. L'intégration des groupes ethniques est l'un des principaux objectifs du Service correctionnel du Kosovo.

Comme c'est la norme dans les établissements kosovars, tous les détenus vivent en commun, souvent à six ou à sept dans une même cellule, à l'exception des patients psychiatriques qui sont logés séparément pour la plupart.

La prison comprend aussi une unité mère-enfant, entourée d'une clôture de piquets blanche et accueillante, et une maison sécuritaire destinée spécialement aux cas exceptionnels tels que les femmes ayant fait l'objet de trafic, qui ont besoin d'une protection particulière. ♦

Le Service correctionnel du Kosovo (SCK) traverse actuellement une période de transition, puisque les Nations Unies en confieront l'entière responsabilité aux autorités kosovares d'ici 2005. Au début de l'année 2001, on s'est fixé comme objectif de recruter et de former avant la fin de 2002 plus de 850 nouveaux agents de correction, dont 40 p. 100 issus des minorités ethniques. Il existe aussi des plans en vue de former des directeurs et des sous-directeurs d'établissement, et une formation spéciale supplémentaire a été prévue pour les employés qui gèrent des établissements à sécurité élevée, comme la prison de Dubrava.

Les Canadiens ont joué un rôle important dans toutes ces entreprises.

LE RECRUTEMENT

Au départ, le recrutement s'effectue dans les villages kosovars. Les représentants du Service correctionnel du Kosovo (SCK) communiquent d'abord avec les dirigeants des villages afin d'obtenir leur collaboration. On affiche ensuite, dans des endroits stratégiques de ces villages, des avis concernant les détails de l'organisation matérielle des examens de recrutement.

Certains dirigeants hésitent à amener leurs citoyens à s'engager dans le système correctionnel. Ils veulent être assurés que ceux qui se présentent seront en sécurité et traités équitablement. Le sous-commissaire du SCK Veli Gashi et son personnel ont beaucoup à faire pour gagner leur confiance. « Ce n'est pas la nation serbe au complet qui a participé à la guerre, mais plutôt les paramilitaires et la police, déclare M. Gashi. Bien des Serbes sont innocents. Il est logique de leur offrir la réconciliation et de les amener à jouer un rôle dans le nouveau SCK. »

Un matin, dans le village serbe de Gracanica, environ 70 candidats, dont neuf femmes, se sont présentés en chaussures de course et en pantalon de survêtement. Le sous-commissaire Gashi et les conseillers du SCC étaient là pour surveiller l'évaluation de la condition physique et l'examen écrit.

Le SCK vise à ce que 40 p. 100 de ses postes soient occupés par des représentants des minorités ethniques et des femmes. Dans ce village serbe, la réaction a été extrêmement positive et, par bonheur, tous les candidats sauf un ont subi avec succès l'évaluation de la condition physique.

Les matières académiques sont parfois difficiles pour les recrues, qui ont eu un accès limité à l'éducation sous les régimes antérieurs. « Les nouvelles recrues compensent leur manque de compétences par leur enthousiasme », déclare Joe Truckair, chef d'équipe du SCC.



Veli Gashi (portant un gilet blanc), sous-commissaire du SCK, et Marco Donati, agent de liaison auprès de la communauté serbe, discutent d'une campagne de recrutement dans le village serbe de Gracanica. Lydia (à l'extrême gauche), l'adjointe administrative de M. Gashi, Irwin Sopa (à gauche), aide linguistique, et Bruce Megeney (à droite), conseiller du SCC, les observent.



Sous l'œil attentif de Sokol Zogaj, chef de la sécurité au Service correctionnel du Kosovo à l'extrême gauche, les candidats subissent une évaluation de leur condition physique sur un terrain de soccer de Gracanica.

LA FORMATION

Les candidats reçus se dirigent vers l'école de formation du SCK, dans la ville de Vushtri, à une courte distance en voiture au nord de Pristina, pour y suivre un cours de formation de six semaines qui les préparera à leur nouvelle carrière.

Le Service correctionnel du Kosovo (SCK) partage ses locaux avec le Centre de formation de la Police du Kosovo, à Vushtri, grâce à la collaboration de l'Américain Steve Bennett, directeur du centre, et de son personnel.

« Le programme de formation des services correctionnels ici est l'affaire des Canadiens, dit Bennett. Tout ce que j'ai fait, c'est ouvrir la porte pour leur permettre d'utiliser les locaux. Le programme a été conçu et est dirigé par les agents canadiens. Le mérite revient largement aux Canadiens. »



David Wolfe (portant un tee-shirt rouge) observe une recrue en train de pratiquer une prise contraignante.

d'autres villages serbes et convaincre les dirigeants locaux que c'est une bonne idée. »

BRISER L'OBSTACLE LINGUISTIQUE

Le Britannique David Wolfe, instructeur en tactiques de défense et responsable de l'entraînement physique au SCK, précise : « La plupart du temps, je dois être accompagné par des interprètes - albanais, serbes et parfois croates. Le processus est plus long, mais ça fonctionne. » ♦

Les candidats reçus suivront un cours de formation de six semaines qui les préparera à leur nouvelle carrière.



Bruce Megeney (à gauche), du SCC, conseiller au recrutement et à la formation auprès du SCK, et Steve Bennett, directeur de l'école du Service de police du Kosovo, un ancien Marine possédant une vaste expérience dans le domaine des services policiers et correctionnels

« Je suis très sympathique au volet correctionnel de l'opération, poursuit-il. D'après mon expérience, les services correctionnels sont parfois relégués à un statut de deuxième classe, dans bien des situations. [...] La chose aurait pu se produire au Kosovo, n'eût été la présence de professionnels très compétents provenant du Canada. »

Bruce Megeney, conseiller du SCC ajoute : « Il faut jongler pas mal pour faire concorder le recrutement avec la formation. La synchronisation doit être précise. Notre but maintenant est d'accroître le nombre de recrues serbes. Pour cela, nous devons visiter



Chaque semaine, les recrues du SCK se rassemblent pour l'inspection sur le terrain de parade.

Le SCC au Kosovo

La vie au Kosovo l'ONU assure une paix fragile



Une nouvelle mosquée en construction

Après le récent conflit au Kosovo, les Nations Unies s'efforcent d'instaurer dans ce pays une paix durable. En plus de mettre en place une administration civile intérimaire, l'organisation doit essayer de faire régner la loi, ce qui justifie l'importante présence de forces armées dans la province qui compte deux millions d'habitants : 5 000 membres de la police civile de l'ONU (CIVPOL), 5 000 membres du Service de police du Kosovo (KPS) et 40 000 soldats de l'ONU (KFOR). En l'an 2000, les dépenses de l'ONU au Kosovo ont totalisé 854 millions de dollars.

UNE NOUVELLE ÉCONOMIE

L'afflux d'étrangers et de fonds a permis de relancer l'économie du Kosovo, et le secteur de la construction est en plein essor. Après une décennie difficile, les

Kosovars font preuve de leur force dans l'adversité et se bâtissent un avenir meilleur.

LA SÉCURITÉ ET LES TRANSPORTS

Pendant plus d'une heure, l'escouade ci-dessous a attendu la sortie des leaders du quartier général de l'ONU tout en scrutant les balcons et les toits environnants à la recherche de signes avant-coureurs d'une attaque. Aussitôt qu'un appel téléphonique a averti les soldats que les leaders étaient sur le point de quitter le bâtiment, ils ont formé un cordon protecteur; les Serbes sont apparus et ils sont montés dans les véhicules. Ces mesures de sécurité rigoureuses sont une pratique courante et nécessaire pour le moment. Il n'existera de vraie sécurité au Kosovo que lorsqu'il y aura une paix et une coopération durables entre les diverses factions.



Devant le quartier général des Nations Unies (ONU) au centre-ville de Pristina, une escouade tactique polonaise de l'ONU se tient prête à escorter, dans des véhicules à l'épreuve des balles et des bombes, des leaders serbes du Kosovo qui retournent dans leur ville natale de Mitrovica.

Des sentinelles aux aguets (à droite), armées de fusils automatiques, scrutent les véhicules venant en sens inverse et ceux qui les suivent. Lorsqu'un chauffeur impatient emprunte la voie de gauche pour doubler, la jeep arrière tourne abruptement pour lui bloquer le passage. Aucun véhicule ne peut dépasser les autobus, car on craint qu'il ne transporte des extrémistes qui pourraient les mitrailler. L'année dernière, un convoi semblable est tombé dans une embuscade; une mine, posée dans le revêtement de la route, a explosé sous l'un des autobus. L'explosion a réduit le véhicule en un tas de ferraille fumant, et un grand nombre des passagers sont morts.

UNE PROVINCE EN RUINES

Durant le conflit, des Albanais, des Serbes, des Romanichels et des membres d'autres groupes ethniques ont été tués, des maisons et des entreprises détruites, des systèmes d'irrigation démolis, des vergers détruits et des champs de culture parsemés de mines terrestres. Près d'un million d'Albanais ont fui la province, formant un flot de réfugiés sans précédent, mais la plupart sont revenus après les bombardements de l'OTAN, qui ont ouvert la voie à des accords de paix avec le gouvernement serbe de Belgrade, en Serbie.

Après le retour de réfugiés albanais, des représailles ont eu lieu contre les communautés serbes : des meurtres, des maisons brûlées et des églises orthodoxes serbes profanées ou détruites. Les trois quarts de la population serbe du Kosovo d'avant le conflit ont fui les représailles en partant au nord, vers le territoire de la Serbie, où ils sont encore aujourd'hui.



Joe Truckair, chef d'équipe, et Terry Sharun, conseiller, tous deux du SCC, devant une maison bombardée et criblée de balles en banlieue de Pristina



Deux autobus de l'ONU, remplis de passagers serbes, accompagnés par des jeeps blindées, sur la route menant à Mitrovica

LES FORCES DE L'ORDRE

Les contrôles au hasard font partie intégrante de la vie au Kosovo, car les soldats de la KFOR vérifient la présence d'armes illégales. En vertu de la loi martiale, les soldats peuvent effectuer des fouilles, des perquisitions et des saisies dans des voitures et dans des maisons, sans mandat de perquisition.



Un soldat danois de la KFOR dirige la circulation pendant qu'un autre soldat fouille la malle de voiture d'un civil.

Le commandant du contingent canadien, Peter Sloly, est un policier de l'agglomération torontoise dont les services ont été retenus à contrat par la police civile de l'ONU (CIVPOL). Il qualifie le Kosovo de « paradis des armes légères ». Il décrit le sérieux défi auquel la police doit faire face : une route bien établie entre la province et l'Italie et très fréquentée par les contrebandiers transportant de la drogue ou des armes et les passeurs d'immigrants clandestins (prostituées et réfugiés). Le Kosovo fait partie du maillon occidental de la route de la drogue qui commence en Asie, principal fournisseur des drogues pour des pays plus riches de l'Europe de l'Ouest tels que l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse.



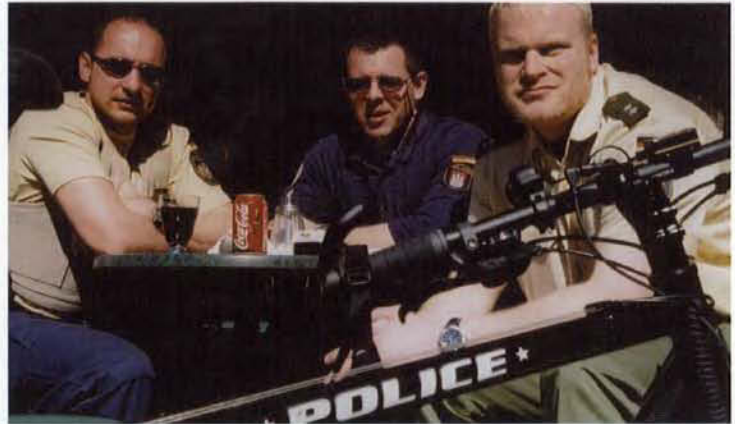
Le commandant du contingent canadien de policiers, Peter Sloly



Un soldat danois de la KFOR monte la garde devant un monastère serbe du XV^e siècle. Les deux parties du conflit étaient coupables de profanation.

LE RETOUR À LA NORMALE

Les aliments ne manquent pas maintenant à Pristina. Ils sont frais et ils sont bon marché en regard des normes canadiennes. La bière locale est comparable à d'autres bonnes bières européennes. Dans les régions rurales, les gens vivent du sol fertile de leurs champs et de leurs potagers qui leur donnent des produits frais.



Des policiers de nombreux pays profitent du soleil à un café-terrace de Pristina.

TOUJOURS EN RECONSTRUCTION

Les effluents provenant de la centrale sont poussés vers l'est par les vents dominants, couvrant la capitale d'une fine couche de cendres qui provoquent des troubles respiratoires chez les personnes vulnérables. Depuis le conflit, l'infrastructure du Kosovo – infrastructure électrique, télécommunications, eau et routes – ne fonctionne toujours pas normalement. Cela pourrait prendre des années avant qu'elle ne s'approche des normes occidentales. Entre-temps, les usagers doivent faire face à des pannes fréquentes.



Les grandes cheminées d'une centrale thermique alimentée au charbon située au nord de Pristina



Le conseiller du SCC Terry Sharun accroupi au bord d'un champ de mines situé près d'un parc public, à l'extérieur de Pristina

UN RAPPEL MORTEL

Divers organismes s'efforcent de débarrasser la province du fléau des mines antipersonnel. Chaque année, des dizaines de milliers de personnes dans le monde entier, dont de nombreux paysans, sont mutilés ou tués par ces explosifs. Une exposition permanente d'explosifs, présentée au centre-ville de Pristina, donne des indications sur la façon de déceler les mines.

Ce qui nous attend

Randy Weekes, du Centre d'apprentissage interculturel du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, souligne que « ceux qui œuvrent à élaborer un nouveau système de justice au Kosovo ne commencent pas à la case de départ. Ils ont affaire [...] à un peuple qui, au fil des ans, a élaboré un éventail complexe et exhaustif de règles et de pratiques de justice pénale. [...] Les chances que notre travail dans cette collectivité soit efficace et utile croissent en fonction de notre connaissance de ses origines et des idées qui l'ont sculptée. »

Les organismes internationaux qui viennent au Kosovo devraient à tout moment garder ces paroles à l'esprit. Les employés du Service correctionnel du Canada (SCC) et d'autres Canadiens se sont démarqués par leur capacité de travailler avec différentes cultures.

Françoise Simard a participé à de nombreuses missions des Nations Unies, notamment à Haïti et au Rwanda. Au Kosovo, elle agit comme conseillère juridique pour la Division de la gestion pénale de l'ONU. Son rôle au Kosovo diffère de celui de ses collègues du SCC puisqu'elle fait partie des autorités responsables de cette province : « Nous rédigeons des politiques, formons le personnel et appliquons le code de discipline et de conduite. Nous avons une occasion merveilleuse de changer la situation pour le mieux », dit Françoise.



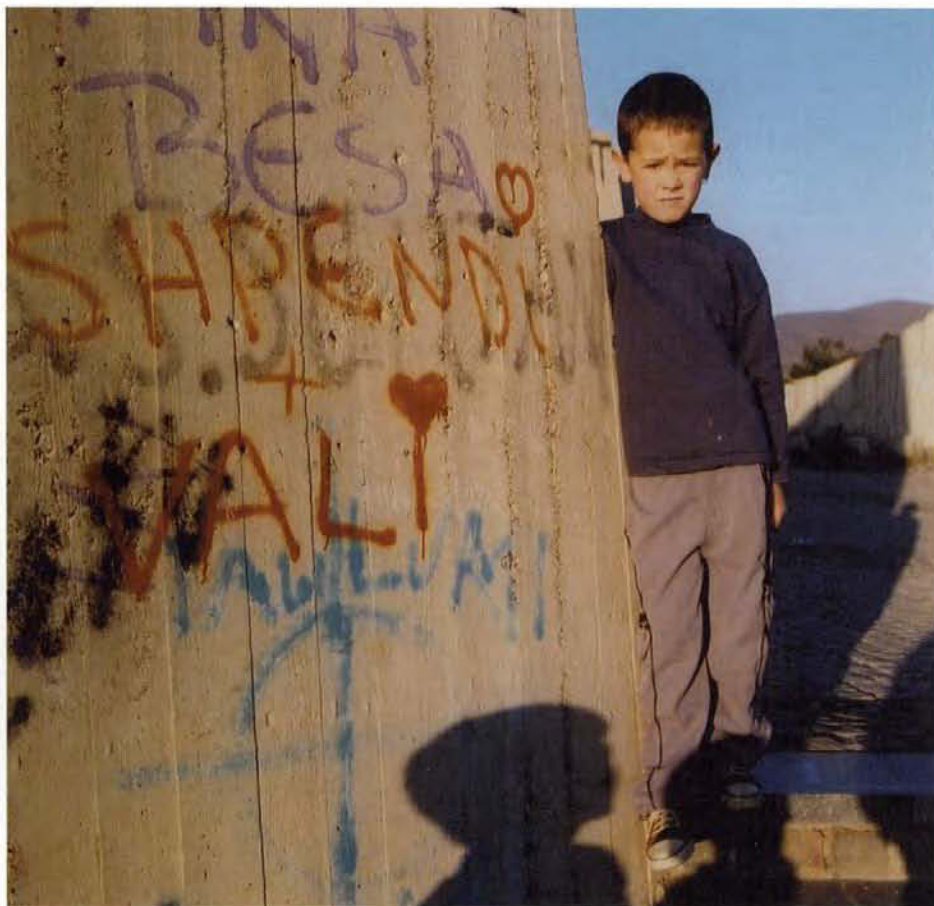
M^e Françoise Simard

Dans un avenir prochain, le sort du Kosovo sera entre les mains d'enfants comme ce garçon. Pourront-ils surmonter les obstacles immenses qui empêchent leurs compatriotes de connaître la paix durable ?

Veli Gashi, sous-commissaire du Service correctionnel du Kosovo, demeure optimiste : « Les dix dernières années ont été difficiles, mais j'ai confiance en l'avenir. Les gens ne devraient jamais oublier ni répéter les erreurs du passé. Ils doivent regarder droit devant eux. Avec l'aide internationale comme celle de l'équipe du SCC, je crois que nous réussissons. »

Bruce Anderson, ancien chef d'équipe du SCC au Kosovo, est fier de la participation du Canada et donne son opinion sur l'avenir du SCC : « Le Kosovo a été une source d'apprentissage énorme pour le Service correctionnel du Canada et les Nations Unies. D'excellentes occasions se sont présentées à notre équipe et le travail que nous avons fait est de calibre mondial. Nous devons nous en féliciter et continuer à faire nos preuves non seulement en tant que leader mondial dans le domaine correctionnel, mais aussi comme participant actif à l'évolution du programme correctionnel. » ♦

**Dans un avenir prochain,
le sort du Kosovo sera
entre les mains d'enfants
comme ce garçon.
Pourront-ils surmonter
les obstacles immenses
qui empêchent leurs
compatriotes de connaître
la paix durable ?**



Un garçon joue près d'un monument couvert de graffiti dans un parc à Pristina.

L'établissement Leclerc

Où la sécurité dynamique prend tout son sens

Par Djamila Amellal et Bill Rankin, agents de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos : Bill Rankin

L'établissement Leclerc est situé dans la ville de Laval, à environ quatre kilomètres de Montréal. Laval est la deuxième ville en importance au Québec avec une population de 360 000 habitants. Géographiquement, le « Leclerc » fait partie d'un complexe carcéral fédéral qui comprend des établissements à sécurités minimale et moyenne, ainsi que le pénitencier Saint-Vincent-de-Paul fermé depuis 1989. Tôt le matin, les murs du « vieux pen » projettent leur ombre vers le périmètre de l'établissement Leclerc. Ce dernier se démarque nettement par son architecture plus moderne et par son fonctionnement axé sur la sécurité dynamique.

L'ÉTABLISSEMENT LECLERC

Construit à l'époque où Maurice Duplessis était premier ministre du Québec, l'établissement a ouvert ses portes en 1961. Près de 500 détenus y sont actuellement incarcérés dans quatre unités, comprenant chacune des rangées réparties sur deux étages. Les détenus hébergés dans l'établissement sont évalués « à sécurité moyenne » en raison de leur comportement en établissement, du risque d'évasion qu'ils présentent et de l'évaluation du risque pour la sécurité du public. Plus de la moitié d'entre eux ont commis des crimes avec violence et le quart d'entre eux ont commis des crimes liés à la drogue. Une partie de la clientèle est liée directement ou indirectement au crime organisé, y compris des membres de bandes de motards.

Ces dernières années, le pouvoir des motards a été mis au jour. Les protestations du public contre leur infiltration dans la société canadienne ont fait en sorte que la police a commencé à sévir, et les juges à imposer d'importantes peines fédérales aux motards. L'arrivée de motards dans les établissements du Service correctionnel du Canada (SCC), région du Québec, a mis en évidence le fait que la sécurité devait être améliorée. Le personnel correctionnel est confronté à un type de délinquants sophistiqués dont la force réside dans la discipline, la capacité de s'organiser et d'innover et le nombre de sympathisants.

LA SÉCURITÉ DYNAMIQUE

Comme nous le savons tous, la sécurité dynamique est une méthode que le domaine correctionnel considère essentielle au bon



Donat Mérette, coordonnateur des Opérations correctionnelles, s'arrête un instant durant un changement de quart des détenus près de la buanderie où les détenus travaillent.

fonctionnement de tout établissement. Son succès dépend entièrement du personnel. Pour concrétiser la sécurité dynamique, il faut comprendre que les barreaux et les barbelés à lames ne suffisent pas pour sécuriser un établissement. Aussi, il faut s'assurer que le personnel de correction est bien formé, qu'il est compétent et cohérent dans son interaction avec ceux qu'il surveille.

DONAT MÉRETTE, COORDONNATEUR DES OPÉRATIONS CORRECTIONNELLES

À titre de responsable de la sécurité interne à l'établissement, Donat Mérette, appuyé par deux agents de sécurité préventive, prend le pouls de la population carcérale et tire d'un réseau de contacts dans l'établissement les renseignements lui permettant de prévenir les ennuis avant que la sécurité de l'établissement ne soit compromise. C'est un travail que M. Mérette adore.

Son succès est principalement attribuable à l'application d'une démarche commune et cohérente en collaboration avec les gérants d'unité et les agents de correction.

« Bien sûr, nous devons prendre les motards au sérieux en établissement parce qu'ils sont déterminés et structurés. Ce serait une erreur que de les sous-estimer. Ils sont dangereux et nous devons composer avec eux. De nos jours, nous travaillons en collaboration avec de nombreux organismes (d'application de la loi et de maintien de l'ordre) pour tenter de prévenir les problèmes avant qu'ils ne surviennent. Les communications entre notre personnel, avec les services de police, avec la GRC,

avec le public et avec les médias sont toutes très importantes. La communication est la clé qui nous permet d'aller au fond du problème. »

UN APPUI ACCRU

Les propos de M. Mérette sont éloquentes. « On a engagé des gens spécialisés en sécurité. Mais c'est quand même un travail continu. De nombreux détenus n'ont peut-être pas de diplômes, mais pour ce qui est de la loi et de la façon dont elle s'applique à eux, ils sont drôlement calés. » Lorsqu'un détenu dépose une plainte, le personnel risque d'avoir à composer davantage avec les avocats de l'aide juridique qu'avec le détenu lui-même. Grâce à la sécurité dynamique, ces comportements sont minimisés et l'interaction positive dans tout l'établissement est favorisée.

LOUISE MAILLETTE, GÉRANTE D'UNITÉ INTÉrimAIRE

Dès le premier abord, on est frappé par l'éveil et le dynamisme qui se dégage de la personnalité de Louise Maillette lorsqu'elle parle de son travail en milieu correctionnel et de son choix de carrière. « Une main de fer dans un gant de velour », déclare-t-elle avec un grand sourire qui laisse entendre combien elle est professionnelle, responsable, vigilante et bien informée. « C'est essentiel, sinon je serais perdante. Je dois développer des forces et des moyens pour bien fonctionner et relever le défi de l'efficacité. »



Louise Maillette, gérante d'unité intérimaire



Louise Maillette et Jacques Bétournay, un agent de correction, dans la cour intérieure de l'établissement Leclerc

Louise gère l'unité 4 de l'établissement Leclerc où elle a sous sa surveillance cent vingt détenus, seize agents de correction de niveau II (AC), vingt autres de niveau I, cinq agents de libération conditionnelle (ALC) et le personnel de soutien.

DES ÉLÉMENTS POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ DYNAMIQUE

Le rôle de Louise Maillette est de renforcer la sécurité dynamique essentielle à une gestion efficace des lieux. Cette gestion comprend, d'une part, les détenus et d'autre part, le personnel sous sa responsabilité. Elle doit s'occuper de tout aspect lié aux détenus ainsi que de la formation du personnel, de leurs congés et de leurs problèmes. C'est à elle qu'incombe la tâche d'orchestrer le tout de façon efficace, en travaillant avec les AC et les ALC, les autres gérants d'unité et le coordonnateur des opérations correctionnelles dans tout l'établissement.

LES ÉLÉMENTS DE RÉUSSITE

Louise s'est jointe au SCC en 1990. Elle a débuté en tant qu'agent de gestion de cas en communauté (AGCC). Par la suite, elle a occupé des postes d'agent de libération conditionnelle en établissement et de coordonnatrice d'unité. Elle sait combien il est vital, en milieu correctionnel, d'adopter une attitude stratégique au travail, d'être organisée, de travailler en équipe, de coordonner, de pouvoir prévenir, de garder le contact avec les détenus, de pouvoir communiquer, d'être cohérente et juste, et de respecter les droits et la culture des détenus.

« Le travail d'équipe, c'est capital. Ici, on dépend tous les uns des autres. La confiance est au cœur de notre travail et je fais confiance à mes collègues, ajoute Louise. Voyez-vous, la communication et la coordination, c'est vital. Par exemple, les AC obtiennent souvent leurs

renseignements des ALC qui sont informés de ce qui peut se préparer par des détenus qui se confient à eux. Certains détenus vont coopérer et les agents de sécurité préventive (ASP) effectuent le suivi jusqu'au bout. »

Comme le souligne Louise Maillette, la sécurité dynamique est donc l'affaire de tous et chacun. Tous contribuent à la renforcer. D'un regard perçant, elle parcourt, explore et fouille le couloir et la cour de l'établissement, comme si les portes verrouillées, les barreaux et le fil barbelé ne suffisaient pas à ses yeux pour garantir la sécurité des lieux. Serait-ce donc la sécurité dynamique qui permet à un établissement avec une clientèle à profil plutôt difficile de devenir un milieu de vie décent, où détenus et employés circulent côte à côte dans les couloirs de l'établissement ?

« On ne doit jamais perdre le contact avec les détenus sinon on perd sa sécurité, insiste M^{me} Maillette. Les détenus te protégeront des menaces des autres s'ils ont du respect pour toi. Ici, on se fait une réputation. Pour être respecté, il faut être juste et conséquent. L'attitude, c'est de là que dérive notre force lorsqu'on fait face à une clientèle qui, parfois, peut être très agressive. Si l'attitude est bonne, on n'a pas à s'inquiéter de nos décisions. »

DES ÉLÉMENTS DE LA MISSION DU SCC

Louise indique que la sécurité est renforcée par des éléments qui constituent les fondements de la mission du SCC : l'écoute, le sens de l'équité et la compassion. C'est pour cela qu'elle croit que le recours au président du comité des détenus est une excellente stratégie de communication. Le président élu par les détenus a pour tâche primaire d'informer, de coordonner et d'intervenir auprès de l'administration pour toutes sortes de raisons. À cet effet, le président a déclaré : « Je travaille au maintien d'une bonne relation, d'une bonne entente et d'une communication claire entre

l'administration et les détenus. Je peux parler au directeur, au sous-directeur, à l'agent social. J'obtiens souvent des réponses à mes questions presque immédiatement. » Fier de ses réalisations, il ajoute : « Par exemple, la durée d'attente lors des visites communautaires est moins longue maintenant que nous avons parlé du problème. Je trouve aussi que les visites familiales privées (VFP) permettant aux familles de rester en appartement sont une excellente chose. »

LE RESPECT DE LA CULTURE DES DÉTENUS

Louise affirme que le respect des cultures est un autre paramètre qui contribue à une gestion efficace des détenus et des lieux. « C'est important de connaître, de comprendre et de respecter l'élément culturel, surtout dans le cadre de la gestion de cas. On comprend pourquoi les détenus réagissent d'une certaine façon, nous dit-elle. Par exemple, on fait venir des spécialistes de l'extérieur pour expliquer des aspects culturels. Nous respectons, dans la mesure du possible, les diètes religieuses et prévoyons de la nourriture spéciale pour les Autochtones. Il y a aussi les prières du vendredi ainsi que l'imam, le prêtre et l'ainé qui sont à la disposition des détenus. »

La voix du haut-parleur interrompt Louise pour annoncer que les détenus musulmans doivent se rendre dans la salle où les attend l'imam, car ce vendredi 22 février les Musulmans célèbrent l'Aid al-Adha (la fête du sacrifice, qui survient approximativement trois mois après le ramadan, le mois du jeûne).

Louise ajoute : « Il y a toujours place à l'amélioration. On apprend et on acquiert de l'expérience sur la façon efficace de traiter avec les détenus chaque fois qu'on est confronté à une situation. » Malgré toutes ses responsabilités au quotidien, Louise ajoute, avec un grand sourire : « C'est la relation que je dois avoir avec les détenus et les membres du personnel qui rend ce travail passionnant. Je suis curieuse de nature, donc j'aime ce que je fais ! »

LE PERSONNEL : LA FORCE INTERNE DE L'ÉTABLISSEMENT

La philosophie autoritaire qui dominait les anciens établissements comme le Saint-Vincent-de-Paul a été remplacée par une sécurité fluide et active. En visitant l'établissement Leclerc on constate qu'effectivement, la force et l'efficacité de l'organisme ne sont pas tributaires de l'acier et du béton, mais bien de la volonté et de la débrouillardise de son personnel. ♦

Citoyenneté

Les bénévoles dans le cadre des services correctionnels communautaires Un acte de citoyenneté

Par Djamilia Amella, agente de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photo : Bill Rankin

A lors que les citoyens s'affairent dans les supermarchés pour compléter leurs emplettes de fin de semaine, près d'une vingtaine de personnes, hommes et femmes tout âge confondu, sont réunies dès neuf heures du matin dans une salle du Service correctionnel du Canada (SCC) à Ottawa pour leur première séance de formation comme futurs bénévoles. Quelle est donc cette motivation qui a poussé ces personnes à donner de leur temps, ce temps dont nous manquons tous ?

« Nous avons annoncé le recrutement de bénévoles dans les médias locaux et nous avons été très impressionnés par l'intérêt qu'a démontré la communauté d'Ottawa. Est-ce que cela veut dire que notre collectivité accepte mieux les délinquants ? », se demande Angela Knoll, coordonnatrice intérimaire, Services de bénévoles, bureau de libération conditionnelle du district d'Ottawa. « Nous avons reçu plus de 90 appels téléphoniques relativement au programme de recrutement les premiers jours et plus de trente-cinq personnes ont fait parvenir un formulaire d'inscription, poursuit-elle. Nous avons basé notre sélection sur les compétences spécifiées dans l'annonce. Ensuite, il y a eu les vérifications de sécurité, les entrevues et les vérifications de deux références par candidat. Nous avons fini par retenir 18 candidats pour le programme de cours d'orientation. »

UN ACTE DE BONNE CITOYENNETÉ

La séance du jour a commencé avec les présentations des nouvelles recrues. Celles-ci provenaient de milieux variés : de l'administration centrale du Service correctionnel du Canada (SCC), du bureau de libération conditionnelle du district d'Ottawa, des universités et collèges locaux et de la collectivité en général. Il y avait là des spécialistes en criminologie, un homme d'affaires, un avocat, une serveuse, une maman au foyer, des retraités, des étudiants et bien d'autres gens provenant des milieux les plus variés.

Ils ont parlé de cette cause qui les tient à coeur, celle du crime qu'ils considèrent une affaire communautaire pour laquelle il faut s'engager. Donner de l'espoir en partageant son expérience et sa vision avec des délinquants et en tentant de faire une différence dans leur vie ainsi que dans le système de justice pénale. Tous croient au changement et à la réhabilitation. Au fond, ces hommes



De gauche à droite, assis : Scott Woofinden; Angela Knoll, gestionnaire intérimaire, bureau de libération conditionnelle du district d'Ottawa; Danick Payment; Ron Karia et Rosemary Jacobsen
De gauche à droite, debouts : Heather Perry; Roxanne Dompierre; Ericka Dahan; Djamilia Amella; Hassan Mahdi; Theresa O'Rourke; Luke Carter; John Leefe; Nicole Allegri; Mike Reeves et Gord McDermid
Absents sur la photo : Josephine Cassie; Sulaiman (Sol) Giwa; Diane Maendel; Kelly Taylor et Bob Zubrycki

et ces femmes sont tout simplement de bons citoyens.

DES MOTIVATIONS DIFFÉRENTES, MAIS UNE MÊME CAUSE

C'est ainsi qu'on peut définir l'initiative prise par ces personnes qui ont confié en quelques mots les raisons qui les ont poussés à devenir des bénévoles. John, un avocat travaillant au sein du ministère de la Justice, a expliqué : « J'ai décidé de devenir bénévole pour aider la collectivité, pour comprendre profondément le système de réhabilitation criminelle et pour le contact direct avec les gens. »

Nicole, une employée du SCC, a ajouté : « Je travaille au sein du secteur qui élabore des programmes qui permettront aux délinquants d'acquérir des compétences. Je me rends compte que c'est assez dur pour eux. Donc, je veux faire partie de ceux qui les appuient et les soutiennent dans la collectivité. »

Pour sa part, Hassan, un immigrant installé au Canada depuis près de vingt ans et un homme d'affaires dans la région d'Ottawa, a déclaré : « J'ai déjà été bénévole à plusieurs endroits; il faut savoir se soucier des autres, et, en tant qu'immigrant, je sens que je dois quelque chose à ce grand pays. En devenant bénévole je redonne à ce pays. De plus, je suis père d'un jeune garçon de dix-neuf ans et je voudrais être un bon exemple pour lui. »

Pour Sol, étudiant en criminologie à l'Université Carleton : « C'est pour aider et participer à la réhabilitation des délinquants. Ce sera aussi une excellente expérience pour moi car mon projet à long terme est de devenir agent de libération conditionnelle. »

Pour Diane qui travaille dans le domaine de l'industrie d'accueil et qui est étudiante à temps partiel, : « Je suis dans le domaine, et malgré tous les sites Web des différents organismes, il n'y a pas mieux que d'être en contact direct avec les délinquants pour mieux les appuyer. »

COMPRENDRE POUR MIEUX CONTRIBUER : UNE FORMATION DE GRANDE QUALITÉ

Après les présentations, les nouvelles recrues ont eu le privilège de se faire guider par des spécialistes et profiter de leur expérience inestimable. Ce matin-là, il y avait Chris O'Gorman, un formateur bénévole de l'organisme communautaire de la province de l'Ontario MAP (Mentorat -Aide postpénale-Présence) qui a donné un aperçu du programme de mentorat. Ensuite, Chris a cédé la parole à Dick Hudson, président et représentant régional du Comité consultatif de citoyens du bureau de libération conditionnelle du district d'Ottawa. Les nouvelles recrues étaient très intéressées et la période de questions a été soutenue et enrichissante. Tout s'est déroulé dans une atmosphère détendue. Il a été question de toutes sortes de cas, et bien sûr des délinquants qui ont bien réussi à s'en sortir grâce à l'appui des autres. Pour compléter le programme, les nouvelles recrues assisteront au moins à cinq autres séances de formation durant lesquelles elles auront l'occasion de rencontrer d'autres professionnels.

La formation est de grande qualité et elle vise à bien outiller les bénévoles dans leur nouveau rôle. Elle est dispensée par des professionnels contractuels ou bénévoles du

SCC, ayant une grande expérience auprès des délinquants. Notons les D^r Sharon Kennedy, psychologue de district du bureau de libération conditionnelle du district d'Ottawa, D^r Joel Ginsberg, formateur national en traitement de la toxicomanie, D^r Pamela Yates, gestionnaire intérimaire, Programmes pour délinquants sexuels, John Wilson, directeur régional des programmes de mise en liberté de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) de Kingston, et Ann-Marie Long du *Distress Centre* d'Ottawa.

Au terme de cette formation, les bénévoles auront exploré plusieurs aspects cruciaux liés à la vie et à la personnalité des délinquants. Ils passeront ensuite aux étapes suivantes relatives aux choix et à la répartition des tâches personnelles et au jumelage des bénévoles avec les délinquants. D'ici là, les bénévoles seront bien « outillés » non seulement pour appuyer les délinquants dans leurs activités de la vie quotidienne, dans leur recherche d'emploi et dans leur quête d'autonomie, mais aussi bien « outillés » pour assurer leur propre sécurité.

LA CONTRIBUTION DES BÉNÉVOLES : UN APPORT VITAL

Le mot *généreux* décrit bien ces personnes qui se sont portées volontaires pour donner de leur temps pour rendre les collectivités sécuritaires. Leur apport est vital. « Les bénévoles qui travaillent avec les détenus apportent à ces derniers l'appui qu'ils n'auraient pas autrement, ajoute Angela Knoll. On espère que le soutien des bénévoles les aidera à mieux réintégrer la société et réduira les risques de récidive. De plus, comme on le répète autour de moi, chaque bénévole est un émissaire dans la collectivité. Les bénévoles parlent à leurs amis, leurs voisins, leur famille et favorisent une meilleure attitude envers les délinquants dans la collectivité. »

C'EST UNE QUESTION DE PRIORITÉ

Qu'est-ce qui pousse donc ces personnes à donner de leur temps alors qu'on en manque tous ? Ce matin-là, il était évident que lorsqu'une cause nous tient à coeur, le temps n'est pas un obstacle. La conviction qui anime ces personnes a eu raison de tout obstacle. Parmi les futurs bénévoles se trouvent au moins deux mamans ayant des enfants en bas âge. Les enfants, sûrement une autre bonne raison pour aider à bâtir des collectivités plus sûres.

Le recrutement et la formation de bénévoles a lieu une fois par année. Pour toute information à ce sujet, veuillez communiquer avec Angela Knoll, par téléphone au numéro (613) 992-2008, ou par courriel à l'adresse : Knollam@CSC-SCC.gc.ca ♦

Une solution plus sûre

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos: Bill Rankin

La forte pluie qui s'abattait sur le centre-ville d'Ottawa le 25 avril dernier n'a pas assombri l'esprit des personnes réunies pour assister à l'ouverture d'un nouveau projet de la Société John Howard destiné à l'hébergement et au soutien d'ex-délinquants sans abri dans la capitale.



Le solliciteur général, Lawrence MacAulay, et la ministre du Travail, Claudette Bradshaw

Pour souligner l'occasion, la ministre du Travail, Claudette Bradshaw, le solliciteur général, Lawrence MacAulay, et la commissaire, Lucie McClung, étaient sur place. Madame Bradshaw a parlé de la grande coopération que les coordonnateurs du projet ont pu obtenir de la ville et du service de police. « Les gens qui vivront ici sauront qu'on prend soin d'eux, a-t-elle dit. Ce projet leur donnera l'occasion de concrétiser leurs rêves. »

Lucie Carrière, qui travaille à la planification des mises en liberté au centre de détention d'Ottawa-Carleton, a fait remarquer que l'objectif principal consiste à « sortir ces gens des refuges pour sans-abri et à les placer dans un milieu de vie autonome, stable et structuré. On aidera les pensionnaires à répondre à leurs besoins quotidiens et on les encouragera à planifier leur avenir. »

Ces modalités sont strictes; il est notamment interdit d'avoir des invités pour la nuit et aucune personne d'âge mineur ne peut être admise dans la résidence.



Darryl André, surveillant de la résidence de la Société John Howard, et Lucie Carrière

« Nous rencontrons les demandeurs ici », a fait savoir le coordonnateur du projet pour la Société John Howard, Rob Remus. « Ils doivent nous montrer qu'ils sont proactifs et déterminés à préparer leur avenir. Ils doivent signer un contrat dans lequel ils disent accepter les modalités de leur séjour ici. » Ces modalités sont strictes; il est notamment interdit d'avoir des invités pour la nuit et aucune personne d'âge mineur ne peut être admise dans la résidence.

Tim Senack, un policier de la ville d'Ottawa qui travaille à partir du centre communautaire Somerset, situé à un pâté de maisons seulement du projet, a déclaré ce qui suit : « Ce quartier a toujours été une source de problèmes, mais le bâtiment a été bien rénové, des lumières vives ont été installées à l'entrée et des caméras vidéo se trouvent à l'intérieur. Pour que la résidence soit une réussite, il faut la collaboration de tous les intéressés [policiers, pensionnaires, agents de libération conditionnelle et surveillants de la Société John Howard]. »

Chaque pensionnaire vit dans un studio autonome à loyer modique, muni d'appareils électroménagers achetés grâce à une subvention de la Fondation Trillium et de meubles donnés par *Capital Hill Suites*. Les rénovations et les armoires de cuisine sont l'œuvre du travail acharné de l'équipe de construction de CORCAN. Le projet a été financé par l'Initiative de partenariats en action communautaire du gouvernement fédéral, et le Service correctionnel du Canada et Centraide ont contribué financièrement à sa réalisation. ♦

Lors de la réunion de la gestion supérieure Le renouvellement organisationnel étudié sous tous ses angles



Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos : Ron Devries

Le coup d'envoi de la Réunion de la gestion supérieure (RGS) du Service correctionnel du Canada de l'année 2002 a été donné le 3 avril par monsieur Paul Tellier, président et directeur exécutif du Canadien National (CN). Franc et terre à terre, M. Tellier a expliqué à l'auditoire la recette d'un renouvellement organisationnel réussi (le thème de cette conférence) fondé sur des principes clairs. « Simplifiez vos méthodes d'affaires, a-t-il déclaré, déterminez quels sont vos objectifs, procédez à une réorganisation structurelle, gérez votre temps de façon efficace, élaborer des plans et mettez-les en œuvre rapidement. »



Le président du Canadien National (CN) Paul Tellier s'adressant aux participants à la RGS; à ses côtés, la commissaire Lucie McClung

Les participants étaient pendus à ses lèvres. Monsieur Tellier a du charisme, ses paroles sont persuasives et son expérience, tant dans le secteur privé que public, parle d'elle-même. Après avoir occupé le poste de sous-ministre dans deux ministères différents, il a gravi les échelons de l'appareil gouvernemental fédéral jusqu'au sommet pour être nommé greffier du Conseil Privé. Il a par la suite quitté pour le secteur privé où il a mis toutes ses énergies à transformer cet énorme gouffre monétaire qu'était le CN en une entreprise concurrentielle qui, au cours des dernières années, a rapporté des bénéfices substantiels.

Monsieur Tellier croit que ses principes peuvent être profitables non seulement aux entreprises, mais également au Service correctionnel du Canada (SCC). Il a prévenu ses auditeurs que la société tend de plus en plus vers des principes de droite et que les Canadiens et les Canadiennes demanderont peut-être un jour à ce que le système correctionnel

soit plus punitif. « Si vous désirez maintenir la réadaptation comme objectif, a-t-il conseillé, vous devez prendre de bonnes décisions de gestion, sans faire de sentiment [...] l'intégrité de votre personnel doit être préservée car votre organisme a pour mandat de promouvoir des valeurs [...] et vous devez vous montrer plus réceptifs à l'opinion publique. » Il a invoqué la nécessité d'établir une communication stratégique et de créer des liens honnêtes et proactifs avec les médias.

Son dernier conseil a été d'écouter ceux qui sont réfractaires au statu quo. La vitalité de l'organisme dépend d'eux. Après une brève séance de questions, il a jeté un coup d'œil à sa montre, a remercié rapidement les auditeurs et il est sorti de la salle en trombe.

Après une performance aussi insurpassable, les participants ont tout de même eu droit, cet après-midi là, à des exposés encore plus inspirants du groupe d'experts formé par M^{me} Marena McLaughlin, directrice, Pension de retraite, Travaux publics et Services gouvernementaux; M. Rob Wright, commissaire, Agence des douanes et du revenu du Canada; et par le D^r Nick Bontis, professeur associé de gestion stratégique, Université McMaster. Les bouffonneries du D^r Bontis lors de sa démonstration avec l'eau et les glaçons ont soulevé les rires de l'auditoire, et son débit rapide a découragé les interprètes qui se voyaient prêts à rendre les armes. Derrière ces paroles humoristiques se cachait tout de même un message sérieux : soyez prêts à faire face au roulement d'effectifs important qui devrait survenir au cours des cinq prochaines années et ne laissez pas vos employés d'expérience partir sans leur laisser la possibilité de communiquer leur savoir.

Plus tard dans l'après-midi, le D^r Michael Bettman, directeur, Programmes de réinsertion sociale, a fait un exposé très vivant sur les régimes correctionnels, un concept qui, récemment, a fait de nombreux adeptes. Il a déclaré que les délinquants qui désirent réellement changer ne devraient pas avoir à vivre avec ceux qui ne le désirent pas. « Nos concurrents sont les trafiquants de drogue, car ils sabotent les efforts déployés par les délinquants qui suivent des programmes de traitement de la toxicomanie, et les délinquants violents qui encouragent, dans leur voie, les autres délinquants qui n'aspirent plus qu'à accrocher leurs fusils. »

Le sujet a soulevé de nombreuses discussions après l'exposé et celles-ci se sont ensuite poursuivies dans la salle à manger, après le souper. Un grand nombre des délégués présents s'entendaient pour dire que le temps était venu d'envisager le concept de régime correctionnel, mais que celui-ci devait tout d'abord faire l'objet de discussions et d'études plus poussées.

Le matin suivant, les participants se sont séparés en plusieurs groupes de travail afin de discuter de différentes questions relatives au renouvellement organisationnel. Les commentaires et les suggestions de chacun des groupes ont été présentés lors de la séance plénière, en salle de conférence. Par la suite, M^{me} Monique Boudrias, sous-ministre adjointe et conseillère principale, Groupe de travail sur la modernisation des ressources humaines, a pris la parole et traité des progrès accomplis par ce groupe et répondu aux questions des auditeurs. Elle a également mentionné que les membres travaillent à l'élaboration d'un nouveau cadre législatif et de nouvelles politiques qui devraient être



De gauche à droite : les membres du panel Rob Wright, commissaire, Agence des douanes et du revenu du Canada; Dr. Nick Bontis, professeur associé en gestion stratégique, Université McMaster; Marena McLaughlin, directrice des rentes de retraite, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Alta Peachey AU COEUR DE L'AFRIQUE DU SUD

Par Djamila Amellal, agente de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos : Dennis Breen

présentés en Chambre en l'an 2003. Les nouvelles dispositions législatives, selon M^{me} Boudrias, nous laisseront une plus grande marge de manœuvre.

Lors de la pause du midi, les participants ont eu la chance de visiter la Place du marché où vingt-quatre kiosques étaient judicieusement installés par certaines des directions du SCC et par des invités. La variété des présentations et l'imagination étalée ont fait le délice des participants, et cette diversion était la bienvenue compte tenu des sujets sérieux qui avaient marqué la matinée. Plusieurs délégués ont pensé que les présentations ont permis de mettre en relief les différents points de la conférence et devaient toujours en faire partie.

En après-midi, les participants se sont une fois de plus regroupés pour s'attaquer à des questions relatives au renouvellement organisationnel, notamment, la nécessité pour les services correctionnels de redorer leur image auprès du public, l'examen des outils de classification du personnel, l'importance d'accorder des subsides pour le perfectionnement en vue d'attirer de nouveaux employés, et les modifications législatives.

Jeudi soir, la cérémonie annuelle de remise de prix du SCC a eu lieu. « Une des choses les plus gratifiantes à laquelle je suis appelée à participer, chaque année », a commenté la commissaire, M^{me} Lucie McClung. De nombreux prix pour services distingués, pour long service, ainsi que des certificats de reconnaissance ont été remis tout au long de la soirée. Également, M. Pierre Simard, directeur des Services multimédias, s'est vu remettre une distinction particulière pour le leadership dont il a fait montre lors de la Campagne de financement de Centraide. Le directeur de l'établissement Riverbend, M. Bill Peet, a reçu, quant à lui, un prix d'excellence professionnelle et des employés du SCC ont reçu des Médailles canadiennes du maintien de la paix pour les efforts fournis dans le cadre de missions internationales.

Au cours de la dernière matinée, les participants ont eu droit à un discours de Sandford Borins, professeur en gestion publique, à l'Université de Toronto, et auteur prolifique de livres et d'articles pertinents pour le secteur public. Sa présentation a été préparée spécialement pour le SCC et a inclus beaucoup de suggestions relatives à l'innovation au sein de l'organisme.

Les commentaires recueillis à la suite de la réunion se sont révélés extrêmement positifs, et cette réussite est due en grande partie aux efforts déployés par l'organisatrice de cet événement, Linda McMahan, à l'aide du Secteur des communications et de la consultation et aux employés de Nav Canada. ♦

Récemment, Alta Peachey, agente de programme intérimaire au bureau sectoriel de libération conditionnelle d'Edmonton, en Alberta, et son mari, Dennis Breen, concepteur graphique pour la compagnie Redengine inc., sont revenus d'Afrique du Sud où ils ont travaillé comme bénévoles dans un foyer pour enfants orphelins abandonnés dont certains souffrent du sida.

Alta Peachey a décidé de prendre un congé de trois mois sans solde dans le but d'entreprendre ce voyage avec son mari : « Dans la vie, il y a des priorités. De plusieurs façons, cette expérience s'est révélée un privilège plutôt qu'un sacrifice. D'une part, nous avons pu apporter notre aide et appui aux enfants qui en avaient grand besoin et, d'autre part, nous avons apprécié le contact avec une autre culture », déclare Alta.

UN RÊVE DEVIENT RÉALITÉ

Lorsqu'on lui demande « Pourquoi l'Afrique du Sud ? », Alta répond « Lorsqu'on a commencé à penser sérieusement au travail de bénévole, on a tout de suite pensé à un orphelinat en Afrique. L'Afrique est l'endroit par excellence si on veut aider de jeunes enfants. Je rêvais d'aller nourrir des bébés en Afrique depuis longtemps. Alors nous avons entamé notre recherche sur Internet et c'est là que nous avons trouvé *The Love of Christ Ministries*. »

Dès leur arrivée le 29 novembre 2001, alors qu'ils se rendaient à l'orphelinat pour une visite des lieux, Alta et Dennis se sont immédiatement mis à travailler auprès des vingt-deux bébés et la soirée a été des plus occupées. Alta était enfin là où elle a rêvé d'être. Et, tout en travaillant ce soir-là, elle a pensé à ces enfants qui souffrent et qui font preuve d'une grande patience.

LES PROBLÈMES D'ADAPTATION ET LES TRAVAUX DURS

Alta s'est vue confrontée à un mode de vie loin de ressembler à celui qu'elle connaît au



Alta Peachey avec Paul, un enfant dont les parents ne pouvaient prendre soin.

Canada. L'espace vital presque inexistant, la présence d'animaux dans l'orphelinat, le manque d'hygiène et de prévention, la conduite sur le côté gauche de la route, en plus des piqûres de moustiques et les maux d'estomac. D'ailleurs Alta a perdu beaucoup de poids. Elle a vite compris qu'elle aura besoin d'une bonne dose de courage et d'énergie pour relever le défi.

Ses travaux quotidiens consistaient à changer les couches, à nourrir les bébés, à nettoyer les lieux et à placer les enfants dans des familles. Souvent, en raison d'orages violents affectant l'électricité, c'est à la lueur des bougies qu'Alta devait préparer les bouteilles de lait pour les bébés. Malgré la frustration, elle ne s'est jamais découragée. Sa détermination était plus forte. Même malade, Alta a travaillé neuf jours sans répit. Des journées de travail bien longues durant lesquelles elle s'acharne avec son mari Dennis à donner toute l'affection possible aux enfants.

LES ENFANTS

Certains des enfants de l'orphelinat sont abandonnés dans des parcs, des trains et certains autres sont là car leurs parents ne peuvent pas en prendre soin. De plus, les enfants qui sont séropositifs posent un grand problème car il est très difficile de les placer dans des familles. Si à deux ans les enfants ne sont pas adoptés, la famille Jarvis, qui gère l'orphelinat, les adopte. Aussi, Alta est toujours heureuse de voir les petits se trouver une famille. Elle ajoute : « J'ai eu la chance de partager ces moments remplis d'émotion avec les familles qui viennent adopter des enfants. Les premiers moments de la rencontre avec la famille d'adoption, c'est comme les premiers moments de la naissance d'un bébé. »

En outre, Alta et Dennis ont pu profiter du beau temps en plein mois de janvier. Ils ont appris beaucoup sur la culture locale, ont visité différentes villes comme Soweto, le Cap, Johannesburg et la maison de Nelson Mandela, devenue un musée !



Alta Peachey entourée des enfants de l'orphelinat

LA SATISFACTION AU BOUT DU CHEMIN

Malgré le dur travail, Alta tire une grande satisfaction de son expérience car elle se sent utile et appréciée. « Ce sont les sourires, les regards affectueux des bébés qui font qu'on se sent importants et aimés. Le moindre mot ou geste est grandement apprécié par ces petits et le départ a été déchirant. »

Juste avant son départ, Alta nous confie dans un courriel : « Nous avons été bénis ! Les mots ne peuvent exprimer la richesse de cette expérience. En fait, bien qu'on ait travaillé dur, on pense que notre effort a été minime vu l'énormité des besoins. Ici, l'aide des bénévoles est vitale et nous avons essayé d'apporter notre petite contribution. Maintenant, nous sommes prêts à repartir au Canada et nous nous sentons prêts pour le travail aussi. »

LE CHANGEMENT, C'EST REVITALISANT

Et, pensant à ses collègues du Service correctionnel du Canada (SCC) et au travail merveilleux mais exigeant qu'ils effectuent auprès des détenus, elle ajoute : « Je pense qu'au SCC nous faisons un travail important en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois et en les aidant à réintégrer la société. Cependant, ce travail n'est pas facile, et pour cela des périodes de repos et de changement comme celle que nous venons de vivre sont nécessaires pour nous ressourcer et retrouver l'énergie et la passion essentiels à la réalisation de notre tâche. » ♦

Équité en matière d'emploi



Sondage sur la déclaration volontaire des employés

Par Lorraine Joanisse, chef nationale, Langues officielles et équité en emploi, Secteur de la gestion des ressources humaines

L'équité en matière d'emploi est devenue au cours des dernières années une des grandes priorités de l'administration fédérale. Il est en effet très important que la fonction publique soit représentative de la population canadienne et du public qu'elle dessert. La déclaration volontaire permet aux ministères et organismes d'obtenir un profil exact de leurs effectifs et de remédier à leurs lacunes.

Pour cette raison, l'équité en matière d'emploi n'est pas seulement la priorité de hauts gestionnaires, elle doit aussi être la priorité de tous les employés. Les fonctionnaires peuvent contribuer aux objectifs de l'équité en matière d'emploi en participant à l'exercice de déclaration volontaire et en assistant à des programmes de formation, notamment sur la diversité et le harcèlement.

La préparation à l'exercice (décembre 2001 et janvier 2002) s'est révélée une expérience stimulante et enrichissante. Des formulaires électronique et papier ainsi qu'une stratégie de communication ont été élaborés. Des employés et des gestionnaires de chaque établissement et bureau de libération conditionnelle ont été sélectionnés pour agir à titre de champions de l'équité en matière d'emploi en milieu de travail pendant le sondage. Avant le lancement, plusieurs employés des secteurs de la Gestion des ressources humaines, des Services corporatifs et des Communications ont travaillé d'arrache-pied pour mener à bien le projet.

Le Service correctionnel du Canada (SCC) a été l'un des premiers organismes de l'administration fédérale à utiliser un questionnaire électronique. Cela

n'aurait pas pu se réaliser sans le travail des employés des Services corporatifs. Ces derniers ont permis au SCC de jouer un rôle de leader technologique. Nous recevons d'ailleurs régulièrement des appels d'autres ministères qui souhaitent utiliser un formulaire électronique pour leur sondage de déclaration volontaire. Nous devons être fiers de ce que nous avons accompli !

Il ne faut pas passer outre les efforts incroyables déployés par les coordonnateurs régionaux d'équité en emploi au cours de l'exercice. Ils ont joué un rôle clé dans les régions et ont contribué à la réussite du projet.

Bien sûr, la réussite dépend surtout du taux de participation des employés. Ce dernier a été excellent : en moyenne, 83 p. 100 des employés ont rempli le sondage, certains établissements atteignant même 90 p. 100 et plus. Ces résultats sont remarquables si on considère que la plupart des employés travaillent par quart et partagent souvent bureaux et ordinateurs.

Les résultats du sondage révèlent qu'en janvier 2002, les effectifs du SCC étaient composés de 5,4 p. 100 d'Autochtones, de 4,3 p. 100 de minorités visibles et de 4,2 p. 100 de personnes handicapées. Au total, on compte 41,5 p. 100 de femmes au sein du personnel.

Le sondage a également permis au SCC de déterminer des systèmes et des pratiques exemplaires, ainsi que des domaines à améliorer et à corriger. L'élimination des obstacles affectant les membres de groupes désignés demeurera le principal objectif des activités d'équité en matière d'emploi du SCC au cours des prochains mois. ♦

Conférence du groupe WP à Ottawa

Par Michelle Bridgen, agente de projet, Opérations de réinsertion sociale en établissement

L'administration centrale a tenu à Ottawa la première Conférence nationale du groupe Programmes de bien-être social (WP) sous le thème *L'excellence dans les services correctionnels : Pour servir la population canadienne*. Les quelque 200 participants représentaient tous les postes qui font partie du groupe WP et regroupaient notamment des agents de développement socioculturel, de développement personnel, de programmes et de libération conditionnelle (en établissement et dans la collectivité) ainsi que des coordonnateurs de la gestion des cas et des surveillants.

Irving Kulik, commissaire adjoint des Opérations et programmes correctionnels, a ouvert la conférence. Dans l'après-midi, la commissaire Lucie McClung a su inspirer toutes les personnes présentes en prononçant une allocution très dynamique qui s'est terminée par les propos suivants : « La création de liens est à la base des services correctionnels. Il s'agit de canaliser l'énergie afin de transformer des vies, et vous jouez un rôle essentiel dans ce processus. Vous êtes en fait les artisans des services correctionnels. »

Lynn Ray, présidente du Syndicat des employés du Solliciteur général, a indiqué que « le SESG et l'AFPC continueront de travailler avec chacun d'entre vous pour faire en sorte que l'employeur apprécie pleinement votre ardeur au travail et votre professionnalisme aujourd'hui et demain ».

La deuxième journée, les participants pouvaient participer à quatre des dix-sept



La commissaire Lucie McClung répondant aux questions des délégués

ateliers organisés sous un thème différent (Planification stratégique, Se tourner vers 2017, Examen de la LSCMLC, Crime organisé, Continuum de la réinsertion sociale, etc.). De façon générale, les participants ont bien aimé les ateliers, mais ils auraient voulu pouvoir discuter plus longuement avec leurs collègues régionaux. Ils ont également eu de la difficulté à choisir parmi les ateliers et auraient aimé qu'une journée de plus y soit consacrée.

Le troisième jour, Ian Glen, président de la Commission nationale des libérations conditionnelles, a traité du succès des services correctionnels et des personnes derrière ce succès. Selon lui, la collectivité joue un rôle important. « Pour réussir, il faut la collaboration des collectivités. Leur participation est essentielle dans le domaine des services correctionnels et

représente la pierre angulaire de l'avenir », a-t-il indiqué.

Hugo Foss, un psychologue de la région des Prairies, a tenu des propos encourageants et profitables. Dans son exposé, il a rappelé aux participants qu'« il est en notre pouvoir à tous d'avoir une influence extrêmement positive sur la vie des gens ».

Pierre Allard, commissaire adjoint du Secteur de l'engagement communautaire, a donné un exposé passionné et inspiré. « Il ne faut pas oublier, a-t-il déclaré, que derrière chaque empreinte digitale se trouve un être humain qui attend de l'aide et que lorsque l'on travaille avec des détenus, il ne faut pas penser que notre travail et notre engagement sérieux ne changeront pas la vie de la personne. »

Avant de tenir une période de questions, la commissaire a indiqué qu'elle entendait, au cours des prochaines années, consacrer une partie de son énergie à faire en sorte que chaque employé tire fierté du travail important qu'il accomplit.

Des bandes vidéo des quatre conférenciers ont été transmises dans chaque région à des fins de formation, et tous les employés peuvent y avoir accès. Les discours prononcés étaient très motivants et valent la peine d'être entendus de nouveau.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la conférence, du matériel distribué pendant les ateliers, des photos ou une copie des exposés, veuillez vous rendre sur le site Infonet des OPC, qui comprend une section sur la conférence. ♦



Les membres du comité organisateur. Debouts, de gauche à droite : Sandy Burkitt, Angela Haydon, Terry Holub, Denis Levesque, Lucie McClung, Maria Valenti, Micheline Beaubien, Michelle Bridgen. Assis, de gauche à droite : Ross Toller, Paula MacMillan, Kristy Einarson et Shelly Pitman

L'exposition *Les prisonniers du temps* est présentée à Ottawa

Les prisonniers du temps

Par G. Chartier, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Le mercredi 27 mars, le Service correctionnel du Canada (SCC) et les Archives nationales du Canada ont tenu la première à Ottawa de l'exposition de photographies *Les prisonniers du temps*, dont les mérites ont été vantés à l'échelle internationale. Ayant mérité plusieurs prix, l'exposition regroupe 29 photographies de quatre pieds sur huit pieds et dix photos de 20 pouces carrés représentant des détenus âgés. Ces photographies ont été prises par le photographe montréalais Ron Levine.

Plus de 200 personnes ont assisté au vernissage, qui a eu lieu dans le foyer de l'auditorium de l'édifice des Archives nationales. La soirée était animée par l'Archiviste national du Canada, Ian Wilson, et Tim Farr, commissaire adjoint du Secteur des communications et de la consultation, qui remplaçait la commissaire du SCC Lucie McClung.



Ian Wilson présente un cadeau à Michael Wou et Ron Levine (à gauche).

Photos : Bill Rankin



ron levine
michael wou

LE RÉSULTAT DE QUATRE ANNÉES DE TRAVAIL

Conçues de main de maître par le concepteur canadien Michael Wou, les images saisissantes sont accompagnées de courts textes relatant des conversations avec les détenus et le personnel correctionnel.

Les photographies ont été prises sur une période de quatre ans et présentées pour la première fois dans les murs de la prison d'Alcatraz à San Francisco, où elles ont été admirées par plus de 760 000 personnes au cours d'une période de cinq mois, l'exposition ayant été prolongée. Monsieur Martin Bélanger, le rédacteur en chef adjoint du magazine *Entre nous* a assisté à l'exposition originale. Il a conclu sur-le-champ que cette exposition devait avoir lieu au Canada. Il a travaillé pendant des mois pour monter la première à Ottawa.

Ses efforts ont été fructueux, comme on peut le constater dans les reportages unanimement élogieux des différents médias de la région de la capitale nationale. Les articles, entrevues et critiques ont sensibilisé des

milliers de personnes à la question du vieillissement des détenus.

« UNE VÉRITABLE DICHOTOMIE D'HUMEURS ET DE SENTIMENTS »

« La moitié de ces délinquants sont encore vivants », signale M. Bélanger. « En lisant les commentaires qui accompagnent les photos, on se rend compte qu'il s'agit de véritables personnes, ce qui donne matière à penser. »

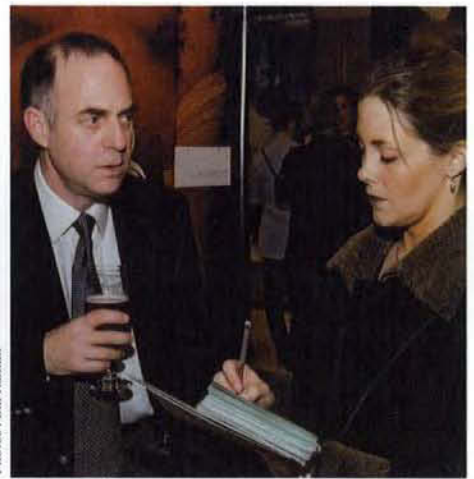
« En entrant, on voit des vieillards », raconte M. Levine en parlant de la première fois où il a mis le pied dans une prison du sud des États-Unis. « Dès le premier abord, on pense que ces hommes sont comme nos grands-pères ou un vieux voisin quelconque. En se renseignant, on apprend qu'il s'agit de types dangereux et on veut garder nos distances. »

Grâce aux images et aux récits de ces délinquants âgés, cette magnifique exposition révèle le côté humain de l'incarcération et du vieillissement.

« Il s'agit d'une véritable dichotomie d'humeurs et de sentiments », précise M. Levine.



Tim Farr, commissaire adjoint, Communications et consultation, signant le Livre D'or des Archives nationales du Canada. De gauche à droite : Martin Bélanger, chef des Services multimédias; Pierre Simard, directeur des Services multimédias; Ian Wilson, Archiviste national; Ron Levine et Michael Wou, respectivement photographe et concepteur de l'exposition *Les prisonniers du temps*; Ian Glen, président de la Commission nationale des libérations conditionnelles.



Photos : Bill Rankin

Martin Bélanger, accordant une entrevue à Jennifer Campbell du *Ottawa Citizen*.

Selon les Archives nationales du Canada 2 500 personnes ont visité l'exposition du 21 mars au 14 avril 2002.

« DES CHEFS D'ŒUVRE QUI NOUS TRANSPERCENT DU REGARD »

Les photographies, qui n'ont pas été retouchées, ont été prises sous une lumière intense et directe, ce qui en révèle les détails. Monsieur Bélanger est tout à fait d'accord avec cette décision artistique. « L'approche choisie par Ron Levine et Michael Wou rend le sujet accessible au public », explique-t-il.

L'exposition a beaucoup attiré l'attention des médias. Les critiques ont été captivés par le sujet et sa présentation. Denis Armstrong du *Ottawa Sun* a indiqué que les images étaient « immenses et impressionnantes ». Il a déclaré que « l'on peut

admirer de belles œuvres pendant longtemps, mais que les chefs d'œuvre nous transpercent littéralement du regard ». Il a trouvé l'exposition « à la fois troublante et émouvante ».

Malgré la grande qualité artistique des images, M. Levine a précisé, dans une entrevue donnée à la radio qu'il ne cherchait pas à romancer la vie des criminels.

« Je ne fais que montrer qu'il s'agit d'êtres humains » a-t-il indiqué. « Ces personnes continuent à faire partie de notre société. »

L'exposition s'est déroulée dans l'édifice des Archives nationales du 21 mars au 14 avril 2002. ♦

LEADERSHIP **Renouvelé**

Administration centrale

James Laplante
Directeur, Planification et stratégies correctionnelles
En poste depuis le 23 janvier 2002

Robert Maheu
Directeur, Sécurité et sûreté
En poste depuis le 2 avril 2002

Terry Richardson
Directeur général, Aumônerie
En poste depuis le 1^{er} juillet 2002

La revue **Criminologie**

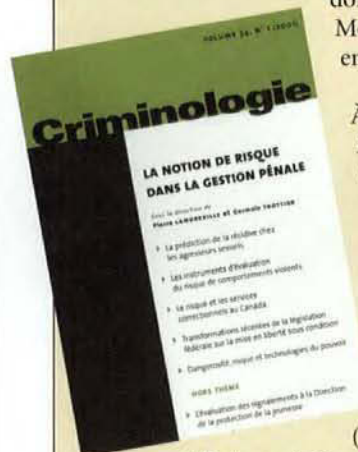
est publiée semestriellement par *Les presses de l'Université de Montréal*. Elle s'adresse aux intervenants dans le domaine de la justice pénale et traite des préoccupations actuelles dans le domaine de la criminologie.

Monsieur Pierre Landreville en est le directeur.

À paraître à l'automne 2002 :
Femmes et enfermement
Sous la direction de Sylvie Frigon
Volume 35, n^o 2

La revue est disponible en français seulement. Pour vous la procurer, veuillez communiquer avec la compagnie Rowecom Canada, par téléphone, au :

(514) 274-5468, ou par courriel, à l'adresse infocanada@divine.com ♦



Secteur des
opérations et
des programmes
correctionnels

Initiative sur les gangs autochtones

Par Darrell Phillips, conseiller en politiques, Affaires autochtones

Depuis novembre 2001, le Service correctionnel du Canada (SCC) a officiellement lancé son Initiative sur les gangs autochtones (IGA) à Winnipeg (Manitoba). L'initiative vient en réponse au rapport de l'ancien chef national de l'Assemblée des Premières Nations (APN), Ovide Mercredi, en mai 2000, qui a examiné les questions relatives aux gangs autochtones et a recommandé vingt-trois stratégies éventuelles pour le SCC. Dans son rapport, il encourage le SCC à travailler de près avec les collectivités autochtones, surtout les Aînés, pour trouver des solutions aux problèmes des gangs.

L'équipe de l'IGA est composée de cinq animateurs autochtones chapeautés par des Aînés. Ils travaillent avec ceux qui sont impliqués dans les gangs autochtones ou affectés par ceux-ci au Manitoba, qu'ils soient dans la collectivité ou incarcérés dans un établissement fédéral.

Dès sa formation, les activités n'ont jamais cessé et les résultats encourageants ont commencé à se manifester. « Nous avons fait beaucoup de chemin en très peu de temps », dit Darrell Phillips, gestionnaire de projet pour l'IGA. « Nous avons tissé des liens de confiance avec les membres des gangs et les employés du SCC. Nous avons aussi construit des ponts solides entre le SCC et la collectivité et nous commençons à mobiliser de nombreuses ressources », poursuit-il. « Il ne s'agit plus que de tabler sur ces bases afin d'obtenir des résultats concrets. »



Clayton Sandy, chef des relations avec la collectivité au sein de l'IGA et Dennis Murdock, ancien membre de gang à l'Open House pour l'IGA

Beaucoup de membres de gangs autochtones respectent leurs Aînés et leur culture traditionnelle, ce qui est une bonne occasion pour le SCC de les sensibiliser. L'équipe de l'IGA aide les membres des gangs tout au long de leur guérison en leur permettant de se forger une nouvelle identité bien enracinée dans leur culture et leur spiritualité. S'ils s'engagent pleinement à leur culture, ils prendront de meilleures décisions et choisiront un style de vie dépourvu de crime et de violence.

« Dès le début de notre travail, nous avons constaté que les membres de gangs autochtones veulent changer, mais n'ont pas les outils ou les compétences nécessaires pour retrouver un équilibre », dit M. Phillips, gestionnaire de projet pour l'IGA. « Ils sont tirés dans tous les sens et souvent, leur système de croyances les empêche de choisir un style de vie exempt de crime. »

« C'est là où les Aînés entrent en jeu », continue Clayton Sandy, gestionnaire des relations avec la collectivité pour l'équipe de l'IGA. « Ce sont eux qui peuvent aider les membres des gangs à comprendre que leurs croyances et leurs valeurs guident les choix qu'ils feront, choix qui les confrontent souvent avec la loi. Nous les aidons à s'engager sur un chemin spirituel (la « route rouge ») et les appuyons tout au long de leur quête spirituelle. »

« Du côté communautaire, nous sommes en train de forger des partenariats solides, surtout avec les collectivités autochtones », affirme M. Sandy. « Il est important que nous regardions à long terme afin d'augmenter le taux de réinsertion sociale et de diminuer le nombre de révocations des libérations conditionnelles et des libérations d'office. »

L'IGA veut garantir la continuité du soutien autochtone de l'établissement à la collectivité. Beaucoup de détenus découvrent leur culture et spiritualité en établissement et ne trouvent pas autant de ressources culturelles une fois dans la collectivité.

Le 1^{er} avril 2002, au Manitoba, 163 membres de gangs étaient soit incarcérés aux établissements Stony Mountain ou Rockwood, soit en liberté sous condition sous la responsabilité du bureau de libération conditionnelle de Winnipeg. L'IGA a gardé contact avec 120 de ceux-ci, et 60 (soit 36 p. 100) se sont engagés à travailler avec l'équipe de l'IGA en un peu plus de six mois.

« Je suis très heureux de constater que beaucoup de membres de gangs autochtones participent à notre initiative », dit Art Shofley, membre du Comité directeur de l'IGA. « Je pense que nous faisons de sérieux progrès et que l'équipe ne fait que se renforcer. Je pense que l'équipe de l'IGA joue un rôle déterminant pour endiguer cette vague de gangs autochtones. »

Pat Larocque, qui est condamné à perpétuité, est un membre très crédible de l'équipe de l'IGA. Il travaille de près avec des membres de gangs autochtones dans les établissements Stony Mountain et Rockwood. « Ça fait vraiment une différence de travailler continuellement avec les gars en dedans. La plupart d'entre eux sont conscients de mon expérience



Les membres de l'équipe IGA lors de leur session de planification pour établir leurs objectifs et orientations. De gauche à droite : Darrell Phillips, Calvin Pompana, Pat Larocque et Clayton Sandy

L'Orient rencontre l'Occident

Échange Hong Kong/SCC

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

avec le système correctionnel et ça leur donne l'espoir qu'il est possible de changer pour le mieux. Non seulement nous essayons de les mettre sur le chemin de la spiritualité, nous devons aussi coopérer avec les employés du SCC afin d'aider les membres de gangs autochtones à se préparer pour un emploi une fois à l'extérieur.»

Au sein de l'établissement Stony Mountain, l'IGA s'est concentrée sur les « points chauds » ou unités précises où la violence et les tensions sont intenses. L'IGA a eu une bonne influence sur ces unités. Don Kynoch, directeur de l'établissement Stony Mountain et membre du Comité directeur de l'IGA, affirme que « nous voulons limiter l'influence qu'exercent les membres de gangs autochtones et encourager ces membres à se concentrer plutôt sur leur plan de traitement correctionnel. L'IGA servira aussi à rendre le milieu de travail de l'établissement Stony Mountain plus sécuritaire ».

La participation de femmes autochtones aux gangs est une préoccupation essentielle. Elles sont la deuxième moitié de l'équation. La question sera traitée en profondeur une fois que l'IGA sera établie comme initiative permanente. De plus, l'équipe de l'IGA est actuellement en train de déterminer, avec l'établissement Stony Mountain, les moyens de participer activement à la Stratégie des cheminements autochtones.

« Il est évident que les gangs autochtones ne se sont pas créés du jour au lendemain. Il faut donc s'attendre à investir beaucoup de temps et d'efforts sur une longue période », dit M. Phillips. « L'IGA est une initiative importante qui a beaucoup de mérite et nous faisons de notre mieux pour renverser les tendances, avec la collaboration des établissements et des organismes communautaires. »

Suivant l'approbation du Comité de direction et du Conseil du Trésor, nous nous attendons à ce que l'Initiative sur les gangs autochtones soit mise en œuvre dans les autres provinces des régions des Prairies et du Pacifique au cours des cinq prochaines années.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Darrell Phillips, gestionnaire de projet, Initiative sur les gangs autochtones, à l'adresse suivante : 408, rue McGregor, Winnipeg (Manitoba) R2W 4X5, ou par téléphone au (204) 479-8402, par télécopieur au (204) 984-7011 ou par courriel : phillipsdaa@csc-scc.gc.ca ♦

Lorsque le drapeau de la Chine a été hissé au-dessus de Hong Kong en 1999, un siècle et demi de colonialisme prenait fin. Beaucoup d'observateurs craignaient que les communistes imposent des changements radicaux, mais le gouvernement de Beijing a permis à Hong Kong de poursuivre dans sa voie. La cité prodigue de la Chine est maintenant une région administrative spéciale de la Chine et sa puissance économique ainsi que nombre de ses institutions sont restées intactes.

Un exemple typique : le Service correctionnel de Hong Kong demeure indépendant du système en place ailleurs en Chine et il continue de chercher à communiquer avec les autres systèmes correctionnels, y compris celui du Canada, et à apprendre d'eux. Un protocole d'entente signé en mars 2001 prévoit des échanges d'information électronique, de recherche et de personnel entre les deux services dans quatre grands domaines : l'information en ligne, l'information sur les travaux de recherche, les visites de responsables des deux pays à Hong Kong et au Canada et l'échange de personnel.

La première personne du Service correctionnel de Hong Kong à profiter d'un échange de trois mois était Chi-Lan Chung, une sous-directrice d'un établissement pour femmes. Il s'agissait de sa première visite au Canada, où elle est restée jusqu'à la fin du mois de mars 2002, avant de repartir pour Hong Kong avec un rapport complet sur notre Service, dans son porte-documents.

Après avoir reçu l'information de base à Ottawa en janvier, la responsable chinoise a entrepris une tournée pancanadienne, passant une semaine dans chaque région. Originaire d'une île d'une superficie de 404 milles carrés où s'entassent 750 millions de personnes, Chi-Lan a déclaré que les grands espaces et la population relativement clairsemée de notre pays ont défié son imagination. Elle a été accueillie dans nos établissements où elle a pu prendre connaissance en direct des principes et des méthodes en usage. Naturellement,

Chi-Lan a porté une attention particulière aux établissements pour femmes. Elle a été impressionnée par les évaluations du risque et des besoins complexes qui sont réalisées pour chaque détenu et par le nombre de délinquants qui sont surveillés dans la collectivité. Le nombre de personnes incarcérées pour des infractions liées à l'alcool l'a étonnée. Hong Kong est aux prises avec des problèmes de toxicomanie graves, mais non des problèmes d'alcoolisme.

C'est là une exception à la règle. Shereen Miller, directrice générale, Affaires intergouvernementales, fait observer que « les problèmes auxquels se butent les services correctionnels



Chi-Lan Chung à l'administration centrale

ne varient pas beaucoup d'un pays à l'autre. Ce sont les solutions qui varient. Voilà pourquoi les échanges peuvent être si bénéfiques. Les personnes qui connaissent les affaires correctionnelles et qui comprennent les problèmes peuvent mettre à profit leur jugement professionnel pour évaluer les mesures prises par les autorités d'un autre système dans le but de s'attaquer à leurs problèmes. C'est là une occasion d'apprentissage pour les deux parties, le visiteur et l'hôte.»

Les gens qui ont rencontré Chi-Lan trouvent que c'est une personne chaleureuse et désireuse d'apprendre. La connaissance qu'elle a du système correctionnel de son pays et l'enthousiasme que celui-ci lui inspire sont stimulants. À son départ, elle avait non seulement noué des relations professionnelles, mais elle s'était également fait des amis parmi les membres du personnel du SCC.

Un employé du SCC sera choisi cet été pour le deuxième volet de l'échange. Il s'envolera vers Hong Kong pour une expérience d'apprentissage de trois mois. Pour être admissibles, les candidats doivent occuper un poste équivalant au moins à celui de gestionnaire d'unité, posséder une connaissance approfondie du processus d'évaluation initiale et afficher des qualités de leadership et de gestion de haut niveau. ♦

CORCAN

Agence des douanes et du revenu du Canada Un client satisfait

Par Ellen Henderson, conseillère principale en communications, CORCAN

Photos : Bill Rankin

En novembre 2001, la Direction des déclarations et des cotisations des entreprises de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) a demandé à CORCAN de fournir du mobilier de bureau et des postes de travail pour les trois étages de bureaux qu'elle occupe dans l'immeuble de la Société canadienne des postes à Ottawa.

Trois mois plus tard, jour pour jour, les employés de l'ADRC prenaient place dans leurs nouveaux bureaux et s'émerveillaient non seulement de la qualité et de la beauté de leur nouveau cadre de travail, mais aussi de l'efficacité, de la rapidité et de la qualité de l'installation.

Bob Heath, représentant de CORCAN qui a décroché ce contrat, estime que l'expérience a été à la fois redoutable et gratifiante. La valeur totale du contrat s'est élevée à 3,2 millions de dollars, ce qui en fait l'un des marchés les plus importants jamais conclus par CORCAN. Le calendrier et les délais de livraison étaient extrêmement serrés.

« C'était énorme, explique Bob Heath. En moins de quarante jours ouvrables, nous avons dû fabriquer plus de 400 postes de travail, classeurs en hauteur et à tiroirs latéraux, des meubles de bureau et de salles de conférence pour plus de soixante pièces, ainsi que des fauteuils ergonomiques pour tous les postes de travail, bureaux et salles de conférence. De surcroît, nous devions coordonner la production entre huit ateliers de production répartis dans trois régions et veiller à ce que tout se fasse dans les délais et dans le respect du budget. »

Un mois après avoir reçu la commande, CORCAN commençait à installer les postes de travail au premier des trois étages. Les installateurs de CORCAN, dirigés par Pascal Racine,



De gauche à droite : le commissaire Rob Wright, ADRC; Beverley Holloway, directrice générale, Direction du traitement des déclarations et des paiements des entreprises; la commissaire du SCC Lucie McClung

de Casselman Woodcraft, et son équipe de vingt-cinq installateurs professionnels, dont plusieurs sont des délinquants en libération conditionnelle, ont travaillé sept jours par semaine pour répondre aux besoins du client, qui devait déménager et être pleinement opérationnel à la mi-février.

DES FAITS ET DES CHIFFRES IMPRESSIONNANTS

En vingt-deux jours, entre le 22 décembre et le 25 janvier, quarante-cinq chargements de produits finis ont été livrés dans l'immeuble du chemin Heron depuis les ateliers de production de l'Ontario, du Québec et de l'Atlantique. Joyceville et l'entrepôt de CORCAN ont reçu environ 13 chargements de matériaux bruts.

Les coordonnateurs du projet, Simon Fradette, de la région du Québec, et Randy Grooms, de la région de l'Ontario, ont été chargés d'orchestrer le travail des seize acteurs principaux de CORCAN, depuis la conception technique et la préproduction jusqu'à la fabrication, à l'emballage et à la livraison, sans oublier l'installation.

« C'était tout un défi, il n'y a pas de doute, de dire M. Fradette, mais nous savions que nous pouvions y arriver. »

LES LEÇONS À TIRER

Comme dans toute grande entreprise, un élément indispensable à une amélioration constante consiste à documenter les enseignements tirés de l'expérience. Le directeur exécutif de CORCAN, Sudin Ray, estime que la leçon la plus importante s'impose d'emblée : « CORCAN n'est pas là que pour fabriquer des tables, des chaises et des postes de travail. Il est là pour préparer des délinquants sous responsabilité fédérale à retourner en toute sécurité dans leur milieu lorsqu'ils quittent les établissements correctionnels. »

Selon Sudin Ray, le travail acharné et le dévouement des moniteurs de CORCAN, dont beaucoup ont travaillé sept jours par semaine à ce projet, ont été la clef du succès : « Nos employés sont pleinement engagés à travailler calmement tous les jours à la formation de nos délinquants. Ces interactions personnelles sont indispensables à la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants. »

SATISFACTION GARANTIE

C'est le message qu'a répété la commissaire du SCC, Lucie McClung, lorsqu'elle a rejoint le commissaire de l'ADRC, Rob Wright, pour une visite des installations. M^{me} McClung a témoigné de son engagement personnel et de celui de tous les employés de CORCAN à répondre aux besoins des clients, ajoutant : « Notre organisation est fière d'assurer un excellent service à la clientèle. Nous vous serions profondément reconnaissants si vous informiez vos collègues de votre expérience avec CORCAN et leur expliquiez que vous êtes satisfait de nos produits et de notre service. » ♦



De gauche à droite : Beverley Holloway; Sudin Ray, directeur général, CORCAN; Rob Wright; Lucie McClung; Susan Bowen, directrice, Programmes des comptes d'entreprises

Nous savons maintenant ce que vous pensez de nous !

Par Julie Renaud, agente de communication, Secteur des communications et de la consultation

Dans le volume 26, numéro 4, d'*Entre Nous*, nous vous demandions, chers lecteurs et lectrices, ce que vous pensiez de votre magazine. Notre invitation a reçu un accueil enthousiaste puisque vous avez été près de 1 400 à prendre le temps de remplir le questionnaire. Nous aimerions maintenant vous faire part des résultats.

La plupart des participants au sondage étaient âgés de 25 à 54 ans, et ils étaient assez représentatifs de la composition démographique du Service correctionnel du Canada (SCC).

VOS HABITUDES DE LECTURE

- 70 p.100 d'entre vous lisez le magazine de la première à la dernière page, ou certaines sections en particulier, ou les articles qui vous intéressent.
- Les résultats ont démontré qu'il y a une plus forte proportion de personnes qui se contentent de feuilleter le magazine chez les employés travaillant dans les établissements que chez ceux qui sont affectés à l'administration centrale ou à une administration régionale, lesquels ont plus tendance à lire des sections données.
- Près de 30 p.100 des participants font lire le magazine à des personnes de l'extérieur du SCC (connaissances, proches, amis).

LES OBJECTIFS DU MAGAZINE

- On vous a demandé d'indiquer ce que devraient être, selon vous, le ou les objectifs du magazine. Nous avons été heureux de constater que, en général, vous partagez notre vision, c'est-à-dire qu'*Entre Nous* est

une publication publiée par le personnel pour le personnel, qui souligne la contribution des employés et qui favorise la reconnaissance et la mise en commun de pratiques exemplaires.

ATTIRANCES ET INCOMPATIBILITÉS

- Trois lecteurs sur quatre trouvent que le magazine est bon ou très bon.
- En outre, 41 p.100 des lecteurs estiment que le magazine est meilleur maintenant, 32 p. 100 disent que la qualité s'est maintenue. Seulement 3 p.100 sont d'avis que le magazine est moins bon.
- Les dépêches régionales et les manchettes vous intéressent beaucoup.
- Lorsque nous vous avons demandé pourquoi le magazine vous plaisait, vous avez mentionné son apparence générale ainsi que la présentation visuelle des articles.

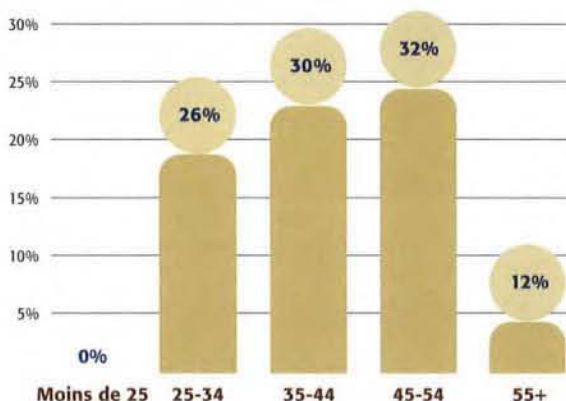
LA DISTRIBUTION

- La majorité des lecteurs sont satisfaits de la fréquence de publication du magazine, soit quatre fois par an. Seulement 6 p.100 souhaiteraient qu'il paraisse moins souvent.
- Les résultats laissent penser qu'il y a peut-être un problème de distribution puisque seulement 51 p.100 des participants reçoivent tous les numéros d'*Entre Nous*, et 35 p. 100 le reçoivent à l'occasion. Soulignons que 9 p. 100 disent ne pas le lire parce qu'ils ne le reçoivent pas.

LES POINTS À AMÉLIORER

- Le système de distribution doit absolument être amélioré. Nous pensons que la solution réside dans le secteur opérationnel. Il importe de maintenir les voies de communication avec les régions.
- Si nous voulons accroître notre lectorat, il devient essentiel d'attirer un plus grand nombre de jeunes lecteurs.
- Les participants ont indiqué qu'ils veulent plus d'articles sur leur vie quotidienne au SCC : profils des employés dans toutes les catégories professionnelles, pratiques sécuritaires, tâches, responsabilités, programmes, activités dans les régions.

Profil des participants au sondage selon l'âge

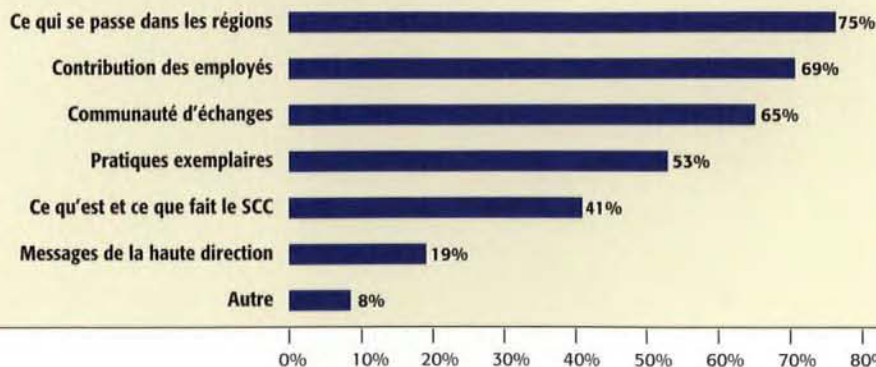


REMERCIEMENTS

Les résultats du sondage témoignent de l'utilité de l'*Entre Nous* comme outil de communication. Il permet de renforcer les relations entre les employés du SCC, entre les gestionnaires et les employés, entre les employés et les bénévoles de l'extérieur, entre le SCC et nos partenaires, entre les régions, et entre le SCC et la collectivité.

Nous désirons vous remercier d'avoir pris part au sondage, ce qui nous a permis de connaître votre opinion sur le magazine. Votre participation nous a aidé à déterminer les éléments à enrichir ou à améliorer. Soyez assurés que nous allons y donner suite en travaillant fort pour vous offrir une publication de qualité qui vous représente bien. ♦

Objectif du magazine selon les répondants



Secteur de
la gestion des
ressources
humaines

Pour un effectif représentatif et réceptif Conférence sur la diversité

Par Greg Kelly, assistant à la recherche, Secteur des
communications et de la consultation

En guise de prière d'ouverture, Louise Gagnon, Aînée autochtone, a souhaité à tous les délégués à la Conférence sur la diversité du Service correctionnel du Canada (SCC) respect, compréhension et pardon. On n'aurait su trouver introduction mieux adaptée aux activités qui ont suivi.

organismes du gouvernement qui ont effectué des changements. Par la suite, les participants ont pris part à l'un des quatre ateliers, dont les thèmes étaient les suivants : pourquoi adopter une stratégie de recrutement d'Autochtones; les enjeux de la diversité; les personnes handicapées en milieu correctionnel; questions

touchant les femmes : les minorités visibles en milieu correctionnel. Chacun des ateliers a permis d'étudier à fond ces thèmes, et les participants ont formulé des recommandations visant à promouvoir la diversité et l'équité en matière d'emploi au SCC.

Au cours de la conférence, Norman Moyer, sous-ministre adjoint au Programme de l'identité canadienne, Patrimoine canadien, a présidé la cérémonie de remise du Prix du multiculturalisme 2002 du SCC. Normalement,

cette cérémonie a lieu le 21 mars pour commémorer la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Les prix sont remis à des personnes qui, par leur travail, ont fait la promotion des principes d'égalité et de respect. Les lauréats de cette année sont Christina Guest, de l'Aumônerie, à l'administration centrale; Jacqueline Edwards, de l'administration régionale de l'Ontario; Claude Thibeault, du Conseil des relations interculturelles du Québec; Elaine Allan et Wayne Oster, du bureau de libération conditionnelle de New Westminster, dans la région du Pacifique.

Le révérend Warren H. Dolphus a salué les efforts de réinsertion sociale que le Canada déploie et a comparé ces efforts à l'approche américaine qui consiste « à enfermer et à jeter la clef ». Le révérend Dolphus, qui travaille depuis 13 ans au *Federal Bureau of Prisons* des États-Unis et qui est membre de la *National Association of Blacks in Criminal Justice* (NABCJ), a livré un aperçu de l'état actuel de la justice pénale et des problèmes qui se posent aux services correctionnels dans toute l'Amérique. ♦

Prix de la justice réparatrice Ron Wiebe pour l'année 2002

Le Service correctionnel du Canada et les membres du Comité national de direction sur la justice réparatrice et le règlement des différends ont le plaisir d'annoncer encore une fois une mise en candidature pour le Prix de la justice réparatrice Ron Wiebe. Le prix a été créé en l'honneur de feu Ron Wiebe, ancien directeur des établissements à sécurité minimale Ferndale et Elbow Lake, pour son dévouement et son esprit d'initiative exceptionnels dans le domaine de la justice réparatrice.

Le prix sert à reconnaître les mérites des Canadiennes et des Canadiens qui, par leur travail, ont établi des façons novatrices de transformer les relations humaines en favorisant la communication et la réconciliation entre les personnes en conflit, qu'elles soient des victimes, des délinquants, des collègues, des membres de la famille ou des voisins.

Cette année, le prix sera décerné à Edmonton, en Alberta, dans le cadre de la Semaine de la justice réparatrice. Pour de plus amples renseignements concernant ce prix ou pour se procurer le formulaire de mise en candidature pour cette année, veuillez consulter le site suivant : http://www.csc-scc.gc.ca/text/prgrm/rjstc/award/info_f.shtml, ou communiquer avec Carol-Anne Grenier, par téléphone, au (613) 943-5049, ou par courriel à l'adresse : GrenierCA@csc-scc.gc.ca.

Les mises en candidature doivent nous parvenir au plus tard le **20 septembre 2002**. ♦



De gauche à droite : Norman Moyer, sous-ministre adjoint, Programme d'identité canadienne, Patrimoine canadien; la récipiendaire du prix Christina Guest de la direction générale de l'Aumônerie du SCC

« La diversité, c'est l'affaire de tout le monde... Ce n'est pas l'initiative exclusive du personnel... Les gestionnaires sont invités à faire un effort pour avoir une action déterminante. »

Helen Friel, directrice intérimaire,
Engagement des citoyens

« Vous avez sans doute remarqué le thème de la conférence, *Atteindre l'excellence dans la gestion de la diversité* », a déclaré la sous-commissaire principale du SCC, madame Nancy L. Stableforth. « C'est là un thème fort bien choisi puisque le Service a accompli au cours des dernières années d'importants progrès dans le domaine de l'équité en matière d'emploi. »

Cette conférence proposait un certain nombre d'activités visant à attirer l'attention sur les questions de diversité et d'équité en matière d'emploi et à y sensibiliser les participants. Des conférenciers ont parlé des initiatives et des expériences d'autres ministères et

Secteur de la
politique, de la
planification et de la
coordination

Cinquième réunion annuelle du SCC sur la recherche autochtone

Par Shelley Trevethan, directrice de la recherche axée sur la collectivité et Heather Lockwood, agente principale de projet, Recherche opérationnelle et Recherche en matière de programmes

Photo : Heather Lockwood

La cinquième réunion annuelle du SCC sur la recherche autochtone, qui s'est tenue du 18 au 20 mars 2002, au *Harrison Hot Springs* en Colombie-Britannique, a été commanditée par la Direction de la recherche du Service correctionnel du Canada (SCC) et animée conjointement par des représentants du pavillon de ressourcement Kwikwèxwelhp et de la bande de la Première nation de Chehalis.

De nombreux messages-clés ont été soulevés lors de cette réunion. En plus de la nécessité de poursuivre la recherche sur les délinquants autochtones, il est important de voir aux besoins particuliers des Métis et des Inuits et de permettre à ces communautés d'y participer. Dans cette optique, la création de partenariats entre les organismes autochtones et les ministères fédéraux est cruciale.

Près de cinquante personnes de partout au Canada ont participé à cet événement, dont des représentants d'organismes autochtones fédéraux et provinciaux, des employés du SCC qui travaillent auprès des délinquants autochtones, des chercheurs et des représentants de divers ministères fédéraux et provinciaux qui mènent des recherches auprès des Autochtones.

Le but premier de cette réunion annuelle visait à encourager les responsables du SCC et ceux des communautés autochtones, qui participent à la recherche, à dialoguer ouvertement. Ainsi, les participants ont discuté de questions relatives à la recherche et des écarts et priorités, en ce qui a trait aux délinquants autochtones. La réunion favorisait également la création et le maintien de partenariats entre les organismes autochtones et les différents ministères fédéraux, provinciaux et territoriaux, pour aider à mieux comprendre les délinquants autochtones et leurs communautés.

Le sous-commissaire, M. Alphonse Cormier et la sous-commissaire adjointe, M^{me} Heather Bergen, région du Pacifique, ont accueilli les participants alors que le chef de la bande de la Première nation de Chehalis, M. Alex Paul, a souhaité la bienvenue à tous en territoire Chehalis et fait l'historique de sa communauté. Madame Judy Croft, directrice du pavillon de ressourcement Kwikwèxwelhp, a fait un exposé sur la transition du pavillon de ressourcement en un établissement visé par l'article 81.



Larry Motiuk, directeur général, Direction de la recherche, SCC et M^{me} Sarah Anala, Aînée inuite et agente de liaison, région de l'Atlantique, étaient présents lors de cette cérémonie honorifique.

La réunion de cette année comprenait des exposés et des séances de groupes visant à discuter de sujets relatifs aux délinquants autochtones, métis et inuits. Il y a également été question de la nécessité de déterminer les besoins des délinquants métis et inuits lors de

leur incarcération et de leur mise en liberté dans la collectivité, ainsi que la nécessité pour les employés du SCC de comprendre les distinctions entre les diverses communautés autochtones et d'y être sensibles.

De nombreux sujets ont fait l'objet d'exposés, notamment, la stratégie des cheminements autochtones du SCC, qui vise à établir la continuité, dans la collectivité, des services et des programmes de traitement particuliers offerts aux Autochtones dans les établissements.

Au cours de la soirée du 18 mars, une cérémonie a eu lieu sur la réserve Chehalis pour honorer M. Larry Motiuk, directeur général, Direction de la recherche, qui est l'instigateur des réunions sur la recherche autochtone et un collaborateur important dans la recherche sur les délinquants autochtones. Un excellent repas de saumon et de caribou a été offert par les hôtes. De plus, les participants ont eu droit à une performance des danseurs masqués de la bande Chehalis. Tout un honneur ! ♦

Quel talent !

Par Bill Staubi, directeur général, Secteur du développement organisationnel

Photo : Bill Rankin



Heather Lockwood

Félicitations à Heather Lockwood, agente principale de projet à la Direction de la recherche, pour s'être classée parmi les dix-neuf Canadiens et Canadiennes qui ont obtenu leur accréditation professionnelle de la *Meeting Professionals International* (MPI). Considérée comme la plus grande association de professionnels des réunions au monde, la MPI regroupe près de 20 000 membres de 64 pays, tous déterminés à façonner et à définir l'avenir de l'industrie.

1 863 personnes ont demandé une accréditation.
1 221 ont passé l'examen d'agrément en janvier 2002.
423 ont réussi à cet examen en mars 2002
19 proviennent du Canada.
Une est du Service correctionnel du Canada (SCC)!

Félicitations Heather ! ♦

La région du Pacifique prêche par l'exemple

La saison du smog

Par Paul Provost, conseiller principal en environnement

Le dôme du smog est malheureusement devenu une conjoncture commune pour plusieurs centres urbains au Canada, surtout par temps chaud, ensoleillé et calme. Cette réalité contemporaine touche des millions de Canadiens qui occupent ou fréquentent le corridor Windsor-Québec, la vallée inférieure du Fraser en Colombie-Britannique et le sud des provinces de l'Atlantique. Par le fait même, plusieurs établissements du Service correctionnel du Canada (SCC) sont exposés à cette problématique environnementale. Mais pour contrer le smog, des choix s'imposent.

UNE SOUPE CHIMIQUE

Le terme « smog » vient de l'anglais « smoke and fog » pour décrire un mélange de fumée et de brouillard. En fait, c'est un mélange nocif de polluants atmosphériques – vapeurs, gaz (NO_x , COV, CO, SO_2), particules – souvent perçu comme un brouillard brun jaunâtre. Les oxydes d'azote (NO_x) et les composés organiques volatiles (COV) sont les deux plus importants polluants à l'origine du smog, aussi appelé ozone troposphérique ou ozone au sol. Le smog est produit par la réaction photochimique du soleil sur les COV et les NO_x . Les COV proviennent des gaz d'échappement des véhicules et des vapeurs qui émanent des réservoirs pétroliers, des peintures et des solvants à base d'huile, tandis que les NO_x sont générés par la combustion de carburants fossiles tels que l'essence, le mazout et le charbon. Les NO_x sont également responsables des précipitations acides.

Au Canada, la « saison du smog » s'étend habituellement de mai à septembre et se manifeste surtout dans les trois régions

susmentionnées. Chaque année, le smog rend la respiration difficile chez les personnes âgées et les jeunes enfants. Il aggrave l'état des personnes asthmatiques ou souffrant de maladies cardiorespiratoires, endommage la végétation et provoque des pertes agricoles substantielles. En somme, on peut pratiquement affirmer que le smog constitue un triste exemple de la capacité du genre humain à s'empoisonner lui-même.

INITIATIVES DE LA RÉGION DU PACIFIQUE

Motivées par des considérations environnementales, les autorités du SCC dans la région du Pacifique ont mis en place, au cours des dernières années, une série de mesures visant à réduire les émissions contribuant à la formation de smog. Une des remarquables initiatives régionales a été la conversion du tiers de son parc automobile vers des carburants de remplacement (CR). Selon M. Ernie Hughes, gestionnaire - parc automobile à l'administra-

tion centrale, avec 34 p. 100 de sa flotte totale pouvant fonctionner aux CR, cette région du SCC est en tête de liste en matière d'utilisation de carburants alternatifs. De plus, un véhicule hybride (électrique/essence) à faibles émissions de même qu'un camion à zéro émission (exclusivement électrique) font désormais partie de cette flotte régionale.

La région du Pacifique est aussi active en matière de récupération des COV émanant des réservoirs pétroliers. Selon M. Daryl Sinclair, l'agent régional en environnement, quatre établissements – William Head, Kent, Ferndale et Kwikwexwelhp (Elbow Lake) – utilisent des systèmes de récupération des vapeurs d'essence (captage des COV - Phase I) lors des livraisons de produits pétroliers dans leurs réservoirs. Bref, autant d'initiatives « anti-smog », démontrent clairement le sens du prêcher par l'exemple.

SURMONTER LES BARRIÈRES

Considérant la trentaine de centrales thermiques, les 225 réservoirs de produits pétroliers et une flotte automobile composée d'un peu plus de 1100 véhicules, la contribution du SCC en terme de rejets de NO_x et COV peut être importante si nous ne faisons pas preuve de diligence. Sur le plan corporatif, nous devons continuer d'être des catalyseurs du changement en matière de réduction de la pollution. Cette transformation fait inévitablement appel aux technologies avant-gardistes, à l'utilisation de carburants alternatifs et évidemment, à la modification de certaines habitudes. Confrontés aux innovations, le défi repose souvent sur la volonté de changer nos attitudes. En général, nous sommes craintifs devant l'inconnu et méfiant devant la nouveauté. Un bon exemple : le gaz naturel pour véhicules (GNV) où la participation des usagers est directement proportionnelle au succès comme à l'échec du projet. Soucieux de surmonter les barrières qui mitigent nos gains environnementaux en matière de GNV, nous favorisons fortement les pourparlers entre responsables et utilisateurs de la flotte automobile du SCC. Les solutions sont à votre portée. En ce sens, soyons des partisans du changement, plutôt que des observateurs. Le temps presse car les hivers canadiens ont déjà tendance à s'écourter. Et on ne saura que faire d'une « saison du smog » prolongée... ♦



Le camion blanc fonctionnant à l'électricité est un Might-E-Truck. L'employé est Walter Telegus, Charpentier d'entretien, Établissement William Head.



Réservoir d'essence avec système de récupération des COV - Phase 1 Établissement Ferndale

Une fillette affligée d'une bactérie mortelle...

Des employés à la rescousse

Par Debbie Eason, chef de l'administration, de l'informatique et de la formation, établissement Springhill

C'était au début du mois de décembre. La plupart des gens se préparaient frénétiquement aux célébrations du temps des Fêtes, essayant de dénicher le cadeau idéal de Noël, de trouver un sapin et le temps de préparer la dinde. Mais ce n'était pas tout le monde qui avait l'esprit aux réjouissances. Un couple vivait, à ce moment là, un cauchemar comme il n'en arrive qu'aux autres. Des communiqués faisaient état d'une éclosion d'infection à la bactérie E. coli à Saint John, au Nouveau-Brunswick. La contamination s'est abattue tout près de nous, puisque deux employés de l'établissement Springhill étaient les parents d'une enfant affligée. Josée Gilbert et Michael Black ont soudainement perdu tout enthousiasme pour Noël; ils devaient maintenant se préparer à livrer une bataille pour la vie de leur enfant.

Le 6 décembre 2001, Sophie, leur fillette de 22 mois, a été admise à l'hôpital après un premier diagnostic de pneumonie. Quelques jours plus tard, les médecins ont détecté qu'elle souffrait des effets d'une souche virulente de la bactérie E. coli. La petite Sophie a aussitôt été transportée par ambulance aérienne à l'hôpital pour enfants d'Halifax, où on l'a opérée pour faciliter la dialyse. Ses reins avaient commencé à faiblir. Pour empirer les choses, on ne pouvait rien faire pour enrayer la bactérie sinon stabiliser l'organisme de Sophie pour que son système immunitaire réussisse à combattre les toxines produites par la bactérie.

Le personnel de l'établissement a rapidement réagi en recueillant de l'argent pour aider la famille durant son séjour à Halifax. Des employés de toute la région de l'Atlantique ont aussi offert de l'argent et des mots d'encouragement. Finalement, Sophie a été transférée des soins intensifs vers une unité d'isolement. Elle était faible et avait peu d'appétit, mais elle était dans un état stable, subissant régulièrement des traitements de dialyse. Nous suivions son état de santé quotidiennement.

Pour les enfants de moins de cinq ans et les personnes âgées, cette souche d'E. coli peut être très dangereuse. Michael et Josée trouvaient particulièrement difficile le manque de traitement, mis à part les transfusions, la dialyse et un apport nutritif adéquat. Ils ont affirmé : « Les deux premières semaines étaient extrêmement difficiles pour nous. Mais de savoir que tout le monde était derrière nous et nous soutenait était très précieux. »

La bonne nouvelle aujourd'hui est que Sophie est de retour à la maison. Tant qu'elle ne sera pas complètement rétablie, elle devra continuer à se rendre régulièrement à l'hôpital pour des tests. Les médecins sont très satisfaits de sa progression et prévoient un rétablissement complet. Josée et Michael remercient vivement leurs collègues de la région de les avoir soutenus durant cette période cruciale. ♦

Danser ou frissonner

Par Justin Simons, agent de correction II, établissement Springhill

L'Halloween a toujours été une fête excitante pour les enfants de Springhill, en Nouvelle-Écosse. Toutefois, chaque année, les résidents et les propriétaires de commerces se retrouvaient en train de nettoyer fébrilement leurs propriétés le lendemain matin à cause du vandalisme de la veille. La ville a donc décidé de

a donc été transformé en repaire gothique, menaçant et plein de vampires pour l'occasion. L'expérience a commencé par une seule pièce noire remplie de fantômes montés sur des poulies, de têtes placées dans des boîtes, de musique terrifiante et tonitruante et de lumière noire (lampe fluorescente). La première année, la maison



Les participants sont prêts à affronter la maison hantée.

créer un groupe de réflexion chargé d'élaborer des stratégies de prévention. En 1996, la ville a commencé à coordonner une danse d'Halloween pour les jeunes afin de les tenir occupés pendant toute la soirée.

Cette année-là également, un groupe de jeunes agents ont entamé leur carrière au Service correctionnel du Canada (SCC) en joignant les rangs du personnel de l'établissement Springhill. Ce groupe et des bénévoles de l'endroit décidèrent de monter, avec les organisateurs de la danse d'Halloween, une maison hantée pour les enfants qui étaient trop jeunes pour la danse ou qui ne voulaient pas y participer.

Le sous-sol d'une maison locale

hantée a été ouverte pendant cinq heures et elle a accueilli environ 300 à 400 jeunes et parents. Le lendemain, les voisins applaudirent l'initiative et demandèrent si elle allait devenir un événement annuel.

Ceux qui ont vécu l'expérience la première année étaient tellement enthousiastes qu'ils ont laissé des dons – l'argent ainsi amassé a été remis à la collectivité pour absorber en partie le coût de la danse d'Halloween et pour acheter des victuailles destinées à la banque alimentaire locale. Les bénévoles se sont amusés autant que les visiteurs et ils ont promis de participer encore.

La maison hantée d'Halloween a lieu depuis cinq ans maintenant. Les bénévoles et les visiteurs y participent chaque



Dépêches régionales

Région de l'Atlantique

année avec autant d'enthousiasme. Le sous-sol initial prend maintenant la forme d'une série de corridors hantés et de miroirs sans tain; le nombre de scènes a augmenté, passant de quatre à quinze.

L'établissement Springhill prête chaque année le système de son et le fumigène qui permettent de créer des effets spéciaux et de réduire les coûts d'exploitation de l'activité. Chaque bénévole consacre cinq autres heures pour participer au montage de la scène de l'événement.

Fidèles à la tradition maintenant établie, les bénévoles reprendront leurs costumes pour la fête de l'an prochain.

Pourquoi ? Parce qu'ils adorent le défi qui se présente ainsi à eux et parce qu'ils aiment donner. L'expérience apporte également ses récompenses. Cette année, ils ont pu amasser 100 \$ pour la danse d'Halloween

des enfants ainsi qu'une autre somme de 100 \$, qui est allée au fonds de l'aréna communautaire (le toit de l'aréna de Springhill s'est effondré à la suite d'une tempête de neige l'an dernier). Ils tirent de plus un plaisir évident à voir les enfants de l'endroit qui ont profité de la première maison hantée demander à se joindre à eux pour participer à la production de l'événement. ♦



Félicitations aux frères Belliveau !

Par Chantal Albert, administratrice régionale intérimaire, Communications et services à la haute direction, région de l'Atlantique

Le personnel et l'équipe de direction de l'administration régionale de l'Atlantique désirent féliciter leur collègue *Martin Belliveau*, agent de gestion de systèmes informatiques, dont le talent musical a été honoré dans le cadre de la remise des prix *East Coast Music*.

Les Belliveau forment une famille de musiciens de talent. *Martin* est le pianiste du groupe acadien Bois-Joli, qui a obtenu le trophée du Meilleur album francophone de l'année, pour son deuxième album, *Les sentiers*

battus. *Jean Belliveau*, frère de *Martin*, est le violoniste du groupe Bois-Joli et il travaille souvent comme électricien pour CORCAN. En plus de jouer dans Bois-Joli, *Martin* et *Jean* se joignent aussi à leur frère *Mike Belliveau*, agent de correction à l'établissement Westmorland, lorsqu'ils montent sur scène pour présenter les spectacles de leur autre formation musicale, Belivo.

Au nom de tous les employés du SCC dans la région de l'Atlantique, j'aimerais offrir à *Martin*, *Jean* et *Mike* nos plus sincères félicitations ! ♦



Les membres du groupe Bois-Joli lors de la soirée de la remise des prix *East Coast Music*. De gauche à droite : *Maurice Alain* (batterie); *Jean Belliveau* (violin), électricien travaillant sur les projets CORCAN; *Martin Belliveau* (instrument à cordes et percussions), informaticien; *George Belliveau* (cordage et chants); *Chris Wheaton* (bassiste); *Marcel Auffrey* (guitare électrique et sèche); *Mario Robichaud* (piano).

La formation va bon train pour le personnel d'entretien et d'ingénierie

Par *Éric Allain*, chef régional intérimaire, Entretien et ingénierie, Services techniques, région de l'Atlantique

Les 24 et 25 janvier derniers, dans le gymnase de l'établissement Westmorland, vingt-quatre agents d'entretien et d'ingénierie ont appris les consignes de sécurité à respecter pour se protéger contre les chutes lors de travaux effectués à partir de hauteurs.

« Les gens à qui j'ai parlé étaient impressionnés et m'ont dit que c'était la meilleure formation qu'ils avaient reçue depuis leur arrivée au Service correctionnel du Canada (SCC) », indique *Mike Colwell*, chef de l'entretien et de l'ingénierie à Westmorland. « J'ai remarqué que tous les hommes présents participaient activement au point de transpirer dans un gymnase glacial ! Ils travaillaient dur et ont apprécié le fait que la direction se préoccupe à ce point de leur formation en matière de sécurité. »



Les employés grimpent dans les hauteurs par l'échafaudage installé dans le gymnase de l'établissement Westmorland.

L'année qui vient de s'écouler a été bien remplie pour les employés du service régional d'entretien et d'ingénierie, qui ont suivi nombre de cours obligatoires dans divers domaines – travail dans un espace clos, transport de matières dangereuses, sécurité-incendie et réseau de distribution d'eau domestique.

Dave Brush, chef intérimaire, Ingénierie et entretien, établissement Nova, résume très bien la situation qui a donné naissance à cette formation : « Ces dernières années, la gestion des installations n'est plus ce qu'elle était, à la suite de la mise à jour de la partie II du Code canadien du travail et de tragédies comme celle de la contamination de l'eau à Walkerton, en Ontario. Les gestionnaires ont des responsabilités beaucoup plus lourdes pour ce qui est de veiller à ce que les employés reçoivent la formation voulue pour être pleinement qualifiés. La protection contre les chutes n'est qu'une matière obligatoire parmi tant d'autres : les gestionnaires doivent suivre à la lettre les règlements en gardant à l'esprit l'obligation de "diligence raisonnable" ».

« Nous savons tous que nous ne pouvons plus nous permettre de fermer les yeux sur la formation des travailleurs. Le SCC emploie des gens très compétents et spécialisés en ingénierie et entretien. À nous de leur fournir la formation dont ils ont besoin pour faire leur travail avec professionnalisme et en toute sécurité. » ♦

Roy MacLean

Récipiendaire du Prix de la GSIC 2001

Par Vernon Brideau, président, UCCO/SACC-CSN,
section locale de l'établissement Atlantique

Monsieur Roy MacLean, chef du service d'incendie de l'établissement Atlantique, à Renous (Nouveau-Brunswick), s'est vu décerner le Prix de mérite de la Gestion du stress à la suite d'un accident critique (GSIC) 2001 à l'occasion d'un dîner organisé à Memramcook le 30 janvier.

Monsieur Roy est chef du service d'incendie à l'établissement depuis 15 ans. Ces huit dernières années, il a également agi comme personne-ressource communautaire du programme de GSIC, et ces trois dernières années, il a été coordonnateur de la GSIC de l'établissement Atlantique.

Compte tenu de la dynamique d'un établissement à sécurité maximale, plusieurs incidents graves sont survenus à l'établissement Atlantique au cours de la période pendant laquelle M. Roy a participé aux activités de l'équipe de GSIC. Il a toujours été présent pendant ces moments pénibles et difficiles pour aider les employés, tout en maintenant une attitude calme et rassurante. La compassion et la compréhension évidentes dont fait preuve M. Roy, de même que son désir sincère et véritable d'aider, l'ont très bien servi dans son engagement en matière de GSIC. Les collègues



De gauche à droite : Charles Léger, coordonnateur de la région de l'Atlantique; PAE; sous-commissaire Rémi Gobeil; Roy MacLean, gagnant du prix GSIC 2001

de M. Roy le considèrent comme une influence positive marquée et un soutien efficace qui les aident à faire face au stress lié aux incidents critiques graves en milieu de travail.

À titre de chef du service d'incendie de l'établissement, M. Roy est généralement présent pendant les incidents sérieux touchant l'établissement, ce qui lui procure une expérience directe des situations stressantes auxquelles est confronté le personnel. Cela aide M. Roy à préparer l'intervention de GSIC et les séances de débrefage tout en lui conférant un degré élevé de crédibilité auprès du personnel de première ligne.

Monsieur Roy s'est révélé une personne-ressource précieuse dans le cadre du programme de GSIC. Il tient constamment les autres membres au courant de tous les renseignements pertinents et des sessions de formation. En outre, M. Roy a été un ambassadeur efficace du programme de GSIC en faisant la promotion du programme et en encourageant activement d'autres personnes à y participer. Monsieur Roy est très respecté par tous les employés de l'établissement Atlantique pour son

caractère paisible, résolu et empathique, et sa bonne humeur.

C'est grâce à la collaboration du Syndicat des employés du Solliciteur général (SESG) et du Syndicat des agents de correction du Canada (SACC) qu'est devenu possible l'attribution du Prix de mérite de la gestion du stress relié aux incidents critiques. Le prix de la région de l'Atlantique témoigne de la reconnaissance par le Service correctionnel du Canada et les syndicats participants d'un rendement et d'un engagement remarquables à l'égard de la gestion du stress relié aux incidents critiques. ♦

Cap sur un partenariat transparent

Par Denis D'Amour, analyste, Communications et services à la haute direction, administration régionale de l'Atlantique

Le Comité régional de gestion de l'Atlantique (CRG), au cours de sa dernière réunion, a concentré une grande partie de son attention sur la nécessité de renforcer son partenariat avec CORCAN, divers autres établissements et les collectivités.

En 2002-2003, l'une des grandes priorités de la région sera l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie d'employabilité des délinquants. Le sous-commissaire, Rémi Gobeil, a confié qu'il espérait que « tous les délinquants puissent un jour participer à un programme d'emploi valorisant et utile ».

Au cours d'un atelier très productif d'une demi-journée, les membres du CRG ont tenu des discussions avec le directeur exécutif de CORCAN, Sudin Ray, le directeur de CORCAN pour la région de l'Atlantique, Guy Poirier, et d'autres représentants de CORCAN pour

trouver des moyens pour que les délinquants profitent de la possibilité d'acquérir une expérience de travail précieuse dans le cadre des divers projets offerts par CORCAN.

Toutes les personnes présentes ont convenu que la réinsertion sociale en toute sécurité dépend en grande partie de la capacité de l'organisme à bien définir les besoins en matière d'emploi dans les plans correctionnels et à répondre à ces besoins durant la période d'incarcération et de surveillance dans la collectivité.

À la fin de la réunion, M. Gobeil a remercié Dale Cross, un champion de l'emploi de CORCAN qui prend sa retraite, pour son travail et sa conscience professionnelle. « La région de l'Atlantique est bien placée pour devenir un chef de file en matière d'employabilité des délinquants », a précisé M. Ray. ♦

Le sous-commissaire, Rémi Gobeil, a confié qu'il espérait que « tous les délinquants puissent un jour participer à un programme d'emploi valorisant et utile ».

La justice réparatrice sur scène

Par Angela Gates, superviseure des programmes, Société John Howard, Moncton (Nouveau-Brunswick)

La commissaire du Service correctionnel du Canada (SCC), Lucie McClung, a été invitée, de même qu'une cinquantaine de personnes, à assister à une courte pièce de théâtre sur la justice réparatrice, à Moncton, au cours de la Semaine de la justice réparatrice.

Sous la direction de Scott Mealey, professeur à l'Université baptiste de l'Atlantique, Melanie Mealey et Janice Hilmer ont présenté une adaptation de la pièce *A Conver-*

sation at the Coffee Shop, qui a été écrite par Rick Prashaw et Lorraine Berzins du Conseil des Églises pour la justice et la criminologie. La pièce traitait à la fois de l'attitude des membres d'une communauté chrétienne envers un jeune délinquant qui a incendié une église et de la création d'un cercle de soutien et de responsabilité pour venir en aide à ce jeune homme.

La présentation a donné lieu à une discussion animée et intéressante sur les aspects personnels de la justice – racheter ses fautes quand on a mal agi – et la réparation du tort causé à autrui.

Le spectacle a eu lieu dans un édifice historique de Moncton, le Théâtre Capitol, durant la Semaine de la justice réparatrice. Il avait été organisé par le comité de la justice réparatrice de Moncton, avec l'aide de la station de radio C-103 FM et de nombreux autres partenaires commerciaux de la région. ♦



De gauche à droite : le sous-commissaire de la région de l'Atlantique, Rémi Gobeil; l'agent Daniel Guy, GRC, Moncton; Terrance Trites, Société John Howard, Moncton; Angela Gates, superviseure des programmes, SJH, Moncton; la commissaire du SCC, Lucie McClung; le surintendant Mike Woods, GRC, Moncton.

Prime instantanée remise à un analyste en communication

Par Chantal Albert, administratrice régionale, Communications et services à la haute direction, région de l'Atlantique

Monsieur Denis D'Amour, analyste en communication de l'administration régionale de l'Atlantique, s'est vu remettre une prime instantanée, une montre portant en relief l'insigne du SCC, par le sous-commissaire, Monsieur Rémi Gobeil, lors d'une assemblée générale du personnel tenue en mars dernier.

Monsieur Gobeil a félicité Denis du travail qu'il a accompli au cours des deux semaines « Redonner à la collectivité » (du 3 au 9 juin et du 2 au 8 décembre 2001). À ces deux occasions, la région de l'Atlantique a fait l'objet de la plus grande couverture médiatique accordée à cette importante initiative en matière de communications.

« Je suis heureux de vous remettre cette prime pour votre contribution au succès remporté par la région de l'Atlantique au cours de ces deux semaines très importantes », a déclaré M. Gobeil. ♦



Le sous-commissaire, M. Rémi Gobeil, remet à M. Denis D'Amour, analyste en communication, une prime instantanée au cours de l'assemblée générale du personnel de l'administration régionale de l'Atlantique tenue en mars dernier.

Photo : Chantal Albert

La santé et la sécurité au travail

Une priorité absolue

Par Bud Morrison, président, section 60142, Syndicat des employés du Solliciteur général (SESG)

Photo : Denis D'Amour

Pour le sous-commissaire Rémi Gobeil, l'engagement du Service correctionnel du Canada (SCC) à l'égard de la santé et de la sécurité au travail (SST) ne fait aucun doute. Lors d'une réunion du personnel tenue en mars et à laquelle ont assisté plus d'une centaine d'employés de la région de l'Atlantique, M. Gobeil a signé l'énoncé de cet engagement avec Ian Matheson, représentant des Services techniques et administratifs de l'administration régionale de l'Atlantique, Bud Morrison, président de la section 60142 du SESG, et Jim Currier, représentant national de l'Association des gestionnaires financiers de la fonction publique.



Cérémonie de signature. De gauche à droite : Bud Morrison, Rémi Gobeil, Ian Matheson. Absent de la photo : Jim Currier

Cette cérémonie de signature indique bien que la SST est une priorité absolue au sein du SCC et constitue une responsabilité que partagent la direction et le personnel. La collaboration et la participation des gestionnaires, des syndicats et des employés dans la mise en œuvre d'un programme de SST efficace favorisent la création d'un milieu de travail à la fois sûr et sain. ♦

L'Expression par l'Art

Un programme efficace

Par Diane Beaudoin, technicienne en comportement, établissement Joliette

En juin 1999, Huguette Noury, professeure d'art à l'établissement Joliette, mettait sur pied une nouvelle activité dédiée aux détenues vivant des problèmes de santé mentale qui avait pour thème : *Expression par l'art*. Suite au succès enregistré, le Comité de santé mentale de l'établissement Joliette a décidé d'en faire un programme rémunéré. Adapté à leurs besoins et à leur capacité de participation, ce programme permet aux résidentes de s'exprimer, de se valoriser et de se découvrir de nouveaux talents, tout en ayant accès à un revenu et à des apprentissages artistiques. De belles façons d'accroître leur potentiel d'adaptation en établissement et dans la communauté.

Aussi, depuis 1999, se déroule annuellement une exposition des œuvres d'art réalisées par les participantes et cette année, le gymnase de l'établissement a accueilli l'exposition et ses murs se sont garnis d'une variété d'œuvres : peintures sur toile, gravures sur plâtre, œuvres d'argile, collages, montages et œuvres communes, la qualité des produits témoignant de la créativité et du sens artistique des participantes. Membres du personnel, bénévoles et détenues sont venus admirer les œuvres exposées.

LES RÉALISATIONS COMMUNES

Plusieurs d'entre elles ont travaillé très fort à réaliser de magnifiques œuvres d'art individuellement et collectivement. Par exemple, à l'automne 2000, une bannière affichant des silhouettes colorées de femmes réclamant une « *Fin à la violence faite aux femmes !* », fut peinte par les participantes du programme d'art. Celle-ci fut fièrement portée dans le périmètre de l'établissement et dans les rues de Joliette ainsi que dans la ville de New York.

Toujours en 2000, les murs de l'école de l'établissement se sont couverts de magnifiques fresques représentant l'époque des pharaons. Les réalisatrices de ces œuvres étaient aussi des participantes au programme *Expression par l'art*. Beaucoup d'énergie, d'enthousiasme et de créativité ont été nécessaires pour réaliser ce projet qui a duré un mois.

Et, afin de commémorer le 50^e anniversaire de la *Déclaration des droits de l'homme* de même que le 10^e anniversaire de la *Convention*



Quelques créations des détenues

des droits des enfants, avec l'appui de la direction, le Comité de détenues de l'établissement Joliette s'est investi activement dans le projet de la « Grande murale de droits », à titre de partenaire social.

DES RÉPERCUSSIONS PSYCHOLOGIQUES

Enfin, *Expression par l'art* permet aux participantes de vivre une activité valorisante, tout en prenant plaisir à effectuer un travail créatif et manuel. Ayant vécu de nombreux échecs tout au long de leur vie, l'appropriation de la manipulation de différents médiums, permet à ces femmes de s'épanouir, de découvrir une stimulation toute nouvelle et de réaliser qu'elles sont capables de créer des œuvres d'art. Pour celles qui connaissent des difficultés à s'intégrer à des programmes réguliers ou à un travail, *Expression par l'art* devient le lieu et le moyen privilégié d'augmenter leur estime de soi.

Souvent, on entend une participante dire qu'elle pourra réaliser un projet de petite entreprise via ses créations artistiques ou qu'elle continuera à exploiter son talent artistique lors de son retour dans la collectivité.

LES COMMENTAIRES DES PARTICIPANTES

Actuellement, quatre détenues participent au programme *Expression par l'art*. Les révélations de l'une d'elles confirment les bénéfices de ce programme : « Le cours m'apporte énormément. J'ai découvert des choses en moi que je ne connaissais pas, comme le fait que je sois perfectionniste, habile et patiente. Je me rends compte que j'ai de la valeur et je me dis que je peux faire de belles choses, pas seulement des mauvaises. »

Une autre a confié : « Le programme d'art me permet d'aller à l'intérieur de moi, du rêve



à la réalité, et me permet de faire sortir mes émotions. »

Quant à M^{me} Noury, le professeur d'art, elle parle d'expression artistique : « J'ai remarqué que les participantes au programme d'art sont surprises de découvrir qu'elles ont des talents artistiques et qu'elles sont capables de faire des tableaux, de peindre, sculpter, modeler. Cela leur permet donc de découvrir leur créativité, leurs talents artistiques, de se connaître d'une façon positive. On se rend compte également de la personnalité de chaque participante : ses intérêts, son caractère, ses préoccupations et, même souvent, ses angoisses à travers les thèmes choisis pour s'exprimer et les couleurs utilisées. » ♦

« Le cours m'apporte énormément. J'ai découvert des choses en moi que je ne connaissais pas, comme le fait que je sois perfectionniste, habile et patiente. Je me rends compte que j'ai de la valeur et je me dis que je peux faire de belles choses, pas seulement des mauvaises. »

Révélation d'une participante

Bravo Nathalie!

Par Chantal Fortier, surveillante des services administratifs, établissement Port-Cartier

En mai 1999, Nathalie Méthot faisait ses premiers pas comme stagiaire au bureau général de l'établissement Port-Cartier dans le cadre du Programme national de stages pour les jeunes.

Grâce à ce programme, Nathalie a réussi à réaliser des acquis sur les plans personnel et professionnel, ce qui lui a

redonné le désir de poursuivre ses études.

En mars dernier, Nathalie est revenue travailler au bureau général lors d'un stage d'une durée de trois semaines, qui faisait partie du Programme d'intégration en milieu de travail des élèves de l'école qu'elle fréquentait. Le stage s'est très bien déroulé et, à la fin de l'année, Nathalie a obtenu avec fierté son diplôme d'études professionnelles en secrétariat.

Grâce au Programme de stages en milieu de travail, le gouvernement du Canada aide les jeunes à intégrer le marché du travail. La direction de l'établissement Port-Cartier est heureuse d'avoir collaboré à ce programme en accueillant une jeune stagiaire à l'établissement. ♦



Assise : Nathalie Méthot. Debouts, de gauche à droite : Nicole Hamilton, Judith Robillard, Marie Dignard, Prisca Gagnon, Chantal Fortier et Karine Bacon

Rencontre avec l'écrivain Yves Beauchemin

Par Dominique Phaneuf, bibliothécaire, établissement Archambault

Le 15 janvier dernier, dans le cadre du projet « Lire, un bonheur à partager », l'établissement Archambault avait l'immense plaisir de recevoir M. Yves Beauchemin, auteur de nombreux romans, dont le best-seller international *Le Matou*. Il a également publié *L'Enfrouapé*, *Juliette Pomerleau*, *Le sommet d'un arbre*, deux romans pour la jeunesse, un journal et un livret d'opéra. Depuis 1993, M. Beauchemin est membre de l'Académie des lettres du Québec.

Ce fut une rencontre très animée et enrichissante pour tous les participants. Monsieur Beauchemin a parlé de son enfance, de son métier, de ses passions et surtout des raisons pour lesquelles il est devenu écrivain. L'auditoire était si captivé que la durée de la rencontre leur a paru trop courte. Les détenus, les membres du Comité des citoyens et le personnel présent ont apprécié cet échange qui leur a permis de connaître un peu plus l'univers d'un auteur. ♦

La zoothérapie au Centre régional de réception

Ça marche !

Par Gaétan Éthier, chef, Administration et gestion du matériel, Centre régional de réception

Depuis le mois d'avril 2001, le Centre régional de réception offre aux femmes détenues un programme hebdomadaire de zoothérapie. Raymond Bertrand, un instructeur à l'établissement Archambault, est le responsable du programme. Accompagné de son chien Patch, un bull Mastiff de 40 kilos âgé d'un an, M. Bertrand vient rencontrer les détenues tous les mercredis après-midi. Au cours de cette rencontre, les femmes détenues ont l'occasion de se familiariser avec l'animal en lui parlant, en le caressant, en le brossant et en jouant avec lui.



Patch et son instructeur, entourés par les participantes au programme

Tout au long du cours, les détenues se familiarisent avec les connaissances nécessaires pour arriver à communiquer et à faire obéir un animal. Les principes de propreté, de respect et de peur sont abordés avec l'aide de Patch. Depuis son inauguration, ce programme a permis de diminuer le niveau d'agressivité chez les participantes, car il facilite le contact et les échanges entre les détenues et l'instructeur.

Pendant un bref moment, les femmes peuvent oublier qu'elles sont des détenues. Les participantes ont mentionné au responsable que Patch leur offrait un amour inconditionnel ainsi qu'un agréable moment de détente et d'amusement. Elles parvenaient ainsi à oublier, pour un moment, leur situation de détenues. Elles ont ajouté que cela les aidait à évacuer leurs émotions plus facilement. Le contact avec l'animal s'est amélioré au point où les détenues affirment maintenant que Patch est devenu leur ami. ♦

La passion d'aider

Par le Comité organisateur du Programme d'aide aux employés (Denise Leclerc, Christine Perreault, Julie Roy, Jules Bourque, Sylvain Lefebvre et Louis Fréchette)

Les 25, 26 et 27 février 2002 s'est tenu le deuxième colloque du Programme d'aide aux employés (PAE) et du Programme de gestion du stress suite à un incident critique. Plus de 160 personnes ont participé à cet événement qui s'est déroulé parallèlement au Comité régional de gestion à l'Hôtel Chanteclerc de Sainte-Adèle, un site enchanteur et propice à la créativité. Cette année, le thème du colloque s'intitulait « La passion d'aider ».

Messieurs Richard Watkins, sous-commissaire régional, et Louis Fréchette, coordonnateur régional du PAE et du Programme de gestion du stress suite à un incident critique, ont prononcé les discours d'ouverture.

LA REFONTE DU PAE

Monsieur Watkins a souligné l'importance de la refonte actuelle du PAE qui a permis de réunir le Programme d'aide aux employés et le Programme de gestion du stress suite à un incident critique sous une même enseigne et d'en faire un volet d'intervention. Cette refonte a permis de sensibiliser toutes les unités opérationnelles aux nouvelles dispositions contenues dans cette nouvelle approche face à la gestion du stress suite à un incident critique. Monsieur Watkins a exprimé sa grande satisfaction quant à l'état d'avancement du dossier et l'esprit d'ouverture dont ont



Myriam Bédard et Richard Watkins

Les récipiendaires des certificats d'appréciation, en compagnie de Richard Watkins et Louis Fréchette :



Denise Leclerc



Nathalie Carrière



Huguette Comtois



Yves Bédard



Marcel Poirier



Richard Quesnel



Michel Lapratte



Denis Guénette

Plusieurs thèmes ont fait l'objet d'ateliers lors de trois grandes conférences :

trouver la force de se mobiliser afin d'atteindre son objectif, vaincre les obstacles, se protéger des personnalités difficiles, investir dans le capital santé, ne pas perdre de vue notre cible, comprendre et aider les personnes qui ont subi un stress post-traumatique.

fait preuve les volontaires. Pour sa part, le coordonnateur régional a parlé de la grande équipe qui travaille sans relâche à attirer les employés du SCC à ce programme si bénéfique et a salué la passion et l'ardeur dont elle fait preuve afin d'aider les autres.

UNE CROISSANCE EXPONENTIELLE

Monsieur Fréchette a déclaré que le développement extraordinaire qu'a connu le PAE est le résultat du travail, de l'expertise et du magnétisme des membres du PAE, qui ont permis aux employés de développer une relation de complicité envers le programme. Les membres du PAE ont donc su créer cette relation de complicité avec des employés grâce à la passion de leur travail.

LES THÈMES

Plusieurs thèmes ont fait l'objet d'ateliers lors de trois grandes conférences, entre autres, trouver la force de se mobiliser afin d'atteindre son objectif, vaincre les obstacles, se protéger

des personnalités difficiles, investir dans le capital santé, ne pas perdre de vue notre cible, comprendre et aider les personnes qui ont subi un stress post-traumatique.

Les ateliers du mercredi matin avaient pour objectif de réunir les membres du PAE et de leur permettre de réfléchir sur ce qui les passionne. Ils étaient dirigés par des animateurs dont le but était de déterminer toutes les actions, tous les comportements et toutes les attitudes souhaitables pour le bien du programme. Les secrétaires de séance ont cumulé beaucoup de renseignements qui feront l'objet d'une synthèse. Ce brassage et partage d'idées permettra, sans aucun doute, d'orienter les actions à venir.

Lors du Colloque, dans le cadre du Programme de reconnaissance du SCC, région du Québec, des certificats d'appréciation ont été remis à des membres du PAE, permettant ainsi de souligner le travail de soutien exceptionnel effectué par des employés auprès de leurs confrères et consoeurs. ♦

À venir : Conférence sur la justice réparatrice

Pour que progresse la justice réparatrice Améliorer les pratiques et élargir les horizons

Organisée par l'Association canadienne de justice pénale (ACJP) et parrainée en partie par le Service correctionnel du Canada

Qu'est-ce que la justice réparatrice ?

C'est un domaine important qui ne cesse d'influer sur le système canadien de justice pénale dans son ensemble et qui espère trouver des solutions plus sûres et créer des collectivités plus pacifiques.

Qu'est-ce que l'Association canadienne de justice pénale ?

L'ACJP est un organisme voué à l'amélioration du système de justice pénale au Canada. Pour plus de renseignements au sujet de l'ACJP ou pour devenir membre, veuillez appeler au (613) 725-3715 ou envoyer un courriel à l'adresse ccja@istar.ca. Vous pouvez également visiter leur site web à : <http://home.istar.ca/~ccja>

Qui participera à la conférence ?

- L'Association canadienne de justice pénale
- Le Centre international pour la réforme du droit pénal et des politiques en matière criminelle
- Le Centre de justice réparatrice de l'Université Simon Fraser
- Plusieurs ministères et agences gouvernementales

Ces organismes ont travaillé ensemble à l'élaboration d'ateliers qui étudieront à fond les possibilités créatives et les défis que la justice réparatrice présente - un suivi du symposium sur la justice réparatrice qui a eu lieu en mars 1997 à Vancouver et qui a été couronné de succès. C'est une rencontre de travail, alors retrouvez vos manches !

Où :

Holiday Inn,
Plaza de la Chaudière,
2, rue Montcalm,
Hull (Québec)

Quand :

Du 26 au 28 septembre
2002

Pour plus de renseignements sur la conférence :

<http://restorjust.homestead.com/homefr.html>

Le polygraphe



Par Philippe Bensimon, coordonnateur clinique,
Centre régional de réception

Comme vous devez le savoir déjà, le polygraphe est un appareil qui sert à détecter les propos mensongers. Son graphique est retenu par les tribunaux canadiens (*Common Law* et Code civil du Québec).

Ayant déjà assisté à une conférence de l'*Association of Fraud Examiner Montreal Chapter* où M. John Galianos, ex-policier, faisait une présentation, je décidais d'effectuer un bref sondage auprès de mes consoeurs et confrères de travail sur leur intérêt à recevoir de l'information sur le polygraphe.

La réaction à mon sondage a été positive, et avec l'accord de la gestion de l'établissement, le Centre régional de réception invitait le 12 février dernier M. John Galianos à venir donner un exposé auquel ont assisté 27 personnes.

Diplômé du *Keeler Polygraph Institute of Chicago*, du *Collège canadien de police* à Ottawa, membre de l'*Association canadienne des policiers polygraphistes* ainsi que de l'*American Polygraph Association*, M. Galianos agit depuis plus de vingt-cinq ans à titre de consultant et de conférencier. Plus de 3 000 examens polygraphiques effectués à travers le monde garnissent maintenant son curriculum vitae.

Au premier policier polygraphiste au Québec en 1977 se sont ajoutés dix autres polygraphistes, cinq du secteur privé et cinq appartenant aux corps policiers. Ils sont maintenant appelés à répondre de leurs actes devant les tribunaux.

Lors de sa présentation de deux heures, M. Galianos a expliqué les différents types de questionnaires, afin que l'audience puisse comparer les graphiques correspondant aux réponses directes et détournées. Deux vidéos furent également présentées mettant en cause deux personnes condamnées au fédéral.

Cette présentation nous a permis de réaliser que nous étions nombreux à nous battre contre la négation, le mensonge et les propos réducteurs sur une base quotidienne. Nous avons appris la vérité, toute la vérité et rien que la vérité sur le monde des polygraphes. ♦

Ce n'est qu'un au revoir, mon frère

Cher Frédérick,

Tu as su, en quelques semaines passées avec nous, te faire apprécier de tes confrères au Centre régional de réception. Ton départ inattendu ne sera pas vain. Nous t'honorons en te promettant de mieux protéger les vivants. Nous promettons donc, à ta mémoire, d'exercer une vigilance accrue dans toutes nos activités pour mieux nous prémunir contre les accrocs du destin et prendre soin des autres.

Tu vas nous manquer,
Frédérick.
De la part de tous les agents de
correction du CRR-USD
Repose en paix. ♦



Frédérick Bastien
1979-2002



Atelier de sculpture à Fenbrook

Par Janet Harris, agente des travaux manuels récréatifs, établissement Fenbrook

Un de nos objectifs à l'établissement Fenbrook est d'incorporer les normes sociales dans nos pratiques quotidiennes. Selon nous, cette façon d'agir contribue à préparer les détenus à la vie dans la collectivité en créant un milieu de vie réaliste et en les aidant à passer leurs heures de loisirs de façon fructueuse. Ceci les aidera à réintégrer la collectivité sans subir de choc culturel, comme c'est le cas parfois pour les délinquants ayant purgé une longue peine.

Nous avons la chance de vivre au sein d'une collectivité qui nous tend la main. Les bénévoles font partie intégrante de la vie à l'établissement Fenbrook. Ils aident les détenus à utiliser de façon constructive leurs temps de loisirs.

Nous avons un certain nombre de bénévoles qui nous sont très dévoués. Parmi ceux-ci, nous comptons John Purchase, le dernier arrivé des bénévoles à l'atelier des travaux manuels récréatifs. Monsieur Purchase est un enseignant à la retraite de la région de Bracebridge, pour qui la sculpture sur bois est un loisir, même s'il participe également à des concours. Les oiseaux qu'il sculpte sont superbes et si réalistes que l'on s'attend à les voir s'envoler. Lorsque l'agente des travaux manuels récréatifs a communiqué avec M. Purchase pour savoir s'il aimerait bien donner un cours aux détenus, ce dernier s'est empressé de répondre « oui ! ». Les ressources étant limitées, il n'a pas été possible de l'embaucher, mais nous avons eu la chance d'obtenir ses services à titre de bénévole pour une période d'essai.

LES FUTURS SCULPTEURS

Dix détenus ont participé au premier cours de sculpture, qui a eu lieu les lundis soir d'octobre à février. Ils avaient pour projet de sculpter une mésange. Monsieur Purchase a vite gagné l'attention du groupe grâce à ses histoires drôles, sa grande patience et son amour évident de l'enseignement. Les participants étaient donc très motivés. Des dix délinquants qui s'étaient inscrits s'est formé un groupe de base de six personnes, une personne ayant abandonné à contrecœur (en raison de sa mise en liberté) avant de terminer son projet. Grâce à sa participation, cependant, il a découvert qu'il adorait travailler le bois, au point où il a décidé de suivre des cours de menuiserie et

d'apprendre un métier, ce qui l'aidera à demeurer dans la collectivité. Nous lui souhaitons bonne chance !

Les mésanges ont pris forme, et j'ai été surprise des résultats, surtout qu'aucun des participants, à l'exception d'un, n'avait sculpté auparavant. Les détenus ont tellement aimé le cours qu'ils ont décidé de fonder leur propre club de sculpture. Monsieur Purchase a bien aimé enseigner à des élèves aussi attentifs et motivés et a gentiment offert de donner un autre cours à titre bénévole ainsi que des ateliers occasionnels d'une soirée aux membres du nouveau club de sculpture.

Un soir, j'ai été agréablement surprise par la visite, à l'atelier de travaux manuels récréatifs,

d'un des nouveaux sculpteurs, lequel possède un talent naturel et un sens artistique. Il venait chercher un modèle pour sculpter un original ! Il aimait tellement son nouveau cours qu'il cherchait un défi de taille à relever, et ce, même s'il n'avait pas terminé sa première sculpture !

JOHN PURCHASE, UN HOMME APPRÉCIÉ

L'ardeur et la passion de M. Purchase inspirent ses élèves. Respecté de tous, il est un atout pour le Programme des travaux manuels récréatifs de l'établissement Fenbrook. Son engagement est grandement apprécié de tous ceux qui s'efforcent de relever ses défis. Les détenus qui participent à son cours acquièrent bien d'autres compétences en plus de la sculpture. ♦



Le détenu Peter Verzeroli travaille à son projet sous le regard de l'instructeur bénévole John Purchase.



Les détenus Dave Shearer, Peter Verzeroli et James Thomson à l'œuvre

Un directeur attaché à sa collectivité

Par Jocelyn Corrigan, agent de projet intérimaire, Communications et services à la haute direction



Le directeur Mike Provan

Mike Provan, directeur de l'établissement Fenbrook, participe souvent aux initiatives communautaires. Il est notamment lecteur des émissions radiophoniques de la CBC qui présentent des récits de Charles Dickens au vieux théâtre historique de Gravenhurst. Les sommes recueillies sont remises à des œuvres de bienfaisance comme le club Rotary et la Chambre de commerce de Gravenhurst. Parmi les autres lecteurs invités, on retrouve Russ Germain, personnalité bien connue de la CBC, Richard Thomas et le D^r Paul Clifford. Dans le cadre de ces émissions, on présente aussi des œuvres musicales interprétées par divers groupes comme les *Cellar Singers* et des membres de l'*Elderberry Choir* et de la *Trinity United Church*.

Monsieur Provan s'est établi dans la région de Muskoka il y a environ six ans, lorsqu'il a été nommé directeur du nouvel établissement à sécurité moyenne de l'Ontario, connu aujourd'hui sous le nom d'établissement Fenbrook. Il est en outre directeur du bureau sectoriel de libération conditionnelle du Nunavut, à Iqaluit.

En plus de sa collaboration aux activités du théâtre communautaire, M. Provan fait partie du club Rotary, de la Chambre de commerce et du groupe de travail du maire sur le développement économique. « Pour M. Provan, le travail communautaire est très important », souligne son adjointe, Carol Litster. ♦

Réponse très favorable du public

Par Jocelyn Corrigan, agent de projet intérimaire, Communications et services à la haute direction

Deux grands événements ont eu lieu à Kingston, en Ontario, dans le cadre de la semaine de sensibilisation aux comités consultatifs de citoyens (CCC). Il s'agissait de la première fois qu'une semaine entière était consacrée à promouvoir les CCC. Un colloque tenu à la Prison des femmes et une visite du Pénitencier de Kingston (PK) ont suscité une réponse très favorable de la part du public, des membres des CCC ainsi que du personnel du Service correctionnel du Canada (SCC).

Le 6 novembre 2001, environ 125 citoyens ont assisté en soirée à un forum d'experts à la Prison des femmes. Le groupe d'experts était formé de Carl Keane, professeur de l'Université Queen's, de Lou Kelly, sous-commissaire adjoint (Ontario), de Kim Austin (détenu de l'établissement Pittsburgh), de Rob Tripp, journaliste au *Kingston Whig-Standard* et de Harry Tudor, président du CCC de l'établissement Joyceville. Grant Mitchell, président du CCC de l'établissement Pittsburg a présenté les membres du groupe d'experts et a servi de modérateur.

Chacun des experts, lors d'une allocution d'environ cinq minutes, s'est exprimé sur la façon dont les membres des CCC contribuent à la bonne gestion du SCC. Les questions posées ont porté principalement sur le rôle des CCC dans les établissements et dans les bureaux de libération conditionnelle. Les membres de l'assistance semblaient vraiment intéressés par ces propos et bon nombre d'entre eux ont dit ignorer que de tels comités existaient. À la fin du forum, les gens de l'assistance ont eu droit à des rafraîchissements



Un colloque tenu à la Prison des femmes et une visite du Pénitencier de Kingston (PK) ont suscité une rétroaction très favorable de la part du public, des membres des CCC ainsi que du personnel du Service correctionnel du Canada.

et ont eu la chance de participer à une visite de l'établissement, guidée par Donna Morrin, directrice de l'établissement Joyceville et Rob Clarke, chef d'unité à l'établissement Pittsburgh.

Le lendemain, plusieurs personnes avaient contacté l'administration régionale afin de manifester leur désir de devenir membre des CCC. Cet événement a fait l'objet d'une couverture médiatique très favorable de la CBC, du *Whig-Standard* et du *Kingston This Week*.

La visite du PK a aussi été une réussite. Les membres de la collectivité ont eu l'occasion de visiter le PK, guidés par des membres des CCC, Sharon Mitchell et Carol Southall, ainsi que par l'agent de projet à l'administration régionale, Jocelyn Corrigan. Le directeur de l'établissement, M. Monty Bourke, le sous-directeur, M. Mike Ryan et la chef des Finances, M^{me} Michelle Vermette, ont accueilli le groupe d'environ 30 personnes. Un des faits saillants de la journée a été la visite de la rangée supérieure F de cellules, qui est actuellement vacante. Le groupe a donc pu voir la rangée de cellules telle qu'elle a été laissée à la suite d'un incident récent. Il s'agissait de tout un contraste par rapport à la rangée inférieure F de cellules, qui était peuplée de détenus. Les membres du personnel du PK et plusieurs

délinquants ont ensuite accueilli tous les participants dans le gymnase où l'on servait des rafraîchissements.

Le groupe s'est ensuite rendu à la salle de la Commission nationale des libérations conditionnelles, où le directeur Bourke a pris la parole. Il a affirmé que les CCC sont l'assise du SCC et garantissent la liaison entre ce dernier et le public. Monsieur Bourke a souligné que les membres des CCC appuient le personnel ainsi que les délinquants et ont toujours accès à toutes les aires de l'établissement. Ils sont avertis lors d'une crise et sont invités à venir en aide. Il se sont toujours montrés à la hauteur. Les membres des CCC favorisent le dialogue avec les collectivités et fournissent une rétroaction à l'égard des politiques, ce qui est aussi très important. Monsieur Bourke a décrit les CCC comme étant « un groupe consciencieux, dévoué et passionné ».

Tout comme le forum à la Prison des femmes, la visite du PK a fait l'objet d'une couverture médiatique favorable de la CBC et du *Kingston This Week*.

D'autres initiatives des CCC ont eu lieu partout en Ontario au cours de la semaine de sensibilisation et ont eu autant de succès. Pour la première fois cette année, une semaine entière a été consacrée à la promotion de CCC. ♦

Dix-huit directeurs plus tard...

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Nous sommes en 1969. Le jeune Pierre Elliot Trudeau en est à son premier mandat en tant que premier ministre du Canada. L'agitation civile bat son plein dans les campus universitaires et les ghettos des grandes villes américaines. Les jeunes exigent que le milieu politique tienne davantage compte de leurs opinions et remettent en question le statu quo. Les femmes s'affirment et exigent le respect de leurs droits en milieu de travail.

À Kingston, en Ontario, une jeune mère de famille de 20 ans, Sheila Jackson, se déniche un emploi de secrétaire au Collège régional du personnel du Service correctionnel du Canada (SCC). À cette époque, aucune femme ne travaille au sein des



Sheila Jackson dans son bureau, depuis 34 ans, à l'établissement Millhaven

établissements du SCC.

En 1971, à la suite d'une des pires émeutes survenues dans l'histoire du pénitencier de Kingston, l'établissement Millhaven ouvre ses portes dans la hâte pour héberger des détenus qu'il n'est plus possible de garder en sécurité au vieux pénitencier. Soudain, l'établissement Millhaven a un besoin pressant de personnel.

Sheila Jackson répond à l'appel. Elle se voit confier toutes sortes de fonctions dont bien peu sont prévues dans sa description de travail. Intelligente, elle apprend rapidement et se montre efficace dans tout ce qu'elle fait. Ses supérieurs la remarquent. Au fil des jours, elle se taille une excellente réputation, se rend indispensable et apprend une leçon précieuse : « Dans ce milieu, il ne suffit pas d'avoir une solide constitution; il faut aussi être souple et polyvalent. »

Rétrospectivement, madame Jackson estime que, pour une jeune femme, l'expérience était fort palpitante. « J'ai appris rapidement à carburer à l'adrénaline et à donner le meilleur de moi-même sous pression », déclare-t-elle. Au cours de ces années, elle a tissé des liens avec des gens et l'endroit qui, trente-quatre ans plus tard, sont toujours aussi solides. Madame Jackson travaille encore à l'établissement Millhaven où elle occupe toujours le poste d'adjointe du directeur et elle demeure l'une des employés les plus estimés de l'endroit.

Une lettre que garde précieusement M^{me} Jackson illustre bien ce sentiment. Cette lettre lui fut adressée par son ami et collègue, le

regretté Arthur Trono, ancien sous-commissaire de la région de l'Ontario.

« ... ton point de vue plein de bon sens lors de nombreuses discussions, auxquelles, dans certains cas, participaient des gens beaucoup plus haut placés... On a pris bonne note de tes opinions et de tes conseils beaucoup plus souvent que tu ne le crois... Ta loyauté envers les directeurs d'établissement avec lesquels tu as travaillé, envers tes amis et envers le Service. À mon sens, c'est une qualité remarquable que bien peu de gens possèdent... Sheila, j'ai beaucoup appris de ta loyauté, de ta sagesse, de ton amitié et de ton approche positive de la vie. Je sais que tu as inspiré bien d'autres personnes aussi. »

Dix-huit directeurs sont passés par l'établissement Millhaven depuis que M^{me} Jackson est en poste. Elle occupe toujours le même bureau et n'a rien perdu de son feu sacré. Le directeur de l'établissement, Paul Snyder, parle de Sheila en termes élogieux : « Sheila est une employée compétente et loyale qui inspire une confiance absolue... Sa tâche a été d'autant plus difficile qu'elle a secondé un grand nombre de cadres supérieurs au fil des ans et qu'elle a dû faire preuve d'une grande souplesse pour s'adapter à leurs prodigieuses différences. Les circonstances dans lesquelles a travaillé Sheila sont aussi variées que l'histoire même du SCC. L'établissement Millhaven et notre organisme ont subi de profondes transformations, mais, heureusement, les directeurs de l'établissement ont été nombreux à bénéficier du précieux soutien de Sheila dans les moments difficiles. »

Elle affirme que, pour éviter l'épuisement professionnel dans un pénitencier à sécurité maximale, le secret consiste à vivre une vie équilibrée et à laisser ses soucis professionnels au bureau après la journée de travail. « J'adore mon travail, mais la priorité demeure mon mari et mes enfants. Ce sont eux qui comptent avant tout. » Les enfants de M^{me} Jackson sont maintenant des adultes. Sa fille est infirmière et son fils, Curtis Jackson, est surveillant de libération conditionnelle pour le SCC au centre Keele de Toronto.

Monsieur Jackson est plein d'admiration pour la passion et le sens de l'éthique de sa mère : « C'est incroyable quand on pense qu'après 34 ans dans le même poste, elle aborde encore sa journée de travail avec le même enthousiasme et le même engagement qu'à ses débuts. J'admire beaucoup ces qualités et puis j'affirme en toute honnêteté que c'est son amour pour son travail qui m'a poussé à faire carrière au SCC. »

L'an prochain, M^{me} Jackson fêtera ses 35 ans de service au SCC. Le mot « retraite » ne lui effleure même pas encore l'esprit ! ♦

Un bel exemple de Générosité

Le 27 février dernier, au petit matin, un groupe d'employés des établissements Bath et Millhaven ont installé un kiosque sur le chemin principal menant à chacun de ces établissements et ont offert du café et des beignets chauds Tim Horton à toutes les personnes qui passaient par là. Le café et les beignets étaient gratuits, mais on acceptait volontiers les dons. Et les gens ont été très généreux !

L'agente de correction Tammy Lloyd avait demandé au personnel de l'établissement Bath de faire de petits dons pour venir en aide à une grande amie, Eva Hogan qui souffre de paralysie cérébrale. Les employés de l'établissement Millhaven ont entendu parler de cela et ont décidé de faire leur part eux aussi. Eva, neuf ans, fait partie de l'équipe de natation *Kingston Flames* et grâce aux dons des employés et des délinquants, elle pourra se joindre aux autres membres de l'équipe qui se rendront en Floride pour participer à un stage d'entraînement dirigé par Vicki Keith, de Kingston. L'argent recueilli en cette seule journée permettra à Eva de participer au stage « *Becoming a Champion* », durant la relâche scolaire de mars.

Cette collecte de fonds a permis de recueillir la somme record de 1 157 \$. Le comité de la cantine des employés de l'établissement Bath et le comité des détenus du même établissement ont ajouté chacun un montant de 200 \$. Tammy a remis tout cet argent à la famille de la petite Eva, qui était si heureuse qu'elle en pleurait de joie.

Tammy a également effectué des démarches auprès de certains organismes municipaux afin d'obtenir des fonds additionnels pour Eva. De plus, l'entreprise *Kingston Discount Car Rentals* a accepté de louer à un tarif très réduit une camionnette à sept places avec laquelle toute la famille d'Eva pourra se rendre en Floride pour cette occasion.

Une dernière surprise attend Eva. En effet, Tammy et son mari Donald ont acheté un laissez-passer d'une journée à Disney World pour toute la famille. « Il ne leur reste plus qu'à partir ! », a conclu Tammy. Merci à toutes les personnes qui ont bravé le froid pour cette cause : Otis Sacrey, JoAnne Barton, Gerry Fardella, Fiona Jordan, Vicki Willis, Deanna Dunham, Tammy Lloyd et Michelle (Beignets) Cloutier-Hunt, de même qu'à tous les employés et détenus pour leur généreuse contribution. ♦

Le comité du gymnase avance à grands pas

Par Dan St. Amand, agent de correction II, établissement Fenbrook

Le comité du gymnase du personnel de l'établissement Fenbrook, créé en avril 2001, est composé de personnes qui ont à cœur la santé et le bien-être de tous les employés de l'établissement Fenbrook et de l'établissement Beaver Creek. Il comprend des représentants des différentes catégories de personnel, soit quatre agents de correction, trois agents de libération conditionnelle et un psychologue. Trois d'entre eux sont des femmes et cinq sont des hommes.

Au départ, le comité a été formé dans le but de surveiller l'aménagement des installations réservées à l'entraînement du personnel ainsi que les réparations éventuelles, compte tenu des ressources limitées de la collectivité. Alors qu'auparavant il n'y avait que vingt-cinq utilisateurs, on compte aujourd'hui plus de 100 membres, participant à temps plein et à temps partiel. Récemment, le détachement local de la Police provinciale de l'Ontario a demandé au comité d'autoriser ses membres à utiliser eux aussi ces installations.



L'agent de correction Scott Mackay suspendu à une barre. Au premier plan, se trouve le surveillant correctionnel Phil Cook, établissement Beaver Creek.

Après la création du comité, l'objectif premier a été l'acquisition de l'équipement indispensable et la réparation des appareils existants. Le financement a été le fruit de la collaboration de l'administration, des employés et des syndicats. Le comité du gymnase du personnel et l'administration ont recueilli 1 300 \$ pour l'achat de plusieurs pièces d'équipement servant à l'exercice des jambes et des abdominaux. Par la suite, le comité a organisé un tirage 50/50 qui a permis de recueillir une somme de 250 \$, affectée à l'achat d'haltères et à quelques travaux de réfection qui s'imposaient. Les nouveaux membres ont accepté de participer à une campagne de financement qui a rapporté plus de 800 \$. Cette somme a servi à l'achat de bancs et d'autres appareils.

Le reste des fonds ainsi que la somme de 100 \$ fournie par le Syndicat des employés du Solliciteur général (SESG) ont servi à l'amélioration des salles de toilette du personnel. De plus, un tirage organisé tout récemment par les bénévoles du comité a permis de recueillir une somme additionnelle de 280 \$.

Faron Murray, agent de libération conditionnelle à l'établissement Fenbrook et membre du comité, résume ainsi la situation : « Le personnel, l'administration, les syndicats [...] ont uni leurs efforts pour le bien de tous les employés. Nous avons l'appui du directeur, du sous-directeur et de tous les gestionnaires de l'établissement. C'est une réalisation qui produit des effets très positifs sur le moral du personnel. »

Nous souhaitons tous que cette initiative, qui jouit du soutien de la direction, devienne le symbole de ce que la coopération à tous les niveaux permet de réaliser en très peu de temps. ♦

Des délinquants disent Non aux drogues

Darcy Graham, agent intérimaire des programmes dans la collectivité, établissement Drumheller

L'unité à sécurité minimale (USM) de l'établissement Drumheller offre un environnement positif aux délinquants qui désirent se libérer de l'emprise des drogues ou de l'alcool ou ne pas y être exposés. D'origine européenne, le concept d'unité de soutien intensif (USI), a connu un tel succès que les Canadiens ont commencé à l'étudier de près. En janvier 2000, l'établissement Drumheller est devenu l'un des cinq pénitenciers à lancer l'idée avec les délinquants.

Le but principal de l'USI est d'éliminer la consommation de drogues ou d'alcool en recourant à la méthode de l'abstinence totale. Sept des neuf unités à sécurité minimale sont désignées USI, chacune hébergeant huit détenus. Les délinquants acceptent de se soumettre de leur plein gré à des tests hebdomadaires (test du papier tournesol, fouilles, alcootests, analyses d'échantillon par MAXXAM, détecteur ionique, chien détecteur).



De gauche à droite : Darcy Graham, agent des programmes dans la collectivité, Wilbert Thompson, détenu en USI; Ron Boutin, directeur associé

L'USI n'est pas un programme. Les unités ne sont pas des centres de traitement. Il s'agit d'un mode de vie que le délinquant choisit et qui lui donne la possibilité de maîtriser davantage son environnement. Les USI hébergent également des délinquants qui ne consomment pas de substances intoxicantes, mais qui désirent évoluer dans un milieu où on n'en trouve pas.

La vie en USI a pour avantage d'accroître la confiance entre le délinquant et son agent de libération conditionnelle. Il s'agit d'un milieu plus sécuritaire et sans drogue ou alcool où se retrouvent des délinquants ayant des problèmes et des objectifs semblables.

Deux fois par année, des barbecues ont lieu dans les USI afin d'encourager, récompenser et motiver les délinquants, montrer l'appui et l'appréciation du personnel et reconnaître le fait qu'ils n'ont rien consommé pendant 120 jours ou plus. Au cours du dernier barbecue, un conférencier spécialiste de la motivation, a invité les délinquants à faire grand cas de leur engagement et de leur identité. Le directeur associé de l'établissement, Ron Boutin, a pris la parole brièvement et a remis des certificats à 38 délinquants remplis de fierté, en reconnaissance de leurs réalisations et de leurs efforts soutenus. Trois délinquants des USI ont reçu des certificats pour ne rien avoir consommé pendant plus de 700 jours.

Les délinquants qui tiennent leur promesse prouvent aux employés et aux autres détenus que les USI peuvent porter fruit. Ces unités peuvent faire toute une différence pour les délinquants qui adoptent un mode de vie sans drogues ou sans alcool. ♦

Des projets de détenus qui rapportent à la collectivité



Darcy Graham, agent intérimaire des programmes dans la collectivité, établissement Drumheller

Sous la surveillance de Bob Cadman, l'instructeur de l'atelier d'activités artistiques et artisanales, des détenus de l'unité à sécurité minimale (USM) de l'établissement Drumheller créent des objets magnifiques et variés pour des tirages au sort organisés en vue de recueillir des fonds pour diverses bonnes causes dans la collectivité. Fonctionnant sans budget, les détenus fabriquent également des centaines de jouets en bois qui sont donnés chaque Noël à l'Armée du Salut qui les distribue à des enfants pauvres de la région de Drumheller. Ce programme est avantageux pour le personnel et les délinquants de l'USM, mais les véritables gagnants sont la collectivité et les organismes qui viennent en aide aux familles dans le besoin.

Voici deux des nombreux projets menés à l'atelier.

LE VOYAGE DU REDBIRD

Bob Cadman et les détenus ont fabriqué à partir d'écorce de cèdre, un canot qu'ils ont baptisé le *Redbird* et l'ont remis, le 11 janvier 2002, à la Drumheller Health Foundation. Le *Redbird* a été exposé dans différents commerces de la collectivité pendant sept semaines et remis en prix dans le cadre d'un tirage qui a eu lieu le 3 mars 2002. L'argent recueilli a permis à la fondation d'acheter de l'équipement pour le nouvel hôpital municipal.

Le projet est le fruit d'une observation fortuite de Bob Cadman qui feuilletait une revue d'outils. « Il serait bien d'utiliser un de ces outils un jour », a-t-il dit en faisant référence à des mèches à cavet à arrondir, qui servent couramment à la construction de canots.

Le directeur de l'établissement, Tim Fullerton, a approuvé le projet de construire un canot, et on s'est mis à faire des plans. Au départ, on voulait construire un canot de cèdre et de fibre de verre sans utiliser de clous ou d'agrafes comme on le fait d'habitude pour ce genre de canot. Le but était de fabriquer le canot à partir de matières brutes et de le rendre aussi joli et parfait que possible. Après deux mois de recherche et après l'achat de matériel, on a commencé la fabrication au début du mois de juin 2001.

La fabrication du canot a pris cinq mois et demi ainsi que du travail d'équipe, de la planification et de longues discussions sur la

conception qui, bien qu'informelles, se sont déroulées de façon très démocratique. Selon Bob Cadman, ce projet, plus que tout autre, a nécessité un travail de bois délicat et une grande ingéniosité. Il est difficile de croire le nombre de serres et de dispositifs de retenue de toutes sortes qu'il a fallu inventer pour terminer le canot.

Bob a précisé que les délinquants qui ont participé au projet ont tiré une grande fierté de la qualité de leur travail du début jusqu'à la fin. Ils ont sablé le canot à la main et l'ont ciré jusqu'à ce qu'il brille de tous ses éclats. Il s'agissait d'un très beau canot.

UNE MAISON DE POUPÉES

Depuis quelques mois, les délinquants travaillent à la construction d'une maison de poupées victorienne, qui sera donnée au Strathmore Women's Shelter à Strathmore dans le

cadre de leur campagne de levée de fonds.

Sous la direction de Bob, environ six délinquants ont consacré plus de vingt hommes-semaines à fabriquer une superbe maison à partir de bouts de bois et de divers matériaux. Le coût du matériel s'est élevé à moins de 100 \$! La maison comportait de nombreux détails de l'époque, des meubles, des planchers de bois franc et la balançoire sur la véranda.

La maison, maintenant terminée, a été construite en plusieurs étapes. Des articles comparables dans les catalogues se vendent entre 3 500 \$ et 7 000 \$ US. La maison aidera sûrement la Strathmore Women's Shelter du sud de l'Alberta à recueillir des fonds.

La maison n'est qu'un des nombreux projets entrepris par les délinquants et le personnel de l'unité à sécurité minimale de Drumheller, mais il s'agissait du premier projet de ce genre. ♦



Le *Redbird*. De gauche à droite : Bob Cadman, instructeur de l'atelier, Darren Lunt, du *Royal Tyrrell Museum of Paleontology*, Gary Krabsen, de la Health Foundation de Drumheller, D' Nahornick, de l'hôpital de Drumheller, D' Graham, de l'hôpital de Drumheller et le directeur de l'établissement Tim Fullerton



Maison de poupée victorienne. De gauche à droite : le directeur adjoint Ron Boutin, Karen Pease, du *Strathmore Women's Shelter*, D' Ken Poznikoff, parrain et Bob Cadman, instructeur de l'atelier des activités artistiques et artisanales



Êtes-vous de taille à relever ce défi ?

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

L'heure de la course extrême la plus difficile et la plus novatrice du Canada, qui se tient annuellement à Grande Cache, en Alberta, au cœur des montagnes Rocheuses, est enfin arrivée. Cet événement mondial permet aux concurrents de classe internationale de mesurer leur force, leur endurance et leur volonté dans la conquête de trois montagnes aux sommets glacés et d'une rivière tumultueuse.

Cette course dans la nature, qui a débuté en août 2000, est l'idée de deux employés de l'établissement Grande Cache, du Service correctionnel du Canada (SCC). Le chef d'unité, Chris Whitty, et l'agent de libération conditionnelle, Dale Tuck, ont travaillé dur à promouvoir cette course et depuis sa création, ils ont vu leur projet grandir à une vitesse effarante. En 2001, 500 participants avides de sueur et de souffrance causée par leurs muscles endoloris se sont présentés à cette course épuisante de 125 kilomètres, et cette année encore, on s'attend à y recevoir un autre contingent de 500 participants.



Les concurrents éreintés traversent le centre-ville de Grande Cache.



Tout au long de la course, les conditions pluvieuses de l'été 2001 ont prouvé aux concurrents qu'ils n'étaient pas faits en chocolat.

De nombreux employés de l'établissement Grande Cache participent à cette course et cette année, Chris et Dale y sont allés d'une initiative surprise pour promouvoir la forme et l'esprit de compétition amical au sein du SCC. Ainsi, des plaques SCC-Défi de la course de la mort seront remises à l'équipe gagnante et aux coureurs individuels qui représenteront l'organisme. Voici donc une chance unique pour les employés qui désirent connaître leurs limites de participer à une course dont l'esprit de compétition est sain.

Si vous souhaitez relever un véritable défi,

prenez la route vers l'ouest et rendez-vous à Grande Cache, en août 2002. Dale et Chris seront heureux de vous y recevoir et, malgré leur horaire chargé, ils trouveront le temps d'organiser pour vous une visite de l'établissement. Évidemment, si vous n'êtes pas trop fatigué après la course !

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Chris Whitty, au (403) 827-4200, poste 355, ou avec Dale Tuck, poste 255. Vous pouvez également accéder à leur site Web, à l'adresse suivante : www.canadiandeathrace.com ♦

Remise des diplômes du programme de traitement des traumatismes

Par Andrea Markowski, directrice, bureau sectoriel de libération conditionnelle des Territoires du Nord-Ouest

Le 3 avril 2002, vingt personnes se sont réunies au pavillon de ressourcement Somba Ke' pour la cérémonie de remise des diplômes aux participants du programme de traitement des traumatismes. Les joueurs de tambour de la communauté de Dettah située tout près ont apporté leur appui au programme et aux participants en ouvrant et en clôturant la cérémonie par des chants et des prières. Monsieur Guy Leblanc, directeur du centre correctionnel de Yellowknife, était aussi présent.

C'était la première fois que le pavillon de ressourcement Somba Ke' offrait à des délinquants du SCC le programme de traitement des traumatismes. Deux des participants bénéficiaient de permissions de sortir sans escorte du pavillon de ressourcement Pê Sâkâstêw, tandis que les autres étaient en semi-liberté. Ils ont expliqué avec beaucoup d'émotion comment le programme les avait aidés et leur avait redonné l'espoir d'un avenir meilleur.

Ce programme résidentiel intensif d'une durée de 40 jours offre aux hommes des services de traitement et de ressourcement. L'équipe responsable est composée de conseillers professionnels et d'un Aîné respecté

possédant une vaste connaissance des nombreuses pratiques culturelles et traditionnelles. L'équipe a intégré au Cercle d'influence des techniques thérapeutiques occidentales com-



Première rangée, de gauche à droite : Tim Numm, conseiller en thérapie des traumatismes, Bob Dowdall, gestionnaire du pavillon. Assis, de gauche à droite : Tony Calihoo, Aîné affecté au pavillon, Fred Cazon, Debra Jones, directrice clinique, Andrea Markowski, directrice du bureau sectoriel du SCC. Debout, de gauche à droite : Joanna Maguire, commis à la documentation des cas du SCC, Marty Cardinal, Edward Isadore, Guy Leblanc, directeur du centre correctionnel de Yellowknife, Bobby Drygeese et Clifford Sangris, joueurs de tambour de Dettah

me le gestaltisme, la thérapie cognitive et la thérapie du système familial. On incite les participants à comprendre les rapports entre les aspects physique, mental, affectif et spirituel qui caractérisent leur cheminement vers la guérison. Le programme fait appel à des éléments importants de la culture autochtone, comme le Cercle sacré, le Cercle de partage, le Cercle de guérison et diverses autres méthodes pratiques.

Ce programme est offert au pavillon de ressourcement Somba Ke', tout juste à l'extérieur de Yellowknife, près de la collectivité de Dettah. Le bâtiment, conçu par un architecte local réputé, a la forme d'un aigle et est construit sur une terre qui est sacrée pour les Dénés de Yellowknife. Le pavillon se trouve dans un endroit retiré et boisé qui favorise beaucoup la réflexion et le ressourcement.

Une autre séance du programme de traitement des traumatismes a eu lieu le 15 avril 2002. Bob Dowdall, gestionnaire du pavillon, prévoit offrir quatre à six séances par année. Le pavillon accepte actuellement les candidatures des délinquants sous responsabilité fédérale qui désirent soigner leurs traumatismes. ♦

Engagement communautaire au Pénitencier de la Saskatchewan

Par Trent Mitchell, agent de libération conditionnelle intérimaire
au pénitencier de la Saskatchewan

À u fil des ans, un des objectifs bien établis du personnel et des détenus du pénitencier de la Saskatchewan est de contribuer au bien-être de Prince Albert. Alors que les membres du personnel ont fait don de leur temps et de leur argent pour venir en aide à différentes causes et aux organismes sans but lucratif, les détenus ont eux aussi montré qu'ils peuvent aider la collectivité en retour. À titre d'exemple, par l'entremise du Programme de placement à l'extérieur, qui accorde aux

offerte par le personnel. Grâce à ces fonds, cent cadeaux de Noël ont été remis, en guise de souhaits de bienvenue au pays, aux enfants des familles de réfugiés qui ont immigré récemment dans la région de Prince Albert.

Dernièrement, les détenus ont fait don de trente sacs de hockey à des élèves des écoles communautaires Queen Mary et Riverside qui ne pouvaient pas se permettre ces achats. Pennie Young, l'agente de liaison avec les détenus de l'établissement, et le

Comité de bien-être des détenus ont accepté très vite la demande qui leur avait été présentée. Ils ont acheté les trente sacs de hockey avec les fonds de la Caisse de bien-faisance des détenus. Ces fonds sont recueillis grâce aux contributions versées par chaque détenu de son chèque de paye.

Ron Mathieu, le président du Comité de bien-être des détenus, a présenté les

dons officiellement à Carl et à Jamie Sinclair, deux jeunes frères fort reconnaissants. Quand on lui a demandé d'expliquer la générosité des détenus, M. Mathieu a déclaré, « Ce n'est pas parce qu'une personne est incarcérée qu'elle est incapable d'aider la collectivité en retour ». Il a ajouté que les détenus du pénitencier de la Saskatchewan « feront tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer que les enfants puissent employer leur temps de façon productive. Ainsi, ils seront moins portés à commettre les mêmes erreurs que nous. »

L'événement a bénéficié d'une couverture médiatique favorable du journal *Prince Albert Herald* et de la chaîne de télévision CTV. En plus d'être généreuses, ces initiatives favorisent l'amélioration des liens entre le pénitencier de la Saskatchewan et la collectivité. ♦



De gauche à droite : le directeur intérimaire Peter Guenther, les étudiants Carl and Jamie Sinclair de Queen Mary Community School, l'agente de liaison chargée des activités pour les détenus Pennie Young, la présidente du comité consultatif de citoyens Marge Nainar et le président du comité chargé du bien-être des détenus Ronald Mathieu

détenus des permissions de sortir avec des accompagnateurs bénévoles, les détenus et le personnel ont donné en 2001 environ 7165 heures de bénévolat à vingt-sept organismes sans but lucratif. Par ailleurs, quatre-vingt semaines de travail bénévole sont déjà organisées en vue de venir en aide à trente-trois organismes communautaires en 2002. Ces gestes ont été reconnus et ont reçu de la publicité bien méritée quand le maire, Don Cody, a présenté un exposé du Programme de placement des détenus à l'extérieur, lors d'une réunion du conseil municipal de Prince Albert.

Les détenus du pénitencier de la Saskatchewan ont été particulièrement généreux envers les enfants. En décembre 2001, le Comité de bien-être des détenus, présidé par Ronald Mathieu, a réuni 762 \$ en dons des détenus, en plus de la somme de 1 050 \$

L'extérieur à l'intérieur

Par Kendall Kerr, agent de libération conditionnelle, Bureau sectoriel de Prince Albert

Cette année, le bureau de libération conditionnelle du district de la Saskatchewan, en collaboration avec l'établissement Riverbend, a tenu une foire sur la réinsertion sociale. C'est le bureau de libération conditionnelle de Prince Albert qui a pensé à une foire comme moyen de contrer la diminution récente du nombre de personnes en semi-liberté dans la province. La foire avait pour but d'offrir aux délinquants l'occasion de parler des différentes formes de mise en liberté avec les agents communautaires de libération conditionnelle et le personnel des établissements résidentiels communautaires (ERC).



Le pavillon de ressourcement spirituel du Grand conseil de Prince Albert. De gauche à droite : un détenu non identifié; Don Buffalo, conseiller Aîné; Marcel Bird, directeur de programme

Des agents de libération conditionnelle et de programmes du centre Oskana et des bureaux de libération conditionnelle de Prince Albert, de Regina et de Saskatoon ont participé à l'événement. De plus, l'agent de développement communautaire des Autochtones du bureau de libération conditionnelle du district de la Saskatchewan, le personnel de l'ERC du *Metis Addiction Council Saskatchewan Incorporated* de Prince Albert, du pavillon de ressourcement spirituel du Grand conseil de Prince Albert, ainsi que l'Armée du Salut de Saskatoon et de Meewasinota y ont participé.

Les délinquants pouvaient se rendre au gymnase avant ou après le travail pour participer à la foire. À la fin de l'avant-midi, au moins 60 p. 100 des délinquants avaient saisi l'occasion de discuter de planification de mise en liberté autour d'un café et d'un beigne. Le personnel des ERC a formulé des commentaires encourageants; ils ont bien aimé rencontrer des futurs clients et des employés des autres ERC. D'après les organisateurs et les délinquants, la foire a été un immense succès. En ce moment, on planifie une foire sur la réinsertion sociale d'une journée entière au pénitencier de la Saskatchewan. ♦

Une façon unique et créative pour promouvoir la santé

Par Gaylene Romero, agente de correction, établissement Stony Mountain

Cinq personnes réunies en un petit groupe avaient l'air concentré tandis que quelqu'un lance un dé. L'humeur est sombre et l'enjeu élevé. « Ne prends pas ce chemin là », prévient une voix feutrée féminine. « Mais c'est le seul chemin possible », lui répond l'autre joueur. « Non, ce ne serait pas bien », insiste la femme.



De gauche à droite : le détenu Stacey Cox, l'infirmière contractuelle Karilyn Vis, Andrea Rees-Bergen, infirmière, maladies infectieuses

Ces personnes se livrent-elles à une activité illicite dans l'enceinte de l'établissement Stony Mountain? Eh bien non, elles jouent à « LA ROUTE DE L'HÉPATITE C », qui est un outil d'apprentissage qui vise à sensibiliser les gens au virus de l'hépatite C. Cet outil est en fait un jeu de table semblable au *Monopoly*. Les joueurs se déplacent sur un parcours tout en répondant à des questions liées à la santé.

Les joueurs se positionnent au départ sur la borne « Cap sur la santé » et terminent la partie à une autre borne nommée « Santé optimale ». Tout au long de leur périple, les joueurs essaient d'éviter des pièges réalistes qui pourraient nuire à leur état de santé durant leur séjour dans l'établissement. C'est le joueur qui doit choisir le bon chemin. Le jeu comprend des renseignements sur le virus de l'hépatite C et aborde les questions de la réduction des méfaits et du traitement combiné pour le virus de l'hépatite C. Un professionnel de la santé surveille le jeu et est disponible pour amorcer une discussion approfondie sur ces questions.

Le jeu « LA ROUTE DE L'HÉPATITE C » a été créé par Karilyn Vis, infirmière de soutien pour l'hépatite C au service de santé de l'établissement Stony Mountain, et Andrea Rees-Bergen, infirmière s'occupant des maladies infectieuses et coordonnatrice du traitement à la méthadone. Sara Bettess, une travailleuse sociale bénévole qui fait partie du groupe de sensibilisation sur la santé des détenus à l'établissement Stony Mountain, a rédigé certaines des questions portant sur la réduction des méfaits. La directrice du service de santé, Kim Shaw, a effectué le contrôle de la qualité et

a donné son appui à la production du jeu.

Selon Andrea, la réussite du programme de l'hépatite C est attribuable en partie à la vision proactive et au soutien du D^r Bergen, médecin du service de santé de Stony Mountain, ainsi qu'au SCC qui a permis la croissance personnelle au travail. Il n'y a aucun doute que sa capacité à penser hors des sentiers battus a joué un rôle-clé dans la création du jeu.

Le jeu a été présenté pour la première fois lors d'une réunion de gestionnaires de la compagnie pharmaceutique Schering. La compagnie a immédiatement accordé une subvention inconditionnelle pour le projet. Le jeu a remporté un vif succès lorsqu'il a été présenté à la conférence *Custody in Caring*, à Saskatoon.

Même si Andrea et Karilyn étaient nerveuses à l'inauguration du jeu, celui-ci a été bien accueilli par les délinquants. Ils ont adoré l'idée

de se voir proposer une méthode légère pour en apprendre davantage sur l'hépatite C. Le détenu Rieron Stierman, qui est membre de l'exécutif du groupe de sensibilisation sur la santé, estime que le niveau des questions est bien adapté aux joueurs. Il croit que cette méthode d'enseignement est nettement supérieure à la lecture d'un livre ou au visionnement d'un film sur le même sujet. Selon lui, le jeu est simple et interactif, ce qui fait que tous y participent volontiers. Quant au détenu Jose Correia, il trouve que les joueurs se sentent rapidement à l'aise et que l'enseignement n'est pas critique. « Ce jeu ne fait pas qu'éduquer les gens au sujet d'une maladie, il a un cœur et une âme », affirme-t-il.

Le jeu « LA ROUTE DE L'HÉPATITE C » est présentement disponible dans tous les établissements fédéraux, et on peut se le procurer auprès de AOK Health Promotion Products. ♦

Dépêches régionales **Région du Pacifique**

Encan d'œuvres d'art créées par des délinquants

Par Dennis Finlay, agent régional des communications, région du Pacifique

Un encan d'œuvres d'art créées par des délinquants sous responsabilité fédérale, tenu en avril dernier, a permis d'amasser environ 9 600 \$ pour la Maison Ronald McDonald de Vancouver.

Cet encan à des fins de charité a été organisé par le bureau de libération conditionnelle du district de Vancouver et le « Odd Squad », un organisme de bénévolat composé d'agents de police qui diffusent dans le public de l'information sur diverses questions qui intéressent la collectivité.

L'exposition et l'encan d'œuvres d'art, qui réunissaient des œuvres données par des délinquants et des libérés conditionnels, ont eu lieu à l'élégante galerie Ballard Lederer, située sur Granville Island. L'événement a attiré 220 personnes qui ont visiblement été impressionnées par la qualité des œuvres et qui n'ont pas hésité à participer aux enchères pour les acquérir.

Cinquante-trois œuvres ont fait l'objet d'une vente aux enchères par écrit, soit des sculptures autochtones, des peintures, des sculptures en pierre de savon, des masques, des coffres à tiroirs et des coffrets à bijoux. Trente-trois articles ont été donnés pour des tirages, tandis que certaines œuvres sélectionnées, mises à l'encan public, ont suscité



Lisa Bayne, coordonnatrice du Programme de liaison avec la collectivité, et le délinquant Cory Bigcharles, de Kwikwexwelhp

beaucoup d'enthousiasme chez les acquéreurs intéressés.

Lisa Bayne, coordonnatrice du Programme de liaison avec la collectivité du Service correctionnel du Canada, a affirmé à un animateur d'un talk-show radiophonique que « les services correctionnels fédéraux ont toujours considéré que les délinquants étaient capables de se mettre au service de la collectivité ». Quand elle a parlé de cet encan aux délinquants et qu'ils ont su que c'était au bénéfice de la Maison Ronald McDonald, « ils se sont montrés encore plus généreux. Certains délinquants ont donné cinq ou même dix de leurs œuvres pour cet événement. » ♦

Perspectives sur la réduction des méfaits

Par Deborah Podurgiel, auteure et réviseure à la pige

Un matin, l'autobus de Vancouver qui m'amène au travail heurte un élégant lampadaire de Gastown en tournant au coin des rues Powell et Carrall au cœur du célèbre *East Side* de Vancouver. L'autobus est immobilisé et les passagers, mécontents, sont obligés de descendre sous la pluie tombant à verse. Ils déambulent péniblement sur la rue pour prendre un autre autobus en direction du centre-ville. Dans toutes les villes, on trouve du bon et du mauvais; or, à Vancouver, le *East Side* est ce qu'il y a de pire. En fait, c'est ce qu'il y a de pire au Canada, le quartier ayant le douteux honneur d'être désigné comme LE quartier malfamé du Canada. Et c'est exactement de cela qu'il s'agit.

Alors que je marchais, j'ai vu une pauvre fille en peine, jeune d'âge uniquement, tenant fermement une aiguille, le regard empreint de désespoir et d'anxiété tant elle avait du mal à trouver une partie sur son corps où elle pourra se piquer : voilà l'image instantanée de la tragédie qui restera gravée dans ma mémoire pendant longtemps. Pendant une dizaine de secondes, je me suis demandée ce que je pourrais faire pour l'aider. Et puis, comme le reste des gens en costume et parapluie, j'ai continué de marcher sur la rue, en me sentant coupable et incompétente. Qu'aurais-je pu faire pour elle ?

Le 23 février 2002, les employés des Services correctionnels communautaires de Victoria, de même que ceux de plusieurs organismes de soutien du district régional de Vancouver, ont assisté à un forum communautaire au Collège communautaire Camosun afin de tenter de répondre à cette même question. Le forum avait pour thème « L'usage de substances intoxicantes et le délinquant en liberté sous condition – Perspectives sur la réduction des méfaits ».

L'organisateur de l'activité, R.E. (Bob) Brown, directeur du Bureau de libération conditionnelle de l'île de Vancouver, le maître de cérémonie Terry Spence, vice-président de CFAV et maire de la municipalité de Central Saanich, ainsi que Wayne Hunter, président de la *BC Association of Police Boards*, étaient là pour donner le ton du forum – communication et établissement de réseaux en ce qui concerne la consommation, abusive ou non, de substances intoxicantes et la réduction des méfaits chez les libérés sous condition. C'était une journée où les employés des services correctionnels et ceux du domaine de la justice ont travaillé main dans la main avec les gens du milieu et le grand public.



De gauche à droite : le maître de cérémonie, Terry Spence, le détenu Hugh McBride, Carol Ann Lonsdale, infirmière autorisée, établissement William Head et Bill Young, sous-directeur des programmes, Centre correctionnel régional de l'île de Vancouver

DES QUESTIONS DE DROGUE ASSEZ DIFFICILES

L'avocat d'Ottawa Eugene Oscapella, membre fondateur de la Fondation canadienne pour une politique sur les drogues, a ouvert le forum en présentant une vue d'ensemble des problèmes actuels en matière de drogue. Renvoyant à la page couverture de plusieurs magazines nationaux, M. Oscapella a fait remarquer que la répression de la drogue diabolisait les utilisateurs, alimentait le terrorisme et finançait le crime organisé dans le monde entier depuis longtemps. Il a déclaré que les lois en vigueur en matière de drogue étaient toujours inopérantes et que, mis à part les coûts astronomiques de la gestion des mesures de répression, la répression elle-même rendait la drogue profitable. « Si la drogue n'était pas interdite, il serait impossible de financer les gens qui nous tuent », a-t-il dit.

Monsieur Oscapella s'est demandé si les lois et les mesures de répression actuelles ne créaient pas plutôt un accroissement des risques pour la santé, entraînant les gens à consommer des drogues dures en raison de leur commodité et de leur portabilité. « Les substances psychoactives ont toujours fait partie de notre société, a-t-il dit. Ce qu'il faut, c'est faire preuve d'une grande honnêteté dans l'information qu'on donne à propos de la consommation de drogues, abusive ou non, et cibler les gens qui ont des problèmes à cause de la drogue. »

Selon les conclusions présentées par M. Oscapella, dans les pays et les villes dotés de programmes prévoyant des lieux d'injection sécuritaire, les utilisateurs ont été en mesure de maintenir une certaine stabilité dans leur style de vie plutôt que de chercher constamment des moyens de subvenir à leur consommation. Le crime et la maladie sont également à la baisse dans ces endroits.

DES STATISTIQUES SURPRENANTES

Le D^r Linda Poffenroth, agente de santé publique adjointe dans le district régional de la capitale, a ensuite présenté quelques statistiques alarmantes. On estime à 125 000 le nombre d'utilisateurs de drogues injectables au Canada de nos jours. Parmi ceux-ci, 25 000 sont des jeunes qui s'injectent des stéroïdes. On compte 10 000 utilisateurs de drogues injectables dans la région métropolitaine de Vancouver et 5 000 dans celle de Victoria. À Victoria proprement dit, il y aurait, selon les estimations, 1 500 à 2 000 utilisateurs de drogues injectables.

Les entrevues avec les utilisateurs de drogues injectables, les fournisseurs de services et les personnes qui ont un rôle à jouer dans les politiques en matière de drogue révèlent que 80 p. 100 des utilisateurs financent leur consommation régulière par le biais du commerce du sexe et de la mendicité. La consommation de drogues injectables coûte entre 700 \$ et 1 400 \$ par semaine aux habitués.

Soixante-quinze pour cent des 1 500 à 2 000 utilisateurs de drogue locaux ont fait de la prison à un moment donné, et 25 p. 100 ont commencé à s'injecter de la drogue au cours de leur incarcération. Plus de 90 p. 100 ont été infectés à l'hépatite C, et 35 p. 100 sont séropositifs au VIH.

Les entrevues avec des délinquants de la région révèlent que 65 p. 100 d'entre eux ont, à un moment ou à un autre, fait usage de drogues au cours de leur séjour dans le système correctionnel; 80 p. 100 des délinquants ont consommé de la drogue au cours de leur vie et 75 p. 100 avaient des traces de drogue dans le corps au moment de leur arrestation.

Le centre d'échange d'aiguilles propres de Victoria accueille environ un millier de clients par trimestre. Selon les chiffres actuels, on y échange 550 000 seringues propres chaque

année. À Vancouver, le chiffre atteint 3 000 000. Selon le D^r Poffenroth, parmi les gens qui ont eu accès aux services d'échange d'aiguilles en l'an 2000, 21 p. 100 ont été diagnostiqués comme porteurs du VIH comparativement à 5 p. 100 en 1993 (dernière enquête). En 1995, les dossiers indiquent que la moitié des femmes diagnostiquées comme porteuses du VIH dans la région de Victoria en avaient attribué la cause à l'utilisation de drogues injectables; chez les hommes, ce taux est de 40 p. 100.

En 1992, on a estimé à 1,4 milliard de dollars le coût de la gestion de l'utilisation de drogues injectables, à l'échelle du pays, sans compter les frais médicaux. Le D^r Poffenroth a fait observer qu'une somme additionnelle de 2 milliards de dollars pourrait facilement être attribuée aux frais médicaux et, au rythme actuel où se produisent le recours à l'injection et l'infection, il est réaliste de penser qu'il en coûte au total 4 milliards de dollars pour gérer l'usage de drogues par injection à l'échelle du pays. Dans ce contexte, retenons sa déclaration : « La toxicomanie est un problème de santé et non un problème juridique ».

DES INITIATIVES INTERNES

L'infirmière autorisée Carol Ann Lonsdale, qui travaille à l'établissement William Head (EWH), a parlé de plusieurs initiatives de réduction des méfaits, dont le programme de traitement à la méthadone offert par son établissement, ainsi que de l'amélioration des communications avec les détenus au sujet des drogues.

Hugh McBride, qui purge actuellement une peine de dix ans à l'EWH, a parlé de l'utilisation des drogues dans le système correctionnel. Il a indiqué que l'usage d'une autre drogue, l'*Ecstasy*, était à la hausse dans le système correctionnel, en raison de sa commodité et de sa portabilité. Monsieur McBride a reçu une formation de pair agissant en qualité de conseiller et il a animé plusieurs séminaires sur la réduction des méfaits.

Bill Young, sous-directeur des programmes au Centre correctionnel régional de l'île de Vancouver, parle des problèmes à surmonter dans la gestion de la réduction des méfaits et de l'aide à donner aux détenus pour les amener à progresser et à se débarrasser de leur problème de drogue pendant leur séjour en établissement. Selon lui, les détenus sont souvent confrontés à de multiples problèmes; aussi faut-il accroître le nombre de programmes pour aider à enrayer la propagation de la maladie et augmenter le nombre de spécialistes de la rue pour contribuer à gérer la réduction des méfaits une fois que les détenus ont quitté l'établissement.

DES INITIATIVES EXTERNES

Dave Dykstra, agent de libération conditionnelle principal au Bureau de libération conditionnelle de Victoria, et Myrna Lucknowski, agente de probation au Bureau de probation de Victoria et co-animatrice du Programme de lutte contre la toxicomanie, ont parlé de leur manière d'aborder les difficultés qu'ont à surmonter leurs clients. Madame Lucknowski a fait remarquer que les clés du succès résidaient dans le fait d'être honnête avec soi-même et avec les clients, et de savoir en tout temps à quel niveau d'utilisation ou d'abus de substances intoxicantes et de tolérance ils avaient affaire. Selon M^{me} Lucknowski, « Nous devons les rencontrer là où ils en sont rendus dans leur programme de lutte contre la toxicomanie. Le programme nous permet d'aider les détenus à se préparer à recevoir le traitement ».

Monsieur Dykstra a déclaré : « Notre préoccupation première est la sécurité du public. Nous sommes tenus par la loi de protéger la société et nous utilisons la réduction des méfaits quand nous le pouvons, ce qui n'est pas toujours faisable ».

Anne Drost, de la *Swift Street Clinic*, et Hermione Jefferies, du bureau de la Société canadienne du sida de l'île de Vancouver, ont discuté de la manière dont les travailleurs de première ligne pouvaient contribuer à changer des choses en faisant la promotion de la réduction des méfaits sur la rue ainsi que de la manière dont le respect, l'humanité et la dignité contribuaient pour beaucoup à leur amener des gens qui ont besoin d'aide. Elles ont aussi répété qu'il fallait améliorer les communications entre les organismes, en particulier en réduisant le délai de transfert des dossiers de l'infirmier de la prison au lieu d'action sociale. Madame Drost a également constaté à quel point le manque de logements, de centres de désintoxication et d'autres services de réduction des méfaits freinait les efforts du Programme de réduction des méfaits.

Durant le forum, les participants ont abordé des questions relatives à l'utilisation, abusive ou non, de substances intoxicantes, bien que celui-ci ait été surtout axé sur l'usage de drogues injectables et la réduction des méfaits, ce qui soulève la question suivante : s'agit-il là de la nouvelle réalité qui nous attend, en matière de drogue ? La bonne nouvelle, c'est que le forum a permis d'établir des réseaux et qu'il a aussi réussi à diffuser bien des idées et des initiatives inspirantes et à éveiller des espoirs pour l'avenir. ♦

Prix Trono

Le prix pour la justice communautaire Arthur M. Trono a été créé par le personnel du Bureau de libération conditionnelle de l'île de Vancouver et le Comité consultatif de citoyens du Bureau de libération conditionnelle de Victoria, pour commémorer la contribution apportée par M. Trono aux collectivités dans lesquelles il a travaillé, vécu et fait du bénévolat.

Monsieur Trono est décédé en mars 2000, mais il croyait profondément qu'il valait la peine d'aider les jeunes employés, d'encadrer les jeunes gens, de les aider à réaliser tout leur potentiel. Cette conviction lui survit à travers ces prix. Son esprit vif et son amour de la prose de création constituent la base du prix.



De gauche à droite : Lynne Van Luven, Christine Ridge et Margaret Trono

Présenté par Margaret Trono, le prix pour la justice communautaire Arthur M. Trono 2002 a été attribué à Christine Ridge, pour *First Nations Community and Offender Reintegration*, ainsi qu'à Shelley Toews, pour son article *Victoria Courthouse – A Volatile Environment?*. Les deux femmes sont de Victoria (Colombie-Britannique).

C'est M^{me} Lynne Van Luven, directrice du programme de rédaction professionnelle et de journalisme à l'Université de Victoria, qui a accepté le prix au nom de M^{me} Toews, qui enseigne actuellement l'anglais en Corée. ♦

Entre Nous

VOLUME 27, n° 3

Établissement Port-Cartier



Au cœur de la
collectivité de la
Côte-Nord

Une alternative à
l'isolement prolongé

La dynamique de la
vie chez CORCAN

Une relation pour
un appui mutuel



Service correctionnel
Canada

Correctional Service
Canada

Canada

Entre Nous

Le magazine *Entre Nous* est publié par le Secteur des communications et de la consultation du Service correctionnel du Canada. Les opinions exprimées dans les articles qui suivent ne reflètent pas nécessairement celles de la commissaire.

Commissaire adjoint Jo-Anne Brisebois
Rédacteur en chef Pierre Simard
Rédacteur en chef adjoint Martin Bélanger
Rédacteur, réviseur et photographe Bill Rankin
Réviseur Julie Renaud
Rédactrice, révision française et anglaise Djamilia Amellal
Rédaction anglaise Graham Chartier
Distribution Denis Bertrand
Traduction Bureau de la traduction
Service de révision Mary Jean McAleer
Conception graphique Marc Quirouet

Comité de rédaction

Julie Fournier Shereen Miller
 Peter Hecht France Myre
 Ellen Henderson Fernande Rainville
 Dean Jones Bill Staubi
 Jim Laplante John Vandoremalen
 Julie McGregor Lisa Watson

Collaborateurs

Manchettes Martin Bélanger
 Fred Mohlmann
 Odette Leblanc-Pellerin
 Suzanne Leclerc
 Troy Demers
Cahier sectoriel Ellen Henderson
 Paul Provost
 Jodi McDonough
Atlantique Brian Richard
 Lynn Chaplin
 Denis D'Amour
 Joanne Belliveau
 Jim MacLeod
 Debbie Eason
 Don Robichaud
Québec Richard Tardif
 Lucienne Thibault
 Michel Beauchamp
Ontario Cecilia Sword
 Terry Holub
 Jodi Holmberg
 Jeff McGregor
 Christine Grant
 Connie Cookman
 Bob Fisher
Prairies Donna Marion
 Jannis Budnick
 John Barrajon
 Harry Michael
 Kim Ezzard
 Gaylene Romero
 Shelly Borrowman
 Albert Manceau
 Lorán Phillips
Pacifique Diane Mousoulitiotis
 Wendy Townsend
 Claude Demers

Les articles peuvent être reproduits, entièrement ou en partie, en précisant qu'ils sont publiés par le Service correctionnel du Canada.

L'équipe d'*Entre Nous* serait heureuse de publier vos articles et lettres d'opinion, ainsi que de connaître vos suggestions d'articles. Les textes soumis sont susceptibles d'être révisés sur le plan du style et de la longueur. Veuillez indiquer votre adresse électronique ainsi qu'un numéro de téléphone où l'on pourra vous joindre pendant la journée et faites parvenir votre envoi à l'adresse ci-dessous :

Entre Nous / Let's Talk
 Service correctionnel du Canada
 340, avenue Laurier ouest
 Ottawa (Ontario) K1A 0P9
 Téléphone : (613) 995-5364
 Télécopieur : (613) 947-0091
 Internet : www.csc-ccc.gc.ca

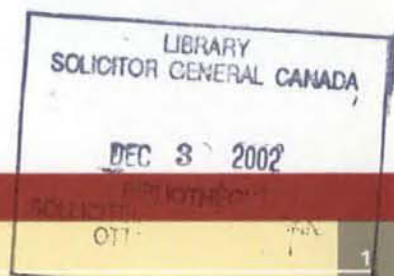
ISSN 0715-285X

© Service correctionnel du Canada 2002
 Imprimé au Canada sur du papier recyclé
 Dans le présent document, un terme masculin, qui a valeur de genre neutre, désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Entre Nous

2002

Vol. 27, n° 3



MANCHETTES

ÉDITORIAL DE LA COMMISSAIRE

L'ÉTABLISSEMENT PORT-CARTIER

- AU COEUR DE LA COLLECTIVITÉ DE LA CÔTE-NORD 3
- UNE ALTERNATIVE À L'ISOLEMENT PROLONGÉ 5
- LA DYNAMIQUE DE VIE CHEZ CORCAN 6
- UNE RELATION POUR UN APPUI MUTUEL 6

DE RETOUR CHEZ SOI- TRANSFÈREMENT INTERNATIONAL DE CANADIENS CONDAMNÉS À L'ÉTRANGER

LA LSCMLC - RÉFLEXION SUR LES DIX PREMIÈRES ANNÉES

LE SCC PARTICIPE À LA 14^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE SIDA

HABITAT POUR L'HUMANITÉ

FORUM D'EXPERTS INTERNATIONAUX - ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE RECHERCHE CORRECTIONNELLE SUR LA TOXICOMANIE

DU VÉLO POUR UNE BONNE CAUSE

UN MEURTRIER ENFIN DÉPISTÉ

LA PAROLE AUX JEUNES - SEMAINE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

LA CSA HONORE JIM ROBERTS

DEUX VIDÉOS DU SCC GAGNENT DES PRIX DANS UN FESTIVAL DE FILMS

LETTRES À LA RÉDACTION

LEADERSHIP RENOUVELÉ

ARTICLES

CAHIER SECTORIEL

| | |
|---|----|
| Le SCC en Namibie | 20 |
| Canada/Lithuanie : mission accomplie | 21 |
| Justice Behind the Walls | 22 |
| CORCAN célèbre son 10 ^{ème} anniversaire | 22 |
| Déjeuner de remise de prix- Société Saint-Léonard du Canada et Option vie | 23 |
| Faire le ménage dans les déchets dangereux | 24 |
| La région de Québec fait preuve de vigilance | 24 |

LES DÉPÊCHES RÉGIONALES

Région de l'Atlantique

| | |
|---|----|
| Un détenu sensibilise les étudiants aux drogues | 25 |
| Le centre de ressourcement Shepody | 25 |
| L'excellence dans la région de l'Atlantique reconnue | 26 |
| Consultation publique ; nouveaux enjeux en toxicomanie | 26 |
| Heureux d'être ensemble | 26 |
| Hommage aux bénévoles de la PAE et de la GSIC | 27 |
| Paul Devarenes : personne PAE de l'année 2001 | 28 |
| La présidente du Conseil du Trésor honore un gestionnaire principal | 28 |
| Le SCC se fait l'hôte d'un forum sur les groupe confessionnels | 29 |
| Conférence des plus réussie sur la réinsertion sociale | 29 |
| L'excellence à l'honneur | 30 |
| L'établissement Atlantique ouvre une usine de recyclage de matelas | 30 |

Région du Québec

| | |
|--|----|
| Mon premier jour au centre Ogilvy | 31 |
| Journée mondiale de la jeunesse 2002 - Des sacs du pèlerin fabriqués par les détenus | 31 |

Une dignité retrouvée 32

Région de l'Ontario

| | |
|--|----|
| Les délinquants atteignent des sommets grâce à la formation en technologie de pointe | 32 |
| La collectivité de Beaver Creek rend hommage à M. Les Judson | 33 |
| Prix du leadership dans la collaboration de 2002 | 34 |
| Félicitations aux participants du programme de recrutement auprès des collectivités | 34 |
| De la grande visite d'Afrique du Sud | 35 |
| Les EIU de l'Ontario célèbrent leur 25 ^{ème} anniversaire | 35 |
| Journée de reconnaissance des bénévoles | 36 |

Région des Prairies

| | |
|---|----|
| La caméra : mon moyen d'expression | 37 |
| Les membres de l'équipe du CPR mettent leurs muscles à contribution et amassent des fonds | 37 |
| Tendance environnementale | 38 |
| Des Autochtones d'Australie en visite au pavillon Willow Cree | 39 |
| Projet Books for Kids | 39 |
| Carrière et formation des Autochtones | 40 |
| Unité de guérison autochtone | 40 |
| Renouvellement spirituel des détenus de l'établissement Rockwood | 41 |
| Des employés bénévoles du SCC aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord | 42 |
| Les participantes au programme Spirit of a Warrior | 43 |

Région du Pacifique

| | |
|--|----|
| Coup de pouce pour la collectivité | 44 |
| Établissement William Head - Ouverture d'un nouveau centre de santé pour Autochtones | 45 |
| Des cheveux qui valent leur pesant d'or | 45 |
| Ils visent et comptent | 46 |



Une voix, un message pour nos collectivités

La liaison avec la collectivité est un élément essentiel du fonctionnement du Service correctionnel du Canada (SCC). Il s'agit d'un investissement dans notre sécurité commune et d'une façon de créer des communautés plus fortes. En effet, cela nous donne l'occasion de communiquer directement avec les Canadiennes et les Canadiens pour connaître leurs besoins avant de réintégrer les délinquants dans la société. Afin de remplir notre mandat, nous devons, lors de nos prises de décisions, considérer les attentes du public face à leur sécurité, à court et à long terme.

Depuis les dernières années, le SCC ne cesse de concevoir et d'améliorer les activités de liaison avec la collectivité en vue d'accroître la participation du public. Les exemples de ce genre d'initiatives ne manquent pas. En effet, en partenariat avec des clubs de garçons et de filles et d'autres organismes, le Service organise des séances de consultation auprès des jeunes, ce qui leur donne l'occasion de parler de questions de justice pénale auxquelles ils sont confrontés. En outre, la série diffusée par la télévision par câble Cogeco, qui a réuni de nombreux partenaires du SCC dans le but d'informer le grand public et de l'inciter à parler de questions sérieuses liées au système de justice pénale en est un autre exemple. Et non le moindre, il y a le Projet de

réinsertion communautaire de Moncton, lequel favorise l'acquisition de compétences dans le domaine du bâtiment. Le projet vise à fournir le soutien nécessaire aux délinquants en leur offrant la possibilité de parfaire leurs connaissances pour devenir des membres productifs de la collectivité.

La sécurité des collectivités est l'affaire de tous. L'appui des citoyens à l'égard de nos objectifs et leur participation aux projets mis en oeuvre dans les collectivités ainsi que dans les établissements aident les délinquants à devenir des citoyens responsables.

Maintenir des liens avec la collectivité est essentiel. Nous devons continuer d'agir de façon convaincante, nous encourager et partager nos pratiques exemplaires afin d'atteindre notre but commun, soit le bien-être et la sécurité de nos communautés.

A handwritten signature in black ink that reads "McClung".

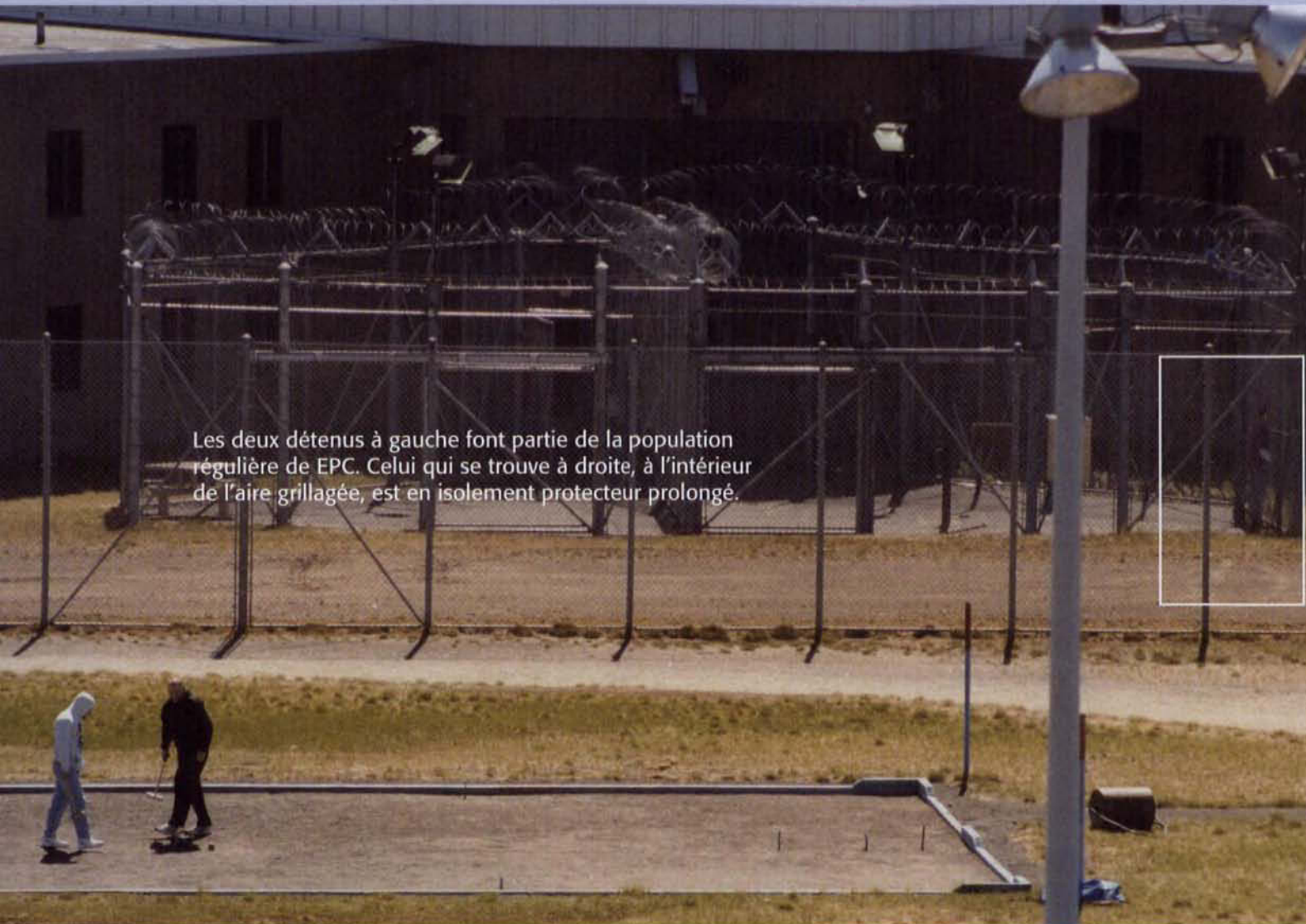
Lucie McClung
Commissaire
Service correctionnel du Canada

La sécurité,
le respect
et la
dignité
pour tous



Safety,
Respect
and
Dignity
for All

Établissement Port-Cartier



Les deux détenus à gauche font partie de la population régulière de EPC. Celui qui se trouve à droite, à l'intérieur de l'aire grillagée, est en isolement protecteur prolongé.

Les services correctionnels efficaces font la distinction entre les délinquants qui doivent être séparés de la collectivité et ceux qui pourraient être gérés en toute sécurité dans la société.

De la même façon, l'établissement Port-Cartier héberge des délinquants qui ne peuvent être intégrés dans des établissements de population régulière et qui requièrent une protection accrue.

Au cœur de la collectivité de la Côte-Nord

Par Djamila Amellal et Bill Rankin, agents de communication, Secteur des communications et de la consultation

Photos : Bill Rankin

À la frontière du cinquantième parallèle, entre les villes de Tadoussac et de Natashquan dans le Nord québécois, se trouve la ville industrielle de Port-Cartier. Elle repose entre l'orée sud d'une forêt boréale qui ceinture la planète entière aux mêmes latitudes et les bouches du fleuve Saint-Laurent dont les eaux douces se déversent dans les eaux bleues et salées de l'Atlantique.

Port-Cartier est une ville moderne dont les assises économiques sont composées de trois industries traditionnelles. Les vastes forêts de la région permettent d'alimenter constamment l'usine de pâtes et papiers. Le fer, qui donne aux rochers de la région leur teinte rouge unique, est extrait, transformé et transporté dans des aciéries partout dans le monde. Enfin, la pêcherie de la Côte-Nord offre une multitude de produits de la mer.

S'est ajouté à ces industries un nouveau venu - un employeur qui a, depuis les années 1980, une relation exceptionnelle et symbiotique avec la collectivité : l'établissement Port-Cartier, un pénitencier fédéral apprécié par les membres de la collectivité locale pour la sécurité et les avantages économiques qu'il offre.



Des membres de L'équipe pénitentiaire d'intervention en cas d'urgence. De gauche à droite : Rangée avant : Esther Boily, Denis Dion, Eric Dumont. Rangée arrière : Guy Boulay, Frédéric Héran

(Prière de noter qu'après la rédaction de cet article, le directeur Serge Gagnon a été nommé directeur à l'établissement Montée Saint-François à Laval.)



Le directeur d'établissement Serge Gagnon

L'ÉTABLISSEMENT PORT-CARTIER (EPC)

C'est en 1985 que le gouvernement a annoncé son intention de construire l'établissement dans la région de la Côte-Nord. Cette infrastructure moderne au cœur d'une nature à l'état presque vierge est un établissement à sécurité maximale, qui assure l'isolement protecteur ordinaire. Il a ouvert ses portes à l'automne 1988 lorsqu'il a accueilli ses premiers détenus, ceux du vieux pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul qui a fermé ses portes pour de bon juste après.

L'établissement est situé près de la ville de Sept-Îles, à plus de 1 170 km de l'administration centrale du Service correctionnel du Canada (SCC) à Ottawa.

UNE POPULATION CARCÉRALE UNIQUE EN SON GENRE

Les services correctionnels efficaces font la distinction entre les délinquants qui doivent être séparés de la collectivité et ceux qui pourraient être gérés en toute sécurité dans la

société. De la même façon, l'EPC héberge des délinquants qui ne peuvent être intégrés dans des établissements de population régulière et qui requièrent une protection accrue. De plus, certains de ces mêmes détenus peuvent être placés en isolement protecteur prolongé pour de nombreux motifs, notamment, la nature du délit tels les infractions sexuelles contre les femmes ou les enfants, les crimes non tolérés dans le milieu carcéral local, les dettes, la paranoïa et la délation.

La capacité de l'EPC est de 300 lits même si actuellement il ne compte que 185 détenus. La composition ethnique de la population est un mélange d'anglophones, de francophones et d'Autochtones, dont plusieurs purgent des peines à perpétuité. Pour plus de 28 p.100 des détenus la peine est de durée indéterminée, 51 p.100 ont commis des infractions qui ont causé un dommage grave, certains délinquants sont répertoriés comme étant dangereux et certains autres sont suicidaires. De plus, l'âge des

détenus varie entre 21 et 50 ans et plusieurs d'entre eux manquent de motivation.

DES VISITES FAMILIALES LOINTAINES

Malgré l'éloignement, les visites familiales privées au profit des détenus existent aussi à l'EPC. Les détenus y sont admissibles aux huit semaines. Elles durent 72 heures pour les familles qui demeurent dans le territoire entre Port-Cartier et Tadoussac (à environ 358 km) et 96 heures pour les familles qui demeurent au sud de Tadoussac, soit de l'autre côté de la rivière Saguenay. En raison de l'éloignement, les visiteurs ont ici droit à une journée de plus comparativement aux autres établissements.

Le personnel de l'établissement est jeune et dynamique et, souvent, les CX viennent juste de terminer leurs études collégiales. C'est un personnel performant, avec des aptitudes et des compétences supplémentaires qui aident à gérer efficacement la population de l'EPC.

« Je suis très fier des nouvelles recrues ainsi que du personnel ancien, déclare le directeur, M. Serge Gagnon. Nous fournissons une orientation au nouveau personnel pendant deux semaines et les anciens offrent volontairement d'accompagner les nouveaux. Le nouveau personnel est formé de façon à prendre conscience de ses forces et de ses faiblesses particulières et il est toujours jumelé avec des

l'établissement, afin de permettre aux employés de mieux comprendre les tâches de leurs collègues. »

Monsieur Gagnon ajoute qu'afin de souligner le rôle vital des employés, l'établissement organise toujours une journée de reconnaissance durant laquelle le sous-commissaire régional, M. Richard Watkins, félicite les employés pour leur excellent travail en leur remettant des médailles et en parlant aux familles de leur précieuse contribution. Selon M. Gagnon, ce geste semble être apprécié par les employés. ♦



Les visiteurs sont parfois à l'origine des drogues qui circulent dans les établissements et l'escouade canine de l'EPC effectue des fouilles efficaces grâce à son chien renifleur, Coal.



Aire de jeux destinée aux enfants lors de visites familiales.

Les visites ont lieu dans des locaux spéciaux aménagés sur le terrain du pénitencier, à un endroit qui offre une certaine intimité. Les locaux sont entièrement meublés.

Aussitôt la visite terminée, les détenus font tout de suite une autre demande pour réserver l'unité. Des endroits de jeux sont également prévus pour les enfants accompagnant les parents.

LE PERSONNEL

L'EPC est doté de 143 agents de correction (CX) qui se répartissent en 99 CXI et 44 CXII, dont 31 sont des agents féminins et 112 des agents masculins, incluant les gestionnaires d'unité et les surveillants correctionnels. Quatre psychologues contractuels y travaillent également. Le nombre d'employés, le personnel à contrat inclus, est de 267.

employés chevronnés qui interviennent au besoin, lors de situations difficiles. »

Le directeur adjoint, M. Jean-Yves Bergeron, qui a commencé sa carrière au SCC comme agent de correction à l'établissement Donnacona en 1987 et qui a rejoint l'EPC en 1998 comme gérant d'unité, ajoute : « Le personnel est efficace et les employés s'appuient mutuellement, comme dans la situation d'extraction de cellules avec l'équipe pénitentiaire d'intervention d'urgence. »

Le directeur, M. Gagnon, travaille afin d'améliorer l'environnement encore plus. « Suite à des réunions de personnel, nous nous sommes aperçus que chaque employé devrait savoir ce que les autres employés font afin de favoriser une meilleure collaboration. Aussi, je pense à une sorte "d'échange de postes" pour des périodes courtes, dans chaque secteur de

« Le nouveau personnel est formé de façon à prendre conscience de ses forces et de ses faiblesses particulières et il est toujours jumelé avec des employés chevronnés qui interviennent au besoin, lors de situations difficiles. »

Serge Gagnon, directeur

Une alternative à l'isolement prolongé

Par Djamila Amellal et Bill Rankin, agents de communications, Secteur des communication et de la consultation

L'établissement Port-Cartier, tout comme les autres établissements du Service correctionnel du Canada (SCC), offre des programmes correctionnels variés pour aider les délinquants à changer leur comportement criminel. Cependant, le programme d'adaptation sociale (PAS) a un statut particulier.



Le gérant d'unité Gilles Rose, un promoteur principal du programme d'adaptation sociale (PAS)

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

L'encadrement du PAS requiert une équipe de cinq personnes : un psychologue, un animateur et trois agents de correction. Les CX rencontrent les détenus qui s'isolent volontairement et leur suggèrent de rejoindre le PAS. Si les détenus sont d'accord, le psychologue effectue d'abord une évaluation psychologique et établit des objectifs à atteindre. L'animateur intervient de différentes façons lors d'activités scolaires, physiques ou culturelles qu'il organise. Il planifie également des rencontres individuelles et des rencontres de groupe, suivies d'évaluations.

« Le PAS est un programme très exigeant qui requiert beaucoup de patience de la part des intervenants, mais c'est l'alternative par excellence à l'isolement, déclare M. Gilles Rose. Quand le détenu interagit en groupe, il arrive à s'adapter et à prendre des décisions positives, comme payer ses dettes par exemple. Il favorise l'esprit d'équipe et la satisfaction personnelle. »

L'agente du PAS, M^{me} Donna Walker, dit que le programme est très prisé car c'est un effort en groupe, qui permet au détenu de croire en lui-même et en ceux qui l'encadrent. De plus, le PAS peut être amélioré en tout temps pour mieux répondre aux besoins du détenu après évaluation. « J'offre le cours d'aptitudes sociales qui fait partie du PAS et dix sessions sur la résolution de problèmes,

explique M^{me} Donna Walker. J'organise toutes sortes d'activités comme les déjeuners, les soupers-rencontres et j'essaie de mettre en pratique les aspects théoriques que j'enseigne. Alors on parle de problèmes, on cherche des solutions, on filme les détenus dans différentes circonstances et on leur montre cela pour s'autocritiquer. Le programme est viable car il apprend aux détenus à être moins agressifs, plus polis et à avoir des attitudes plus positives. »

L'agent de correction (CXII) Sylvain Gaul qui s'est joint à l'établissement Port-Cartier en octobre 1989 fait également partie de l'équipe du PAS. « Notre travail consiste à assurer le suivi sécuritaire et à partager avec les membres de l'équipe du PAS, dit-il. Nous sommes un maillon important car nous sommes en contact direct avec les détenus, facilitant ainsi le suivi des cas. C'est un travail d'équipe qui rallie l'agent de correction, l'agent de programme, le coordonnateur de programme, le surveillant correctionnel de l'unité, le gérant d'unité et enfin tous ceux affectés au pavillon et qui doivent composer avec la rangée et ses particularités. »

Denis Dion, un autre agent de correction qui est à l'EPC depuis février 2001, déclare : « Il ne faut pas s'attendre à des miracles. Cela se fait graduellement et chaque petit progrès est une victoire. » ♦

LE PROGRAMME

« Le programme avait d'abord vu le jour en 1990 à l'établissement Archambault et il a été restructuré en 1999 pour répondre aux besoins spécifiques de la clientèle de l'EPC », déclare M. Gilles Rose, un vétéran de vingt-cinq ans du SCC et gérant d'unité à l'EPC depuis douze ans et demi. « On avait besoin d'un programme pour détenus en isolement, un programme pour l'adaptation, la cohabitation et l'enseignement des besoins de base comme l'hygiène personnelle et l'interaction sociale. »

Le PAS est un programme destiné à tous les délinquants en isolement volontaire en raison du rejet, de la trahison de la « loi du milieu » ou de la persécution par d'autres détenus. Les objectifs varient, mais ils sont étroitement liés aux besoins du délinquant et visent à trouver des solutions pour sortir le délinquant de l'isolement à long terme, et l'aider à s'intégrer à la population générale de l'établissement.



Sylvain Gaul, agent de correction (CXII)



Donna Walker, agente du programme PAS

La dynamique de la vie chez CORCAN

Par Djamila Amellal et Bill Rankin, agents de communication, Secteur des communications et de la consultation

À l'établissement Port-Cartier, CORCAN joue un rôle vital dans la prestation de programmes car, en plus de la gamme de produits textiles qui procure de l'emploi à environ 35 détenus, c'est dans les ateliers de CORCAN que les détenus mettent en pratique ce qu'ils ont appris sur l'interaction sociale.

« L'établissement est une sorte de microsociété et travailler chez CORCAN permet aux délinquants d'interagir », explique Daniel Côté, un enseignant contractuel chargé du programme Service d'intégration socio-professionnelle (SIS).

Monsieur Côté explique que le SIS apprend également aux détenus à s'adapter au marché du travail et à augmenter leur sens des responsabilités. En un mot, c'est un outil conçu pour aider les détenus à affronter la société.

Lorsque les détenus complètent leur formation, on leur remet une attestation qu'ils pourront montrer à d'éventuels employeurs. « Un diplôme en poche veut dire de l'espoir et de la confiance en soi », déclare M. Côté qui relève de la Commission scolaire de Seigneurie-des-Milles-Îles et qui a déjà enseigné dans la collectivité de la Côte-Nord.

« J'aime mieux ce que je fais ici dans l'établissement plutôt que dans les écoles en collectivité. J'aime être avec des adultes. Les détenus sont eux-mêmes; il n'ont rien à cacher. De plus, il y a des défis à relever ici. En plus d'enseigner, on aide également le détenu à se remettre sur la bonne voie. C'est une bonne cause et les efforts en valent la peine. » ♦



À l'intérieur de l'atelier de CORCAN. De gauche à droite : Dorothée Leblanc, représentante de CORCAN, Daniel Landry et Daniel Côté, enseignants du programme SIS

Une relation pour un appui mutuel

Par Djamila Amellal et Bill Rankin, agents de communication, Secteur des communications et de la consultation

Puisque les services correctionnels efficaces dépendent de la participation de la collectivité, les établissements doivent travailler de près avec la collectivité, et l'EPC investit temps et efforts en ce sens.

« Nous essayons de démystifier le rôle de l'établissement et du SCC, déclare le directeur, M. Gagnon. On a commencé à organiser des activités, comme l'événement portes ouvertes du 8 juin 2002 organisé pour la première fois au profit des familles des employés et pour lequel nous avons reçu des commentaires très encourageants. On entend élargir l'événement la prochaine fois pour inviter les membres de la collectivité. »

Ces propos sont réitérés par le maire suppléant de la ville de Port-Cartier, M. Raymond Blaney, qui a déclaré : « Nous entretenons une relation saine avec le pénitencier. Elle l'a toujours été. Cet établissement, depuis l'amorce de sa construction, a relancé l'économie dans la région. Aujourd'hui, la relation prend encore d'autres allures. » Monsieur Bernard Gauthier, commissaire industriel de la Corporation de développement économique



De gauche à droite : Denis Paquet, directeur général, Ville de Port-Cartier; Raymond Blaney, maire suppléant de la Ville de Port-Cartier, Bernard Gauthier, commissaire industriel de la Corporation de développement économique de la région de Port-Cartier

de la région de Port-Cartier ajoute « La présence du pénitencier ici est un plus pour la région; sa fermeture et les pertes d'emploi conséquentes auraient des répercussions négatives sur l'économie. »

C'est dans le cadre de cette relation que les employés du SCC entreprennent de plus en plus de travail bénévole dans la collectivité.

LE RÉSEAU DE LA CÔTE-NORD

Les directrices et directeurs de la Côte-Nord travaillent d'arrache-pied à établir des réseaux de communication et à contrecarrer l'isolement entre ministères fédéraux. Grâce à l'encouragement de M. Gagnon, directeur de l'EPC, dix représentants des ministères se retrouvent pour discuter d'économie et de partenariat, et afin de parer à toute situation problématique. La question de l'emploi fait toujours partie de l'ordre du jour : Que peut-on faire pour inciter les jeunes à ne pas quitter la région ? Comment les ministères pourraient regrouper leurs ressources ?

Les solutions sont souvent simples mais, sans les rencontres, elles risquent de ne jamais être considérées.

Qui sait comment, à long terme, ces regroupements pourraient influencer l'économie locale ? ♦



L'agent de l'immigration François Jobidon parle à chacun des délinquants dans l'autobus.

De retour chez soi

Transfèrement international de Canadiens condamnés à l'étranger

Par G. Chartier et Martin Bélanger, Secteur des communications et de la consultation

Le paysage pittoresque des Adirondacks de l'État de New York attire de nombreux amoureux de la nature, qui y viennent pour profiter de l'air pur, des lacs, des montagnes, et d'une myriade d'activités de plein air. En 1932, puis en 1980, cette région a accueilli les Jeux olympiques d'hiver ainsi que des visiteurs des quatre coins du monde. Après les jeux de l'année 1980, le Village des athlètes a été transformé en un établissement correctionnel fédéral, le Ray Brook. Conçu d'abord pour recevoir 500 détenus, l'établissement, en date du 27 juin 2002, en comptait 1 227.

Le 18 juin 2002, des représentants du Canada et des États-Unis se sont rendus à l'établissement Ray Brook, dans l'État de New York, pour assister au transfèrement de douze citoyens canadiens pour qu'ils soient sous la garde du Canada. Après l'audience de vérification du consentement, les détenus devaient être emmenés au centre régional de réception (CRR) situé à Sainte-Anne-des-Plaines, dans la région du Québec. De ce centre, les délinquants devaient ensuite être envoyés dans des établissements correctionnels à travers le Canada pour y purger le reste de leur peine.

Les transfèrements internationaux donnent suite à des accords internationaux entre États souverains. Ils permettent à un délinquant de quitter le pays où il a été condamné pour retourner dans son propre pays. De nos jours, ces transfèrements font partie intégrante des pratiques correctionnelles internationales. Ainsi, le délinquant peut, avec son consentement et celui des deux pays, purger dans son pays de citoyenneté la peine qu'un pays étranger lui a imposée.

UNE AUDIENCE DEVANT UN JUGE

Pour que ces transfèrements se fassent en toute légalité, le processus fait intervenir un grand nombre de personnes, qui préparent chaque transfèrement dans les

moindres détails. Bon nombre des Canadiens et des Américains qui s'étaient occupés des transfèrements du 18 juin étaient présents à l'audience tenue à l'établissement correctionnel fédéral Ray Brook. Tel que l'exige la loi américaine, le juge magistrat des États-Unis Larry Kudrle a étudié chaque dossier et a parlé à chaque délinquant, pour s'assurer que chacun d'eux consentait au transfèrement.

Le défenseur public adjoint au fédéral Paul J. Evangelista, du Bureau du défenseur public du district Nord de New York et du Vermont, a représenté les délinquants lors de l'audience.

« Je parcours avec eux le formulaire de vérification et je fais en sorte qu'ils comprennent chacun des points, dit-il. Mon rôle consiste à m'assurer que les personnes qui seront transférées comprennent les droits qu'elles ont et les droits qu'elles délaissent, et de les conseiller au moment de l'audience. »

Dans le cadre du transfèrement du 18 juin 2002, l'établissement Ray Brook accueillait des délinquants en provenance d'établissements étatiques et fédéraux de tous les États-Unis, dont certains, d'aussi loin que la Californie.

L'AUDIENCE

Les délinquants arrivent à la salle d'audience en salopettes beiges – l'uniforme des détenus de l'établissement Ray Brook. Un par un, les hommes prêtent serment devant le juge Kudrle, qui évalue la compétence de chacun d'eux et s'assure qu'ils ont eu la possibilité de consulter un défenseur public. Le juge explique les conditions de transfèrement à chaque délinquant. Par exemple, les condamnations des délinquants peuvent, aux États-Unis seulement, être modifiées ou annulées grâce au recours à des procédures appropriées. La peine, quant à elle, sera exécutée conformément aux lois du Canada. Le juge avise également les



Le directeur de l'établissement correctionnel fédéral Ray Brook, Michael Nalley, accueille chaleureusement les délégués.



Les délégations canadienne et américaine, accompagnées du personnel administratif de l'établissement Ray Brook



Le juge magistrat Larry Kudrle et le défenseur public adjoint au fédéral, Paul J. Evangelista, Bureau du défenseur public du district Nord de New York et du Vermont



Le personnel d'escorte du SCC, de gauche à droite : Jacques Valiquette (conducteur de l'autobus), Philippe Blondin, Martin Cadieux, Michèle Bourbonnais, Michel Lavoie (conducteur du camion du gardien) et Benoit Bertrand (surveillant des opérations correctionnelles)

délinquants qu'une fois qu'il atteste leur consentement, celui-ci ne peut être révoqué.

« Votre consentement est-il entièrement volontaire et non motivé par des menaces, des promesses ou des incitations condamnables ? », demande-t-il à chaque délinquant.

À tour de rôle, les douze hommes consentent au transfèrement devant le juge Kudrle. Celui-ci conclut alors que, dans chaque cas, le consentement était volontaire et éclairé. De plus, chaque délinquant est tenu de notifier son consentement par écrit.

DES AGENTS DE CORRECTION CANADIENS PRENNENT LES DÉLINQUANTS SOUS LEUR GARDE

Une fois l'audience levée, une équipe d'escortes composée d'agents de correction attend les douze délinquants pour les prendre sous leur garde et pour les ramener au Canada. Ce matin-là, l'équipe avait pris la route du Centre régional de réception (CRR) à bord d'un véhicule servant à l'escorte, connu sous le nom de « camion du gardien », et à bord d'un autobus spécialement équipé. L'équipe d'escortes du SCC rencontre les délinquants et les prépare pour le chemin du retour, un voyage de quatre heures.

Les détenus sont fouillés à nu, et le personnel leur met les menottes aux mains et aux pieds. Ils montent ensuite dans l'autobus du SCC et sont placés par groupe de deux ou de trois derrière une barrière de sécurité, comme dans une cellule.

L'autobus et le camion du gardien sont rejoints par deux camionnettes, qui transportent les observateurs américains et canadiens ayant organisé le transfèrement et ayant participé à l'audience. Les véhicules du SCC ne contiennent aucune arme, toutes les armes à feu ayant été laissées à la frontière. Les quatre véhicules canadiens sont continuellement escortés, aux États-Unis, par deux véhicules de l'établissement Ray Brook, un à l'avant et un à l'arrière. Des agents de correction armés se trouvent dans les véhicules américains.

Avant d'arriver à la frontière canadienne, les



En quittant l'établissement Ray Brook, les quatre véhicules canadiens sont escortés par deux véhicules de l'établissement Ray Brook (camions blancs), un à l'avant et un à l'arrière. Des agents de correction armés se trouvent dans les véhicules américains.



Un agent correctionnel américain de l'établissement Ray Brook dit au revoir à Michael Lavoie, conducteur du camion du gardien du SCC.

Avant d'arriver à la frontière canadienne, les agents américains se rangent sur le côté et disent au revoir à leurs collègues canadiens et aux agents en visite. Les quatre autres véhicules poursuivent leur chemin jusqu'à la frontière canadienne.



Le convoi approche des douanes canadiennes à Saint-Bernard-de-Lacolle.



Le surveillant correctionnel du SCC Benoît Bertrand remet les passeports canadiens d'urgence des délinquants à l'agent de l'immigration François Jobidon.



Des agents de correction surveillent l'autobus, le temps que l'agent remplisse les formulaires d'immigration.



Des agents de correction attendent les délinquants, qui s'étirent les jambes lors d'un arrêt.

**À la frontière,
les agents du
SCC reprennent
leurs armes
à feu qu'ils
avaient laissées
là avant d'entrer
aux États-Unis.**

agents se rangent sur le côté et disent au revoir à leurs collègues canadiens et aux agents en visite. Les quatre autres véhicules poursuivent leur chemin jusqu'à la frontière canadienne.

TRAVERSER LA FRONTIÈRE

L'autobus, le camion du gardien et les camionnettes s'arrêtent à la frontière. Des passeports d'urgence, que les Missions canadiennes ont préparés pour les détenus spécialement pour ce transfert, sont alors présentés à un agent de l'immigration. Les agents du SCC retrouvent, du même coup, leurs armes à feu retenues à la frontière lorsqu'ils sont entrés aux États-Unis. Une fois la procédure d'entrée au pays terminée, les détenus sont accompagnés en dehors de l'autobus pour se rendre aux toilettes.

Quand tout le monde est de retour dans les véhicules et que tout est jugé fin prêt, le convoi reprend la route pour Montréal et pour le CRR, à Sainte-Anne-des-Plaines.

Le convoi roule prudemment sur l'autoroute, en veillant à la sécurité du public, des agents d'escorte et des détenus transférés. Les quatre

véhicules voyagent ensemble, en file. Si un autre véhicule s'intercale dans la lignée du convoi, le camion du gardien l'écarte habilement du chemin et l'éloigne de l'autobus.

Cette formation serrée et efficace se poursuit jusqu'à ce que le convoi atteigne le CRR. Rendus là, les détenus sont envoyés dans un établissement du SCC. Par suite de ce transfert, cinq des détenus restent dans la région du Québec tandis que, le jour suivant, les sept autres sont encore transférés, cette fois, dans des établissements situés dans les régions de l'Ontario et du Pacifique.

La journée fut longue pour tout le monde. Il a fallu des mois de préparation rigoureuse et d'étroite collaboration entre différents pays et différents systèmes judiciaires.

Ces préparatifs ont fait appel aux efforts assidus du personnel à chaque étape du processus. Douze Canadiens demeuraient incarcérés pour avoir commis des infractions dans un autre pays. Mais, au crépuscule de cette journée de juin, ils sont enfin de retour en terre familière. ♦



C'est la fin d'une longue journée. Des délégués se tiennent devant le CRR à Sainte-Anne-des-Plaines. De gauche à droite : Lisa Kahn, avocate plaidante, unité des transfèrements internationaux des prisonniers, département de la Justice des États-Unis; Brenda Price, spécialiste juridique, unité des transfèrements internationaux des prisonniers, département de la Justice des États-Unis; Joseph Daou, spécialiste de criminologie, unité des transfèrements internationaux, Service correctionnel du Canada (SCC); Paula A. Wolff, chef de l'unité des transfèrements internationaux des prisonniers, département de la Justice des États-Unis; Lorraine Lachance, analyste au sein de l'Unité des transfèrements internationaux, (SCC); Hélène Bouchard, agente consulaire, ambassade du Canada à Washington (D.C.); Nancy Collins, agente de gestion des cas (É-U), Direction générale des affaires consulaires, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI); Richard Preston, chef adjoint, unité des transfèrements internationaux des prisonniers, département de la Justice des États-Unis; Kimberly Lorentz, agente consulaire, consulat général du Canada à Buffalo (New York); Stacy Stone, agente de projets, unité des transfèrements internationaux, (SCC).

L'Unité des transfèrements internationaux du SCC

Le Programme de transfèrements internationaux du SCC est administré par l'Unité des transfèrements internationaux de l'administration centrale, avec l'aide du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et de ses missions à l'étranger.

On compte actuellement plus de 3 000 Canadiens incarcérés à l'étranger et quelque 1 100 délinquants étrangers purgeant des peines au Canada. Au début des années 70, le Canada et les États-Unis ont conclu une entente afin de permettre aux délinquants canadiens et américains de purger leur peine dans leur pays de citoyenneté respectif. Le Canada a depuis conclu des ententes de transfèrements internationaux avec 119 pays souverains.



M. Serge Boudreau, gestionnaire, Transfèrements internationaux

Depuis 1978 et en vertu de ces ententes, le Canada a rapatrié 967 de ses citoyens, alors que 116 délinquants étrangers qui avaient été condamnés au Canada sont retournés dans leur pays d'origine.

Monsieur Serge Boudreau, gestionnaire, Transfèrements internationaux, dit qu'« il s'agit fondamentalement d'un programme humanitaire, qui s'inscrit dans la Mission du SCC. Il a pour but de permettre aux délinquants de purger leur peine imposée à l'étranger dans leur pays de citoyenneté. »

« Il s'agit là d'une initiative visant à éviter aux délinquants et à leur famille des difficultés excessives, et à faciliter la future réinsertion sociale des détenus. »

Les décisions en matière de transfert international sont discrétionnaires. Pour qu'il y ait transfert, le pays de condamnation et le pays de citoyenneté et d'accueil doivent s'entendre. Le délinquant doit également donner son consentement.

Au Canada, tous les transfèrements doivent être approuvés par le solliciteur général. ♦

La LSCMLC réflexion sur les dix premières années

Par Fred Mohlmann, analyste principal des politiques, Direction des politiques correctionnelles, ministère du Solliciteur général du Canada

Bien que le taux de criminalité ait diminué régulièrement au cours de la dernière décennie, de nombreux États misent plus qu'auparavant sur l'incarcération pour assurer la sécurité du public. Certains experts attribuent cet état de chose au fait que la population fait moins confiance au système de justice pénale. En raison de la peur du crime, du désenchantement face aux programmes de réadaptation et aux solutions de rechange à l'incarcération, de l'augmentation de la criminalité chez les jeunes et de l'importance accordée aux droits des victimes, on favorise les peines plus longues et plus sévères.

Au Canada, la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC) a été élaborée dans un contexte où l'on retrouvait beaucoup de ces éléments. Pourtant, dix ans après la promulgation de la Loi, le taux de criminalité est en baisse au pays et la population est plus en sécurité. À l'approche du 10^e anniversaire de la LSCMLC, cela vaudrait la peine que nous examinions comment et pourquoi nous avons obtenu ces résultats.

DES RÉFORMES CONCERTÉES

Il existe des liens évidents entre la réforme du droit pénal et la réforme du système correctionnel au Canada. Durant les années 1970, les pénitenciers ont connu une longue période de troubles et de violence. Dans son rapport au Parlement de 1976, le Sous-comité sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada concluait que les problèmes importants du système pénitentiaire étaient liés au fait que les organismes de justice pénale n'avaient pas de buts communs.

Cette observation avait déjà été formulée, notamment dans le rapport de 1969 du Comité canadien de la réforme pénale et correctionnelle et dans diverses études menées durant les années 1970 par la Commission de réforme du droit du Canada.

Les troubles dans les pénitenciers et le mécontentement croissant de la population à l'égard d'autres composantes du système de justice pénale indiquaient qu'il était urgent de réviser le *Code criminel* du Canada, qui datait de 90 ans, et les lois connexes. Plus tard, en 1979, tous les ministres fédéraux et provinciaux responsables des divers aspects du système de

justice pénale ont convenu qu'il fallait procéder à une révision du droit pénal – une étude générale et approfondie visant à hâter la promulgation de lois pénales modernes et adaptées aux besoins de la population du Canada.

LE CADRE DE RÉVISION

Le droit pénal dans la société canadienne, document publié par le ministère de la Justice en août 1982, a servi de cadre pour cette révision. Afin de guider le travail considérable qui allait s'étendre sur une quinzaine d'années, on a utilisé comme base la définition suivante (tirée du document mentionné ci-dessus) :

Le droit pénal a pour objet de contribuer à faire régner la justice, la paix et la sécurité dans la société au moyen d'un ensemble de prohibitions, de sanctions et de procédures destinées à réagir de façon équitable et appropriée aux comportements répréhensibles qui causent ou menacent de causer un préjudice grave aux personnes ou à la collectivité.

Au moment où cette définition a été formulée, nombreux étaient ceux qui croyaient que le droit pénal et la façon dont il était administré donnaient souvent lieu à un recours excessif à l'incarcération.

Se basant sur l'information obtenue dans le cadre du projet de révision du droit pénal, le gouvernement a publié *Vers une réforme*, un document de consultation qui renfermait des propositions législatives sur la détermination de la peine, les services correctionnels et la mise en liberté sous condition. Ce document proposait diverses mesures pour améliorer le système de justice pénale :

- Énoncer clairement les objectifs et les principes.
- Regagner la confiance du public, répondre aux craintes de la population à propos de la criminalité et à ses préoccupations à l'égard de la justice pénale, renseigner davantage le public sur le crime et la justice pénale.
- Favoriser une plus grande équité et une plus grande prévisibilité dans le système et dans les décisions concernant les délinquants, y compris les femmes et les Autochtones.
- Augmenter l'efficacité de la détermination de la peine, de l'administration des peines et de la mise en liberté sous condition en

améliorant la capacité d'évaluer et de réduire le risque (actuel et futur) que présentent les délinquants.

- Favoriser la restriction dans le recours aux sanctions pénales, et encourager l'utilisation la plus efficace des ressources.
- Réduire le recours excessif à l'incarcération et favoriser l'application de solutions de rechange.

La mise en place de ces mesures s'est faite en deux étapes : la promulgation de la LSCMLC, le 1^{er} novembre 1992, et la modification de dispositions du *Code criminel* et de la LSCMLC en 1996. À la fin de cette période, la notion de maintien d'une société juste, paisible et sûre était incluse à la fois dans l'énoncé d'objet de la détermination de la peine du *Code criminel* et dans l'énoncé d'objet de la LSCMLC.

DEUX ÉLÉMENTS DANS UNE MÊME LOI

La LSCMLC englobe les dispositions législatives qu'on trouvait auparavant dans l'*Acte des pénitenciers* (1868) et la *Loi sur la libération conditionnelle* (1959), et elle souligne le double objectif du système correctionnel :

Le système correctionnel vise à contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité, d'une part, en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et



Fred Mohlmann

La décision de maintenir la libération conditionnelle se fonde à la fois sur des études qui ont prouvé que la libération conditionnelle est un outil efficace pour protéger le public et sur le soutien de la population

de surveillance sécuritaires et humaines, et d'autre part, en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois.

LA DÉCISION DE MAINTENIR LA LIBÉRATION CONDITIONNELLE

Pendant le processus de révision du droit pénal, on avait envisagé de supprimer la mise en liberté sous condition (libération conditionnelle et libération d'office) en présumant qu'on imposerait des peines plus courtes, mais que les délinquants resteraient incarcérés pendant toute la durée de leur peine. On a toutefois rejeté cette proposition en se fondant à la fois sur des études qui ont prouvé que la libération conditionnelle est un outil efficace pour protéger le public.

Même si l'on a décidé de conserver la libération conditionnelle et les formes de mise en liberté à court terme en vertu de la LSCMLC, leur utilisation a été soumise à plusieurs restrictions et à d'autres mesures destinées à augmenter la protection du public et à conserver la confiance du public.

Le maintien de la mise en liberté sous condition assujettie à ces dispositions a permis de continuer à assurer la protection du public sans avoir recours à des mesures nécessitant la construction d'autres prisons ou entraînant le surpeuplement des prisons. De façon générale, environ 40 p. 100 des délinquants sous responsabilité fédérale sont sous surveillance dans la collectivité, en liberté sous condition, et 60 p. 100 sont incarcérés. Ce rapport n'a pas changé depuis l'entrée en vigueur de la LSCMLC.

L'ÉVALUATION DE LA LSCMLC

Plusieurs données indiquent que les mesures introduites par la LSCMLC ont contribué à augmenter la sécurité du public. En 1994-1995, le nombre total de condamnations imposées pour des infractions violentes commises par des délinquants bénéficiant d'une forme ou d'une autre de liberté sous condition était de 339. Ce nombre est passé à 188 en 2000-2001. La baisse du nombre total de condamnations pour infractions violentes se

reflète dans le taux de crimes avec violence commis par des délinquants sous surveillance pendant la même période. En 1994-1995, le nombre de condamnations pour 1 000 délinquants en semi-liberté était de 58 – en 2000-2001, il était seulement de 18. On a observé une diminution semblable dans le cas des délinquants en liberté conditionnelle totale et en liberté d'office durant cette période.

LES RÉFORMES DE LA DÉTERMINATION DE LA PEINE

Après l'entrée en vigueur de la LSCMLC, on a apporté des modifications à la détermination de la peine, en septembre 1996. Ces réformes comprenaient les éléments suivants :

- ajout de l'objectif et des principes de la détermination de la peine dans le *Code criminel*;
- programmes de mesures de rechange;
- création de la condamnation avec sursis.

Ces mesures ont permis de réduire considérablement le recours à l'incarcération tout en maintenant la sécurité du public.

RETARDER LA CROISSANCE DE LA POPULATION CARCÉRALE

Au Canada, la croissance de la population carcérale s'est poursuivie durant une grande partie de la période pendant laquelle on a élaboré la LSCMLC et les modifications au *Code criminel*. Durant l'exercice 1980-1981, le nombre de délinquants incarcérés était de 22 735. Parmi ces détenus, 14 090 étaient dans des prisons provinciales et 8 645 dans des établissements fédéraux. En 1994-1995, ce nombre était passé à 33 759 – 19 811 dans des établissements provinciaux et 13 948 dans des pénitenciers fédéraux -, ce qui représentait un taux d'incarcération de 136 pour 100 000 habitants.

À partir de janvier 1995, les gouvernements fédéral et provinciaux ont travaillé ensemble à élaborer des solutions pratiques pour mettre fin à cette croissance alarmante et insoutenable : traitement de la toxicomanie, programmes communautaires pour les délinquants présentant un faible risque, recours plus fréquent aux programmes de déjudiciarisation, mesures de rechange de la justice réparatrice et médiation, méthodes et techniques d'évaluation du risque.

Ces mesures ont contribué à réduire la population carcérale totale au Canada, qui est passée de 34 041 en 1996-1997 à 31 467 en 1999-2000. On prévoit que la population carcérale sous responsabilité fédérale augmentera à un taux d'un peu plus de 1 p. 100 au cours des trois prochaines années.

UNE CONSTANTE : LA PEUR DU CRIME

Les progrès réalisés dans la réduction du recours à l'incarcération au Canada sont survenus au moment où les crimes déclarés par les services de police sont tombés à leur plus bas niveau depuis 1979. Malgré cela, la crainte des Canadiens et des Canadiennes face au crime continue d'augmenter. Divers sondages d'opinion et groupes d'enquête ont montré que de nombreux citoyens croient que la criminalité a augmenté, que les crimes sont plus violents, et que le système de justice pénale est trop indulgent et manque de cohérence. Toutefois, nombreux sont ceux qui sont en faveur des peines non privatives de liberté pour les délinquants non violents, même parmi les personnes qui favorisent les peines plus sévères pour certains crimes.

Tout cela montre que l'éducation du public est importante si l'on veut maintenir à long terme des politiques de justice pénale efficaces dans une société démocratique où les perceptions et les opinions du public peuvent souvent persuader les élus de prôner contre le crime des mesures rigoureuses qui tendent à accorder une grande place au recours plus fréquent à l'incarcération.

DÉPART RÉUSSI, AVENIR PROMETTEUR

Au cours des dix dernières années, la LSCMLC et les réformes de la détermination de la peine ont beaucoup aidé à faire du Canada une société juste, paisible et sûre. Il y a évidemment encore beaucoup à accomplir. Il reste à voir jusqu'où nous pouvons aller et jusqu'où nous irons. La réponse dépend en grande partie de la façon dont le système pénal et les institutions qui le soutiennent pourront travailler individuellement et en harmonie, et de l'accueil que fera le public aux résultats obtenus. Quelle que soit cette réponse, elle se manifesterait invariablement dans le taux d'incarcération et la taille de la population carcérale. ♦

Le SCC participe à la 14^e Conférence internationale sur le SIDA

Par Odette LeBlanc-Pellerin, chef, Services cliniques, région de l'Atlantique

Photos : Odette LeBlanc-Pellerin



L'inscription à la conférence

La 14^e Conférence internationale sur le SIDA s'est tenue à Barcelone, en Espagne, du 7 au 12 juillet 2002. Le Canada (représenté par des membres du gouvernement fédéral et d'organismes non gouvernementaux) a participé à chacune des conférences internationales portant sur ce thème et a été l'hôte de deux d'entre elles : celle de Montréal en 1998 et celle de Vancouver en 1996. La candidature de Toronto comme ville-hôte de la conférence de 2006 a été confirmée.

Le nombre lui-même de participants à la conférence de cette année, soit 15 000 délégués provenant de 150 pays, reflète bien la gravité de l'épidémie du SIDA, que l'un des orateurs de clôture, monsieur Nelson Mandela, qualifie comme étant « la maladie qui a déclaré la guerre à l'humanité ». Aujourd'hui, deux décennies après la découverte de cette maladie, la pandémie du SIDA tue une personne toutes les dix secondes [une pandémie est une épidémie qui fait rage dans plus d'un continent à la fois].

LES PARTICIPANTS

Le « stand du Canada », créé pour la conférence de 2000 à Durban, en Afrique du Sud, a été installé dans le hall d'exposition de la Fira de Barcelona. Ainsi, quatre organismes fédéraux y étaient représentés : Santé Canada, le Service correctionnel du Canada (SCC), l'Agence canadienne de développement international et les Instituts de recherche en santé du Canada. Richard Johnson, coordonnateur régional, Services de santé, région des Prairies, et moi-même avons été choisis comme porte-parole du SCC lors de cet événement. Des représentants de certains organismes canadiens de lutte contre le VIH/SIDA et des

partenaires de la Stratégie canadienne sur le VIH/SIDA, notamment le Réseau juridique canadien VIH/SIDA et le Conseil international des ONG de lutte contre le SIDA, étaient également présents, accompagnés par la délégation canadienne dirigée par M^{me} Susan Whelan, ministre responsable de la coopération internationale.

Cette conférence médicale a été l'une des plus illustres compte tenu de la renommée des chercheurs et des scientifiques qui y ont présenté des exposés sur leurs récentes découvertes. Bon nombre d'experts présents, notamment MM. Robert Gallo, Anthony Fauci et Paul Volberding ont associé leur travail à l'épidémie du VIH/SIDA depuis le début des années 80, moment où cette maladie a été initialement diagnostiquée.



Une murale fraîchement peinte en face du stand du Canada

LE PROGRAMME

Le programme de la conférence avait été élaboré de façon à ce que tous les participants, qu'ils proviennent d'organismes scientifiques ou communautaires, puissent apprendre les uns des autres et retourner dans leur milieu de travail respectif avec un bagage de nouvelles connaissances. En plus des centaines de discours liminaires, d'ateliers d'acquisition de connaissances et de séances de démonstration, les possibilités de réseautage étaient exceptionnellement intéressantes, puisque chacun avait la chance de partager ses expériences avec de nombreux autres participants aux prises avec les mêmes problèmes.

L'ATTENTION N'EST TOUJOURS PAS TOURNÉE VERS LES PRISONS...

Le SCC est assurément considéré comme le leader mondial en ce qui touche la prévention et le traitement du VIH/SIDA, le thème principal de la conférence de cette année.

Cependant, les médias portent peu d'attention aux prisons comparativement à celle portée aux actions politiques nécessaires pour obtenir les 10 milliards de dollars requis chaque année pour acheter des médicaments, particulièrement pour aider les peuples du Tiers-Monde touchés par cette maladie (des 40 millions de personnes atteintes dans le monde, 28,5 millions d'entre elles vivent en Afrique subsaharienne). Les activistes ont également critiqué la situation des femmes dans bon nombre de ces pays. Ainsi, l'autonomisation des femmes est une question qui revient inlassablement, puisque l'inégalité des sexes place celles-ci dans une situation de vulnérabilité face au VIH/SIDA.

FAIRE PLACE À L'AMÉLIORATION

De toutes les recommandations soumises aux discussions lors de la séance plénière finale, celle qui pourrait attirer sur le SCC davantage d'attention lors de la conférence à Toronto en 2006 porte sur l'approvisionnement des détenus faisant usage de drogues en seringues stérilisées. Certains pays d'Europe, tels que l'Espagne, l'Allemagne et la Suisse, ainsi que certaines administrations en Australie ont surpassé le SCC de ce point de vue, car des programmes très efficaces d'échange des seringues ont été mis en place depuis bon nombre d'années dans leurs prisons.

SOYONS FIERS DES PROGRÈS RÉALISÉS

Les détenus du SCC ont accès depuis plusieurs années à d'excellents soins de santé. Bon nombre de nos détenus touchés par la maladie ont été les premiers à recevoir les plus récents médicaments antirétroviraux, dont 17 sont maintenant sur le marché. Le SCC mérite également d'être reconnu pour ses mesures de prévention mises en place au cours de la dernière décennie (p. ex., la distribution de condoms, la désinfection à l'eau de Javel, le traitement à la méthadone, les programmes de traitement de la toxicomanie).

« Il est satisfaisant de constater que le SCC occupe une place de leader parmi tous les services correctionnels du monde. La conférence fut une excellente occasion de comparer les similitudes entre les stratégies relatives aux maladies infectieuses du SCC et celles d'autres pays ou organismes. » —Richard Johnson, Services de santé pour délinquants atteints de maladies infectieuses, région des Prairies ♦

Habitat pour l'humanité

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Le 16 août 2002, cinq membres de l'équipe du Service correctionnel du Canada (SCC) ont retroussé leurs manches, scié des planches et frappé du marteau en vue de construire une maison pour une famille nécessiteuse.

Cette année, *Habitat pour l'humanité* de la région de la capitale nationale (HPH-RCN), en partenariat avec HPH-Canada, a organisé du 9 au 16 août 2002 le 8^e projet annuel Ed Schreyer. En six jours, l'organisme a construit dix maisons, situées entre les avenues Goth et Daoust, un emplacement idéal pour les familles, qui seront ainsi proches d'écoles et d'un centre communautaire.

Habitat pour l'humanité est un organisme indépendant, à but non lucratif, qui s'emploie



La gagnante du premier tirage dans le cadre du projet Habitat pour l'humanité est Alma Ianiro, Vérification et Accréditation de programmes (au centre) avec la championne de Habitat pour l'humanité Laura Contini et Pierre Allard, Commissaire adjoint, Secteur de l'engagement communautaire.

à construire des maisons abordables, simples et décentes, en partenariat avec des familles dans le besoin. L'organisme part du principe qu'un logement décent constitue un droit humain fondamental.



L'équipe de construction du SCC. De gauche à droite : Dernière rangée : Jim Murphy, Tim Byrne et André Landry. Rangée du milieu : Everett Dunham, Lucie McClung, Jane Miller Ashton. Rangée avant : Christine Cloutier et Laura Contini

Il ne s'agit pas de donner gratuitement des maisons aux familles, mais d'unir les efforts de futurs propriétaires, de gens d'affaires, de donateurs et de travailleurs bénévoles. L'organisme, qui a vu le jour en 1976, est aujourd'hui actif dans une soixantaine de pays. Il a permis de construire plus de 100 000 maisons un peu partout dans le monde. Ses bénévoles les plus célèbres sont l'ancien président des États-Unis, Jimmy Carter, et sa femme, Roslyn. ♦

Forum d'experts internationaux Établissement d'un plan d'action en matière de recherche correctionnelle sur la toxicomanie

Par Suzanne Leclerc, gestionnaire des communications, Secteur des communications et de la consultation

Le SCC contribue à créer des collectivités plus sûres en faisant davantage d'efforts pour réduire les effets négatifs liés à la toxicomanie.

C'est avec fierté que le Centre de recherche en toxicomanie (CRT) du Service correctionnel du Canada (SCC) a organisé le Forum d'experts internationaux sur la toxicomanie et la justice pénale, qui a eu lieu à Charlottetown, à l'Île-du-Prince-Édouard, du 30 avril au 2 mai 2002. Ce forum était parrainé par deux partenaires du SCC : le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT) et le Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal (CICC).

Cette rencontre avait plusieurs objectifs : établir des priorités en matière de recherche et d'élaboration de programmes portant sur l'abus de drogues et d'alcool dans le milieu correctionnel; créer des occasions de travailler en partenariat; étudier l'approche correctionnelle des autres pays participants ainsi que leur façon d'aborder le problème de la toxicomanie; découvrir des façons de lutter contre la toxicomanie grâce à des interventions uniques.

DES ÉCHANGES D'INFORMATION AVANTAGEUX

Le forum, le tout premier du genre au Canada, a réuni plus de 160 délégués venus de 12 pays,



De gauche à droite : Michel Perron, directeur exécutif, CCLAT; Lawrence MacAulay, ancien solliciteur général; Lucie McClung, commissaire, SCC

et y compris des représentants d'organismes correctionnels provinciaux et territoriaux, des représentants d'organismes communautaires de lutte contre la toxicomanie ainsi que des chercheurs et des experts internationaux. Au cours des nombreux ateliers, exercices d'établissement de priorités et assemblées plénières, les experts ont partagé leur point de vue sur leur propre système correctionnel, sur les problèmes de drogue et d'alcool dans leurs établissements et ont déterminé également les principales activités de recherche et de développement qui contribuent à la lutte contre la toxicomanie dans le domaine correctionnel.

Les délégués canadiens, de même que leurs homologues, ont grandement bénéficié de ces échanges d'information. De plus, un rapport complet a été rédigé sur les priorités établies au cours du forum. Les experts ont cerné plus de 160 domaines de recherche qui seront étudiés

et utilisés dans l'élaboration d'un plan d'action quinquennal en matière de recherche et de développement. Parmi les priorités établies, on note que :

- Les partenariats à l'échelle nationale et internationale sont essentiels pour favoriser la recherche et déterminer les connaissances à acquérir.
- Les résultats de la recherche doivent être communiqués au personnel opérationnel.
- Les programmes doivent être évalués davantage pour déterminer les meilleures pratiques.
- On doit effectuer davantage de recherches, notamment sur le SAF/EAF (syndrome d'alcoolisation fœtale / effets de l'alcoolisation fœtale), sur les maladies infectieuses et sur les mesures de substitution à l'incarcération.

UNE ÉTUDE SUR LE LIEN DE CAUSALITÉ ENTRE LA TOXICOMANIE ET LA CRIMINALITÉ

À l'occasion d'une conférence de presse organisée dans le cadre du forum, le solliciteur général du Canada, monsieur Lawrence MacAulay, et le directeur exécutif du CCLAT, Michel Perron, ont rendu publique une étude nationale sur la toxicomanie et la criminalité au Canada. Elle a été menée par Kai Pernanen de la *National Institute for Alcohol and Drug Research* en Norvège et de la Uppsala University en Suède, ainsi que par Serge Brochu, directeur du CICC. L'étude, *Proportions des crimes associés à l'alcool et aux autres drogues au Canada*, est le résultat de trois années de recherche et permet de comprendre en profondeur le lien entre la criminalité et la toxicomanie. Cette étude, menée auprès de 10 000 délinquants et délinquants incarcérés dans des établissements provinciaux et fédéraux, établit un lien direct de causalité entre l'abus d'alcool, la consommation de drogues illicites et les infractions. Selon cette étude, l'intoxication alcoolique a joué un rôle important dans les crimes avec violence qui ont été commis par les délinquants sous responsabilité fédérale.



De gauche à droite : Kelvin SY Pang, sous-commissaire, Hong Kong Correctional Services; Larry Motiuk, directeur général, Recherche, SC; Mathias KC Chan, agent en chef, Recherche, Hong Kong Correctional Services.

« Cette étude nous a permis de comprendre beaucoup mieux les méfaits de la toxicomanie sur la société canadienne », a déclaré M. MacAulay. « Les découvertes et les données statistiques qu'elle renferme seront utilisées à

l'avenir pour élaborer les politiques et les programmes de traitement des délinquants toxicomanes. »

Pour en savoir davantage sur cette étude, veuillez consulter le site Web du ministre du Solliciteur général, à l'adresse suivante : www.sgc.gc.ca

LE PROGRAMME NATIONAL DE TRAITEMENT D'ENTRETIEN À LA MÉTHADONE

Entre autres sujets d'importance abordés à la conférence de presse, la commissaire du SCC, Lucie McClung, a annoncé que le Programme national de traitement d'entretien à la méthadone (PNTEM) sera maintenant offert dans un nombre accru d'établissements. « Le SCC travaille constamment à élaborer de nouveaux programmes de traitement pour les délinquants toxicomanes, a affirmé M^{me} McClung. Le programme de traitement d'entretien à la méthadone s'est avéré bénéfique aux délinquants toxicomanes. Il est dorénavant accessible dans un nombre accru d'établissements du service correctionnel fédéral. »

La méthadone est un traitement médical approuvé et réputé qui est utilisé dans le cadre du programme de lutte contre la toxicomanie destiné aux personnes souffrant d'une dépendance aux drogues ou à l'alcool. Ce programme est un moyen important de contrer la transmission du VIH ainsi que d'autres maladies infectieuses dans les pénitenciers fédéraux. Dans l'intérêt de la santé publique, le SCC se doit de tout faire en son pouvoir pour freiner la transmission de maladies infectieuses et pour préserver un milieu sain et sans drogues afin de permettre aux délinquants de réintégrer la collectivité en tant que citoyens respectueux des lois. Le traitement à la méthadone, combiné à un programme de lutte contre la toxicomanie et à du counselling, vise à aider les délinquants à renoncer graduellement à toute consommation de drogues et, forcément, à réduire le risque de récidive. ♦

Du vélo pour une bonne cause



Par Troy Demers, agent de projet, Secteur de l'engagement communautaire

Le samedi 27 avril 2002, quatorze employés du Service correctionnel du Canada (SCC), un employé de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) et plusieurs de leurs amis ont participé à une randonnée en grand vélo à Osgoode, en Ontario, afin d'amasser des fonds pour la lutte contre les maladies cardiaques. L'activité a permis de recueillir plus de 26 400 \$.

On a promis aux participants que cette levée de fonds unique leur permettrait de s'amuser et de se mettre en forme en équipe. « Cette randonnée est une idée formidable et c'est pour une bonne cause », affirme le capitaine de l'équipe Scott Harris, directeur intérimaire, Justice réparatrice et règlement des différends. Résident d'Osgoode et membre du Club Lions local, M. Harris, a participé à l'activité et aidé la Fondation des maladies du cœur de l'Ontario à l'organiser.

Le grand vélo peut asseoir 30 cyclistes. Il est muni d'une chaîne stéréo CD Sony, qui a fait la joie des participants. Le siège le plus prisé, soit le moins exigeant, est normalement réservé à celui qui a amassé le plus de fonds. L'équipe a plutôt choisi de l'accorder au participant le plus âgé. Assis sur un siège tout coussiné et couronné comme un roi, Tom Hall n'a même pas eu besoin de pédaler.

Le départ a eu lieu au centre communautaire. Les participants ont parcouru environ deux kilomètres dans les environs. Grand nombre de personnes le long de la route les ont vivement encouragés.

Les membres de l'équipe du SCC ont amassé plus de 1 000 \$, grâce au parrainage de leurs collègues de l'administration centrale. Ils ont également reçu des casquettes, des t-shirts et des parapluies à titre de reconnaissance pour leurs efforts.

La randonnée à grand vélo est une activité importante de la Fondation des maladies du cœur. Merci à tous ceux qui ont contribué à son succès. Nous espérons que les employés du SCC participeront en grand nombre l'année prochaine.

Gardner's Plum Production a produit un DVD de cinq minutes sur les faits saillants de l'activité. Pour de plus amples renseignements, veuillez appeler au (613) 230-5567. ♦



Les membres de l'équipe du SCC sur le grand vélo de 30 places

Un meurtrier enfin dépisté

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Un nouvel ouvrage de Doug Clark, intitulé *Dark Paths, Cold Trails*, rend hommage à Shelley Hassard, une employée du Service correctionnel du Canada. Directrice à l'unité des services spécialisés du centre correctionnel communautaire Keele, elle a joué un rôle de premier plan dans la résolution d'un meurtre retentissant survenu il y a une dizaine d'années.

La victime, Alison Parrott, âgée de onze ans, avait été kidnappée, agressée sexuellement et assassinée à la fin de l'été 1986. Ce meurtre horrible avait semé la peur dans les foyers torontois et suscité énormément de compassion pour l'enfant et sa famille. Malgré une multitude d'indices, les policiers avaient été incapables d'incriminer un suspect.

Quelques mois plus tard, le dossier de Francis Roy fut transféré à Shelley Hassard. Comme bien d'autres délinquants sexuels du SCC, Roy avait été interrogé par les détectives des homicides peu de temps après le crime, puis acquitté de toute implication dans l'affaire. Malgré tout, au cours des semaines qui suivirent, Shelley multiplia ses soupçons à son égard – son attitude très positive ne correspondait tout simplement pas aux crimes sexuels sadiques décrits dans son dossier. Shelley avait la très nette impression que le cas modèle de liberté surveillée était trop beau pour être vrai.

En reconnaissance de son dévouement

À la fin novembre, Shelley Hassard s'est vu décerner une mention élogieuse. On l'a alors présentée en ces termes :

« Madame Shelley Hassard est reconnue pour son professionnalisme exemplaire. En outre, son dévouement pour la sécurité publique s'est manifesté par l'aide qu'elle a apportée aux policiers pour résoudre un meurtre notoire. Dans ce cas-ci, sa persévérance dans ce dossier difficile a mené à l'arrestation et à la condamnation d'un meurtrier dix ans après qu'il ait commis son crime. »

Après investigation et un examen diligent du dossier, Shelley présenta un document détaillé aux détectives des homicides intitulé *Reasons Why Roy is a Good Suspect in the Alison Parrott Murder*. Dans la première partie, elle montrait qu'il y avait de fortes probabilités que Roy et Parrott se soient rencontrés. Roy avait fait partie du club de course de High Park, où Alison s'était entraînée, et il connaissait le jargon du milieu.

He Has Done It Before était le titre de l'autre partie du rapport. Shelley notait que, lors de crimes antérieurs, les victimes avaient été attirées dans des endroits isolés. « Elles rencontraient Roy occasionnellement et avaient suffisamment confiance en lui pour se faire duper », écrivait-elle. « Roy sait mentir de manière convaincante et il n'est pas menaçant en apparence. Il est de petite taille, a l'enthousiasme d'un jeune garçon et le sourire attrayant. Il est sympathique, il a du bagout, il s'exprime assez clairement et a confiance en lui. »

En dressant le profil psychologique de Roy, Shelley fit état d'une évaluation phallo-métrique réalisée au pénitencier de Kingston, selon laquelle Roy aurait eu des tendances sadiques. On aurait par ailleurs diagnostiqué chez lui un trouble de la personnalité antisociale.

« Par-dessus tout, il s'estime un bon criminel et pense être capable de ne pas se faire prendre. » Dans son rapport, Shelley indiquait que Roy avait toujours eu de la difficulté à maîtriser sa colère, qui résulterait du milieu à prédominance féminine dans lequel il a grandi.

« À mon avis, écrivit Shelley aux autorités policières de Toronto, le modus operandi est semblable à l'affaire Parrott. Je sais qu'on a déjà enquêté sur Roy et que celui-ci a été blanchi, mais je pense que cela vaut la peine de réexaminer le dossier. »

Roy fut placé sous surveillance en raison d'autres crimes sexuels mais les policiers ne le considéraient toujours pas comme suspect principal dans l'affaire Parrott après avoir été blanchi au début. C'est avec une certaine

nervosité que Shelly le surveilla pendant presque un an avant qu'il ne soit transféré à Vancouver.

L'affaire fut ensuite mise de côté. Les journaux torontois tentaient tous les ans de raviver l'intérêt de la population en publiant des avis désespérés invitant tous ceux qui avaient des renseignements sur le meurtre d'Alison Parrott à agir. À nouveau, Shelley communiqua avec les policiers en 1996 et à sa surprise tomba sur le même agent qui, à l'origine, avait été chargé du dossier. Elle lui a refaxé le même document et a offert d'aider à retrouver le détenu qui, elle le savait déjà, avait redéménagé à Toronto.

Le jour suivant, elle reçut un appel de Vic Matanovic, sergent-détective et fondateur de la *Toronto Police Cold*



Shelley Hassard

Squad (à l'époque une escouade qui comptait un seul policier dont le travail est la résolution de vieux dossiers). Il affirma avoir scruté le dossier de Roy relativement aux meurtres de prostituées de Vancouver, qui faisaient la une des journaux. Roy avait vécu en Colombie-Britannique de 1988 à 1991.

Le lien possible avec le meurtre d'Alison Parrott, les habiletés analytiques du sergent Matanovic qui l'avaient conduit à Roy et les renseignements obtenus des autorités policières de Vancouver qui avaient examiné le dossier du SCC amenèrent l'escouade chargée de rouvrir les enquêtes à concentrer ses efforts sur Roy. Le 25 juillet 1996, exactement dix ans après la disparition de Alison, des analyses d'ADN provenant de mégots de cigarettes confirmèrent plus tard sa participation au meurtre d'Alison Parrott. Il fut appréhendé dans les jours qui suivirent, jugé et inculpé le 13 avril 1999. Il purge actuellement une peine d'emprisonnement à perpétuité au pénitencier de Kingston pour le meurtre d'Alison Parrott.

« C'est à la fois la plus fascinante et la plus dangereuse affaire à laquelle j'ai participé », a déclaré Shelley. « Je suis soulagée que Francis Roy ait finalement comparu en justice, et je suis très contente de la contribution que j'ai pu faire au nom du SCC. » ♦

La parole aux jeunes Semaine nationale de la fonction publique

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

« Il s'agit d'une journée pendant laquelle les jeunes peuvent dire ce qu'ils pensent et se faire entendre par les cadres », explique Matthew Byer, âgé de 28 ans et agent de projet au renouvellement du Système de gestion des délinquants.

Matthew était l'un des deux jeunes employés qui ont été choisis parmi le personnel de l'administration centrale pour participer à la journée de la jeunesse, une journée spéciale commanditée par le Conseil du Trésor. Cette séance de rencontre et d'échange entre les jeunes fonctionnaires a eu lieu au Centre RA à Ottawa durant la Semaine nationale de la fonction publique (SNFP). Les jeunes ont eu l'occasion d'entendre des conférenciers discuter de différentes questions relatives à la gestion, en plus de faire du réseautage avec

d'autres jeunes fonctionnaires venus de partout au Canada.

« Nous avons été encouragés à dire ce que nous pensions, sans crainte », déclare Nesrine Harb, analyste aux Ressources humaines. « Parmi les jeunes qui songent à travailler dans la fonction publique, beaucoup s'inquiètent de leur cheminement de carrière. Pour ma part, j'ai découvert que si on travaille fort et qu'on a des gestionnaires qui s'intéressent à notre carrière, on peut aller loin. »

Irving Kulik, commissaire adjoint, Opérations et programmes correctionnels et le « champion » du Service correctionnel du Canada (SCC) pour la SNFP, a fait remarquer que les commentaires sur la journée de la jeunesse et sur les autres activités organisées au cours de la semaine ont été très positifs. ♦

La CSA honore Jim Roberts

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

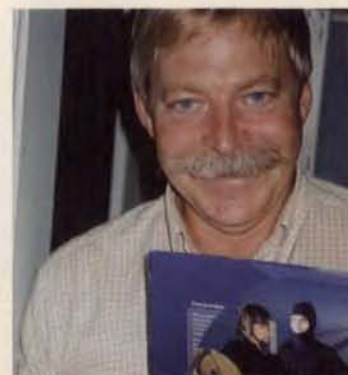
Jim Roberts, directeur des Technologies de la sécurité, a été honoré lors d'une cérémonie de remise de prix organisée par l'Association canadienne de normalisation (CSA) le 17 juin 2002, à Victoria. Monsieur Roberts a reçu l'Ordre du mérite pour son dévouement et son leadership dans l'élaboration et l'utilisation de normes CSA pour la protection de la tête et du visage destinées aux agents de correction et d'application de la loi au Canada.

« L'Ordre du mérite est notre façon de reconnaître les contributions remarquables que nos bénévoles font à la CSA chaque année, a déclaré Pat Keindel, présidente de la CSA. Leur engagement et leur leadership sont à la base de notre organisme. »

Monsieur Roberts a démontré son engagement en participant aux activités de la CSA et en assumant ses fonctions de directeur des Technologies de la sécurité au Service correctionnel du Canada. La mise au point du matériel de protection de la tête que doivent utiliser les agents de correction pendant les émeutes et les autres situations d'urgence a toujours été l'un de ses principaux objectifs. La réalisation de cet objectif a conduit à l'adoption d'une

mesure de sécurité qui doit plaire à monsieur Roberts : le personnel correctionnel est maintenant obligé d'utiliser du matériel de protection qui répond aux normes de la CSA.

« Les premiers casques de protection pourront bientôt être mis à l'essai sur place par nos équipes d'intervention d'urgence, a déclaré M. Roberts. Comme les besoins opérationnels avaient été définis avant la conception du casque, celui-ci devrait très bien faire l'affaire dans les situations réelles. » ♦



Jim Roberts tient un dépliant qui illustre le nouveau matériel approuvé par la CSA.

Deux vidéos du SCC gagnent des prix dans un festival de films

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Félicitations à M^{me} Suzanne Kukko de Carleton Productions ! Le film de cette productrice d'Ottawa, *From Nothing to Something : The NOVA Project*, a récemment remporté le premier prix lors du *American Correctional Association's (ACA) Video Festival 2002*.

Ce court-métrage, d'une durée d'une demi-heure, a été créé en collaboration avec CORCAN et le Secteur des délinquantes. Plus tôt, au cours de cette année, il a également obtenu une *Gold World Medal* au Festival de New York, festival reconnu à l'échelle internationale.

La vidéo *Création de choix : Changer des vies* s'est vue remporter les honneurs d'une deuxième place lors du Festival des films de l'ACA 2002.



Extrait visuel tiré de la vidéo *Création de choix : Changer des vies*

Ce premier prix a donc été remis à Suzanne lors du Congrès des services correctionnels organisé par l'ACA, qui s'est tenu à Anaheim, en Californie, du 3 au 8 août 2002, et cet événement a fait l'objet d'un article dans le magazine américain *Corrections Today*.

« C'est vraiment fantastique que l'*American Correctional Association* ait son propre festival de films et de vidéos, rapporte Suzanne, je suis vraiment heureuse que *Carleton Productions* et le Service correctionnel du Canada (SCC) aient remporté ces honneurs. Pour une compagnie de production, il est toujours plaisant de savoir que son travail est reconnu. Ce fut également une occasion parfaite pour le SCC de communiquer à ses homologues américains des renseignements sur certains de ses programmes et de ses politiques. »

Selon Nancy Stableforth, Sous-commissaire principale : « La vidéo *Création de choix : Changer des vies* est un produit de grande qualité qui permet de sensibiliser le public à la réalité du système correctionnel fédéral pour les délinquantes au Canada. »

Lettres à la rédaction



Rêver et réaliser ses rêves !

L'année dernière, M^{me} Bernadette Lockett, agente de correction de la prison de Sudbury en Angleterre, a passé trois mois au Canada en tant que participante à un programme d'échange entre Her Majesty's Prisons et le Service correctionnel du Canada (SCC). Pendant son séjour, elle a vécu à Montréal en travaillant dans deux établissements situés au Québec. Grâce à sa curiosité et à son enthousiasme, elle s'est fait de nombreux amis au Canada, et elle a pu en apprendre considérablement sur le fonctionnement de notre système correctionnel. Bernadette aimerait revenir au Canada et travailler au SCC à temps plein.

Ci-dessous, la lettre au rédacteur en chef de l'Entre Nous

Monsieur,

Je tiens à ce que les gens au Canada sachent combien je suis reconnaissante de la gentillesse et de l'amitié qu'ils m'ont témoignée, et comment l'exprimer sinon en l'écrivant !

Le vendredi 4 mai 2001 — une date que je n'oublierai jamais. Après avoir passé trois ans à écrire d'innombrables lettres à des pénitenciers aux États-Unis et au Canada, mes efforts ont finalement porté fruit. On m'a offert un échange de trois mois. Youpi ! C'était pour moi une chance de réaliser un rêve, et quel rêve : travailler dans un établissement correctionnel (deux, en fait) au Canada et apprendre comment fonctionne le système canadien.

Franchement, je n'aurais, pour rien au monde, laissé passer cette occasion. C'était un voyage de découverte : non seulement j'ai pu découvrir le Canada et ses merveilleux habitants mais aussi, je me suis découverte

moi-même. J'ai été invitée dans de nombreuses maisons où l'on m'a traitée comme un membre de la famille. C'était tellement émouvant et réconfortant.

Quand je suis montée dans l'avion pour rentrer en Angleterre, je n'ai pas pu contenir mes larmes. Je quittais non seulement un pays magnifique et mes nouveaux amis, mais encore j'y laissais mon cœur !

Je remercie tous les nombreux Canadiens qui m'ont aidée à réaliser mon rêve.

Bernadette Lockett
Her Majesty's Prisons
Sudbury, Ashbourne, Derbyshire
Angleterre

Entre Nous suscite de l'intérêt en Afrique

Après avoir lu le dernier numéro d'Entre Nous, Amos Kwabena Antwi, qui travaille à la prison locale de Krachi au Ghana (en Afrique occidentale), a eu l'idée d'écrire à la commissaire, Lucie McClung. Il avait lu l'article rédigé par Ed Muise, gérant d'unité, sur son travail au Kosovo et sur sa comparaison du système kosovar et de ses conditions au sein du système correctionnel du Canada.

« Toutes mes félicitations, très bon travail ! », a écrit M. Antwi.

Les articles du même numéro sur la réinsertion sociale et la libération conditionnelle, rédigés par Djamila Amellal et Doreen Dinn, ont aussi piqué sa curiosité : « Le Ghana songe à mettre en place un système de libération conditionnelle. Quels sont les dangers et les avantages que présente ce système à la collectivité et aux détenus ? ». Il a aussi posé des questions sur les programmes victimes-

délinquants, et a demandé au Service correctionnel du Canada de lui faire parvenir des documents sur bon nombre de questions correctionnelles.

La lettre de M. Antwi confirme notre opinion selon laquelle les messages que véhicule l'Entre Nous sont d'intérêt mondial. Elle montre aussi que les principes énoncés dans la mission du SCC dépassent les limites culturelles et géographiques.

Entre Nous De quatre à trois numéros

À compter du présent exercice financier, la périodicité du magazine *Entre Nous* passe de quatre à trois numéros.

La Rédaction pourra ainsi étoffer davantage les articles et choisir ce que nos collaborateurs des régions ont de mieux à offrir. Nous continuerons donc de publier des articles qui font état des pratiques exemplaires partout au Canada. Nous souhaitons ainsi piquer votre curiosité et vous inspirer.

La Rédaction continuera d'être à l'affût des meilleures pratiques correctionnelles des employés du SCC et se fera un plaisir de les partager avec vous. Nous avons hâte de vous rencontrer. Les articles du magazine *Entre Nous* devraient permettre à vos collègues de toutes les régions de mieux vous connaître.

Le rédacteur en chef,

Pierre Simard

LEADERSHIP Renouvelé

Administration centrale

Pierre Bernier
Directeur, Opérations
et procédures en
matière de sécurité
En poste depuis le
3 septembre 2002

Anne Kelly
Directrice générale,
Programmes et
réinsertion sociale
des délinquant(e)s
En poste depuis le
2 juillet 2002

Louis Brunet
Directeur, Planification
opérationnelle
En poste depuis le
1^{er} août 2002

Bill Staubi
Conseiller principal,
Régime opérationnel
En poste depuis le
8 juillet 2002

Mike Johnston
Directeur, Accès à
l'information et
protection des
renseignements
personnels
En poste depuis le
3 juin 2002

Lisa Allgaier
Directrice générale,
Questions autochtones
En poste à partir du
4 novembre 2002

Régions

Bernie Pitre
Directeur exécutif,
Centre régional de
psychiatrie des Prairies
Région des Prairies
En poste depuis le
3 septembre 2002

Brenda Lepage
Directrice,
Établissement
Riverbend
Région des Prairies
En poste depuis le
3 septembre 2002

Bill Peet
Conseiller spécial au
sous-commissaire
régional des Prairies
Région des Prairies
En poste depuis le
3 septembre 2002

Peter Guenther
Directeur, pénitencier
de la Saskatchewan
Région des Prairies
En poste depuis le
3 septembre 2002

Secteur de la
politique, de la
planification et de
la coordination

Le SCC en Namibie

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur
des communications et de la consultation

Quatre employés du Service correctionnel du Canada (SCC) sont revenus d'Afrique depuis peu, après une mission d'enseignement de trois mois auprès du Service correctionnel de la Namibie. D'après Vince Streukens, Chris Van Duyse, Leslie Ottenhoff et Brooke Weeks, instructeurs, ce voyage a été une réussite totale. Ils ont travaillé dans le cadre de quatre programmes de formation (deux pour les agents de correction et les agents de libération conditionnelle) ainsi que d'un programme sommaire à l'intention des gestionnaires.

« On a éprouvé des difficultés au début de la formation parce qu'il y avait quelques différences culturelles et parce que certains participants manquaient d'expérience en établissement, raconte Brooke Weeks. Toutefois, avec un peu d'adaptation, on y est arrivé ! Pour ma part, j'ai trouvé extrêmement intéressant de découvrir diverses cultures et d'autres approches correctionnelles. »

Les Canadiens passaient leur temps libre à lézarder sous le soleil brûlant ou à s'abriter des pluies torrentielles qui s'abattaient sur eux à l'occasion. Ils ont visité les célèbres parcs fauniques de la Namibie et ont goûté à la cuisine locale, une « cuisine de brousse » offrant une variété de plats comme l'autruche, le koudou (antilope) et un grand choix d'agneau rôti au barbecue.

Ce petit pays situé au sud du continent et baigné par l'Atlantique comprend 13 pénitenciers qui ont la responsabilité d'environ 5 000 détenus. La majorité des délinquants purgent des peines de trois ans ou moins pour des infractions contre les biens. La drogue et les crimes avec violence ne présentent pas un grave problème pour la société namibienne. Cependant, le nombre de personnes atteintes du sida ou souffrant de tuberculose ne cesse d'augmenter, tant dans la collectivité que dans les prisons.



Le commissaire Evaritus Shikongoon (à droite) et le sous-commissaire John Nyoka (à gauche).

*« Nous souhaitons
devenir l'un des
meilleurs services
correctionnels de
l'Afrique, et le SCC
nous aide à atteindre
notre but. »*



Brooke Weeks avec son premier groupe d'agents de libération conditionnelle

« On a éprouvé des difficultés au début de la formation parce qu'il y avait quelques différences culturelles et parce que certains participants manquaient d'expérience en établissement, raconte Brooke Weeks. Toutefois, avec un peu d'adaptation, on y est arrivé ! Pour ma part, j'ai trouvé extrêmement intéressant de découvrir diverses cultures et d'autres approches correctionnelles. »

En mai 1999, les instances correctionnelles namibiennes ont signé un protocole d'entente avec le SCC pour passer d'une approche traditionnelle à une approche qui privilégie la gestion des cas. Depuis lors, huit agents principaux du SCC se sont rendus en Namibie pour élaborer les plans d'action annuels des années à venir.

« Nous constatons qu'il y a beaucoup à apprendre du SCC », a déclaré récemment le commissaire namibien Evaristus Shikongoon durant une visite des établissements au Canada. « Nous souhaitons devenir l'un des meilleurs services correctionnels de l'Afrique, et le SCC nous aide à atteindre notre but. » ♦

Secteur de la
politique, de la
planification et de
la coordination

Canada et Lituanie Mission accomplie !

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications
et de la consultation

En 1999, le Service correctionnel du Canada (SCC) a lancé un ambitieux projet de coopération avec le gouvernement de la Lituanie ayant pour objectif de réformer le système correctionnel de cet ancien satellite soviétique. Aujourd'hui, soit trois ans plus tard, le Projet de services correctionnels Canada-Lituanie est achevé. Les principaux objectifs et activités prévus lors de sa création ont été réalisés, ce qui est un très grand succès.

La Lituanie a émergé à la suite de la chute de l'ancienne Union soviétique, au début des années 90. Cet État, nouvellement indépendant, a dû faire face à des obstacles de taille, tant au niveau de son développement social qu'économique. Malgré un manque de ressources et une économie titubante, le gouvernement du



Shandy-Lynn Briggs (deuxième à gauche) en compagnie d'une délégation de jeunes Lithuaniens. De gauche à droite : Eva Deveikyte, Saulius Rajuncius, Viktorija Buzaite et Virginija Vinogradnaite



De gauche à droite : Terry Sawatsky, directeur exécutif, Centre régional de santé du Pacifique; Dru Allen, Vanda Simanis et Shandy-Lynn Briggs

pays s'est intéressé de près aux normes relatives aux droits de la personne et aux règlements mis en place dans les pénitenciers, afin de pouvoir un jour adhérer à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et à la Communauté européenne.

Dans le cadre de ce Projet, financé en partie par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), les représentants de la Lituanie et du SCC ont dû faire la navette au-dessus de l'océan Atlantique pour jouer les rôles d'examineur, d'évaluateur et de conseiller. On a discuté des différents éléments de ce Projet, notamment le Code pénal et criminel lituanien, l'administration du pays, les ONG et la formation ainsi que différents projets qui touchent les délinquants et les jeunes contrevenants.

« Nous avons réussi à changer la façon de penser de nombreux experts correctionnels influents et importants en les incitant à songer à la réinsertion sociale, plutôt qu'au châtement, et à l'engagement communautaire, plutôt qu'au rejet de la collectivité », commente Dru Allen, directeur général, Renouveau organisationnel. Pendant trois ans, M. Allen a joué un rôle clé dans ce projet, et il a effectué 11 voyages en Lituanie au cours de cette période.

En plus d'atteindre tous les objectifs fixés, les participants au projet, plus particulièrement un nombre de jeunes souhaitant jouer un rôle à long terme et créer des services correctionnels axés sur la collectivité, ont réussi à établir des liens d'amitié et des partenariats de travail au cours de nombreux voyages d'études en Lituanie et au Canada.

Shandy-Lynn Briggs, une agente de libération conditionnelle du SCC, a rencontré une délégation de jeunes professionnels lithuaniens en visite au Canada et les a aidés à canaliser leurs énergies en vue d'élaborer un plan d'action qui leur servirait, une fois de retour chez eux.

« Ce fut fantastique d'avoir la chance de visiter la Lituanie pour constater les progrès accomplis à la suite de la mise en place de ce plan d'action », commente Shandy-Lynn. « Cette visite de dix jours nous a permis d'évaluer l'ampleur du succès obtenu grâce au voyage d'études à Toronto. »

« Ce projet nous a permis de constater à quel point le système correctionnel du Canada est progressif et humaniste, ainsi que d'apprécier l'importance donnée, dans notre pays, à atteindre des objectifs à long terme en matière de sécurité publique et de réinsertion sociale. Il nous a également été possible d'évaluer l'importance du travail de collaboration accompli par les responsables fédéraux et provinciaux, ainsi que ceux des ONG, afin d'offrir à un pays étranger une expertise de haut niveau. Le Projet de services correctionnels Canada-Lituanie n'est qu'un autre exemple démontrant la capacité du SCC de jouer, à titre de coopérateur, un rôle d'importance sur la scène internationale », rapporte Vanda Simanis, la dirigeante actuelle du projet. ♦

Secteur de la
politique, de la
planification et de
la coordination

Justice BEHIND THE WALLS

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Quelles sont les répercussions de la mission du Service correctionnel du Canada (SCC) et de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* sur les établissements fédéraux partout au pays ? C'est là une question à laquelle Michael Jackson (il ne s'agit pas du gars avec le gant !) – professeur de droit, conseil de la reine, défenseur des droits de l'homme et auteur – essaie de répondre dans son nouveau livre intitulé *Justice Behind the Walls*.

Jackson a parlé de ce qui l'a incité à rédiger cette étude de plus de 600 pages. Il s'est proposé de comparer les politiques correctionnelles actuellement en vigueur avec le fonctionnement réel des établissements correctionnels fédéraux. Dans son discours, il y avait un mélange, à la fois complexe et très clair, de philosophie, d'histoire, d'allusions à des modifications législatives et à la jurisprudence. Ses réflexions étaient appuyées par des années d'expérience que M. Jackson a acquise en assistant à des centaines d'audiences disciplinaires et de comités de réexamen des cas d'isolement préventif.

L'un des principaux objectifs du nouvel ouvrage de Michael Jackson était de favoriser un débat parmi les membres du personnel correctionnel et du public sur la nature de l'emprisonnement au Canada. La réaction de l'auditoire pendant la période de questions montrait clairement qu'il a atteint son objectif.

L'auteur a également fait une parenthèse pour parler de la récente publication du livre *Con Game* écrit par Michael Harris. « Ce que Michael Harris nous propose en fait est une somme de facteurs visant à allumer nos craintes. En cours de route,

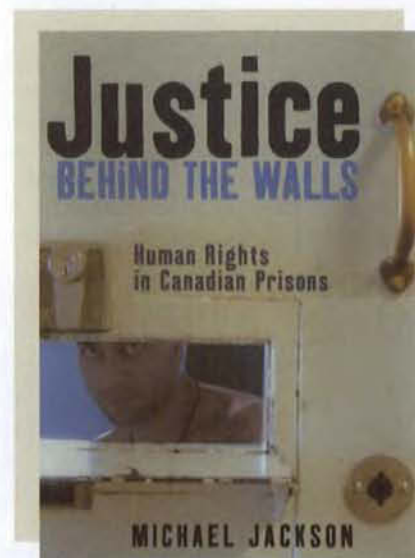
M. Harris réussit à mal interpréter l'histoire des politiques correctionnelles et les lois pertinentes (y compris l'incidence de la *Charte canadienne des droits et libertés*), et il comprend mal de nombreux faits. »

L'ouvrage *Justice Behind the Walls* est disponible en version cartonnée chez Douglas & McIntyre. On peut se le procurer aussi, gratuitement, sur le site Web de M. Jackson : www.justicebehindthewalls.net ♦



L'auteur Michael Jackson lors de la discussion, tenue le 7 mai dernier, avec Shereen Benzvy Miller, directrice générale, Affaires intergouvernementales

Au cours d'une discussion informelle organisée le 7 mai dernier à Ottawa par le Secteur de la politique, de la planification et de la coordination, à laquelle ont assisté de nombreux membres du personnel du SCC, M.



CORCAN

CORCAN célèbre son 10^e anniversaire

Par Ellen Henderson, conseillère principale en communications, CORCAN

En ce dixième anniversaire, CORCAN a de bonnes raisons de célébrer. L'organisme a dépassé les objectifs fixés dans son plan d'activités et a terminé l'année en dégageant des bénéfices. Voici quelques points saillants de son bilan reluisant :

- L'organisme est présent dans 25 centres d'emploi au pays. Il a placé plus de 1 100 délinquants chez de vrais employeurs et a aidé plus de 500 autres à s'engager à temps plein dans des études. Au total, il a servi plus de 1 930 clients.
- Sur le plan de la réinsertion sociale, CORCAN a mis au point deux outils d'évaluation normalisés, qui sont maintenant devenus des normes de l'industrie utilisées par les spécialistes en ressources humaines du monde entier.
- Plus de 5 100 détenus ont été engagés au cours de l'année, et 96 p.100 d'entre eux ont terminé leur affectation avec succès.

• Rien n'en dit plus long sur le rendement d'une entreprise que la fidélité de sa clientèle. Les clients satisfaits sont revenus faire affaire avec CORCAN à plusieurs reprises cette année, ce qui lui a valu une hausse des recettes de 18 p.100.

• Les détenus font l'éloge de CORCAN car, grâce à son aide, ils sont mieux préparés à la vie « en dehors ».

« Les années nous ont enseignés beaucoup. Nous avons résisté aux grandes difficultés qui se dressent devant tout nouvel organisme innovateur. Toutefois, lorsqu'on recule dans le temps, il semble que nous venons tout juste de commencer notre chemin en tant qu'organisme vivant », commente Sudin Ray, directeur exécutif, en contemplant les dix dernières années. ♦



Déjeuner de remise de prix Société Saint-Léonard du Canada et Option vie

Par Jodi McDonough, agente de projet, Initiatives communautaires

Photos : David Whiteley

Les 31 mai et 1^{er} juin 2002, les membres de la Société Saint-Léonard du Canada se sont rassemblés à Montréal, au Québec, dans le cadre de leur assemblée générale annuelle. Option vie a profité de l'occasion pour tenir également sa réunion nationale annuelle, regroupant ainsi les intervenants accompagnateurs, les organismes promoteurs et les coordonnateurs régionaux du pays.



Au cours de ces deux jours, la Société Saint-Léonard du Canada a tenu le Symposium Ken Bolton et le déjeuner annuel de remise de prix. La Journée Bolton vise à sensibiliser les gens aux questions touchant la sécurité communautaire, la prévention du crime et les prochains défis à relever. Le déjeuner de remise de prix, quant à lui, constitue l'occasion rêvée pour souligner les progrès et les réalisations qu'ont accomplis certaines personnes dans le domaine des services correctionnels communautaires ainsi que l'aide exceptionnelle qu'elles ont apportée.

Au cours de ces deux jours, la Société Saint-Léonard du Canada a tenu le Symposium Ken Bolton et le déjeuner annuel de remise de prix. Option vie a également remis le prix annuel Tom French, rendant ainsi hommage aux personnes dont les efforts et le dévouement ont grandement contribué à l'avancement du concept Option vie

Les prix ont été décernés à un certain nombre d'employés et de bénévoles de la Société Saint-Léonard.

Gilles Thibault, un employé du Service correctionnel du Canada à la retraite, a reçu le prix Callagher et Jim Murphy, directeur, Initiatives communautaires, le prix Cody.

Au cours de ce déjeuner, Option vie a également remis le prix annuel Tom French, rendant ainsi hommage aux personnes dont les efforts et le dévouement ont grandement contribué à l'avancement

du concept Option vie : Michel Dunn, intervenant principal, région du Québec; Michel Gagnon, directeur exécutif, maison Crossroads, Société St-Leonard, Montréal; et Wade Wright, Président, Groupe de comdamnés à perpétuité, établissement Warkworth. ♦



De gauche à droite : Michel Gagnon, directeur exécutif de la Maison Crossroads, de la Société Saint-Léonard de Montréal ; Gilles Thibault, employé du SCC à la retraite et récipiendaire du prix Gallagher; Lucie McClung, commissaire, SCC.



De gauche à droite : Jim Murphy, directeur, Initiatives communautaires, SCC et récipiendaire du prix Cody; Elizabeth White, directrice exécutive de la Société Saint-Léonard du Canada; Skip Graham, directeur exécutif, de la Maison Saint-Léonard de Windsor.



De gauche à droite : John Braithwaite, président, du Groupe national de ressources d'Option vie; Michel Dunn, intervenant accompagnateur principal, région du Québec, et récipiendaire du prix Tom French; René Durocher, intervenant accompagnateur, région des Prairies et représentant accompagnateur du Groupe national de ressources d'Option vie.

Faire le ménage dans les déchets dangereux La région du Québec fait preuve de vigilance

Par Paul Provost, conseiller principal en environnement

Photo : Alain Gauthier

Nous sommes pris avec eux régulièrement, nous devons les manipuler, les entreposer puis finalement en disposer. À défaut de réduire à la source notre consommation de produits dangereux, nous nous retrouvons inévitablement confrontés à gérer à la fin de leurs cycles de vie utile, des déchets dangereux. [Photo d'un exemple d'amas de déchets dangereux] Environnement Canada estime que le Canada produit chaque année environ huit millions de tonnes de déchets dangereux. Or, pas toujours facile ni évident la conformité en matière de gestion des matières dangereuses. Vérifications, ménage et suivis ont toutefois porté fruit au sein des établissements du SCC de la région du Québec.



Réjean Gravel, environmentaliste régional, AR-Québec (à gauche) et Guy Gagnon, Surveillant de la centrale thermique, établissement Leclerc (à droite) devant une palette à double fond qui assure un confinement secondaire en cas de bris/fuite des barils contenant des matières/déchets dangereux

DIVERS RISQUES

Typiquement, les déchets dangereux ou spéciaux comptent pour moins de 1 p. 100 du poids de tous les déchets produits dans un pénitencier. Ils regroupent les matières pouvant présenter un risque pour la santé humaine ou qui sont nocives pour l'environnement et nécessitent généralement une manutention ou une élimination spéciales. Qu'ils soient à l'état solide, liquide ou gazeux, les déchets dangereux possèdent une ou plusieurs des caractéristiques suivantes : explosifs, corrosifs, inflammables, réactifs, toxiques, infectieux, comburants et radioactifs. Ainsi, BPC, huiles usées, lubrifiants, peintures, pesticides, piles et batteries, solvants, nettoyants chimiques, etc., sont autant de produits qui composent le palmarès des déchets dangereux institutionnels.

S'ATTAQUER AU PROBLÈME

Un défi majeur qui complique l'atteinte de la conformité en matière de gestion des déchets dangereux en établissement, tient du fait que plusieurs secteurs institutionnels utilisent quotidiennement des produits dangereux : ateliers, industries CORCAN, garages, hôpitaux, centrales thermiques, etc. Conséquemment, l'entreposage des matières dangereuses et des déchets dangereux s'effectue dans plusieurs secteurs institutionnels, mais pas toujours avec la même rigueur...

Dans le but de résoudre le problème et pour s'assurer du maintien de la conformité en terme de stockage de produits dangereux, on a mené des vérifications dans tous les établissements de la région du Québec en 2001-2002

afin de constater les écarts par rapport aux bonnes pratiques et normes applicables. Selon Réjean Gravel, environmentaliste régional, AR-Québec, « l'ensemble de cet exercice de prévention de la pollution s'inscrivait dans une démarche globale, cohérente avec l'obligation d'instituer des plans d'urgences environnementaux en établissement. » Suite à ces vérifications environnementales, plusieurs mesures correctives ont été mises de l'avant, comme par exemple, l'acquisition d'équipements pour améliorer ou rendre plus sécuritaire l'entreposage des produits et déchets dangereux. [Voir photo montrant une palette d'entreposage à confinement secondaire] Finalement, certaines procédures internes concernant la manipulation, le stockage et la disposition annuelle des déchets dangereux devront également être revues afin de réduire encore davantage les risques à ce niveau. Certes, les inspections régulières des aires d'entreposage, la tenue de registres sur les quantités par catégorie de résidus entreposés ainsi que la publication de rapports de conformité feront partie du « ménage » visant à assurer un suivi sur la gestion des déchets dangereux.

POSER LES BONNES QUESTIONS

Au-delà des normes et du respect de la conformité, une saine gestion des déchets dangereux doit faire appel au bon jugement des consommateurs de produits dangereux. Ainsi, pour faire preuve d'écocivisme, il faut se poser trois questions avant d'acquiescer des produits dangereux : Est-ce que j'ai réellement

besoin de ce produit ? Quelle quantité dois-je acheter ? Comment vais-je me débarrasser des déchets dangereux après avoir utilisé le produit ? En somme, c'est une chose de bien gérer les déchets dangereux une fois que nous sommes pris avec, mais ça en est une autre d'aborder le problème à la source !

LE RESSERREMENT DES EXIGENCES

Actuellement, la réglementation provinciale et municipale régit la gestion des déchets dangereux en plus de diverses dispositions issues de législations fédérales dont : la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE), la *Loi sur les pêches*, la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses* (LTMD et règlement affilié) et le *Code national de prévention des incendies* (CNPI). Néanmoins, on peut s'attendre à un resserrement des exigences fédérales en matière de gestion des déchets dangereux puisque Environnement Canada compte promulguer en 2002-2003, le *Règlement sur les déchets dangereux des institutions fédérales* (RDDIF). Cherchant à combler un certain vide juridique, ce nouveau règlement affectera directement la façon dont nous gérons les déchets dangereux institutionnels.

Par conséquent, sous un contexte réglementaire bientôt renforcé, et dans un esprit de prévention alimenté par une vigilance soutenue, nous avons tous intérêt à suivre l'exemple de la région du Québec et à faire le ménage dans nos déchets dangereux. Après tout, il en va de notre propre sécurité, de la protection de notre environnement et de la pérennité de nos ressources naturelles. ♦

Un détenu sensibilise les étudiants aux drogues

Par Brian Richard, chef de l'Administration et de la gestion du matériel, établissement Atlantique

Au cours des mois de mai et juin, plus de 1 300 élèves de la région de Miramichi-Moncton ont participé à une expérience d'apprentissage unique. L'établissement Atlantique, en collaboration avec les services de police municipaux de Miramichi et les services de lutte contre la toxicomanie de Miramichi, a livré un message de prévention de la toxicomanie très spécial aux élèves de la région.

Pour la première fois, un détenu de l'établissement Atlantique et ancien cocaïnoman, Jason Hill, a fait des exposés devant des élèves sur la consommation de drogues et les conséquences éventuelles. Les membres de la direction des écoles qui ont participé au projet ont été très satisfaits des exposés faits par le détenu, et les élèves ont bien reçu le message.

Monsieur Hill a fait part à ses auditeurs de sa consommation personnelle de drogues et de la peine d'emprisonnement de 10 ans qui lui a été imposée pour des crimes liés à la consommation de drogues. Monsieur Hill s'est rendu dans plus de huit écoles de la région en compagnie d'un agent de correction, M. Paul Doiron.

« Les élèves ont établi des rapports très positifs avec M. Hill, et après la rencontre, certains d'entre eux sont allés le voir en pleurant... Il y avait des moments où, vous pouviez entendre une mouche voler,

tellement les élèves étaient attentifs... M. Hill était très sincère et il a transmis son message sans réserve », a commenté M. Doiron.

Le détenu a indiqué aux élèves qu'il a commencé à consommer des drogues à l'adolescence, et il a parlé des choix qu'il a faits quand il était jeune et de la façon dont ces choix ont entraîné la toxicomanie, les crimes et l'incarcération. Monsieur Hill



De gauche à droite : M. Paul Doiron, agent de correction; M. Todd Chadwick, agent de police de Miramichi et M. Jason Hill. Les agents écoutent pendant que Hill transmet son message aux élèves.

voulait faire comprendre aux élèves que les choix qu'ils font aujourd'hui au sujet des drogues et de l'alcool auront des conséquences à long terme.

« Si je peux aider quelques jeunes qui ont des problèmes semblables aux miens, alors ce projet sera une réussite », a affirmé M. Hill après son dernier exposé devant les élèves inscrits à un cours de droit à l'école secondaire Miramichi Valley.

Pour conclure ce projet, une soirée de sensibilisation des parents a été tenue à l'Hôpital régional de Miramichi. Monsieur Hill a fait son exposé devant une salle comble sur les signes précurseurs de la consommation de drogues et sur les drogues qui sont consommées dans la région.

Vers la fin de la soirée, M. Todd Chadwick, des services de police de Miramichi, et M^{me} Lisa Watters, des services de lutte contre la toxicomanie, ont offert une plaque au délinquant en signe d'appréciation pour sa courageuse contribution à la prévention de la toxicomanie dans la collectivité. Monsieur Hill est maintenant en liberté d'office. ♦

« Si je peux aider quelques jeunes qui ont des problèmes semblables aux miens, alors ce projet sera une réussite », a affirmé M. Hill



Le centre de ressourcement Shepody

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

La baie de Shepody, située au fond de la baie de Fundy, est reconnue internationalement pour l'amplitude de ses marées et la froideur de ses eaux. Au cours du printemps et de l'automne, des centaines de milliers d'oiseaux migrateurs viennent s'y reposer lors de leur périple qui les conduit des pics glacés de l'Arctique à l'extrémité méridionale de l'Amérique du Sud. C'est dans ce paysage naturel spectaculaire que naquit l'idée du centre de ressourcement Shepody, un centre de traitement à vocation holistique réservés aux délinquants qui, selon le directeur du centre, Luc Doucet, « ont trop longtemps été oubliés par la société. »

Le Centre de traitement régional a été officiellement rebaptisé centre de ressourcement Shepody lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 4 septembre dernier, à laquelle ont assisté le solliciteur général du Canada, la commissaire du Service correctionnel du Canada (SCC) et certains représentants de la haute direction. Un nouveau groupe de détenus, des hommes touchés par des troubles intellectuels, émotionnels et sociaux, viendront s'y installer, d'ici peu. Ici, dans leur nouvel environnement, ils suivront une nouvelle forme de thérapie qui se fonde sur le « modèle de thérapie comportementale dialectique ».

« Je suis très heureux de ce changement d'orientation, commente M. Doucet. Tous les employés travaillent à sa réussite. » ♦

L'excellence du travail accompli par les employés de la région de l'Atlantique est reconnue

Par Lynn Chaplin, coordonnatrice, Liaison avec la collectivité, région de l'Atlantique

Les efforts déployés par le personnel de la région de l'Atlantique ont été reconnus au cours d'une assemblée tenue récemment dans le cadre de la Semaine de la fonction publique. En effet, les employés ont travaillé sans relâche à la mise sur pied de nombreux programmes, notamment la Conférence sur la réinsertion sociale des délinquants, le renouvellement du Système de gestion des délinquants (SGD), le Programme d'aide aux employés, ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en place du programme relatif aux rapports automatisés de données appuyant la réinsertion (RADAR), aujourd'hui utilisé dans d'autres régions du pays. ♦



Première rangée, de gauche à droite : M. Paul Weaver, M^{me} Gaetanne Vienneau, M^{me} Rose Boyle, M^{me} Linda Lou LeBlanc, M^{me} Jeannie O'Keefe, M^{me} Sandra Fullerton, M^{me} Linda LeBlanc-Arsenault, M^{me} Chantal Albert, M^{me} Marla Kavalak, M^{me} Janice Richard
Rangée arrière, de gauche à droite : M^{me} Denise Melanson, M. Rob Mills, M. Gene Murphy, M^{me} Faith McIntyre, M. Chris Molloy, M^{me} Paulette Gaudet, M. Charles LeBlanc, M. Paul LeBlanc, M. Denis D'Amour

Consultation publique Nouveaux enjeux en matière de toxicomanie

Par Lynn Chaplin, coordonnatrice, Liaison avec la collectivité, région de l'Atlantique



De gauche à droite : Terry Kennedy, GRC de Codiac; Michel LeBlanc, étudiant; Huguette Thériault, enseignante dans un collège communautaire; Joanne Murray, directrice exécutive de la Société John Howard, Moncton; Rémi Gobeil, sous-commissaire, région de l'Atlantique

La Société John Howard de Moncton, de concert avec le Service correctionnel du Canada (SCC) et le ministère de la Sécurité publique du Nouveau-Brunswick, a récemment tenu une consultation publique sur les nouveaux enjeux en matière de toxicomanie. Beaucoup de délégués sont venus à Moncton pour assister à cette consultation.

La consultation publique visait à sensibiliser à la fois les professionnels et le public aux tendances en matière de toxicomanie. Parmi les sujets abordés, il y avait : la réduction des méfaits, le jeu

pathologique, le diagnostic mixte (comorbidité) et les tendances en matière de drogues dans la région de l'Atlantique. Des experts en provenance des Maritimes ont fait des exposés, dont le D^r Hanson du Centre de recherche en toxicomanie du SCC à Montague (Île-du-Prince-Édouard). Parmi les délégués, il y avait des étudiants dans le domaine correctionnel, des délinquants de l'établissement Westmorland, des policiers, des agents de libération conditionnelle, des représentants d'organismes communautaires ainsi que des bénévoles. ♦

Heureux d'être ensemble

Par Denis D'Amour, analyste, Communications et Services à la haute direction, administration régionale de l'Atlantique

Des conseillers en emploi communautaire de CORCAN, issus des cinq districts, ont eu l'occasion de se rencontrer et de collaborer dans le cadre de la Conférence régionale sur la réinsertion sociale des délinquants, qui a eu lieu cette année du 7 au 9 mai à Moncton, au Nouveau-Brunswick.

Sept conseillers provenant des quatre coins de la région se sont déplacés pour tenir un stand d'information mis à la disposition de plus de 250 personnes présentes à la conférence. Des brochures aux couleurs éclatantes portant sur les services d'emploi offerts aux délinquants dans la collectivité étaient étalées sur les tables. Au cours de la journée, les participants ont assisté à des conversations animées et ont eu la chance d'échanger des renseignements.

Le premier Programme de services d'emploi offert par CORCAN a été mis en place à Halifax, en 1999. En avril 2001, le Conseil du Trésor a débloqué de nouveaux fonds destinés à l'entretien du site d'Halifax et



De gauche à droite : M. Jim Miller, conseiller en emploi, Société John Howard; M. Robert Picard, agent d'évaluation des besoins; M. Paul McAfee, directeur, Société John Howard; M^{me} Karen Bradford, coordonnatrice régionale, CORCAN; M. Guy Poirier, directeur régional, CORCAN; M^{me} Terry Zaichkowski, conseillère en emploi, Société Saint-Leonard; M^{me} Gertie Carew, conseillère en emploi, Société John Howard; M^{me} Sharon Geldart, conseillère en emploi, Société John Howard; M^{me} Judy Palmer, conseillère en emploi, Société John Howard

à la création d'un nouveau site à Moncton. Grâce à la création de partenariats avec des organismes communautaires, les responsables régionaux ont réussi à étendre ce financement et à mettre en place des programmes similaires dans les cinq districts. Il s'agit, en fait, d'un exploit exceptionnel dont toute la région a pu profiter. C'est le 1^{er} juillet 2001 que les sites de Saint John, de Moncton, d'Halifax, de Kentville/New Minas et de St. John's ont finalement ouvert leurs portes.

Grâce au Programme de services en matière d'emploi, 113 des 946 délinquants ayant bénéficié de ces services se sont décrochés un emploi et 52 se sont inscrits à des programmes de formation à plein temps.

Ces programmes offrent aux délinquants des services de planification de carrière et de préparation à l'emploi. De plus, la plupart des sites servent de centres de ressources où les délinquants peuvent naviguer sur Internet, faire du traitement de texte, photocopier des documents, envoyer des télécopies et profiter d'une messagerie téléphonique. Le personnel en place fournit de l'aide et un soutien continu tout au long du processus de recherche d'emploi. Grâce au Programme de services en matière d'emploi, 113 des 946 délinquants ayant profité de ces services se sont décrochés un emploi et 52 se sont inscrits à des programmes de formation à plein temps, entre juillet 2001 et mars 2002.

La Conférence sur la réinsertion sociale des délinquants a permis à ces conseillers dévoués de « répandre la bonne nouvelle » auprès des employés correctionnels en établissement et dans la collectivité en leur parlant des services offerts, des personnes-ressources et des processus de recommandation, ainsi qu'en répondant à leurs questions et en discutant avec eux des défis et des pratiques exemplaires en cette matière.

La Conférence sur la réinsertion sociale des délinquants a également été une occasion pour les conseillers de tenir un atelier intitulé *Employability — A Meaningful Day*. Les participants ont bien apprécié l'atelier et ont même fourni des suggestions et des commentaires relatifs à d'éventuelles stratégies qui « donneront un sens à la journée » des détenus. ♦

Hommage aux bénévoles du PAE et de la GSIC

Par Joanne Belliveau, Programme d'aide aux employés, et Jim MacLeod, Gestion du stress à la suite d'un incident critique, pénitencier de Dorchester

L'année 2001 a été déclarée Année internationale des volontaires par l'Assemblée générale des Nations Unies afin de mettre en valeur les réalisations des millions de bénévoles du monde entier.

Tous les bénévoles du Programme d'aide aux employés (PAE) et du Programme de gestion du stress à la suite d'un incident critique (GSIC) dans la région ont reçu des survêtements portant le logo du programme ainsi que des certificats de reconnaissance signés par le Premier ministre Jean Chrétien en guise de remerciement pour leurs efforts à titre de bénévoles.



Joanne Belliveau



Jim MacLeod

Deux des 90 bénévoles ont dit pourquoi ils aidaient les autres.

Joanne Belliveau, l'infirmière, est agente d'orientation du Programme d'aide aux employés (PAE) au pénitencier de Dorchester depuis 1996. Les agents d'orientation sont des bénévoles ayant reçu une formation spécialisée, qui aident leurs pairs à faire face à des problèmes liés au travail ou à la vie privée.

« Je voulais travailler comme agente d'orientation à titre bénévole, dit Joanne, parce que j'avais pu voir de près l'aide reçue par les employés référés au PAE, au pénitencier de Dorchester. Le fait de pouvoir aider les gens ayant des problèmes me donne beaucoup de satisfaction. Ce sentiment est encore plus fort lorsque j'effectue un suivi auprès du client et que je constate que le problème a été résolu. »

Jim MacLeod, agent de correction, fait partie de l'équipe de gestion du stress à la suite d'un incident critique (GSIC) au pénitencier de Dorchester depuis 1997, à titre de personne offrant des services de soutien par les pairs. Une équipe de GSIC est composée

d'un groupe d'employés du SCC spécialement formés, qui doivent aider les membres du personnel à faire face au stress provoqué par une exposition à un incident critique.

« En 1985, j'ai commencé à lire tout ce que je pouvais trouver sur le SSPT (syndrome de stress post-traumatique), a précisé Jim. À l'époque, je vivais moi-même un stress à la suite de la prise en otage de Bill Morrison en octobre 1980. Je faisais partie de l'équipe interne d'intervention en cas d'urgence, et c'était nous qui avions eu à intervenir, dans une tentative de sauvetage manquée. »

« En 1985, j'ai assisté à un séminaire sur la survie dans la rue, offert à Halifax. L'après-midi du deuxième jour était consacrée au SSPT. Cette séance a été instructive, c'est le moins qu'on puisse dire. J'y ai découvert que je ne devenais pas fou, comme je le pensais, mais que ma réaction à un incident traumatisant était normale. À l'époque, personne ou presque,

n'écrivait ni n'enseignait quoi que ce soit sur le SSPT. Toutefois, des anciens combattants du Vietnam souffraient des symptômes semblables à ceux que je présentais. Ces symptômes étaient causés par les expériences vécues dans une zone de guerre, et ceux qui en souffraient finissaient par perdre leur capacité de s'en tirer. J'ai découvert qu'on pouvait y remédier et j'ai commencé à chercher des moyens pour venir à bout du stress post-traumatique. »

« Lorsque le pénitencier de Dorchester a commencé à organiser des séances d'aide après un stress dû à un événement grave, je n'ai pas hésité à me porter volontaire, vu que je croyais déjà en l'idée. J'ai toujours été, et je le suis encore, en faveur de cette approche. Je crois fermement à l'efficacité du programme de GSIC. Ce programme peut empêcher mes collègues agents de subir les tourments et les doutes liés aux questions qui subsistent après un incident critique. Si l'on peut empêcher ne serait-ce qu'un agent de commettre un suicide, tout ce qu'on a investi dans ce programme en vaudra le coup. » ♦

Paul Devarennnes Personne de l'année PAE 2001

Par Don Robichaud, président du PAE, établissement Westmorland

Monsieur Paul Devarennnes, vice-président (et ancien président) du Syndicat des employés du Solliciteur général (SESG) de l'établissement Westmorland à Dorchester, au Nouveau-Brunswick, s'est vu remettre le prix de la Personne de l'année PAE pour 2001.

Depuis 1995, ce prix de reconnaissance est remis à la personne qui, selon le comité de sélection, a fait montre d'un

rendement exceptionnel et d'un grand dévouement dans le cadre du Programme d'aide aux employés.

Depuis plus de 28 ans, Paul soutient les employés du Service correctionnel du Canada (SCC), en tant que président du SESG, mais aussi comme bénévole lors des fins de semaines spéciales organisées pour les employés du SCC.

Les agents du PAE proposent parfois à leurs clients de consulter les représentants syndicaux. Paul a toujours fait des pieds et des mains pour aider ceux qui venaient vers lui. Diplomate dans l'âme, il a une façon bien à lui de s'exprimer. Certains ont cru que ce qui lui était dit entrait par une oreille et sortait par l'autre. Cependant, vous pouvez parier vos derniers deniers que Paul n'a jamais oublié leurs préoccupations et qu'il n'a jamais cessé d'agir dans leur meilleur intérêt.

Bien que ses responsabilités au sein du syndicat soient très grandes et très prenantes, il a tout de même trouvé le temps de s'occuper de l'hébergement des employés du SCC lors de toutes les fins de semaines spéciales. Il s'agit d'un travail énorme (et parfois ingrat), mais de voir à ce que 300 employés et leur famille soient logés le plus près possible de l'emplacement espéré a été pour Paul une grande valorisation. Il travaille activement à la promotion de cette activité annuelle de mieux-être, et a su convaincre le syndicat et la direction de sa nécessité.

Ce que Paul a accompli est extraordinaire. Il a dédié la quasi-totalité de sa carrière à aider les autres.

Félicitations, Paul ! ♦



Remise de prix lors du souper symposium du PAE, tenu à Memramcook, le 15 mai 2002

De gauche à droite : Mike Doucete, représentant régional, Syndicat des agents correctionnels du Canada (SACC); Paul Devarennnes, récipiendaire du prix; Robert Babineau, sous-commissaire adjoint, région de l'Atlantique; Bernard Galarneau, représentant régional, Institut professionnel de la Fonction publique du Canada

Depuis 1995, ce prix de reconnaissance est remis à la personne qui, selon le comité de sélection, a fait montre d'un rendement exceptionnel et d'un grand dévouement dans le cadre du Programme d'aide aux employés.

La présidente du Conseil du Trésor honore un gestionnaire principal

Par Lynn Chaplin, coordonnatrice, Liaison avec la collectivité, région de l'Atlantique



David Cail, directeur du district de Truro (Nouvelle-Écosse), reçoit un prix d'excellence de M^{me} Lucienne Robillard, présidente du Conseil du Trésor.

Monsieur David Cail, directeur du district rural de la Nouvelle-Écosse, a reçu récemment à Ottawa un prix d'excellence que lui a remis la présidente du Conseil du Trésor en guise de reconnaissance de son travail relatif à l'équité en matière d'emploi et à la diversité.

Monsieur Cail est un gestionnaire principal qui s'est distingué par son engagement envers la promotion du Service correctionnel du Canada (SCC) auprès des communautés visées par l'équité en matière d'emploi. Il a participé à des salons de carrières, a interrogé des membres des groupes cibles et a convaincu l'équipe de gestion de la région de l'Atlantique d'accroître le nombre de postes visés par l'équité en matière d'emploi comblés à l'externe.

Tous ces efforts font ressortir les qualités d'activiste zélé et de chef de file de M. Cail sur cette question, ainsi que sa détermination à créer un milieu de travail représentatif. Grâce aux efforts de M. Cail, la région de l'Atlantique a recruté 63 employés autochtones et membres de minorités visibles au cours des deux dernières années.

Toutes nos félicitations Dave ! ♦

Le SCC se fait l'hôte d'un forum sur les groupes confessionnels

Par Lynn Chaplin, coordonnatrice, Liaison avec la collectivité, région de l'Atlantique

Des chefs spirituels de la région métropolitaine de Moncton se sont rassemblés dernièrement pour assister à un forum sur les groupes confessionnels parrainé par le Service correctionnel du Canada (SCC), en collaboration avec le diocèse de Moncton, le *Moncton Council of Churches* et le *Evangelical Fellowship*. Ce forum, d'une durée d'une journée, fut un événement oecuménique ayant pour but de sensibiliser davantage les dirigeants de groupes confessionnels au sujet de diverses questions et d'« expériences » vécues par des personnes dans les



De gauche à droite : le révérend Phil Ferris, aumônier, pénitencier Dorchester; le révérend Lloyd Bruce, point du vue de la collectivité; M^{me} Lynn Chaplin, coordonnatrice, Liaison avec la collectivité; M. Robert Clarke et M^{me} Penny Clarke, point du vue des victimes; et le révérend Hank Dixon, point de vue des délinquants

rouages du système de justice pénale. Les représentants présents ont donc entendu le « témoignage » et le point de vue d'un délinquant, celui d'une victime d'acte criminel et un autre d'un chef spirituel de la collectivité.

Tous les points de vue présentés étaient fort éloquentes, et la nécessité pour les groupes confessionnels de participer davantage auprès des personnes touchées par le crime a été mise en lumière. Les participants ont assisté à des discussions, sous forme de table ronde, portant sur le rôle que peuvent jouer les collectivités dans la réinsertion sociale sans risque des délinquants, ainsi que sur les épineuses questions relatives à la foi que soulèvent le crime et la victimisation. Les 75 représentants présents ont dit espérer que des événements semblables seront organisés ultérieurement afin de sensibiliser davantage les groupes confessionnels aux nombreuses questions soulevées au cours de cette journée. ♦

Conférence des plus réussies sur la réinsertion sociale

Par Lynn Chaplin, coordonnatrice, Liaison avec la collectivité, région de l'Atlantique

Fidèle à la réputation des Maritimes, reconnue pour son caractère chaleureux et jovial (sans compter ses fameuses fêtes musicales !), la région de l'Atlantique a organisé récemment une conférence sur la réinsertion sociale qui, au dire de tous, a été un succès retentissant. Elle s'est déroulée en mai et a duré trois jours. Elle avait pour thème la célébration de nos réussites et la réorientation de notre avenir.

Rémi Gobeil, sous-commissaire de l'Atlantique, Dave Pisapio, directeur général, Opérations (représentant Anne Kelly, directrice, Opérations de réinsertion sociale en établissement) et Michael Bettman, directeur, Programmes de réinsertion sociale, ont ouvert la conférence en souhaitant la bienvenue aux délégués et en présentant un aperçu de la réinsertion sociale à l'échelle nationale et de l'orientation que doivent prendre les programmes correctionnels.



De gauche à droite : Terry Hatcher, sous-commissaire adjoint intérimaire des Opérations, et Guy Poirier, directeur régional, CORCAN

Monsieur David Scott, conférencier principal et professeur associé à l'Université du Nouveau-Brunswick, a livré un vigoureux message sur la règle d'or de la réussite et sur la façon dont nous pouvons stimuler la pensée positive, la croyance en soi et l'excellence.

De multiples questions auxquelles sont confrontés les employés du SCC ont été abordées au cours de douze ateliers : les gangs, l'employabilité, la liaison avec la collectivité, les articles 81 et 84, les délinquants, la thérapie de la réalité, la violence familiale, la recherche, les délin-

quants souffrant de troubles mentaux, la technique d'entrevue motivationnelle, l'élaboration de politiques et la toxicomanie. Des conférenciers de l'administration centrale et de la région étaient présents. Les interactions et les dialogues échangés au cours des périodes de questions ont été positifs et ont donné à réfléchir.



Délégués à la conférence

La conférence s'est terminée par une parodie très originale de l'émission *Canada AM* présentée à CTV, intitulée *Atlantic Canada AM*, et animée par le directeur de district Monsieur Dave Cail. Il y avait parmi les invités M^{me} Simonne Poirier, directrice de l'établissement Atlantique; M. Mike Corbett, directeur de l'établissement Westmorland et les directeurs de district Clara Randall et Donald LeBlanc, respectivement de Terre-Neuve et de l'Est du Nouveau-Brunswick. On a demandé à chaque invité de discuter des initiatives de réinsertion sociale de leur établissement et les auditeurs pouvaient leur poser des questions.

Terry Hatcher, sous-commissaire adjoint intérimaire des Opérations, a clos la conférence en discutant des initiatives de réinsertion sociale des régions et du rôle que nous pouvons jouer collectivement pour qu'elles soient réussies.

Félicitations aux membres du comité qui a organisé une conférence d'une aussi grande qualité, à la fois très instructive et positive. De nombreux participants estiment qu'elle a été des plus réussies! ♦

L'excellence à l'honneur

Par Debbie Eason, chef d'administration, Formation et informatique, établissement Springhill

C'est en présence de 293 invités et employés que l'honorable M^{me} Myra Freeman, lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Écosse, a présidé la cérémonie qui a eu lieu à l'établissement Springhill, le 10 mai dernier. Cet événement avait pour but d'honorer les employés récipiendaires de prix de long service, de certificats de retraite et de Médailles canadiennes du maintien de la paix.

La Médaille canadienne du maintien de la paix, créée pour rendre hommage aux Canadiens et aux Canadiennes qui ont contribué à maintenir la paix dans le monde, a été remise à trois employés du Service correctionnel du Canada (SCC) qui ont travaillé au Kosovo, soit John Alderson, Bruce Megeney et Robert Mackay, et à Mike Twombly qui a travaillé à Chypre, dans le cadre de deux missions distinctes, alors qu'il était employé du ministère de la Défense nationale.

À la suite de la présentation des certificats de retraite, les spectateurs ont eu droit à un superbe poème dédié aux employés qui partent à la retraite, écrit par Ken Ferguson, agent de correction de l'établissement Springhill et mis en musique par le chansonnier Dave McClelland, natif de la région. ♦



L'agent de correction Ken Ferguson, garde d'honneur lors de la cérémonie de remise des prix et récipiendaire d'un prix de 25 années de service



Récipiendaires des certificats de retraite du SCC et de la fonction publique
Rangée arrière, de gauche à droite : A. Rod MacDonald, Robert Hanley, Gary Kennedy, Glen Manthorne, James Rector, John King, John Gabriel, Sidney Glennie, John W. MacLean
Rangée avant, de gauche à droite : Darrell Babineau, Terry Hatcher, Alan Alexander, Remi Gobeil, Mary Dee Ferguson
Absents sur cette photo : Arthur Brown, Thomas Matthews, Omer Bourgeois

L'établissement Atlantique ouvre une usine de recyclage de matelas

Par Brian Richard, chef de l'Administration et de la gestion du matériel, établissement Atlantique

On s'est servi de ciseaux de travail de détenus pour couper le ruban fait de matériaux de matelas recyclés lors de la cérémonie d'ouverture officielle de l'usine de recyclage de matelas le 11 juillet 2002. La toute nouvelle stratégie d'emploi des détenus à l'établissement Atlantique est un partenariat public-privé (P3) entre CORCAN et Recover Canada. L'usine démontrera des matelas usagés provenant du ministère de la Défense nationale, des résidences d'universités et de l'industrie de l'hôtellerie. Il a été prouvé que jusqu'à 70 p. 100 des matelas usagés sont recyclables grâce au procédé breveté de Recover Canada, ce qui se traduit par de grandes économies pour notre environnement.



De gauche à droite : Scott Mullin, moniteur; Guy Poirier, administrateur régional pour CORCAN dans l'Atlantique; Simonne Poirier, directrice de l'établissement Atlantique; Simo Zysman, consultant en gestion à Recover Canada.

L'usine de matelas représente aussi une présence renouvelée de CORCAN à l'établissement Atlantique. Elle crée ainsi des emplois durables pour la population carcérale tout en faisant progresser la mission de CORCAN qui vise à former les délinquants et à leur donner des compétences monnayables. Lorsqu'elle atteindra son plein rendement, on s'attend à ce que l'usine de 4 000 pieds carrés produise plus de 3 000 matelas écologiques par année. ♦

Mon premier jour au Centre Ogilvy

Par Richard Tardif du Corps des commissionnaires,
Centre correctionnel communautaire Ogilvy

C'est à seize heures que j'ai commencé mon premier quart de travail au Centre correctionnel communautaire Ogilvy de Montréal. Le Centre est situé dans un petit édifice à deux étages en grès brun qui, au premier coup d'œil, évoque la solidité, l'histoire et le patrimoine. On sent néanmoins qu'il est bien à sa place.

Mes supérieurs m'ont dit que la division de Montréal du Corps des commissionnaires devient les yeux et les oreilles du Centre correctionnel communautaire (CCC) lorsque le personnel n'est pas en service. Je disposais de trois mois pour m'assurer que j'étais à ma place dans cet établissement. Sinon, je pouvais toujours occuper un autre poste au sein du Corps.

Dans mon fort intérieur, lorsque je réfléchissais à ma décision d'accepter ou de refuser ce poste, je ne pouvais empêcher de vieilles craintes de refaire surface. Moi, travailler dans un centre correctionnel ? Ma femme sera inquiète !

« Il arrive parfois que les résidents soient agressifs, m'a expliqué le directeur, mais la plupart d'entre eux travaillent dur et respectent le personnel de l'établissement. »

Pourtant, ma bonne condition physique, mon expérience et ma solide formation de commissionnaire ne sont pas parvenus à inspirer une confiance débordante en moi.

« Vous verrez, commissionnaire Tardif, vous vous adapterez dès que vous comprendrez la mission et les buts d'un CCC », a ajouté le directeur, d'un ton apaisant.

Les questions fusaient dans ma tête : qu'est-ce que je fais si un résident est en retard ? Qui est-ce que j'appelle en cas d'urgence ? J'avais l'impression que je serais laissé à moi-même. Peut-être n'étais-je pas fait pour ce genre de

travail ! Est-ce que j'avais ce qu'il fallait ? Je sais que commencer un nouvel emploi comporte aussi des mauvais côtés, mais pour être franc, je dois admettre que la perspective de travailler dans un CCC me terrifiait.

Par contre, j'ai vite compris que le mot « communautaire » reflète beaucoup la façon dont le personnel du centre Ogilvy fonctionne. Pour la plupart des gens, des mots comme « correctionnel », « foyer de transition », ou autres termes connexes, inspirent un sentiment de peur—sauf, bien entendu, s'ils travaillent dans un CCC et comprennent alors la mission et les buts de ce type d'établissement !

Au cours des trois mois qui ont suivi, j'ai fait des efforts pour conserver l'image négative que j'avais d'un CCC, mais en vain, et c'est en grande partie grâce au grand soutien que j'avais. Je ne me sentais jamais seul. Les autres commissionnaires m'appuyaient et les directeurs du Centre ainsi que les agents de libération conditionnelle se montraient toujours coopératifs. L'aide extérieure fournie par les psychologues et les représentants locaux de la loi a contribué à renforcer le sentiment d'esprit d'équipe que je découvrais. J'ai également été surpris de m'apercevoir que les résidents aussi avaient un rôle à jouer, et que la majorité d'entre eux s'en acquittaient bien.

Après la période d'essai de trois mois, j'ai téléphoné à ma femme pour lui dire que j'acceptais d'occuper le poste de façon permanente. J'ai essayé de lui annoncer la nouvelle le plus naturellement possible. Mais, depuis, elle aussi avait compris le rôle que je jouais au CCC.

Aujourd'hui, je sens que je suis à ma place. Il fait bon travailler ici et sentir qu'on fait partie de quelque chose d'important. ♦

Journée mondiale de la jeunesse 2002 Des sacs du pèlerin fabriqués par les détenus

Par Lucienne Thibault, directrice adjointe CORCAN,
établissement Drummond

La 17^e Journée mondiale de la jeunesse qui s'est tenue cette année à Toronto, du 23 au 28 juillet 2002, a réuni des jeunes catholiques de plus de 150 pays du monde entier. La joie de se retrouver en présence du pape et d'autres jeunes fidèles du monde a été un moment inoubliable pour ces jeunes.

Pour cette occasion unique, plusieurs détenus des établissements fédéraux du Québec et de l'Ontario ont fabriqué plus de 200 000 sacs à dos. Une centaine de détenus de l'établissement Drummond de la région du Québec ont participé, quant à eux, à la fabrication de plus de 103 000 sacs du pèlerin dans les ateliers de textile CORCAN en plus d'avoir contribué à l'administration de

146 000 sacs. C'est avec une immense fierté qu'employés et détenus ont participé à ce projet mondial.

Comme le travail dans les industries CORCAN est comparable à celui du secteur privé, les détenus qui participent au Programme de l'employabilité développent des compétences et des acquis qui sont transférables dans le secteur privé.

Sous la supervision de formateurs compétents en textile, les délinquants travaillent sept heures par jour, cinq jours par semaine et ils sont initiés à toutes les opérations liées à la fabrication de vêtements de qualité certifiés ISO 9002.

France Poisson, directrice de l'établissement Drummond, a tenu à souligner la persévérance et la ténacité des travailleurs CORCAN qui ont contribué à la réalisation de ce projet et à la livraison de la marchandise dans les délais fixés. Grâce à la collaboration du chef des Services alimentaires, tous les travailleurs des industries CORCAN ont été invités à partager un dîner de reconnaissance ainsi qu'un gâteau décoré à l'effigie du sac du pèlerin.

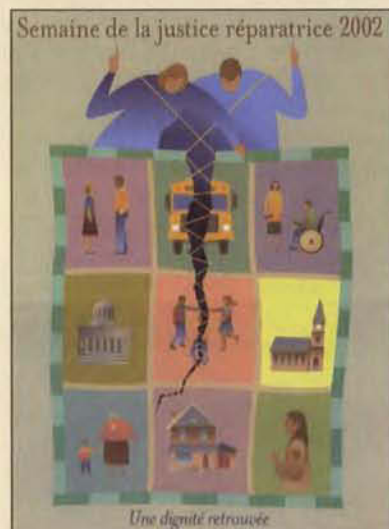
Lucienne Thibault, directrice adjointe CORCAN, désire remercier chaleureusement toute l'équipe d'instructeurs compétents qui a contribué au succès de ce méga contrat. Compte tenu du haut taux de roulement des détenus, la formation donnée par les instructeurs constitue un énorme défi à relever. Le professionnalisme dont a fait preuve chacun d'entre eux dans le cadre de ce contrat, fait d'eux des modèles à imiter. ♦



Une dignité retrouvée !

Par Michel Beauchamp, aumônier, région du Québec

En tant qu'aumônier, j'ai un jour assisté, dans le rôle de médiateur, à une rencontre entre une mère et les deux assassins de son fils unique. La rencontre s'est déroulée cinq ans après le crime; cinq années d'enfer, selon les dires de la victime rongée par la soif de vengeance dont elle avait besoin de se libérer. Ce fut une expérience pénible mais combien libératrice pour elle et les deux prisonniers !



Et moi, dans les murs du pénitencier où je servais comme pasteur, j'ai pu alors découvrir ce que voulait vraiment dire retrouver sa dignité.

Depuis quelques années, plusieurs de ces personnes s'engagent de plus en plus à souligner de différentes façons, les avancées de cette cause par des rencontres dans les prisons, les universités, les écoles et les églises. La Semaine de la justice réparatrice constitue une autre façon de propager la bonne nouvelle. Par ses nombreuses activités de conférences, d'ateliers, de discussions, de prières et d'échanges improvisés, cette semaine offre un vaste champ de possibilités afin d'arriver à des résolutions de conflits réelles

et satisfaisantes dans une cause tout à fait stimulante.

Comment la justice réparatrice peut-elle prétendre atteindre de tels résultats? En appliquant ses principes de base qui préconisent toujours et avant tout une attention aux personnes impliquées dans des méfaits ou lésées par un crime plutôt que sur l'infraction à la loi.

Atteinte dans sa dignité humaine, la personne agressée souffre et, malheureusement, souvent pendant longtemps. Elle trouve rarement le repos, même lorsque justice a été faite. La sentence accordée à l'agresseur de même que son incarcération, ne suffisent pas à elles seules à guérir les blessures. Également atteinte dans sa dignité par le délit commis et parce qu'elle est gardée passive et à l'écart, la personne contrevenante souffre aussi.

La justice réparatrice offre des moyens qui permettent aux personnes blessées et blessantes de retrouver leur dignité, de pouvoir comprendre ce qui est arrivé, de participer au processus de dédommagement et de retrouver la paix. D'une part, comme victime qui a le droit d'être accueillie, entendue et soutenue, et d'autre part, comme contrevenant qui a la capacité de se responsabiliser, de réparer adéquatement les torts commis, de se reprendre et de se savoir soutenu tout au long du processus de réparation.

L'on dit souvent que la justice réparatrice est transformatrice. En effet, par le cheminement qu'elle propose, il est possible de ne plus demeurer « enfer-mé » dans la condition d'une victime ou d'un agresseur dont la dignité a été bafouée.

Pour obtenir plus de renseignements sur le sujet, je vous invite à visiter le site Internet du SCC : www.csc-scc.gc.ca ♦

Les délinquants atteignent des sommets grâce à la formation en technologie de pointe

Par Terry Holub, directeur des Opérations, bureau de district de Hamilton/Niagara



Les délinquants du bureau de district de Hamilton/Niagara ont maintenant la chance d'acquérir de solides aptitudes de travail qui sont, à l'heure actuelle, en grande demande sur le marché de l'emploi. Voici un bref aperçu des étapes qui ont précédé le coup d'envoi de ce programme de haut niveau.

En septembre 1998, la Société Saint-Léonard de Hamilton a mis sur pied le programme *Greenbyte Computer Employment Services*, d'une durée de 16 semaines. Le but visé est d'aider les délinquants, lors de leur mise en liberté, à acquérir des aptitudes concrètes et utiles pour faire leur entrée sur le marché du travail. Ce programme est axé principalement sur la formation en technologie informatique, la préparation à l'emploi et l'employabilité continue, avec pour objectif ultime d'obtenir la certification A+ en assemblage informatique, soit la norme de base pour tout technicien en informatique qui désire un emploi dans ce domaine.

En janvier 1999, MM. John Clinton, directeur exécutif de la Société Saint-Léonard de Hamilton, et M. Brian Sibley, directeur du Programme *Greenbyte*, ont demandé à madame Marg Harlang, directrice du district Hamilton/Niagara, de leur assurer l'appui du SCC dans le cadre de ce programme. En réponse à cette demande, M^{me} Harlang s'est faite porte-parole de cette initiative lors d'une réunion du Comité de gestion de la région de l'Ontario. Enthousiasmé, le comité a offert son soutien à la mise en place du programme. Pour leur part, le SCC et CORCAN continuent de collaborer à ce programme d'avant-garde de services en matière d'emploi, aux niveaux financier et opérationnel.



Depuis le début des activités en novembre 2000, le Programme *Greenbyte* a connu des améliorations et sa portée s'est étendue. L'équipe compte maintenant deux membres de plus, madame Linda Lazier, une employée à temps plein, qui agit à titre de conseillère, et M. Steven Prest, un technicien en informatique, qui s'occupe du fonctionnement des composantes des services en matière d'emploi. Le programme répond maintenant aux besoins en emploi de tous les délinquants sous responsabilité fédérale de Hamilton.



De gauche à droite: John Clinton, Directeur général, Société Saint Léonard de Hamilton; Terry Holub, directeur des opérations, Hamilton/Niagara Bureau de district; Brian Sibley, gestionnaire de projet, Greenbyte Computer Program; et assis, Steven Priest, technicien en informatique, délinquant

Jusqu'ici, 42 délinquants ont participé à la formation en technologie informatique, 59 délinquants ont profité des services en matière d'emploi, et un total de 2 209 séances de formation ont été offertes. Le succès remporté par ce programme est attribuable à différents facteurs :

- Les délinquants démontrent beaucoup d'enthousiasme pour ce programme et reconnaissent les avantages obtenus à la suite de leur participation, ainsi que les avantages de l'obtention de la certification A+.
- L'étroite collaboration entre le personnel du bureau de district du SCC et les employés de la Société Saint-Léonard de Hamilton qui facilite les communications entre les agents de libération conditionnelle et le personnel chargé du programme. Elle permet également l'adoption d'une approche holistique lors des activités relatives à la gestion des cas et à la réinsertion réussie des délinquants dans la collectivité.
- Le profond dévouement exprimé par les employés du programme *Greenbyte*. Ils ont travaillé d'arrache-pied à améliorer la vie des délinquants par la création de partenariats communautaires fructueux et par la promotion des réalisations continues accomplies par les délinquants lors de leur mise en liberté. ♦

La collectivité de Beaver Creek rend hommage à *Les Judson*

Par Cecilia Sword, adjointe du directeur adjoint, établissement Beaver Creek

Le 24 avril dernier, sous un ciel ensoleillé, plus de 100 invités spéciaux se sont rassemblés pour honorer la mémoire de monsieur Les Judson, ancien directeur de l'établissement Beaver Creek.

La garde d'honneur, présente lors de cette cérémonie commémorative, a été inspectée par l'épouse de l'ancien directeur, M^{me} Claire Judson, et par le directeur de l'établissement Fenbrook, M. Mike Provan. Monsieur Peter White, le nouveau directeur de l'établissement Beaver Creek a accueilli les invités et procédé à la présentation des dignitaires.

diverses collectivités de l'Ontario, telles que Niagara, Hamilton, Toronto et Kingston, se sont déplacés pour rendre un dernier hommage à leur ami et collègue. Des représentants des médias locaux étaient également sur place, notamment ceux de MCTV, de COGECO, du *Muskoka Today* et du *Gravenhurst Banner*. Le dîner, préparé par l'infatigable personnel des Services d'alimentation, a été servi sous une immense tente prêtée, pour l'occasion, par le Club Lions.

La préparation de cette cérémonie a pris une année. M^{me} Cecilia Sword,



De gauche à droite : Jack Hamer, commandant de la garde d'honneur des établissements Fenbrook et Beaver Creek; Peter White, directeur de l'établissement Beaver Creek; Leighanne Judson; Claire Judson; Derek Judson; Mike Provan, directeur de l'établissement Fenbrook.

Monsieur Provan a animé la cérémonie, puis deux représentants du *Georgian College*, MM. Dave Dubois et Dan Gilbert, ont présenté des exposés touchants, juste avant que M^{me} Claire Judson ne procède à la présentation des étudiants récipiendaires de prix octroyés à la mémoire de M. Les Judson. Un banc de marbre fin, dédié en l'honneur du défunt, a également été installé sur le terrain de l'édifice administratif de l'établissement Beaver Creek. Après que d'autres dignitaires se soient adressés à l'auditoire, l'aumônier Bill Dykstra a présenté une courte prière, puis M. Peter White y est allé du mot de clôture et enfin, la garde d'honneur, dans une marche solennelle, a quitté les lieux au son plaintif des cornemuses.

De nombreux invités, provenant de

ajointe du directeur adjoint, Programmes correctionnels, établissement Beaver Creek, M^{me} Mary Demerling, spécialiste financière, établissements Fenbrook et Beaver Creek et M^{me} Donna Rolston, adjointe du directeur adjoint, Programmes correctionnels et réinsertion sociale, établissement Fenbrook, se sont occupés de préparer cet événement dans les moindres détails, notamment en y intégrant les suggestions faites par les employés qu'elles avaient sollicités.

Tous se souviendront du directeur Judson et de l'impérissable contribution qu'il a apporté à sa collectivité. Grâce à lui, de nombreux délinquants adultes profitent aujourd'hui d'une formation de base et de programmes correctionnels et de réinsertion sociale novateurs. ♦

Prix du leadership dans la collaboration de 2002

Par Bob Fisher, analyste régional, Ressources humaines, administration régionale de l'Ontario

Le Conseil fédéral de l'Ontario a récemment octroyé un prix spécial au Conseil des gestionnaires de l'Est de l'Ontario dans la catégorie « Un milieu de travail de choix : Embauche et maintien en fonction d'un effectif diversifié ».



Cérémonie de remise des prix à Toronto
De gauche à droite : Terry Snider, Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC); Bob Fisher, SCC; Milan Whalen, ADRC; Bill Woods, Développement des ressources humaines Canada (DRHC); Susi Kellerman, SCC; Jane Tassielli, SCC; Tanya Marwitz, DRHC
Ne figure pas sur la photo : Alex Tosh, Commission nationale des libérations conditionnelles

Composante du Comité des services partagés de la localité de Kingston, le Conseil des gestionnaires de l'Est de l'Ontario est un modèle à suivre pour améliorer la réputation du gouvernement fédéral comme milieu de travail de choix. L'idée de regroupement a débuté il y a seulement trois ans par un événement destiné aux gestionnaires intermédiaires, lequel a regroupé 150 participants de l'Est de l'Ontario. Depuis, un petit groupe a créé un réseau au sein de la fonction publique réunissant des gestionnaires de 17 organisations fédérales, de ministères provinciaux et d'une municipalité (la ville de Kingston).

Le Conseil vise à établir une équipe de fonctionnaires solide dans l'Est de l'Ontario. Ses membres ont organisé des activités, ont obtenu des commandites et se sont associés à d'autres organismes, ce qui a favorisé les occasions d'apprentissage et de perfectionnement. Le Conseil compte aujourd'hui plus de 500 gestionnaires qui travaillent à tous les niveaux du gouvernement dans la région. ♦

Félicitations aux participants du programme de recrutement auprès des collectivités

Par Jodi Holmberg, agente de recrutement auprès des collectivités, région de l'Ontario

Afin de reconnaître l'excellence du travail accompli par les organismes qui participent aux activités de recrutement auprès des collectivités menées par la région de l'Ontario, le Service correctionnel du Canada (SCC) et la Commission de la fonction publique (CFP) ont tenu un souper de remerciement le vendredi 22 mars 2002, à l'hôtel Novotel de North York. L'équipe de recrutement auprès des collectivités a été formée pour encourager les membres des minorités visibles à faire carrière au sein du Service correctionnel du Canada (SCC).



De gauche à droite : M^{me} Falastin Yassin du Microskills Development Centre, M. Bob Fisher, M^{me} Aloma Lawrence et M^{me} Jacqueline Edwards.

L'équipe de recrutement auprès des collectivités a été formée pour encourager les membres des minorités visibles à faire carrière au sein du Service correctionnel du Canada.

Au cours du souper, M^{me} Jacqueline Edwards, une femme dévouée qui a consacré beaucoup de temps et d'efforts à des activités de liaison avec la collectivité, a discuté de son engagement personnel et a exprimé ses remerciements aux représentants communautaires qui ont également passé beaucoup de temps à faire de cette initiative une réussite.

Monsieur Bob Fisher, analyste en ressources humaines, région de l'Ontario, au SCC et M^{me} Aloma Lawrence, conseillère en chef d'équité en matière d'emploi, Commission de la fonction publique (Toronto), ont présenté des certificats de distinction aux organismes communautaires suivants :

- *Fu Kwong YWCA*, reçu par Sophia Wang et Helene Woo;
- *Skills for Change*, reçu par Peggy Edwards et Mohan Doss;
- *Dejinta Beesha Somali Association*, reçu par Ali Mohamed;
- *Vietnamese Association of Toronto*, reçu par Sy Dinh et Quyen Le;
- *Jamaican Canadian Association*, reçu par Audrey Taylor;
- *Rainbow Information and Social Services*, reçu par le révérend Doug W. Kim et Chung Ryu Yi;
- *Rexdale Community Microskills Development Centre*, reçu par Ahreza Kia et Falastin Yassin.

Des certificats de distinction individuels ont également été remis à M^{me} Falastin Yassin et à M^{me} Audrey Taylor pour leur remarquable apport. ♦

De la grande visite d'Afrique du Sud



Par Jeff McGregor, aumônier, établissement
Pittsburgh

L'établissement Pittsburgh a eu le plaisir d'accueillir un aumônier régional de la République d'Afrique du Sud cette année. En visite au Canada pour la première fois, le révérend Paul Cyril a participé, avec d'autres invités étrangers, à un programme de justice réparatrice au *Queen's Theological College* de Kingston, en Ontario. Par la suite, on l'a invité à travailler pendant dix jours avec l'aumônier Jeff McGregor à l'établissement Pittsburgh de Kingston.

Interrogé au sujet des différences entre les



Le révérend Paul Cyril (à gauche) et l'aumônier Jeff McGregor dans la chapelle de l'établissement Pittsburgh

fonctions d'un aumônier du Service correctionnel du Canada et les siennes en Afrique du Sud, le révérend Cyril s'est dit très impressionné par l'ambiance paisible qui règne à l'établissement Pittsburgh, ainsi que par les rapports étroits qui existent entre les détenus et les aumôniers. Il a ensuite décrit les onze prisons et les dizaines de milliers de détenus dont il a la responsabilité ! Habituellement, un seul aumônier est affecté à chacune des prisons en Afrique du Sud et il doit s'occuper de milliers de détenus.

Lorsque ses fonctions courantes d'aumônier ne l'accaparaient pas trop, le révérend Cyril a adoré faire de la moto sur l'engin de son collègue canadien – évidemment sans oublier de faire une courte prière au préalable !

« Je ne sais pas trop quelles sensations fortes m'attendent lorsque j'irai lui rendre visite en Afrique, a déclaré le révérend McGregor. Je me suis fait un ami et j'ai rencontré un frère. Je sais que bien des gens ont été touchés par la gentillesse et la bonté de Paul. Mais je crois que c'est moi qui, avant tout, en ai profité. » ♦

Les EPIU de la région de l'Ontario célèbrent leur 25^e année d'existence

Par Connie Cookman, agente principale de projet, Collège du personnel de l'Ontario et
Butch Snider, gestionnaire, Formation en santé et à la prévention d'accidents

Il y a de cela vingt-cinq ans, le Service correctionnel du Canada (SCC) signait un contrat de services personnels avec Jim Baine, un instructeur à l'*Atlantic Police College*. Monsieur Baine avait pour mandat d'élaborer le tout premier programme d'équipes d'intervention en cas d'urgence (EPIU) du SCC, devant desservir à la fois les établissements et les régions.



De gauche à droite : Butch Snider, Bob Trainor, Eric Broadbent, Larry Chrysler, Jim Painchaud et Ken Nunn

LA PREMIÈRE ÉQUIPE RÉGIONALE D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE

La toute première équipe régionale d'intervention en cas d'urgence (ERIU) avait recours à des techniques d'intervention armée. On faisait appel à cette équipe pour régler les prises d'otage ou les situations nécessitant une intervention armée. À cette époque, les ERIU étaient considérées comme des escouades d'élite. Don Pyke, qui a été le premier chef de l'équipe de la région de l'Ontario, a pris sa retraite après une longue carrière où il a occupé les postes allant d'agent de correction à directeur d'établissement. Don McBroom et Wayne Branscombe, membres de la force d'intervention, ont tous deux pris leur retraite après de longues carrières réussies. Quant à Butch Snider, l'éclairer de la troupe, il est devenu par la suite et demeure encore aujourd'hui l'instructeur principal des EPIU du SCC. L'arrière-garde, Wally Thornton, a été contraint de se retirer de l'équipe à la suite d'une blessure. Un partenariat unique avec le service de police de Kingston a permis au sergent Gary Weir de le remplacer.

LA FORMATION D'ÉQUIPES PÉNITENTIAIRES D'INTERVENTION EN CAS D'URGENCE

Des équipes pénitentiaires d'intervention en cas d'urgence (EPIU) ont été créées dans

tous les établissements à sécurité maximale et moyenne. Le mandat de ces équipes était d'intervenir en cas de troubles, de procéder à des extractions de cellule ou de régler tout autre incident qui ne nécessitait pas d'intervention armée. À notre connaissance, les seuls membres qui ont fait partie des premières équipes et qui font toujours partie d'une équipe pénitentiaire d'intervention en cas d'urgence sont Bob Trainor, du pénitencier de Kingston, Gerry Stoddard, de l'établissement Millhaven, ainsi qu'Eric Broadbent, Ken Nunn et Larry Chrysler, de l'établissement Warkworth.

LA RÉVISION DU PROGRAMME DES EPIU

Cette formule mixte a été favorisée pendant quelques années, soit jusqu'à ce que le commissaire Don Yeomans entreprenne une révision complète de la formation et du fonctionnement des équipes. Cette révision a permis de conclure que l'approche régionale/pénitentiaire ne répondait pas à tous les besoins des établissements.

Après le démantèlement des équipes régionales, le directeur de la Formation du personnel, M. Brian Marley Clarke, a créé un comité national sur la formation des EPIU, dont le mandat était de mettre sur pied un programme de formation des EPIU en matière d'intervention en cas de troubles, de contrôle physique, d'agents chimiques,

de maniement du bâton et d'extractions de cellule. Ce nouveau programme a été élaboré à partir du programme de formation correctionnelle de base. Ainsi, la formation est acquise dans un ordre logique qui permet d'étudier d'abord les tâches ordinaires des agents de correction, puis les fonctions plus spécialisées des membres des EPIU.

UN NOUVEAU CONCEPT QUI PORTE SES FRUITS

C'est à ce moment-là que le concept d'instructeur sur place a pris forme. Les trois premiers instructeurs, Kevin George, Pierre Larivière et Butch Snider, ont élaboré un programme de formation des instructeurs pendant qu'ils devenaient eux-mêmes instructeurs régionaux.

Ensuite en 1982, le SCC a ensuite retenu à contrat les services de Bob Koga, un instructeur reconnu à l'échelle internationale dans les domaines de l'application de la loi et de l'usage de la force, afin qu'il donne des séances de perfectionnement des compétences avancées aux instructeurs d'EPIU. Au même moment, les membres du comité chargé de réviser la formation des EPIU ont élaboré un cours spécialisé sur les méthodes d'enseignement à l'intention des futurs instructeurs. Ce cours, d'une durée de quatre semaines, était des plus ardues. Ceux qui l'ont réussi ont été les premiers, dans chaque région, à être déclarés instructeurs d'EPIU.

Une autre recommandation du comité national sur la formation des EIU, proposant qu'il y ait un ou deux instructeurs assignés à chaque région, fut rapidement approuvée. Ainsi les régions seraient en mesure de dispenser la formation en toute autonomie.

UN CHANGEMENT DE VOIE

À partir de la fin des années 70 jusqu'à la fin des années 80, les EPIU passent d'une approche favorisant une intervention armée à une approche de techniques de neutralisation. Plus de 90 % des interventions des EPIU se sont déroulées sans utiliser d'armes à feu. Les équipes avaient plutôt recours à des techniques de négociation et de contrôle physique des détenus ainsi qu'à des agents chimiques pour rétablir l'ordre dans leurs établissements.

Au début des années 90, une augmentation inattendue de la demande d'interventions en situation de prise d'otage a

nécessité une autre révision du programme tactique des EPIU. Un programme tactique d'intervention en cas de prise d'otage a été élaboré depuis. On a ensuite soumis ce programme à l'administration centrale en vue d'obtenir une approbation et du financement.

LA RÉGION DE L'ONTARIO SE DÉMARQUE

Puisqu'il est maintenant obligatoire de filmer toutes les interventions des EPIU, les techniques, tactiques et procédures auxquelles les membres des équipes ont recours font plus que jamais l'objet d'examen détaillés, d'analyses et d'évaluations. L'*Instruction régionale 605*, qui porte sur les extractions de cellule, a été rédigée par la région de l'Ontario et constitue aujourd'hui un modèle national suivi par toutes les régions.

UNE JOURNÉE HISTORIQUE

Le 27 juin 2002, des hommes et des femmes membres des EPIU de la région de l'Ontario ainsi que des personnalités invitées ont assisté à une cérémonie au Collège du personnel à Kingston, soulignant ainsi l'établissement du concept de l'EPIU depuis vingt-cinq ans.

Monsieur Jim Marshall, directeur de l'établissement Millhaven, a retracé l'histoire des EPIU et M. Butch Snider, instructeur principal d'EPIU, a raconté les défis relevés et les expériences vécues par la première ERIU. L'administration centrale a remis à ce dernier un certificat de mérite pour sa contribution à la conception de la vidéocassette sur les extractions de cellule qui a été lancée récemment. Paul Snyder, ancien sous-directeur de l'établissement Millhaven et aujourd'hui directeur de l'établissement Pittsburgh, a prononcé un discours sur l'engagement de l'EPIU à l'établissement Millhaven.

Monsieur Butch Snider et l'aumônier régional, M. Hugh Kirkegaard, ont inauguré une plaque commémorative portant l'inscription suivante : « Cette plaque est dédiée aux employés et employées du SCC qui ont fait partie des équipes pénitentiaires d'intervention en cas d'urgence de la région de l'Ontario entre 1977 et 2002. Les mots nous manquent pour exprimer notre reconnaissance pour l'engagement, le dévouement et le courage dont vous avez fait preuve au cours de vos interventions au sein des EPIU. » ♦

Journée de reconnaissance des bénévoles



Par Christine Grant, directrice adjointe intérimaire, Programmes correctionnels, établissement Frontenac

Le 13 juin 2002, l'établissement Frontenac, situé à Kingston, a organisé une journée de reconnaissance des bénévoles, et les séances de l'après-midi et du soir ont rassemblé un total de 139 personnes. Il est à noter que ce sont principalement les délinquants qui ont organisé cette journée, aidés de la directrice adjointe intérimaire des Programmes correctionnels. Ils ont dressé la liste des invitations, planifié l'ordre du jour, préparé les casse-croûte pour les tables de rafraîchissements et fabriqué les banderoles pour l'occasion.

Janet Delaat, notre nouvelle directrice, a ouvert la séance en disant être agréablement surprise du nombre de bénévoles à l'établissement Frontenac, les félicitant du même coup pour le travail qu'ils accomplissent. La présentation d'un certificat de reconnaissance du Service correctionnel du Canada (SCC) à John Downs, un des aumôniers de l'établissement, a été l'événement principal de la journée. Le SCC a tenu à reconnaître l'apport considérable de M. Downs à l'établissement, celui-ci étant allé au-delà de ses fonctions principales. Au cours des douze dernières années, plus de 15 000 permissions de sortir avec escorte pour motifs de spiritualité ont été accordées à l'établissement Frontenac.

Les bénévoles et les délinquants qui participent au groupe de fraternité en soirée ont également montré leur reconnaissance envers M. Downs. Ce groupe est très présent, et chaque semaine, on peut compter entre 50 et 60 membres dans la chapelle. Les participants ont offert à M. Downs une plaque et un certificat cadeau, ainsi que des fleurs pour sa femme. L'aumônier catholique romain Regina Lannon a également été reconnu pour son apport à l'aumônerie de l'établissement Frontenac.

Au cours des deux séances, cinq détenus ont remercié les bénévoles en personnes en racontant chacun leurs expériences avec ceux-ci. Leurs histoires – point saillant de la journée – étaient fort émouvantes et grandement appréciées par les volontaires. ♦

La caméra : mon moyen d'expression

Par Donna Marion, productrice, Blonde Indian Productions et Ben Girard, directeur adjoint, Services de gestion, établissement Rockwood

Penché sur la table de l'aire des visites de l'établissement Rockwood, situé au nord de Winnipeg, un jeune homme dit : « Je ne suis pas bavard et je n'aime pas écrire. Mon moyen à moi de communiquer, c'est la caméra. »

Pour ce détenu autochtone, et pour quatre autres qui ont passé l'hiver à apprendre les rudiments de la production vidéographique, la caméra est en effet devenue un moyen de communication puissant et dynamique. Donna Marion, productrice à Blonde Indian Productions (une firme de Winnipeg), a passé les deux dernières années à créer un cours sur la production vidéographique spécialement pour les détenus autochtones.

« Je trouvais que les Autochtones avaient besoin de nouvelles façons de s'exprimer dans la collectivité. La production vidéo semblait être le moyen idéal de capter leurs histoires et de les présenter devant le grand public. »

À la fois petites et discrètes, tout en offrant une image de haute qualité, les caméras d'aujourd'hui se prêtent bien à la narration d'histoires. À l'établissement Rockwood, ce sont des caméras numériques qui ont été utilisées. Le montage s'est fait avec le logiciel Final Cut Pro. Dernièrement, Blonde Indian Productions a reçu un prix de la Chambre de commerce de Winnipeg pour avoir innové en utilisant cette technologie de pointe.

Au niveau fédéral, le projet a été financé par les Opérations et programmes correctionnels et les Questions autochtones. Il a par ailleurs reçu l'appui local de Advance Electronics et de l'Office national du film du Canada. Des partenaires de la collectivité ont également contribué au projet. Leurs efforts se reflètent dans les résultats qu'ont atteints les détenus.

Présentés dernièrement à la cérémonie de remise des diplômes de ceux qui ont réussi le cours, les enregistrements vidéo produits par les détenus illustrent des aspects de leur vie quotidienne d'un point de vue personnel, souvent très touchant. Allant des histoires de guérison traditionnelle et des secrets d'enfance aux récits de solitude, les enregistrements présentent une nouvelle perspective de la vie en établissement.

Mike Pollmann, sous-directeur à l'établissement Rockwood, a déclaré : « La meilleure partie du cours a été de voir les participants élaborer leur message vidéo. Ils ont non seulement amélioré leurs habiletés en communication par vidéo, mais ils ont aussi amélioré



De gauche à droite : Les délinquants A. Snowbird, P. Freeland et K. Boucher; la productrice Donna Marion; le sous-directeur Mike Pollman; le coordonnateur technique Steve Upton; les délinquants M. Reuther et D. Sanderson

leurs habiletés en matière de communication verbale, de raisonnement et de planification. »

Melanie Setter, agente de liaison autochtone à l'établissement Rockwood, estime que le projet se prêtait bien au milieu correc-

tionnel. « Le projet a non seulement atteint ses objectifs sur le plan technique, mais il a aussi permis aux délinquants d'exprimer leur cheminement de guérison de manière artistique. » ♦

Les membres de l'équipe du CPR mettent leurs muscles à contribution et amassent des fonds !

Par John Barrajon, agent de correction, centre psychiatrique régional (CPR)

Le 27 avril 2002, les membres de l'équipe de « choc » gonflés à bloc du centre psychiatrique régional de Saskatoon ont dépensé toutes leurs énergies et gagné, à la sueur de leurs fronts, la victoire, en tirant dans un temps record de 9,35 secondes un camion blindé de 15 000 livres sur une distance de 75 pieds. Les 1 500 \$ amassés dans le cadre de cette levée de fonds seront versés à la Société canadienne de la sclérose en plaques.

« Il est essentiel pour nous d'être visibles et d'apporter notre contribution », a com-

menté le chef de l'équipe, John Barrajon, « il faut que les membres de la collectivité nous connaissent, et que l'exemple que nous donnons soit positif, car il est important d'aider lorsque c'est possible. Les bénévoles sont les piliers de toutes les collectivités, et nous sommes heureux de faire notre part. »

Les plans de l'activité de l'an prochain sont déjà en cours d'élaboration. Les grandes priorités sont d'amasser davantage de fonds et de pouvoir compter sur la participation accrue d'équipes provenant du secteur de l'application de la loi. ♦



Rangée arrière, de gauche à droite : Bob Grunerud, Ryan Deback, Kevin Venne, Stacy Ryma, Craig Podgursky, Chad Brick. Rangée avant, de gauche à droite : Murray Garbutt, Clay Shaw, Tim Dayday, John Barrajon

Tendance environnementale

Par Jannis Budnick, agente en environnement, administration régionale

Les temps changent, les perspectives et les connaissances évoluent aussi. Il en est de même pour nos initiatives en matière d'environnement. Depuis les cinq dernières années, la région des Prairies a excellé en cette matière. Chacun de ses établissements a créé des programmes et des pratiques visant à préserver la nature et à sensibiliser tant les employés que les détenus aux questions environnementales.

Alors que nous travaillons à l'atteinte des objectifs visés par la Stratégie de développement durable (SDD) du Ministère, nous constatons qu'il nous est également possible de réaliser d'autres buts. Grâce au soutien et à l'ambition démontrés dans la région, nous avons été en mesure d'étendre notre portée, d'établir de nouvelles priorités et de bâtir un avenir qui compte davantage de l'environnement.

La région des Prairies compte 12 établissements. Tous les responsables de ces établissements prennent au sérieux les questions relatives à l'environnement. C'est pour cette raison que des programmes de développement durable, dont nous pouvons être fiers, y ont été établis. Les efforts déployés conjointement par le SCC et CORCAN ont également contribué à la réussite de ces programmes.

Voici donc les initiatives qui ont été mises sur pied et qui vont bien au-delà des exigences prévues par les lois et les lignes directrices canadiennes en matière d'environnement.

LA GESTION DES DÉCHETS - RECYCLAGE

- Des programmes de tri et de recyclage des déchets ont été mis en place dans chacun des établissements. Ils furent d'abord créés dans le cadre d'initiatives de développement durable pour ensuite se transformer en programmes d'emploi pour les détenus. Ces programmes nous permettent d'éviter que près de 65 % des déchets de nos établissements soient envoyés aux lieux d'enfouissement. Les matériaux triés et recyclés sont les canettes d'aluminium, le papier, les magazines, le carton, le plastique, les piles, la graisse ménagère, l'acier et autres métaux, les palettes et les déchets organiques.
- À l'établissement Riverbend, on utilise le papier déchiqueté dans la confection des litières de bovins.
- On a découvert que le carton paraffiné (qui n'est pratiquement pas recyclable) est un combustible beaucoup plus écologique que la plupart des types de bois. Il est donc utilisé comme source d'énergie afin de chauffer le hangar à recyclage et à compostage, ainsi que l'étable à vaches laitières de l'établissement Rockwood.

- À l'établissement Drumheller, on broie le plastique et on l'envoie à Red Deer, où il sert à la fabrication de patios extérieurs et de vérandas.
- À l'établissement Edmonton pour les femmes, un programme de livraison en vrac a été mis en place dans les unités résidentielles, ce qui élimine le stockage et la mise aux déchets des contenants.

LE COMPOSTAGE

- Au Centre psychiatrique régional, ainsi qu'aux établissements Bowden, Drumheller et Grande Cache, on fait usage de grosses machines de compostage en contenants pour éliminer la totalité des déchets alimentaires.
- Dans trois établissements, on ne fait qu'andainer les déchets, alors que dans trois autres, on utilise des petits systèmes de compostage de type domestique. Tout le compost est par la suite réutilisé pour le jardinage (plates-bandes et pots).
- Les responsables de CORCAN au sein des établissements Bowden et Rockwood ont conclu une entente avec le magasin d'alimentation Safeway pour que les déchets de ce dernier soient ramassés, transformés en un riche compost et mis en sac. Safeway, en retour de ce service, vend le compost ainsi créé dans ses points de vente au détail.

L'ÉCONOMIE D'EAU

Il existe de nombreuses techniques pour économiser l'eau.

- Dans la plupart des établissements, on trouve des toilettes et des pommeaux de douche économiseurs d'eau. Les unités résidentielles comptent également des chauffe-eau à efficacité élevée. La consommation d'eau est surveillée, et les aménagements paysagés présentent des espèces capables de survivre aux périodes de sécheresse.
- Le pavillon de ressourcement Pê Sâkâstêw compte une station de traitement de l'eau usée totalement biologique. L'eau ainsi épurée sert donc à alimenter le système de toilettes et d'urinoirs, le système d'extinction et les vergers.
- À l'établissement Drumheller, on envisage la mise sur pied d'un système de filtre à gravier pour filtrer l'eau sur la propriété.

L'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

- Les techniques d'économie de l'énergie sont trop nombreuses pour être ici mentionnées, cependant, certaines des plus communes consistent à installer des films plastiques sur

les fenêtres et à faire usage de thermostats programmables, pendant la nuit, d'un système d'éclairage programmable avec détecteur de mouvement et d'appareils de chauffage hautement performants.

LES RESSOURCES HUMAINES

- Des postes d'agents de l'environnement ont été créés dans cinq établissements. Ces agents doivent voir à ce que les normes établies soient respectées, notamment en ce qui touche la Stratégie de développement durable, la Loi, la sensibilisation des employés et des détenus, les postes destinés aux détenus ou la mise sur pied de programmes environnementaux progressifs et nouveaux. Les agents font des commentaires et donnent des conseils sur toute question relative à l'environnement.
- La plupart des établissements comptent des comités chargés des questions environnementales, composés d'employés provenant de toutes les unités de l'établissement. Il arrive même parfois qu'un détenu en soit membre, comme au pavillon de ressourcement Okimâw Ohci.

L'ÉDUCATION

Le concept de développement durable s'intègre lentement mais sûrement aux programmes et aux activités du SCC.

- Le pénitencier de la Saskatchewan offre à ses détenus un excellent cours sur le développement durable.
- Dans certains établissements, des formations sont offertes aux détenus portant sur des questions relatives à l'environnement dans le cadre de séances d'orientation.
- Dans les pavillons de ressourcement, on étudie la possibilité de combiner ces programmes en matière d'environnement aux programmes pour Autochtones déjà en place.

LA SENSIBILISATION

- De nombreuses activités de sensibilisation ont été mises sur pied pour informer tant les employés que les détenus, notamment des réunions générales pour les employés, l'envoi de courriels et de documents, des séances d'orientation, des journées spéciales et même des concours.
- Le pavillon de ressourcement Okimâw Ohci et le Centre psychiatrique régional ont tous deux mis sur pied des concours d'affiches, d'essais, de poèmes et de nouvelles pour leurs détenus, et des prix ont été remis pour récompenser leurs efforts. ♦

Des Autochtones d'Australie en visite au pavillon de ressourcement Willow Cree

Par Harry Michael, directeur exécutif, pavillon de ressourcement Willow Cree

Photo : Rod Andrews

Le 21 mai 2002, Winsome Matthews et Carmen Parter, du Conseil consultatif sur la justice applicable aux Autochtones, de la *New South Wales*, en Australie, ont visité le pavillon de ressourcement Willow Cree. Ces femmes font présentement la tournée de l'Amérique du Nord afin de connaître les différentes initiatives en matière de justice applicable aux Autochtones, en place sur le continent, et afin d'apprendre les leçons tirées par les gouvernements et les communautés des Premières nations, qui ont su instituer de « nouvelles pratiques ». Winsome et Carmen se sont particulièrement intéressées aux politiques et aux programmes novateurs, aux initiatives de soutien communautaire et aux partenariats établis entre les communautés autochtones et le Service correctionnel du Canada (SCC).



De gauche à droite : Carmen Parter, Harry Michael, Winsome Matthews

Lors de leur visite au pavillon de ressourcement, elles ont rencontré des Aînés, des chefs et des représentants de conseil de bandes, des représentants de comités sur la justice des Premières nations Beardy et Okemasis, ainsi que des gestionnaires et des employés du SCC. Cette visite a permis aux participants présents, qu'ils soient canadiens ou australiens, de partager leur quotidien et de communiquer leurs expériences personnelles liées à des initiatives en matière de justice pénale.

La réunion a eu lieu dans un tipi traditionnel, et non dans une salle de conférence, ce qui a permis à Winsome et à Carmen de participer, pour la première fois, à une cérémonie de purification par la fumée, à un cercle de la parole, à une cérémonie du calumet et à un repas traditionnel. À la fin de la rencontre, les deux visiteuses ont eu droit à un chant d'honneur et à une visite du nouveau site du pavillon de ressourcement dont l'ouverture est attendue pour juin 2003.

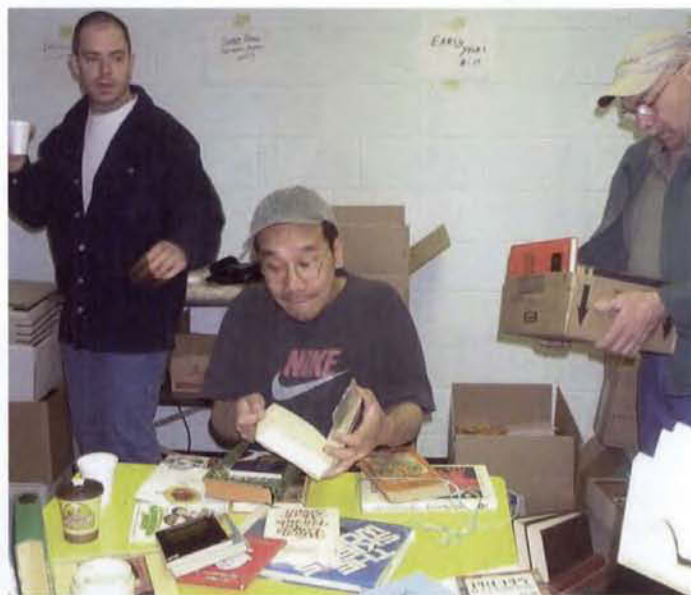
Cette réunion a été une expérience positive pour tous les participants, et un nouveau partenariat de communication a été créé entre deux organismes qui partagent les mêmes objectifs en matière de justice applicable aux Autochtones. ♦

Projet Books for Kids

Par Kim Ezzard, agente de développement socio-culturel, établissement Rockwood

Tout a commencé par un appel téléphonique de la part de Jack Watkin, superviseur du programme *Quality Classrooms*, fondé à Winnipeg, au Manitoba. Jack est chargé de *Books for Kids*, un organisme communautaire formé par des bénévoles qui s'occupe de promouvoir l'alphabétisme en donnant aux enfants la chance de lire et de se voir offrir des livres. De l'aide, voilà ce dont Jack avait besoin. Il a donc téléphoné à l'établissement Rockwood afin de savoir si certains détenus seraient intéressés à faire du bénévolat, dans le cadre de ce projet, pour aider les enfants du Manitoba.

Au cours des dernières années, plusieurs donateurs avaient déposé leurs livres neufs et usagés dans différentes localités, au Manitoba. Jack avait besoin d'un endroit pour les entreposer et de mains pour les trier, sous différentes catégories. Une fois ce travail accompli, il s'agissait d'emballer ces livres et de les envoyer aux écoles, aux bibliothèques, aux centres communautaires et aux réserves, qui en avaient fait la demande.



De gauche à droite : les détenus C. Friesen, M. Bouttavong et S. Tyler

Et bien, tout ce dont Jack avait besoin se trouvait au Centre d'enseignement de l'établissement Rockwood. Après avoir discuté avec Moyra Habing, enseignante et coordonnatrice au Centre, Jack avait à sa disposition près de 70 délinquants qui avaient accepté de donner de leur temps pour aider dans cette cause méritoire.

La livraison des premiers livres s'est faite peu de temps après. En moins de deux, les détenus les avaient triés et mis dans des boîtes étiquetées, fins prêts à être envoyés à leurs nouveaux propriétaires.

Les détenus et les employés qui ont participé à ce projet en ont tiré une incommensurable satisfaction. Mille mercis aux enseignants du Centre d'enseignement, à J. Fosty, un délinquant qui a servi d'agent de liaison, ainsi qu'à tous les détenus de l'établissement Rockwood, étudiants et autres, qui ont contribué à ce projet. Ils ont accompli un excellent travail, et leurs efforts sont grandement appréciés. ♦

Carrières et formation des Autochtones

Par Shelley Borrowman, adjointe aux communications, administration régionale

Récemment, le sous-commissaire Ross Toller a eu l'heureuse chance de remettre des prix d'appréciation à deux partenaires communautaires de la région des Prairies. L'Aboriginal Futures Career and Training Centre et le Lethbridge Community College contribuent de façon considérable au recrutement, à la formation continue et au maintien du personnel du Service correctionnel du Canada (SCC).

Dans le cadre de la stratégie de recrutement mise en place dans la région des Prairies, il s'est avéré essentiel d'établir des



De gauche à droite : Ross Toller, sous commissaire, région des Prairies; Glenda Wapegan-Magarrell, coordonnatrice, Programme de formation des agents de correction autochtones; Linda Domak, conseillère de marché de l'emploi, Treaty Seven Economic Development Corporation; Sandy Roberts, animatrice, Programme de formation des agents de correction autochtones



De gauche à droite : Barb Mantello, chargée de cours, Lethbridge Community College; Pat Mulgrew; Ross Toller; Floyd Wilson; Ian Hopher, chef de programme, Lethbridge Community College

partenariats avec des organismes autochtones de chacune des provinces de la région afin de stimuler le recrutement et l'établissement de relations de travail positives. L'Aboriginal Futures Career and Training Centre de Calgary, qui offre une formation en employabilité urbaine aux membres des bandes visées par le traité n° 7, a même dépassé les limites de son mandat pour aider aux activités de recrutement.

La région des Prairies, comme la plupart des employeurs, songe à l'avenir et à la planification du renouvellement de la main-d'œuvre. Les gestionnaires de la région des Prairies, plus particulièrement le directeur Floyd Wilson et le chef de la formation de l'établissement Drumheller, Pat Mulgrew, ainsi que le directeur de l'établissement Bowden, Mitch Kassen,

ont travaillé, au cours des dernières années, en collaboration avec les responsables du Lethbridge Community College afin de créer des possibilités de formation pour les nouveaux employés et les employés déjà au service de l'organisme.

Les responsables du Collège ont mis en place un programme de baccalauréat spécialisé en programmes correctionnels appliqués. Les formations suivies par les employés du SCC et leur expérience acquise en milieu de travail peuvent être créditées dans ce contexte. Cette formation est toute aussi importante pour les employés que pour l'organisme. Il répond aux normes universitaires et aux normes d'acquisition d'aptitudes et de valeurs, et il est un élément essentiel de notre stratégie de recrutement et de préparation des nouveaux employés. ♦

Unité de guérison autochtone

Par Gaylene Romero, agente de correction, établissement Stony Mountain

Des membres du personnel du bureau régional et de l'établissement, des membres de la collectivité invités pour l'occasion, des Aînés et des détenus ont assisté à l'ouverture de l'Unité de guérison autochtone de l'établissement Stony Mountain, qui a eu lieu le 27 mai 2002. Les participants ont pris part à une cérémonie traditionnelle et ont assisté à l'inauguration et à la consécration de l'unité.

Dans le milieu correctionnel, la souplesse est une qualité très recherchée. Il n'est donc pas étonnant que le Service correctionnel du Canada (SCC) ait été en mesure de se recréer pour s'adapter au changement. La polyvalence de l'organisme est un facteur essentiel dans la réalisation de sa mission. La création de l'Unité de guérison autochtone constitue un bon exemple de cette souplesse.

Le SCC s'est fixé pour objectif de réduire le taux d'incarcération des délinquants autochtones et les unités de guérison s'inscrivent dans ce plan. Jusqu'à maintenant, des unités de guérison autochtones ont été inaugurées dans trois établissements.

Les unités offrent des environnements contrôlés dans lesquels peuvent être mises en application des méthodes de guérison autochtones. Selon Lesley Monkman, gestionnaire de projet à l'établissement Stony Mountain, la réussite de ce genre d'entreprise réside dans la volonté du personnel et des participants à épouser les méthodes traditionnelles pour aider les détenus à cheminer dans leur croissance personnelle et à adopter un comportement respectueux des lois.

Lesley veut mettre en évidence la contribution des Aînés et des équipes du personnel composées d'Autochtones. Ceux-ci participent de plus en plus à la gestion des cas et à l'évaluation du risque et ils aident à choisir les détenus et à les préparer à leur admission à l'unité, grâce à des cérémonies et à des enseignements.

La formation spécialisée, l'orientation et la rééducation du personnel ont été une priorité. Tout le personnel affecté à l'unité doit suivre un programme de sensibilisation culturelle de deux semaines. Cette formation a permis de doter l'unité d'un groupe de travail uni, sensibilisé à la réalité des hommes qui résident dans l'unité et capable de répondre aux besoins.

L'agent de développement communautaire Ron Hart assure une liaison dynamique entre l'établissement et la collectivité. Monsieur Hart estime que l'unité constitue un pas dans la bonne direction — un pas vers la réinsertion en toute sécurité des délinquants dans la société.

Baptisée *Ni-Miikana* (Ma Route), l'unité comprend 48 places, dont 45 sont déjà occupées. Au nombre des activités qui y sont offertes figurent un programme en cercle traditionnel de 10 jours et des cérémonies de suerie qui ont lieu en soirée. Des plans ont été dressés pour parrainer des jeux autochtones propres à l'établissement et pour participer au *Chief Big Bear Gathering*.

Les délinquants participent au processus d'évaluation des Aînés, qui facilite la guérison. Ils doivent également respecter des usages et un protocole propres à l'établissement. Ils sont en outre incités à assister aux cérémonies du matin, celles du soir et celles du calumet, et à participer à des jeûnes.

L'unité utilise un cercle traditionnel pour intervenir auprès des détenus et pour réagir aux infractions mineures. Les délinquants doivent exercer un auto-contrôle, respecter un protocole traditionnel, se conformer aux objectifs de l'unité et demander conseil au personnel de *Ni-Miikana*. Au cours du premier mois de fonctionnement, on a observé une diminution importante du nombre d'accusations pour des manquements ou des infractions en établissement, une augmentation de la participation aux cérémonies traditionnelles et un taux d'inoccupation des détenus proche de zéro.

Au cours des années à venir, l'unité de guérison autochtone devrait refondre ses façons de faire plusieurs fois pour obtenir les résultats désirés. Le dévouement et l'acharnement au travail de tous les participants devraient produire des résultats qui montreront que le SCC continue de susciter l'admiration du monde entier pour son esprit novateur dans le domaine des affaires correctionnelles et de la réadaptation sociale. ♦



Lesley Monkman, gestionnaire de projet, à l'intérieur du pavillon de spiritualité à l'établissement Stony Mountain

Renouvellement spirituel des détenus de l'établissement Rockwood

Par Gaylene Romero, agente de correction, établissement Stony Mountain

Construite en 1902 et située sur un terrain de trois acres dans une prairie herbeuse vallonnée, la modeste chapelle a beaucoup de potentiel, que ce soit comme site provincial à caractère historique ou comme simple lieu de réflexion. Or, des taillis abandonnés et des mauvaises herbes font ombre à ce paysage auparavant serein. Nul n'étant à l'abri de compressions financières, il n'est pas surprenant qu'un lieu de prières ne puisse se permettre l'entretien des terrains.

Toutefois, un an plus tard, l'endroit a subi une métamorphose. La chapelle anglicane Christ Church à Stony Mountain, au Manitoba, repose maintenant au milieu d'un jardin bien entretenu, offrant une image de tranquillité et une retraite accueillante aux personnes qui viennent y prier. La chapelle séduit les habitants locaux. Comment un tel miracle s'est-il produit ?

Lorsque le conseil de l'église a demandé à Bruce Campbell, le directeur de l'établissement Rockwood, de l'aider à nettoyer les lieux, ce dernier a décelé une excellente occasion de réaliser les objectifs stratégiques de la Mission du SCC, soit de former des partenariats et de donner l'occasion aux délinquants de contribuer au bien-être de la collectivité. La ville de Stony Mountain étant adjacente aux établissements Rockwood et Stony Mountain, il est important d'entretenir de bonnes relations avec celle-ci.

Il a fallu prendre en compte d'importants éléments au moment de décider de travailler sur les lieux. Il a fallu recenser la main-d'œuvre disponible afin de déterminer si le fait de permettre aux personnes intéressées possédant les compétences nécessaires d'y participer compromettrait les opérations courantes de l'établissement. Il y a également eu des discus-

sions intensives au sujet des plans correctionnels, de l'évaluation du risque, des déplacements et des coûts. Malgré ces formalités administratives, le directeur a continué de croire qu'il était possible de mener à bien le projet, et ainsi d'offrir des services correctionnels judicieux, en exerçant une surveillance adéquate, en travaillant fort et en faisant preuve d'enthousiasme. Calme et confiant, il a pleinement appuyé le personnel chargé de réaliser le projet en menant un examen opérationnel intuitif et prudent.

L'agent de correction Walter Marsh a été chargé de superviser les travaux. Travaillant depuis 22 ans pour le Service correctionnel du Canada (SCC), Walter se dit un homme à tout faire, même s'il n'a pas de diplômes professionnels. Calme et astucieux, il sait jauger le comportement humain. Toutefois, le choix s'est porté vers Walter en raison de son attitude à l'égard des services correctionnels.

Pour Walter, il ne s'agissait pas seulement d'effectuer un travail d'entretien, mais d'offrir un programme de formation sur les services communautaires aux délinquants. Il préfère se décrire comme un conseiller. Son but était d'apprendre aux délinquants à penser par eux-mêmes et à prendre des décisions. Il était d'avis que, si les délinquants assumaient la responsabilité du projet, ils en tireraient beaucoup plus que de simples compétences en horticulture et en travaux manuels. Ils pourraient acquérir de l'estime de soi, apprendre à gérer leur temps, à travailler en équipe et à faire preuve d'éthique au travail. Et c'est ce qui s'est produit.

Le projet a commencé en mai 2001 par un nettoyage des lieux et des remises. Les délinquants ont ensuite poursuivi les travaux à l'intérieur de l'église, où ils ont remis à neuf la structure principale, en effectuant



De gauche à droite : l'agent de correction Walter Marsh en compagnie de deux détenus de l'établissement Rockwood, qui ont participé au projet de restauration.

notamment des travaux de plomberie, d'électricité et de peinture.

Au départ l'équipe de travail regroupait deux détenus purgeant une peine d'emprisonnement à long terme à l'établissement Rockwood. Ils ont été remplacés peu à peu par d'autres détenus, au fur et à mesure de leur mise en liberté.

Bruce Campbell et Walter Marsh insistent sur le fait que le projet n'aurait pu réussir sans la coopération de la direction de l'établissement Stony Mountain (ESM) et des équipes de travail. Bruce Sabatini et Ken Watson, du service des travaux publics de l'ESM, ainsi que Glen Fontaine, l'instructeur en paysagisme de CORCAN de l'établissement Rockwood, ont apporté leur expertise et démontré leur engagement tout au long du projet, travaillant souvent les jours de congé pour terminer les travaux prévus.

Ainsi, le concept de partenariat s'est étendu à l'établissement voisin.

Les travaux effectués à la chapelle par les délinquants de l'établissement Rockwood ont mené à d'autres projets, notamment à la réfection du monument commémoratif de guerre et de la salle communautaire de la ville de Stony Mountain. Les locaux de la Légion et l'église unie sont les prochains sur la liste.

Les projets de cette nature établissent le SCC comme une présence positive dans la collectivité et offrent un avantage sur le plan social et économique

Les travaux ont porté fruit. La transformation ne se limite pas à l'aspect physique. En effet, on constate un renouvellement spirituel chez les délinquants et les membres de la collectivité. Auparavant sceptique, la collectivité reconnaît et applaudit maintenant le travail des délinquants. Elle a appris à faire confiance au SCC et aux processus de réinsertion. Puisqu'il faut mener par l'exemple, les projets de cette nature établissent le SCC comme une présence positive dans la collectivité et offrent un avantage sur les plans social et économique. ♦

Des employés bénévoles du SCC aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord

Par Doug Spiers, gestionnaire régional du recrutement, région des Prairies

J'ai appris que les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord (JAAN) se tiendraient à Winnipeg au cours de l'été 2002, par un ami appelé à devenir le maire de ces Jeux. Je me suis alors rendu compte de l'ampleur de cette manifestation sportive regroupant plus de 7 000 athlètes venus de partout en Amérique du Nord, un nombre supérieur à celui des Jeux panaméricains. J'étais vraiment impressionné.

Nous avons souvent parlé des nombreux défis rattachés aux Jeux ainsi que des perspectives captivantes qu'ils ouvraient. On n'a qu'à penser à tout le travail nécessaire à une telle entreprise et à l'expérience requise pour en faire un succès. Les organisateurs ont adopté une bonne stratégie en faisant appel à des personnes ayant déjà organisé et planifié des manifestations d'envergure au Manitoba et en les jumelant aux Autochtones engagés dans les Jeux. On s'est assuré ainsi que les Jeux relèvent de la collectivité autochtone tout en transférant à cette collectivité des compétences en leadership et des capacités d'organisation d'une valeur inestimable.

J'ai offert mes services comme bénévole en ajoutant que le Service correctionnel du Canada (SCC) pourrait être une bonne source de bénévoles, qu'ils soient Autochtones ou autres. En février 2002, j'ai reçu un appel de Darcy Baker, responsable des opérations pour les Jeux, qui m'a soumis une proposition et une demande d'aide. Les organisateurs des Jeux croyaient que le centre Duckworth de l'Université de Winnipeg, qui se trouve au centre-ville et qui devait présenter les compétitions de boxe, était le lieu où des problèmes avec les spectateurs et les participants étaient plus susceptibles de se produire. Les organisateurs voulaient que l'équipe chargée de la sécurité de ce lieu soit formée de bénévoles du SCC. Ils souhaitaient aussi qu'un membre du SCC devienne responsable de la sécurité à titre bénévole.

Leur motif était valable et je dois avouer que je me suis senti fier de ce que nous sommes et de ce que nous faisons. Les organisateurs considéraient que le personnel du SCC serait en mesure de gérer des situations de conflit, parce qu'il est dûment formé et capable de maîtriser ses émotions, ce qui lui permet de gérer ces situations sans chercher la confrontation. Que de chemin parcouru dans la perception du public !

Je savais exactement à qui m'adresser pour transmettre la requête des organisateurs des JAAN. Kirk Bruyere est un



À l'arrière plan, de gauche à droite : Fred Hay, agent de correction à la retraite; Allan Blackbird, agent de libération conditionnelle à l'établissement Rockwood, Wayne Bird, mécanicien de chaufferie à l'établissement Stony Mountain; Jeffrey Spiers; Doug Spiers, agent de recrutement, région des Prairies
À l'avant plan : Ben Girard, directeur adjoint aux services de gestion à l'établissement Rockwood; Kirk Bruyere, agent de correction à l'établissement Rockwood; Delaine Figur, agente de libération conditionnelle à l'établissement Rockwood; Kim Spiers, la fille de Doug; Lea Linklater, agente des services de l'établissement Rockwood; Larry Linklater, l'époux de Lea

agent de correction d'expérience à l'établissement Rockwood, un établissement à sécurité minimale juste au nord de Winnipeg. Il anime des ateliers de sensibilisation sur la culture autochtone à l'intention du personnel, fait partie de l'équipe d'évaluation des valeurs aux fins de recrutement et accorde une grande importance à sa condition physique personnelle et au bénévolat dans la collectivité.

J'ai pris un café avec Kirk qui s'est montré intéressé par la proposition. Il était sûr qu'un groupe d'employés serait prêt à faire du bénévolat et avait déjà l'intention d'offrir ses services aux Jeux. Kirk a non seulement accepté d'assumer le rôle de responsable de la sécurité

du lieu où se dérouleraient les compétitions de boxe, mais il s'est vite rendu compte du besoin de créer un poste de coordonnateur bénévole de la sécurité au sein du comité organisateur des JAAL pour toute la durée des Jeux, poste qu'il a aussi accepté d'assumer. J'ai offert mes services et nous avons participé ensemble à de nombreuses réunions. Nous avons préparé une séance de formation à l'intention de tous les bénévoles assignés à la sécurité que Kirk a animée en plusieurs soirées. Peu à peu, les préparatifs en vue des Jeux prenaient forme.

Kirk a réussi sans peine à convaincre et à recruter huit employés du SCC, son partenaire de quarts et bon ami Fred Hay, qui venait de prendre sa retraite, et trois membres de la famille d'employés. La moitié des bénévoles du SCC étaient autochtones. Les membres du groupe étaient Kirk Bruyere, Allan Blackbird, Lee Linklater et son mari Larry, Blaine Hadaller et Ben Girard de l'établissement Rockwood, Wayne Bird et Delaine Figur de

l'établissement Stony Mountain, et moi-même accompagné de mon fils Jeff et de ma fille Kim.

Le plaisir de travailler ensemble dans un esprit de camaraderie à titre bénévole au cours d'un événement communautaire louable valait bien tout le temps qu'on y a consacré, sans oublier la compétition de boxe de haut calibre qu'on a pu voir. Quand ils le pouvaient, les membres du personnel ont consacré leur journée désignée au bénévolat, leurs jours de repos et leurs autres congés permis aux Jeux. Les directeurs des deux établissements ont été d'un grand soutien en appuyant les Jeux et en permettant au personnel de prendre les congés disponibles. Kirk a consacré bon nombre de ses soirées libres à la planification et à la formation des bénévoles, en plus de prendre une semaine de vacances pour participer aux Jeux comme bénévole et spectateur.

Quand les Jeux ont pris fin, tous se sont donnés l'accolade : les jeunes athlètes venus en grand nombre, les organisateurs et surtout les bénévoles, qui en plus de rendre de précieux services, s'en sont retournés avec l'impression d'avoir apporté beaucoup à leur collectivité. Après coup, les sentiments positifs dominaient. Les Jeux ont contribué notamment à augmenter la compréhension et le respect mutuels entre la société dans son ensemble et la collectivité autochtone. Pour ma part, je suis fier d'y avoir pris part. ♦

“Les participantes au Programme « Spirit of a Warrior » Semaine de la remise des diplômes au pénitencier de la Saskatchewan

Par Albert Manseau, chef d'unité, Unité pour femmes purgeant une peine fédérale, et Trent Mitchell, agent de libération conditionnelle, pénitencier de la Saskatchewan

Le 26 avril 2002, une idée visionnaire est devenue réalité lorsque cinq délinquantes purgeant une peine fédérale se sont vu remettre des prix lors de la remise des diplômes destinée aux participantes du Programme *Spirit of a Warrior*, qui avait lieu dans le gymnase du pénitencier de la Saskatchewan. Ainsi, cet après-midi-là, des diplômes ont été remis à Christine Lee Bernard, Elaine Rose Cece, Tania Ross, Ida Schaan et Toni Sparvier afin de souligner le travail qu'elles avaient accompli.

L'idée d'élaborer et d'offrir un programme d'intensité élevée de prévention de la violence familiale spécialement conçu pour les délinquantes autochtones est née à la suite des succès obtenus par la prestation d'un programme semblable, *In Search of Your Warrior*, aux détenus du pénitencier de la Saskatchewan. En date du 4 octobre 2001, les arrangements relatifs au financement avaient été pris, et le programme du cours avait été élaboré. L'Aînée, Melanie Dreaver, et l'animatrice de programme, Phyllis Nault, ont donc mis en branle le nouveau programme pilote d'une durée de six mois.



De gauche à droite : Toni Sparvier, diplômée; Melanie Dreaver, Aînée et co-animatrice; Tania Ross, diplômée; Phyllis Nault, accompagnatrice; Ida Schaan, diplômée; Elaine Cece, diplômée et Christine Bernard, diplômée

L'événement a été un succès, non seulement parce qu'il permettait de souligner le travail accompli par les diplômées du programme, mais également parce qu'il marquait le début d'une nouvelle étape dans la vie de ces délinquantes.

La cérémonie de remise des diplômes a été animée par Rob Davies (directeur exécutif, Centre de ressourcement Stan Daniel), et les invités qui y ont assisté provenaient de divers milieux associés au Service correctionnel du Canada. L'Ainé, John Angus, a présidé la cérémonie traditionnelle des tambours et de chant de « Big River Cree ».

Des représentants de la collectivité, notamment Marge Nainaar (présidente du Comité consultatif des citoyens du pénitencier de la Saskatchewan), Lee Atkinson (membre du conseil municipal de Prince Albert et représentant du maire Don Cote), Giselle Lavallee (directrice exécutive, Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan) et Julia Price (Société Elizabeth Fry) étaient également présents.

Après la prière d'ouverture récitée par l'Ainé Victor McIntyre, des conférenciers ont félicité les diplômées pour leur persévérance et leur ont souhaité la meilleure des chances dans leurs entreprises futures. Des discussions ont également eu lieu sur les origines et l'avenir du Programme *Spirit of a Warrior*. Pour leur part, Lori

MacDonald (administration centrale), Brenda LePage (directrice), Gerry Cowie (administrateur régional des programmes destinés aux Autochtones), Peter Guenther (directeur intérimaire du pénitencier de la Saskatchewan), Patti Tait (gestionnaire de projet, Programmes destinés aux Autochtones), Giselle Lavallee et Julia Price ont présenté de courts discours d'encouragement aux diplômées.

L'un des moments les plus inspirants a été le sincère message d'adieu livré par la diplômée Christine Lee Bernard. Elle a décrit le dur parcours vers la guérison qu'ont entrepris les participantes au programme, ainsi que les liens sororaux qu'elles ont établis, non seulement entre elles, mais également avec les animateurs du programme. Ces idées ont par la suite été reprises lors des messages enthousiasmés livrés par les animateurs et les autres diplômées lors de la présentation des diplômes. Après que l'Ainé autochtone Duncan Awassis ait présenté la prière de remerciements (et avant les prières de clôture de la cérémonie), les personnes présentes ont été invitées à participer à un échange de cadeaux et à prendre part au banquet.

Les diplômées se sont vu remettre des cadeaux, dont des fleurs et des lapins portant le logo du Programme *Spirit of a Warrior* (imaginé et créé par Sherri Parenteau, une autre délinquante de l'unité des femmes purgeant une peine fédérale). Par la suite, les diplômées ont généreusement offert de nombreux cadeaux à des invités et dignitaires présents à cette cérémonie, notamment des t-shirts, des oreillers et des capteurs de rêves, qui, pour la plupart, avaient été soigneusement fabriqués par elles.

L'événement a été un succès, non seulement parce qu'il permettait de souligner le travail accompli par les diplômées et la réussite du Programme *Spirit of a Warrior*, mais également parce qu'il marquait le début d'une nouvelle étape dans la vie de ces délinquantes. En outre, on a annoncé que les cinq détenues honorées verraient leur niveau de sécurité déclassé en raison de leur rendement au cours de ce programme. Comme l'a dit Christine Lee Bernard, elles « s'épanouissaient telles des boutons de rose ». ♦

COUP DE POUCE pour la collectivité

Par Diane Mousouliotis, directrice adjointe,
Services de gestion, établissement Mission

Pour la troisième année, les *Thundercloud Warriors*, une fraternité d'Autochtones de l'établissement Mission, ont sculpté des pagaies de cérémonie pour les élèves autochtones du district scolaire n° 75 qui terminent leur 7^e année. Sculptées et peintes à la main, les pagaies ont été présentées lors d'une cérémonie de remise de prix pour les élèves autochtones du primaire le 16 mai 2002, au théâtre *Clarke Foundation*.



Les *Thundercloud Warriors*

Au total, plus de 50 pagaies ont été sculptées dans du cèdre jaune, selon les méthodes traditionnelles. Ces pagaies symbolisent la détermination que doivent avoir les élèves pour « ramer » au fil de leur avenir au sein de la culture autochtone, à l'ère de l'information.

Heureux de contribuer de nouveau au bien-être de la collectivité, les *Thundercloud Warriors* se sont exprimés en ces termes devant les élèves : « Nous sommes tous honorés d'avoir ainsi la chance d'aider nos jeunes frères et sœurs. Nous espérons que chaque pagaie apportera un sourire à celui ou celle qui l'a méritée. Puisse chacun de vous suivre un parcours sécuritaire dans la vie. Nous nous réjouissons à l'idée de bénéficier du même honneur l'an prochain. Félicitations à tous ceux qui se sont rendus jusqu'à cette journée très spéciale. Ils sont dans le cœur de tous les *Thundercloud Warriors* ! De tous nos parents. »

Des projets tels la confection de pagaies ont un effet positif sur les perceptions que les délinquants ont de la collectivité et sur les liens qu'ils établissent avec cette dernière, des liens qu'encourage le Service correctionnel du Canada. ♦

Établissement William Head Ouverture d'un nouveau centre de santé pour Autochtones

Par Wendy Townsend, responsable de la planification et de la mise en place de programmes, établissement William Head

Le 11 mai 2002, les responsables de l'établissement William Head ont procédé, avec fierté, à l'ouverture du nouveau centre de santé pour Autochtones. L'Ainé Sammy Sam de Tsartlip a béni les lieux, selon la tradition du peuple Salish, de la côte du Nord-Ouest.

Au cours des cérémonies d'ouverture, Greg Sam s'est adressé aux invités, au nom de la Première nation de Beecher Bay, et des cadeaux de remerciement ont été offerts aux personnes présentes. Des poteaux sculptés à l'établissement ont été érigés afin de commémorer l'ouverture du centre. Cette cérémonie symbolique

a été suivie d'un pow-wow, parrainé conjointement par le Service correctionnel du Canada et par l'organisme *Native Brotherhood*. Près de 200 personnes étaient présentes, dont de nombreux membres de la collectivité locale.

Ce nouveau bâtiment, construit dans le respect des besoins des délinquants autochtones, comprend des bureaux pour les travailleurs autochtones de la santé, une grande salle pour les réunions et les audiences de la Commission nationale des libérations conditionnelles tenues avec l'aide d'un Ainé, ainsi que des salles de classe pour la prestation de programmes destinés aux Autochtones. ♦



Les portes principales du nouveau centre de santé pour Autochtones, juste après que l'Ainé Sammy Sam ait béni les lieux.

Des cheveux qui valent leur pesant d'or

Par Bill Rankin, agent de communication, Secteur des communications et de la consultation

Qu'est-ce qui a bien pu pousser cet homme à couper, du jour au lendemain, ses longues boucles pour adopter une coupe de style militaire ?

L'agent de correction Dan Jack, du pavillon de ressourcement Kwikwèxwelhp, a posé ce geste radical pour une bonne cause : aider à amasser des fonds pour le service d'oncologie de l'Hôpital pour enfants. Sa rencontre avec un jeune garçon souffrant d'un cancer du cerveau a motivé Dan à agir ainsi. « Brandon est une véritable inspiration », dit-il, « malgré sa maladie et sa douleur, il affiche toujours le même sourire contagieux. Je me suis dit que si je décidais de couper mes cheveux, mieux valait le faire pour une bonne cause. »

Dan a communiqué avec l'Hôpital pour enfants, et l'un des représentants lui a expliqué ce qu'était le programme *Balding-for-dollars*. Après avoir reçu les formulaires de promesse de dons, il s'est immédiatement mis à la recherche de donateurs en sollicitant principalement des employés régionaux du Service correctionnel du Canada. La plupart des donateurs rencontrés lui relataient de quelle façon le cancer était entré dans leurs vies, que ce soit par l'entremise d'un ami, d'un parent ou d'un être aimé, qui en souffrait.

Depuis qu'il s'est fait couper les cheveux - un salon de coiffure local lui avait offert de le faire gratuitement - Dan a récolté 100 autres promesses de dons totalisant plus de 2 000 \$. Ses

longues mèches bouclées de deux pieds ont été remises au programme *Wigs-for-kids* de l'hôpital, où elles serviront à la confection de perouques pour les petits patients.

« Comme j'en suis présentement à recueillir les fonds promis, l'argent n'a pas encore été versé à l'Hôpital. M. Mornar, l'un des responsables de l'hôpital, m'a invité à apporter l'argent en personne. Il m'a promis de m'offrir une tasse de café, de me faire visiter le service d'oncologie et de me présenter certains des enfants, si je m'y rendais. Dès que j'aurai réuni tous les fonds, je me présenterai volontiers à cette invitation. »
Chapeau, Dan ! ♦



Dan Jack — avant et après !

L'agent de correction Dan Jack, du pavillon de ressourcement Kwikwèxwelhp, a posé ce geste radical pour une bonne cause : aider à amasser des fonds pour le service d'oncologie de l'Hôpital pour enfants.

Ils visent et comptent !

Par Claude Demers, coordonnateur, Opérations correctionnelles, établissement Mountain

Cette année, le Championnat provincial des tireurs d'élite des organismes d'application de la loi a été marqué par tous les facteurs météorologiques pouvant affecter le tir, notamment de forts vents, de la pluie et du soleil. Malgré ces conditions, les 40 tireurs d'élite présents ont fait de cette compétition une réussite. Les membres des organismes d'application de la loi (notamment des membres de la GRC et du groupe tactique d'intervention) provenaient, entre autres, de Calgary, de Vancouver et de Seattle. Au cours de cet événement, Rico Laidler et Hjortur Helgason, deux membres de l'équipe d'intervention d'urgence de la région du Pacifique ont représenté le Service correctionnel du Canada (SCC).

La première journée de ce championnat a fait place principalement à des mises en situation policières, notamment le tir de cibles par l'ouverture de fenêtres, le tir de cibles mou-

vantes, ainsi que celui de cibles à partir d'un faux toit. Au départ, la distance des cibles était de 50 m pour culminer à 200 m. Selon les diverses épreuves, les participants devaient atteindre une mouche d'un demi-pouce ou encore une cible à zone de pointage de la grosseur d'une orange. Lorsque la fumée de cette première journée de compétition s'est dissipée, l'équipe formée par Laidler et Helgason occupait la quatrième place.

Lors de la deuxième journée, les participants devaient démontrer leur savoir-faire en tirant sur des cibles de type militaire, ainsi qu'à leur adresse lors de mises en situation de libérations d'otages. Au début de la journée, les équipes devaient atteindre des cibles situées à une distance de 300 m, puis plus tard des cibles mouvantes situées à 400 m avec trois secondes seulement pour exécuter le tir. Chaque membre d'équipe avait droit à cinq tirs, soit un tir par essai de trois secondes.

À l'épreuve du 500 m, les forts vents ont causé des ravages, déviant les balles tirées à l'extérieur des zones de pointage. Malgré le vent et la pluie, Laidler et Helgason ont réussi à obtenir des notes pratiquement parfaites.

Lorsque les membres des équipes se sont rassemblés sur la ligne du 600 m, l'équipe du SCC était devancée au pointage par l'équipe militaire et l'équipe du groupe tactique d'intervention de Vancouver. Cette épreuve allait donner du fil à retordre aux équipes formées de deux membres, et allait mettre en valeur la finesse du tireur. Deux cibles possibles à atteindre : la première étant une figure 11, un homme armé prêt à tirer, sur laquelle les coups réussis valaient cinq points. Juste à côté se trouvait la figure 12c, beaucoup plus petite, dont la cible était d'à peine 6 pouces de diamètre et sur laquelle les coups réussis valaient 10 points.

Chacune des équipes a discuté de la stratégie à adopter : choisir la plus grosse cible en vue d'obtenir un maximum de 50 points ou risquer le tout pour le tout en choisissant la plus petite cible. Après une brève discussion, les membres de l'équipe du SCC ont décidé de courir le risque en tentant d'atteindre la plus petite cible, ce qui leur donnerait la chance de prendre la tête de cette compétition. Lorsque la partie a pris fin et que les cibles sont apparues avec les indicateurs de tirs en place, l'équipe du Service de police de Vancouver, qui était en tête, n'avait atteint la petite cible que trois fois, alors que l'équipe de Laidler et d'Helgason l'avait atteinte sept fois ! Au calcul final des points, l'équipe du SCC avait accumulé le total le plus élevé pour ces deux journées de compétition féroce, ce qui lui permettait non seulement de se placer en tête de toutes les équipes, mais également de remporter la Première compétition des tireurs d'élite des organismes d'application de la loi.

Les prix offerts aux participants comprenaient des plaques individuelles, un trophée représentant un tireur d'élite avec son fusil, qui a été remis à l'équipe gagnante, ainsi qu'un grand prix d'une valeur estimée à 1 200 \$ remis à chacun des membres de l'équipe comprenant un cours d'ERT/HRT au Centre de formation du FBI, des Navy Seals et du US Marshal en Arizona.

Félicitations à Rico et à Hjortur ! ♦



De gauche à droite Hjortur Helgason, CX II et Rico Laidler, CX II posent fièrement contre le trophée BC Provincial Sniper qu'ils se sont mérités le 20 juin, 2002 à Chilliwack, CB.

Au calcul final des points, l'équipe du SCC avait accumulé le total le plus élevé pour ces deux journées de compétition féroce, ce qui lui permettait non seulement de se placer en tête de toutes les équipes, mais également de remporter la Première compétition des tireurs d'élite des organismes d'application de la loi.